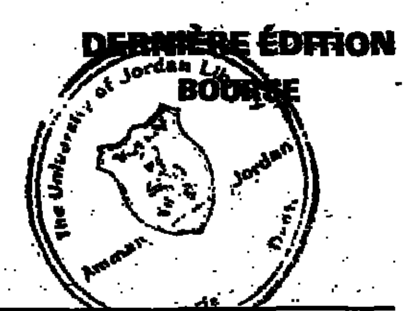
LE MONDE SANS VISA : qui est le Conseil constitutionnel ?

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12941 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1986

Les non-alignés sur la sellette

Il faut faire la part du ressentiment dans l'esclandre du colonel Kadhafi, le jeudi 4 septembre, devant les non-alignés, à l'avant-veille de la clôture du sommet d'Harare : le dirigeant libyen, qui traite actuellement par le mépris la plupart des hôtes du Zimbabwe, avait proposé lui-même de les recevoir à Tripoli pour cette huitième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement. Néanmoins, cette diatribe n'est pas sans intérêt : dans la longue histoire d'un mouvement si habile à se voiler la face sur ses propres contradictions pour faire la leçon au reste de l'univers, jamais personne n'avait mis aussi joyeusement les pieds dans le plat.

Quand le chef de la révolution libyenne se demande, devant son auditoire médusé, à quelle « mascarade internationale » il assiste, il introduit un réquisitoire uniquement en direction d'Etats qui voteront allégrement des résolutions contre Israël et l'Afrique du Sud mais qui entretiennent avec ces pays de fructueuses relations, officiellement ou non. Il devrait aussi s'en prendre à ceux qui désignent les Etats-Unis comme les responsables de tous les maux de la planète mais oublient le deuxième Grand, cette URSS épargnée même pour l'occupation de l'Afghanistan. Le colonel présente la situation internationale à sa façon, mais il est logique avec lui-même quand il somme chacun de dire nettement à quel camp il appartient, au lieu de se prêter à un unanimisme de pure façade.

A l'époque des combats pour la décolonisation, l'« esprit de Bandoung » avait soudé des pays aux régimes et aux intérêts souvent fort différents. Les indépendances acquises, les non-alignés ont beaucoup de mal à trouver des thèmes de mobilisation qui leur soient propres. Une minorité d'une douzaine d'Etats, clairement prosoviétiques, propose rituellement des textes d'inspiration « progressiste » que vote distraitement un immense « marais », sans qu'une autre minorité, pro-occidentale celle-là, juge nécessaire de s'opposer à des résolutions finalement sans grande portée pratique.

Les rodomontades d'un colonel Kadhafi proposant d'armer et d'entraîner les maquisards du Congrès national africain, les innovations – plus sérieuses – de M. Fidel Castro liant à la fin de l'apartheid le retrait des soldats cubains installés en Angola, peuvent desservir les nationalistes noirs dans la mesure où elles justifient la politique de « fermeté » des Blancs.

Cependant, durant le sommet, le président Botha a eu l'habileté de tendre la main aux Africains en leur proposant une rencontre sur leur continent commun. Cette déclaration va dans le même sens que celle du président ivoirien Houphouët-Boigny, qui, à la fin du mois dernier, invitait ses pairs à engager le dialogue avec M. Botha, un Blanc « modéré », et dénonçait l'« irresponsabilité » de ceux qui appellent les Noirs sud-africains à un soulèvement. Copieusement insultés par le colonel Kadhafi, les dirigeants d'Afrique noire francophone sont-ils prêts à relever le gant ? En tout cas, bon nombre de délégués donnaient à Harare l'impression que la politique de leur pays n'avait pas grand-chose à voir avec le vacarme d'une assemblée où la virulence des discours tient lieu de position commune.

(Lire nos informations page 4.)

Mesures de sécurité à Paris après la tentative d'attentat dans le RER

- *Huit compagnies de CRS en renfort dans la capitale*
- *Consignes de vigilance à la population*
- *Le sort d'Abdallah Ibrahim réexaminé par le gouvernement*

Après l'attentat manqué dans le RER, à Paris, jeudi 4 septembre au soir, huit compagnies de CRS ont été appelées en renfort dans la capitale, tandis que le gouvernement donne des consignes de « vigilance » à la population.

La police attribue cette tentative d'attentat aux terroristes qui réclament la libération du chef présumé des FARL, Georges Abdallah Ibrahim, détenu en France depuis 1984. A l'hôtel Matignon, on assurait, ce vendredi, que « la question Abdallah va se reposer ; il n'y a pas de position arrêtée. »

« *Une grande inquiétude* ». Tel est l'état d'esprit des responsables policiers après l'attentat manqué, jeudi soir, dans le RER à Paris. Ils ne cachent pas leur désarroi devant une nouvelle surenchère terroriste, dont la solution, loin d'être d'abord policière, semble politique et diplomatique. Ils ont deux certitudes et une interrogation. Certitudes : la détermination des terroristes et leur origine politique. Interrogation : quelle sera l'attitude du gouvernement dans cette partie de bras de fer où le sort d'un seul homme, détenu en France, Georges Abdallah Ibrahim, est au cœur du chantage terroriste ? Le libérer, malgré les pressions américaines en sens contraire, ou prendre le risque que la capitale ne devienne l'otage des poseurs de bombes ?

L'engin explosif placé dans une voiture de la rame du RER Saint-Germain-en-Laye - Boissy-Saint-Léger et signalé par un voyageur, à 18 h 32, à l'entrée de la station Gare-de-Lyon, était parfaitement constitué. C'est le détonateur qui a mal fonctionné, enrayant du coup l'explosion de la dizaine de pains de pentrite, qui lui étaient reliés.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 30.)

Détournement d'avion à Karachi

Un Boeing-747 de la PANAM a été attaqué, vendredi matin, sur l'aérodrome pakistanais, par un commando qui a blessé quatre passagers, dont un mortellement.

PAGE 30

Economies pour la Sécurité sociale

Le gouvernement veut restreindre les possibilités de remboursement à 100 %.

PAGE 25

M. Arafat et Israël

Oui à la reconnaissance, si...



PAGE 3

L'archevêque de Seattle sanctionné

Mgr Hunthausen a été déchargé de toutes ses fonctions par le Vatican, en raison de ses prises de position sur la morale sexuelle.

PAGE 22

Le nouveau musée de Cologne

Mariage de l'ancien et du contemporain.

PAGE 19

Le sommaire complet se trouve page 30.

L'amertume des militaires français de la FINUL au Liban

La mission impossible des « casques bleus »

Après l'attentat qui a coûté la vie jeudi 4 septembre à trois « casques bleus » français dans le sud du Liban, le président Mitterrand a rendu hommage à la *« conduite exemplaire »* des soldats français de la FINUL. De son côté, M. Marrack Goulding, secrétaire général adjoint de l'ONU, a déclaré : *« Ce serait un désastre si la France retirait son contingent. »*

JOUAYA (sud du Liban)
de notre envoyé spécial

Certains décors ont la beauté traîtresse. Ici, dans l'austère splendeur du paysage libanais tout en rocailles et vergers, la tragédie peut surgir à tout moment. Le temps d'une rafale, d'une mise à feu ou d'une détonation. A circuler en jeep de village en colline sur la route étroite et trouée qui grimpe en serpentant vers Jouaya, on ressent avec acuité combien la mission confiée aux « casques bleus » de la FINUL est devenue ingrate et périlleuse.

Car dans cet univers si propice à l'embuscade l'étranger en uniforme ne peut prétendre vivre en relative sécurité que si sa présence est voulue, ou du moins tolérée. Faute de quoi le danger se révèle omniprésent. Au détour de chaque chemin, à l'ombre de la moindre haie, il ne lui reste alors qu'une solution : se terrer derrière les sacs de sable de son cantonnement ou partir.

C'est cette nouvelle et abrupte réalité de la scène libanaise qui a coûté la vie jeudi aux trois jeunes du 17e régiment de génie parachutiste, experts en déminage, basés à Jouaya et fauchés par 35 kilos d'explosifs à l'heure de leur jogging quotidien (*le Monde* du 5 septembre). Un meurtrier anonyme les a tués à distance, caché sans doute au faîte d'une colline, une paire de jumelles devant les yeux et un appareil de télécommande à la main.

Décidément les temps ont bien changé pour la FINUL et ses cinq mille huit cents « soldats de la paix ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

Les risques de ralentissement de l'économie française

L'ami allemand

par Alain Vernholes

Des commerçants nettement moins optimistes qu'ils ne l'étaient depuis un an. Des entrepreneurs du bâtiment s'attendant à une forte reprise durant l'automne. Des industriels généralement confiants : les prochains mois verront-ils la croissance économique s'accélérer en France, confirmant les espoirs qu'avait fait naître, fin 1985, la baisse des prix pétroliers ? Ou bien ce second semestre 1986 va-t-il être le temps des désillusions et de nouvelles difficultés ?

La réponse ne serait déjà pas facile à donner si elle ne dépendait que des chefs d'entreprise et des ménages – eux aussi plus pessimistes ces derniers temps, – et dont les comportements de consommateurs et d'épargnants peuvent changer bien des choses. La situation est maintenant compliquée par les incertitudes de la conjoncture internationale : demande des pays du tiers-monde, faiblesse de l'activité aux Etats-Unis, santé de la RFA, où le pouvoir d'achat et les investissements progressent fortement.

La manne pétrolière avait suscité beaucoup d'espoirs après trois années difficiles – 1983 à 1985, – durant lesquelles le pouvoir d'achat avait globalement baissé de presque un point, ce qui ne s'était jamais vu en France. Espoir en partie déçu pour les industriels et, d'une certaine façon, pour le pays, puisque la croissance économique ne dépassera guère 2 % cette année, ce qui n'est guère brillant, même rapporté au mauvais résultat de 1985 (+ 1,1 %).

Peut-on dire pour autant que la manne pétrolière s'est évanouie, n'a eu aucun effet sur la situation économique ? C'est tout le contraire qui s'est produit. A partir du milieu de l'année 1985, la consommation des ménages a progressé de 1 % par trimestre, soit à un rythme annuel de 4 %. Un taux qu'on avait presque oublié, puisqu'il est celui des belles années de l'après-mai 1968.

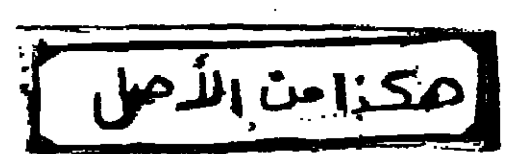
C'est à partir de la mi-1985 que la rigueur, instaurée par Pierre Mauroy et Jacques Delors, a pris fin. Le pouvoir d'achat a recommencé à progresser du fait d'un fort ralentissement des prix, mais aussi d'un allégement des impôts (1). Pour être tout à fait exact, la baisse des prix pétroliers explique la moitié du ralentissement de l'inflation en 1985. C'est donc elle qui a beaucoup contribué à mettre fin à la rigueur. C'est elle aussi qui a cumulé ses effets avec la relance, habilement préparée par les socialistes (baisse d'impôts), en vue des élections de mars 1986. L'effet a dépassé les espérances du gouvernement Fabius.

Il n'est pas excessif de parler d'euphorie pour décrire ce que les Français ont dû ressentir après un long temps d'austérité. Cette euphorie, qui s'est prolongée au premier semestre de cette année avec le remboursement anticipé de l'emprunt obligatoire (18 milliards de francs) et avec les premiers mouvements de la deuxième vague de baisse de l'impôt sur le revenu (2), explique certainement en partie le score très honorable des socialistes aux élections législatives, de même qu'elle explique la bonne cote actuelle du président de la République.

(Lire la suite page 26.)

(1) La réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu en 1985 représente 10 milliards de francs d'allégement. La suppression du 1 % social représente 13 milliards de francs. Soit un allégement global de 23 milliards de francs, représentant 0,8 point de la consommation totale des ménages.

(2) La baisse de 3 % en 1986, suivant celle de 5 % en 1985, achève la suppression totale de la taxe complémentaire de 8 % instaurée avec le plan de rigueur Delors de 1983.



Etranger

La mort de trois militaires français dans le sud du Liban

Le président Mitterrand a souhaité, jeudi 4 septembre – quelques heures seulement après l'annonce de la mort de trois soldats français de la FINUL, victimes d'un attentat, – le maintien d'une *« FINUL plus forte et mieux organisée »* et a réaffirmé *« l'engagement de la France envers le Liban et la paix au Proche-Orient »* (Le Monde du 5 septembre). *« Je souhaite qu'une FINUL plus forte et mieux organisée maintienne sa mission, mais il faut que les conditions soient examinées de très près. Il faut des garanties »*, a-t-il déclaré au président du parlement libanais, M. Hussein Husseini.

Le président de la République, dont les propos ont été publiés par le service de presse de l'Elysée, a poursuivi : *« Qui est à l'origine de ces incidents, un peu tout le monde, sûrement pas la France. (...) La France est tout à fait proche politiquement, historiquement et sentimentalement du Liban. La France est un pays ami. On fait appel à lui, il est là. Mais on ne peut tout lui demander sans lui apporter des garanties auxquelles il a droit. »*

« La France compte une centaine de morts au Liban. Il y a également des otages. Cela ne change pas notre engagement envers votre pays, envers la paix au Proche-Orient. Mais cela nous oblige aussi à protéger la vie de nos soldats, la liberté des nôtres. »

Ce vendredi matin 5 septembre, M. Jean-Bernard Raimond a rappelé sur Europe 1 que la France entendait, par sa démarche auprès des Nations unies, *« mettre la communauté internationale devant ses responsabilités »*, la situation actuelle de la FINUL étant *« devenue insupportable »* et rappelant *« des mesures appropriées le plus rapidement possible »*. Le ministre des affaires étrangères a toutefois souligné que la force des Nations unies, *« dont un certain nombre de*

Aux Nations unies

La France demande au Conseil de sécurité le renforcement des capacités d'autodéfense de la Force internationale

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Hésitante comme à son habitude après les premières attaques contre la FINUL, l'ONU s'est soudain ressaisie : message officiel de soutien à Paris, réunion d'urgence du Conseil de sécurité, mission solennelle en Israël, au Liban et en Syrie – tout cela en quelques heures, remplies de va-et-vient et d'apartés dans les couloirs. Apparemment, plus question de mollesse : dans un message adressé à l'Elysée et à Matignon – cohabitation oblige, – M. Perez de Cuellar a fait connaître promptement son *« sentiment de profonde tristesse et d'indignation »*, et exprimé au gouvernement français et aux familles des victimes *« sa sympathie et ses condoléances émues »*.

Sortant d'une convalescence d'un mois et demi, le secrétaire général a reçu le représentant de la France, M. Claude de Kemoularia, pour lui dire que *« l'incident de Jouaya souligne les conditions d'insécurité dans lesquelles opèrent les membres de la FINUL »*, et qu'une mission de haut niveau partait jeudi soir pour le Proche-Orient, *« afin d'examiner, en liaison avec le gouvernement libanais, les dispositions à prendre pour que la Force puisse remplir son mandat dans les conditions de sécurité et d'efficacité requises »*.

Quelques heures plus tard, les quinze membres du Conseil de sécurité se réunissaient en séance informelle pour examiner, *« dans une excellente atmosphère de coopération politique »*, un texte soumis par la France ; *« Le Conseil exprime sa vive émotion et son indignation devant ces recours à la violence délibérés, qui non seulement compromettent la sécurité des membres de la Force, mais également élèvent de nouveaux obstacles à l'accomplissement de la mission de paix assignée à la FINUL. »* Selon le souhait de la France, le Conseil de sécurité devait considérer comme indispensable l'*« adoption urgente de mesures destinées à renforcer efficacement la sécurité des membres de la FINUL »*, et comme justifié l'*« envoi immédiat sur place d'une mission de haut niveau qui doit procéder à un examen approfondi de la situation et faire des propositions indispensables pour mettre la Force en mesure de remplir son mandat »*.

Contrairement aux habitudes de la maison, le président du Conseil de sécurité, M. Belonogov, ambassadeur soviétique, s'est montré très coopératif, et a immédiatement accepté d'envisager une réunion d'urgence du Conseil, vendredi en fin de matinée (après midi heure de Paris). La séance, en présence du secrétaire général, devait adopter le texte français avec de légères modifications éventuelles.

Commencer par Jérusalem

Entre-temps, le sous-secrétaire général pour les affaires politiques spéciales, M. Marrack Goulding, prenait l'avion pour Tel-Aviv. Lors de l'escale à Paris, ce vendredi matin, il a rencontré des représentants du Quai d'Orsay et du ministère de la défense. Dimanche, il sera reçu par le ministre israélien de la défense, M. Rabin, avant de repartir pour le Liban et la Syrie.

Ces résultats, inhabituels à l'ONU, sont-ils une victoire de la diplomatie française ? L'affaire est plus complexe, et il serait illusoire de considérer la bonne volonté des Nations unies comme le prélude au règlement d'un conflit qui engage des puissances indépendantes du bon vouloir du secrétariat général du Conseil de sécurité.

Tout d'abord, Israël. M. Marrack Goulding, dont l'hostilité à une mission immédiate au Liban était connue, préfère insister sur les inconvénients d'une présence prolongée de Tsahal au Sud libanais : si les Israéliens souhaitent réellement le maintien de la FINUL, il faut qu'ils comprennent que leur présence, qui s'apparente désormais à une occupation, donne raison aux extrémistes chiites et à l'imam Khomeiny, dont la condamnation de la résolution 242, considérée comme un *« mot d'ordre définitif »* par une récente réunion des dignitaires chiites du sud du Liban, mélange les rivalités locales avec des notions de lutte sacrée contre les reliquats des croisades médiévales. Il faut donc que Jérusalem accepte un début de retrait; un tel geste aurait l'avantage, estime-t-on au secrétariat général de l'ONU, de justifier la présence des « casques bleus » et de « récompenser » les chefs modérés d'Amal, dont la coopération avec la FINUL a toujours été précieuse.

Le symbole diplomatique apparaît donc clairement : M. Goulding commence son voyage par Israël, car le secrétariat général de l'ONU estime que la solution se trouve à Jérusalem et non pas dans une hypothétique réforme du statut de la FINUL demandée par la France. A la différence du gouvernement français – qui affirme croire que le problème est divisé en deux parties : la sécurité des « casques bleus », d'une part, et la nature de leur mandat, d'autre part, – M. Perez de Cuellar, lui, ne croit pas envisageable un renforcement simultané du rôle de la FINUL et de la sécurité de ses membres.

D'ailleurs, l'on attend toujours à New-York des précisions sur les modifications souhaitées par la France, et l'on s'interroge sur les véritables raisons de l'insistance de Paris à souligner la responsabilité des Nations unies. On fait observer que, grâce à l'émotion soulevée par l'attentat de Jouaya, la France obtiendra des assurances accompagnées de lauriers. Mais, au-delà d'une opération dirigée vers l'opinion publique, il serait irréalisable d'espérer une modification du statut de la FINUL. *« Pour l'instant, la France menace, et tout le monde feint de la croire »*, remarque un diplomate.

CHARLES LESCAUT.

La visite du premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères

M. Vorontsov exprime sa « sympathie » à Paris après cette « provocation »

M. Iouli Vorontsov, ancien ambassadeur de l'URSS à Paris, est devenu, ce printemps, premier vice-ministre des affaires étrangères et l'un des protagonistes de la « restructuration » de la diplomatie soviétique mise en route par son ancien patron à Washington, et aujourd'hui principal conseiller de M. Gorbatchev, Anatoli Dobrynine. C'est ce qu'il est venu démontrer lors d'un bref séjour à Paris, au cours duquel il a rencontré M. Mitterrand à l'Elysée, ainsi que M. Raimond et plusieurs de ses collaborateurs du Quai d'Orsay (il n'a pas eu le temps, nous a-t-il précisé, de rencontrer M. Chirac, lequel sera cependant le bienvenu à la fin de l'année à Moscou, comme il y a été invité). Joignant la subtilité de la « nouvelle pensée politique » à la rigueur du professionnel, il s'est montré, au cours d'une conférence de presse tenue à son ambassade, jeudi 4 septembre, tour à tour amical, prudent et rigide selon les sujets abordés.

Amical vis-à-vis de la France après l'attentat commis le même jour contre les soldats de la FINUL. Comme on le sait, Moscou a pris récemment une attitude plus constructive à l'égard de la force des Nations unies, hier tolérée seulement, aujourd'hui financée par une contribution de l'URSS. Exprimant sa *« sympathie »* pour la France, M. Vorontsov a soutenu le recours à l'ONU déposé par celle-ci et demandé une enquête visant à établir l'identité des auteurs de cette *« provocation »*. Mais Moscou ne va pas jusqu'à demander d'envoyer un contingent à la FINUL, à laquelle, selon lui, ni les Américains ni les Soviétiques ne doivent participer.

Toujours à propos du Proche-Orient, M. Vorontsov s'est montré optimiste en affirmant que le comité préparatoire destiné à organiser une conférence de paix entre Israël et les pays arabes devrait bientôt voir le jour. Présentant cette idée comme *« née de la rencontre »* entre MM. Mitterrand et Gorbatchev en juin dernier à Moscou, le diplomate soviétique s'est efforcé de tirer la France dans son camp, ce qui explique sans doute son détour par Paris, après une tournée dans plusieurs capitales arabes. Sans le démentir, le Quai d'Orsay continue de manifester, pour sa part, un solide scepticisme sur la tenue d'une telle conférence, réclamée depuis fort longtemps par Moscou mais qui suppose résolus une série de problèmes avec les Etats-Unis et Israël.

La rencontre soviéto-israélienne d'Helsinki

Or, vis-à-vis d'Israël précisément, l'attitude de Moscou reste des plus rigides. Présentant pour la première fois la version soviétique de la rencontre entre fonctionnaires des deux pays à Helsinki en août, M. Vorontsov a dit : *« Cette rencontre avait été demandée par nous pour résoudre des problèmes relatifs à nos compatriotes et à nos biens en Israël. Nos émissaires ont demandé des visas pour un groupe de fonctionnaires soviétiques, mais ils ont eu droit à la place à un long exposé sur le sort des juifs soviétiques. Nous connaissons cette situation mieux que quiconque et n'avons pas besoin de leçons sur le sujet. Les visas n'ayant pas été donnés, nos fonctionnaires ont pris congé et ont demandé à la partie israélienne d'oublier cette demande. »* Après avoir ajouté que tout ce qui a été dit en Israël sur le sujet relevait du *« théâtre politique »*, M. Vorontsov a insisté sur le fait que cette rencontre n'avait pas eu, et n'aurait pas, de suite : *« Si les Israéliens parlent uniquement des juifs soviétiques, il ne nous intéresse pas de les rencontrer »*, a-t-il ajouté.

Le ton a été plus modéré à propos de l'Iran (le vice-ministre a jugé *« injustifié »* l'arraisonnement récent de navires soviétiques dans le Golfe, mais tenu à préciser que Moscou réagit toujours *« calmement »* et souhaite aller *« aussi loin dans la voie de la normalisation que Téhéran le voudra »*), ainsi que de l'affaire Daniloff : M. Vorontsov estime qu'il faut *« chercher une solution »* et croit savoir que celle-ci sera *« assez rapide »*.

Le diplomate a tenu à souligner d'autre part le nouvel état d'esprit qui règne à Moscou, notamment dans deux domaines. En matière commerciale, il a rappelé que la réorganisation en cours du commerce extérieur permettra aux ministères techniques et même aux entreprises soviétiques de participer directement aux échanges, et aussi que la création de projets ou de sociétés communes *(joint ventures)* est désormais possible en URSS. Dans le domaine du désarmement, il a insisté sur la double concession que représente, à ses yeux, l'acceptation, par l'URSS, d'un contrôle sur place, en particulier à l'occasion de manœuvres militaires : d'une part, ce contrôle pourra être mis en place en l'absence de mesures de désarmement, contrairement à ce qu'avait toujours réclamé la diplomatie soviétique ; d'autre part, il pourra englober la partie occidentale de l'URSS, alors que les Etats-Unis en seront dispensés.

Il est vrai qu'au même moment le maréchal Akhromeev, chef de l'état-major général de l'armée rouge, apportait, dans une déclaration à l'agence Tass, des précisions qui limitent singulièrement la portée de ce contrôle. Certes, a-t-il dit, des inspections terrestres et aériennes seront acceptées, mais les secondes devront se faire à bord d'avions du pays inspecté, pilotés par ses ressortissants. Les contrôleurs étrangers présents à bord se borneront à *« indiquer au pilote la direction à suivre et l'endroit où il lui faut virer de bord pour pouvoir observer le terrain »*. Pas question donc, ajoute-t-il, d'accepter le survol par des avions étrangers bourrés d'instruments permettant de collecter des renseignements sur *« n'importe quelle installation non soumise au contrôle »*.

Voilà qui risque de compliquer les dernières négociations à la conférence de Stockholm, qui doivent se conclure à la fin de ce mois. M. Vorontsov tient toutefois à avertir dès maintenant : un éventuel échec *« ne sera pas de notre fait »*.

MICHEL TATU.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Amériques

CHILI

La journée de « grève nationale » : faible participation mais nombreux incidents

Santiago-du-Chili. – Une personne a été tuée par balle et cinq autres ont été blessées au cours de la journée de grève organisée jeudi 4 septembre au Chili. Seul le Mouvement démocratique populaire (MDP) et le Commandement national des travailleurs (CNT) avaient appelé à cet arrêt de travail national qui s'est soldé par un échec.

La plupart des Chiliens semblent avoir ignoré cet appel. La journée a cependant été marquée par de nombreux heurts entre les opposants au régime et les forces de l'ordre, qui ont procédé à au moins deux cent vingt arrestations, selon des sources policières. A Vina-del-Mar, port de la côte pacifique proche de Valparaiso, un jeune homme de vingt et un ans, Alberto Vega Lopez, a été tué d'une balle dans la poitrine par une patrouille, alors qu'il tentait, avec deux complices armés, de s'emparer d'un autobus.

Trois journalistes argentins, qui couvraient ces manifesttions, ont aussi été agressés, puis arrêtés, a annoncé jeudi soir, la chaîne de télévision argentine pour laquelle ils travaillaient. *« Ils ont été frappés par des membres du service de sécurité, qui ont aussi saisi leur matériel »*, a précisé la chaîne. L'ambassade chilienne à Buenos-Aires a pour sa part démenti que le gouvernement de Santiago ait ordonné l'arrestation des trois journalistes. Les opérations de police qui se sont déroulées pendant cette journée ont, d'autre part, entraîné l'arrestation de quinze personnes dans plusieurs quartiers de la capitale après la découverte de caches d'armes et d'explosifs. Enfin, ce même jeudi, l'évêque de Valdivia (à 850 kilomètres au sud de Santiago), Mgr Alejandro Jimenez, a déclaré que son automobile avait été la cible d'un attentat qui n'a fait aucun blessé. Cet incident est le second en un peu plus d'un mois contre un dignitaire de l'Eglise chilienne. Un autre évêque, Mgr Miguel Caviedes, avait échappé à un attentat à Osorno, dans une région voisine.

Inscription sur les listes électorales

Les Chiliens pourront s'inscrire sur des listes électorales à partir de janvier 1987 pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du général Pinochet en 1973, a déclaré jeudi 4 septembre à Paris un juriste, M. Gustavo Cuevas Farren, membre d'une commission chargée par le gouvernement chilien de créer les institutions nécessaires à une transition vers un régime démocratique. Dans le meilleur des cas, l'élection présidentielle pourrait avoir lieu dès 1988, a indiqué le juriste, en précisant que tous les partis reconnus par la loi comme *« non totalitaires »* pourront participer aux élections, en rappelant que le Parti communiste restait exclu du *« processus de démocratisation »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

La « tournée antilibyenne » du général Walters en Europe

L'Elysée et Matignon sont « sur la même longueur d'onde »

Le gouvernement américain a estimé, jeudi 4 septembre, qu'il existait un *« large consensus »* au sein de ses alliés sur la nécessité d'amener la Libye à cesser de soutenir le terrorisme international.

« Des progrès considérables ont été réalisés » dans les efforts pour *« faire comprendre au régime libyen que son soutien au terrorisme international ne restera pas impuni »*, a ajouté le porte-parole du département d'Etat, M. Redman, sans donner de détail sur ces *« progrès »*. Cette déclaration paraît destinée à riposter aux informations de presse selon lesquelles les appels de M. Vernon Walters, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, en faveur de nouvelles sanctions contre Tripoli ont rencontré peu d'écho en Europe.

Il revient à chaque pays de décider quelles mesures adopter, a souligné le porte-parole. *« L'important est qu'il n'y ait pas de désaccord sur la nécessité de prendre des mesures concrètes pour manifester notre opposition commune au terrorisme soutenu par des Etats. »*

A Paris, M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a indiqué jeudi que le *« président de la République et le premier ministre sont absolument sur la même longueur d'onde »* en ce qui concerne la visite à Paris du général Walters.

Après M. Mitterrand mardi, M. Jacques Chirac a reçu à son tour, jeudi en fin d'après-midi, l'émissaire américain. Le premier ministre s'était entretenu de cette visite mercredi avec le chef de l'Etat avant le conseil des ministres. *« Entre la position de François Mitterrand et celle de Jacques Chirac, il n'y a aucune différence »*, a souligné M. Baudouin, qui a ajouté :

« M. Walters a fait mardi avec le président de la République un tour d'horizon des problèmes, il n'a rien demandé de précis mais a abordé des questions telles que la lutte antiterroriste et l'évolution de la situation au Moyen-Orient. »

Le général Walters, qui venait de Rome, s'est entretenu dans la soirée de jeudi avec le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avant de quitter Paris pour Londres.

● **M. Shultz n'ira pas au Proche-Orient dans l'immédiat.** – Le secrétaire d'Etat George Shultz n'envisage plus, pour le moment, d'effectuer une tournée au Proche-Orient, du moins tant qu'Israël et l'Egypte n'auront pas résolu leur querelle sur l'enclave de Taba, a indiqué, jeudi 4 septembre, un responsable américain. – *(AFP.)*



Etranger

et le débat sur le rôle et l'avenir de la FINUL

Libanais souhaitent le maintien, et pas seulement le gouvernement ou les chrétiens », avait « rendu de grands services ».

Au ministère français de la défense, où l'on s'abstient de tout commentaire officiel, on établit cependant une distinction entre les incidents de la mi-août, où quinze soldats français de la FINUL furent blessés dans un accrochage avec des miliciens chiites, et l'attentat de jeudi dernier. Le premier incident révèle, en effet, une volonté de certaines organisations de contester directement la mission de contrôle des « casques bleus » français sur les déplacements des forces en présence au Liban sud. En revanche, l'attentat de jeudi, où trois parachutistes français ont trouvé la mort, est jugé comme étant une opération plus sélective et, donc, plus discriminatoire contre l'armée française si l'enquête, qui sera conduite par le commandement local des Nations unies, aboutit à la conclusion que la bombe télécommandée visait bien seulement les parachutistes français. Le ministère de la défense attend donc les conclusions de cette enquête « onusienne » pour proposer au gouvernement les mesures qui s'imposent.

M. Jean François-Poncet, ancien ministre français des affaires étrangères, a estimé pour sa part que la France devrait se dégager du « piège » de la FINUL. *« En se dégageant du piège où elle est enfermée depuis quatre ans, la France n'en serait que plus forte, parce que moins vulnérable, pour agir au Liban en faveur des populations qui lui font traditionnellement confiance »*, a-t-il souligné *« La FINUL n'a plus ni mission, ni direction, ni perspectives »*, a-t-il ajouté en notant qu'*« elle ne peut ni servir la cause de la paix, ni mener la guerre qu'on lui impose. »*

Deux suspects ont été arrêtés

Le mouvement chiite Amal a vigoureusement condamné jeudi 4 septembre le *« lâche assassinat »* de trois casques bleus français à Jouaya, dans le sud du Liban. Un communiqué publié après une réunion du comité exécutif et du bureau politique de ce mouvement, présidée par son chef, M. Nabih Berri, voit *« dans ce crime barbare, les traces suspectes* [d'une partie] *qui désire la perte du Liban sud »*. Amal affirme d'autre part qu'il *« suivra attentivement cette affaire et toutes ses semblables et ne reculera devant aucune mesure pour mettre un terme à la déstabilisation de la sécurité au sud du pays jusqu'à sa libération* [de l'occupation israélienne] *»*.

M. Daoud Daoud, chef du mouvement chiite Amal au Liban sud, est venu jeudi au poste de commandement du 17ᵉ RGP (régiment de génie parachutiste) à Jouaya, présenter ses condoléances au général Pons, commandant en second des casques bleus. M. Daoud a déclaré : *« Nous avons reçu le message et relèverons le défi qui est lancé à Amal et à la FINUL par une partie qui se désintéresse de la sécurité de la population du Liban sud. La manifestation organisée ce matin par la population de Jouaya est une réponse spontanée. Elle exprime l'attachement des habitants à la présence de la FINUL, afin que soient appliquées les résolutions internationales. »*

Par ailleurs, un responsable militaire d'Amal a confirmé l'arrestation de deux personnes suspectées d'avoir participé à l'attentat. Elles ont été appréhendées par des membres des services de renseignements d'Amal qui ratissaient les oliveraies attenantes au lieu de l'attentat, a-t-il dit.

A Paris, où il a été reçu pendant près d'une heure par M. Mitterrand, le président du Parlement libanais, M. Hussein Husseini (chiite), a réaffirmé son attachement à la FINUL, et en particulier à la présence du contingent français, rappelant la motion de soutien à la FINUL votée par le Parlement libanais le 28 août dernier à l'unanimité. M. Husseini nous a affirmé avoir trouvé M. Mitterrand très ferme sur les principes d'un engagement français aux côtés du Liban, *« ces principes ne pouvant pas être ébranlés par des incidents »*. M. Husseini estime d'autre part que, *« si la FINUL court des risques, c'est en raison de la non-application de la résolution 425 »* qui demande le retrait total d'Israël du Liban. *« L'application de cette résolution est un premier pas nécessaire pour aboutir à la solution du problème libanais »*, dit encore M. Husseini, qui ajoute : *« Cela aurait des effets positifs pour aboutir à une dissociation de la crise du Liban de celle du Proche-Orient. »*

Le président du Parlement libanais, qui avait été reçu en juin par M. Chirac, va se rendre à Alger, où il s'entretiendra avec le président Chadli de l'évolution de la situation du Liban.

Un soldat israélien tué dans le Sud

Jérusalem, (AFP). — Un soldat israélien a été tué au cours d'une opération effectuée au cours de la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 septembre, dans la localité de Zibqine, au nord de la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban sud, a annoncé un porte-parole militaire israélien. Le village est situé à 7 kilomètres au nord de la frontière israélienne. Le porte-parole a indiqué qu'une maison *« servant de base d'opérations terroristes »* avait été détruite au cours de l'opération et que quatre habitants du village avaient été arrêtés, puis conduits en Israël.

La mission impossible des « casques bleus »

(Suite de la première page.)

Parmi les officiers du contingent français — ossature de la force onusienne avec ses mille quatre cents hommes — l'heure est au désenchan*tement mêlé d'amertume*. En quelques semaines une série d'incidents, depuis les graves accrochages des 11 et 12 août avec les miliciens d'Amal jusqu'à l'attentat de jeudi, ont à nouveau mis en lumière, de manière presque caricaturale, les contradictions inhérentes au mandat originel de la FINUL adopté en mars 1978 *par le Conseil de sécurité. La résolution* 425 assignait aux « casques bleus » une triple tâche qui, avec le recul, apparaît aujourd'hui démesurément ambitieuse et restera d'ailleurs toujours hors de leur portée : assurer le retrait total des troupes israéliennes du Liban, restaurer la paix et la sécurité dans cette région, *aider le gouvernement de Beyrouth* à y réaffirmer son autorité.

Le tournant décisif

On a souvent glosé sur cette *« mission impossible »*. Comment *« maintenir »* une paix inexistante ? Comment bouter un occupant israélien qui ne s'émeut guère des velléités inutiles ? Comment restaurer l'autorité d'un pouvoir central fantomatique ? Comment impressionner tel ou tel adversaire éventuel lorsqu'on ne peut user de ses armes légères — avec retenue de surcroît — qu'en situation flagrante d'autodéfense ? Cet exercice de garde de la région, la FINUL l'a néanmoins accompli vaille que vaille pendant longtemps, tout en maintenant parmi la population locale une *« action humanitaire »* fort appréciée, notamment après l'invasion israélienne de 1982. Elle parvint, en outre, à circonscrire la plupart des incidents survenus dans sa zone.

Le tournant décisif remonte à moins de deux mois. Le 18 juillet, le cheikh Fadlallah, chef suprême du hezbollah (le Parti de Dieu chiite pro-iranien) déclenche à Beyrouth une campagne de dénonciation de la FINUL et de la résolution 425. Peu après, le clergé extrémiste, dont une quinzaine de mollahs iraniens installés dans la région de Tyr, commence à diffuser les mots d'ordre de son dirigeant. Le 10 août, le cheikh Hassan Nasrallah, chef hezbollah dans le sud, accuse la FINUL *d'espionnage au profit* d'Israël, en assurant exprimer ainsi la position de l'Iran. Le 21 août, en effet, Téhéran fait chorus. La rhétorique enflammée du hezbollah provoque rapidement un regain d'incidents anti-FINUL. Exemple : dans la demi-heure qui suivit le sermon du cheikh Mousaoui, venu de Baalbek à *Abassiyeh, les postes du bataillon* français essuyèrent trois attaques.

Ouvertement favorable à la FINUL, le régime de Damas semble avoir voulu jouer un rôle modérateur. Ainsi, après la visite à Téhéran du vice-président syrien M. Khaddam, le cheikh Fadlallah, faisant légèrement machine arrière, opérait un distinguo entre la FINUL, jugée acceptable, et sa mission, totalement condamnable. Les subtilités d'une telle casuistique échappent sans doute aux ouailles du dignitaire. Entre-temps les graves affrontements des 11 et 12 août entre « casques bleus » français et miliciens d'AMAL avaient révélé une nouvelle fois l'indécision, l'embarras et l'irresponsabilité qui règnent dans le Sud au sein du mouvement de M. Nabih Berri. Le chef d'Amal dans la région, M. Daoud Daoud, qui entretenait pourtant des relations cordiales avec la FINUL, accusa le contingent français de collusion avec le Mossad israélien.

La mort sous les balles françaises d'Haidar Ali Khalil, tenu pour l'un des héros de la résistance anti-israélienne dans le Sud alimenta la colère anti-FINUL des miliciens d'Amal. Elle explique en partie la durée (seize heures) et l'acharnement des affrontements de Maarakeh. Le général Jean Pons, commandant du contingent français, s'employa pourtant là aussi à circonscrire l'incident. Deux chiffres établis par une commission d'enquête illustrent à la fois la détermination des assaillants et le déséquilibre des moyens en présence. Au cours des assauts répétés qu'ils lancèrent en chantant contre les positions françaises, les combattants d'Amal, *« arrosant »* copieusement leurs adversaires, utilisèrent quelque vingt-cinq mille munitions de petit calibre. En face, les « casques bleus », on ne peut plus parcimonieux, n'en usèrent qu'une centaine, tout juste quatre chargeurs.

« L'intox marche »

L'important, c'est que les combats de Maarakeh ont marqué une étape cruciale dans l'escalade anti-française. Certes une partie de la population villageoise reste insensible à la propagande du Hezbollah et conserve sa confiance aux « casques bleus ». Mais, de l'avis général les sermons des extrémistes trouvent un écho grandissant. L'*« intox marche*, soulignent les officiers français. *Nous sommes de plus en plus perçus comme une force d'occupation, comme un obstacle à liquider. Et cela d'autant plus que nous n'avons par les moyens de riposter. »*

Affirmant son souci de débarrasser la terre d'Islam de toutes les forces armées étrangères, le Hezbollah s'en prend au *« colonialisme français »* sur le thème : *« Hier les Américains, aujourd'hui les Français. »*

Plus grave : l'existence même de la FINUL est devenue, semble-t-il, un enjeu dans la lutte de plus en plus ouverte qui oppose Amal au Hezbollah. Résultat : la FINUL est happée, contre son gré, dans l'engrenage des rivalités et des surenchères qui agitent les milieux chiites. La difficulté pour les « casques bleus » d'avoir la moindre prise sur une telle dynamique aggrave un sentiment d'impuissance exacerbé par l'attentat de jeudi. *« Voir des camarades parachutistes abattus comme des lapins*, disent-ils, *sans pouvoir répliquer, c'est très dur à supporter. »* A l'évidence chez les « casques bleus », le cœur n'y est plus.

Depuis les incidents de Maarakeh, le désir de vengeance des chiites n'était guère douteux. On reste aux aguets... en faisant le gros dos. Aujourd'hui les Français attendent le prochain coup : *« Nous souffrons du syndrome du Drakkar »*, note un officier, en référence au sanglant attentat à la voiture-suicide qui, en octobre 1983, fit cinquante-huit morts dans le contingent français de la Force multinationale de Beyrouth, et hâta son retrait de la capitale libanaise. Mourir pour la FINUL ? Rares sont ceux qui en voient aujourd'hui la nécessité.

L'actuelle expérience des « casques bleus » rappelle, toutes proportions gardées, la mésaventure d'Israël au Liban. Comme les Israéliens naguère, les *« soldats de la paix »* sont devenus une cible trop facile pour les poseurs de bombes. A la différence majeure que les Français ne sont pas autorisés, eux, à recourir aux règles de la guerre. Ils ne peuvent mener aucune opération de ratissage, ne disposant ni d'artillerie ni d'aviation. Entendus d'ici, les discours des hommes politiques français sur une *« redéfinition »* ou un *« renforcement »* du rôle ou des moyens de la FINUL paraissent surréalistes. Même si les « casques bleus » jouissaient aujourd'hui d'une plus grande liberté d'action, militaire, cela ne changerait pas grand-chose à leurs états d'âme. Alors, disent-ils, ne vaudrait-il pas mieux partir élégamment quand il en est encore temps plutôt qu'être chassés tôt ou tard ? Le retrait en bon ordre ne serait-il pas préférable à une humiliante retraite ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A la conférence des non-alignés de Harare

M. Yasser Arafat se déclare, sous conditions, prêt à accepter la résolution 242 qui implique la reconnaissance d'Israël

M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, a déclaré, le jeudi 4 septembre à Harare, qu'il acceptait la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui implique la reconnaissance d'Israël, dans le cadre d'un règlement global du conflit israélo-arabe fondé sur l'acceptation de *« toutes les résolutions de l'ONU »* sur la question palestinienne.

L'OLP a *« accepté la tenue d'une conférence internationale, en application de la résolution 38/85-G de l'Assemblée générale de l'ONU, prévoyant la participation des cinq membres du Conseil de sécurité et de toutes les parties concernées impliquées dans ce conflit, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, sur la base de la légalité internationale et de toutes les résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité concernant la cause palestinienne et le Proche-Orient, y compris les résolutions 242, 338, 465 »*, a déclaré le dirigeant palestinien.

Votée le 22 novembre 1967, la résolution 242 préconise un règlement du conflit israélo-arabe sur la base de la paix entre Israël et les Etats arabes, en échange de la restitution par l'Etat hébreu des territoires arabes occupés en juin 1967 (Cisjordanie-Gaza, plateau syrien du Golan et secteur arabe de Jérusalem). Il prévoit une juste indemnisation des populations arabes, mais ne mentionne pas spécifiquement les droits des Palestiniens.

M. Arafat s'est, d'autre part, félicité de l'*« initiative »* lancée à Moscou, en juillet dernier, *« après la rencontre Mitterrand-Gorbatchev et tendant à la convocation d'une conférence internationale »*. *« Nous appuyons l'initiative lancée à Moscou tendant à la constitution d'un comité préparatoire comprenant tous les membres permanents du Conseil de sécurité, toutes les parties impliquées dans le conflit israélo-arabe, les pays arabes concernés, l'OLP et Israël pour dialoguer et discuter des prérogatives de cette conférence, des conditions de participation ainsi que de l'ordre du jour »*, a-t-il ajouté. *« Il est important que les résultats de la conférence internationale bénéficient de garanties internationales, tant de la part des Nations unies que du Conseil de sécurité »*, a-t-il poursuivi.

On voit désormais clairement *« qui assume la responsabilité de la persistance de la tension au Proche-Orient »*, a-t-il dit, proclamant sa conviction qu'*« un règlement juste et global de la cause du peuple palestinien et l'instauration d'une paix dans la région auront des répercussions positives sur l'ensemble des peuples et des Etats de la région, ainsi que sur la paix mondiale et la détente »*.

La déclaration de M. Arafat a été accueillie avec le plus grand scepticisme en Israël, où un haut fonctionnaire proche de M. Pérès a affirmé qu'elle ne contenait *« rien de nouveau »*.

« Ces propos auraient constitué un tournant si Yasser Arafat s'était contenté de reconnaître la 242, sans mentionner la traditionnelle formule sur les autres résolutions de l'ONU, qui remonte au partage de la Palestine en 1947 », a ajouté ce haut fonctionnaire. *« En outre, la mention d'une conférence internationale dans la suite des déclarations réduit encore singulièrement la portée des propositions du leader de l'OLP. »*

M. Pérès avait, mercredi, catégoriquement rejeté une nouvelle fois l'OLP comme interlocuteur, même dans le cas où cette organisation reconnaîtrait la résolution 242.

A Damas, en revanche, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache a dénoncé la déclaration de M. Arafat. Pour le porte-parole du FPLP, cette déclaration *« s'inscrit dans le cadre de la politique réactionnaire de la direction de la centrale palestinienne et constitue une déviation du programme de l'entente nationale tout en contredisant toutes les résolutions adoptées par les sessions légales du Conseil national palestinien* (CNP, Parlement en exil). *Elle répond aux pressions exercées par le président égyptien, M. Hosni Moubarak, et l'administration américaine à la veille de la rencontre Moubarak-Pérès »*. — *(AFP.)*

[C'est la première fois que M. Arafat fait explicitement référence à la résolution 242, qui constitue l'une des conditions posées par Washington à des pourparlers avec l'OLP. Celle-ci s'est jusqu'à présent refusée à reconnaître une résolution qui ne mentionne pas les droits politiques des Palestiniens et se borne à traiter le problème sous son aspect humanitaire. M. Arafat avait cependant proclamé au cours du siège de Beyrouth, en août 1982, son adhésion à *« toutes les résolutions de l'ONU »*, sans les citer. L'année dernière, toutefois, M. Arafat avait, à la demande du roi Hussein de Jordanie, accepté de reconnaître la résolution 242 à la condition que les Etats-Unis reconnaissent explicitement « le droit des Palestiniens à l'autodétermination ».]

Le premier ministre égyptien reçu par M. Mitterrand

Le premier ministre égyptien, M. Ali Loutfi, a remis au président Mitterrand un message écrit du président Hosni Moubarak, qui doit effectuer prochainement une visite officielle en France.

Le chef du gouvernement égyptien, qui s'est entretenu pendant près de trois quarts d'heure avec M. Mitterrand, a indiqué qu'il avait informé son interlocuteur *« des derniers développements concernant l'enclave de Taba et des efforts déployés par l'Egypte pour parvenir à une paix juste et durable dans la région »*.

Interrogé sur la prochaine rencontre entre M. Moubarak et le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, M. Loutfi, qui avait rencontré dans la matinée M. Jacques Chirac, a répondu que la date et le lieu de ce sommet israélo-égyptien *« attendu »* n'avaient pas encore été *« décidés »*.

A Jérusalem, la radio israélienne a indiqué que M. Shimon Pérès avait reçu jeudi un message du président Moubarak, dans lequel ce dernier affirme qu'un sommet entre les deux dirigeants aura lieu la semaine prochaine, à condition qu'un accord sur Taba intervienne d'ici là.

هكذا من الاصل

Etranger

Au sommet des non-alignés

L'esclandre du colonel Kadhafi

HARARE
de notre envoyé spécial

Le colonel Kadhafi a fait « franchement rigoler » certains délégués, les Zaïrois par exemple, sourire d'autres, comme ce représentant d'un pays africain, qui a trouvé son discours *« original »*. Cependant, la philippique anti-impérialiste du dirigeant libyen, lancée, le jeudi 4 septembre à Harare, depuis la tribune du huitième sommet du mouvement des non-alignés et, surtout, sa mise en pièces dudit mouvement, ont laissé perplexes le plus grand nombre qui, *« sur quelques points particuliers »*, se sont dit *mezzo voce* et un peu gênés, en accord avec le fougueux orateur.

S'il en est un, en revanche, qui a très mal pris la chose, c'est bien M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe et président en exercice des non-alignés. Comment aurait-il pu réagir autrement alors que le colonel Kadhafi a, tout bonnement, contesté l'idée même du non-alignement sur laquelle repose le mouvement à la tête duquel il vient à peine d'être porté pour les trois prochaines années ? Répliquant sèchement à cette affirmation péremptoire, M. Mugabe a pris à témoin l'auditoire qui l'a vivement applaudi : *« Je ne pense pas que tout le monde puisse soutenir que notre mouvement est inutile même s'il y a place pour des transformations qualitatives »*.

« M. Mugabe joue son rôle de président en affirmant que le mouvement est vivant, commente un membre de la délégation libyenne, *mais il sait pertinemment qu'en fait il est mort. »* A la sortie de cette séance *historique »*, dans un salon du Palais des congrès, M. Ali Khamenei, le chef de l'État iranien, félicite le colonel Kadhafi pour avoir dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

« Le non-alignement, ça n'existe pas », a répété le bouillant colonel, tout au long d'un discours à bâtons rompus, brouillon et décousu, interrompu, de temps à autre, par de timides applaudissements et, surtout, par les chœurs vociférants de quatre égéries en treillis qui s'étaient placées derrière l'orateur et lui faisaient écho : *« l'Amérique peut être vaincue : relevons le défi »*. Les autorités locales avaient été contraintes d'appeler la police anti-émeutes en renfort pour refouler une centaine de Libyens qui entendaient forcer les contrôles de sécurité pour *« faire la claque »* en séance...

Il ne faut pas rêver : la neutralité, chère aux *« grands »* du non-alignement comme Tito et Nehru, n'est plus de mise aujourd'hui. *« Nous devons être totalement alignés contre les Etats-Unis, Israël, les membres de l'OTAN »*, explique le colonel Kadhafi. Et d'inviter son auditoire à choisir, dans un monde divisé en deux blocs, le *« camp de la libération »* et à lutter contre *« le camp adverse de l'impérialisme »*, côte à côte avec les forces des pays socialistes.

De neutralité, des géants comme la Chine et l'Inde qui ont la bombe atomique pour se faire respecter, peuvent en parler. Mais, pour tous les mini-Etats, juge l'orateur, le non-alignement est pure fiction. A son avis, *« les pays francophones font honte à l'Afrique »*. Quant aux membres du Commonwealth — c'est très simple — *« ils sont la propriété de la Grande-Bretagne... »*

Le *« révolutionnaire »* qu'il est n'est pas venu à Harare pour s'asseoir à côté de gens bien peu recommandables comme les représentants de pays qui ont reconnu Israël, à savoir, entre autres, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, l'Egypte et le Zaïre, traités par lui, qui ne paraît pas être à court de qualificatifs flatteurs, de *« marionnettes de l'impérialisme, d'agents des Etats-Unis, de réactionnaires, de traîtes et d'espions »*.

Dans la salle, certains délégués prennent à la légère ses admonestations. *« Vous riez ? C'est honteux »,* leur lance l'orateur. Plus tard, cependant, le Cameroun, la Côte-d'ivoire et le Zaïre diront, dans un communiqué de presse, leur *« mépris »* pour la déclaration *« insensée »* du colonel Kadhafi.

« Qu'avez-vous fait pour moi ? »

Pas étonnant, dans ces conditions, que le mouvement ait *« perdu sa raison d'être »*. L'orateur interpelle son auditoire : *« Qu'avez-vous fait pour restaurer l'indépendance de la Grenade, qu'avez-vous fait pour me venir en aide lorsqu'en avril dernier j'ai été attaqué par les bombardiers américains » ?* Heureusement pour lui, dit-il, Allah était là qui veillait et qui l'a sauvé. *« La Méditerrannée,* assure-t-il, *est pleine de cadavres d'aviateurs américains... »*

Lui, le bouillant colonel, se dit prêt à ouvrir ses camps d'entraînement et ses dépôts d'armes aux combattants de la liberté du monde entier et propose de transformer le non-alignement en un *« mouvement de défense collective »* qui rassemblera des *« dizaines de milliers »* de combattants qui s'en iront *« brûler le sol sous les pas des Américains »*. Le chef de l'État libyen n'a *« pas de temps à perdre »* a demeurer au sein d'un mouvement qui ne prendrait pas de *« mesures positives »* — *expulsion des traîtres,* rupture des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne et les États-Unis — pour se réformer. Pour le moment, il reste,



mais il va, de retour dans son pays, prendre l'avis des *« comités populaires »*.

Plutôt content de l'effet qu'il a *produit sur son auditoire et attentif* à ne pas paraître isolé après pareil esclandre, le *« mauvais élève »* libyen trouve, quand même, sur son chemin, du monde à qui parler. Il s'entretient notamment avec Oliver Tambo, le président du Congrès national africain (ANC), Thomas Sankara, le chef de l'État burkinabe, Fidel Castro le Cubain, Daniel Ortega le Nicaraguayen, et même, à la surprise générale, Yasser Arafat, le chef *de l'Organisation de libération de* la Palestine (OLP), avec lequel il était, pourtant, brouillé depuis 1982, et qui l'assure de son soutien contre les *« agressions américaines »*.

Le discours du colonel Kadhafi ne serait-il qu'un tissu d'insanités ? *A bien y réfléchir,* d'aucuns finissent par reconnaître *qu'il y a, quand même, des* choses positives à y glaner, si l'on ne se laisse pas arrêter par la personnalité, ô combien déroutante, de l'orateur, que ses propos peuvent avoir un effet décapant et provoquer, au sein de la grande famille des non-alignés, un salutaire examen de conscience.

JACQUES DE BARRIN.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La grève générale a été massivement suivie à Soweto

Le président Ronald Reagan a prolongé d'un an, jeudi 4 septembre, les sanctions limitées contre l'Afrique du Sud annoncées l'année dernière, et qui expiraient le 9 septembre. Celles-ci portent essentiellement sur l'interdiction de la vente aux Etats-Unis des krugerrands (pièces d'or sud-africaines), de l'exportation d'ordinateurs vers l'Afrique du Sud et de certains prêts bancaires. Le président américain a précisé qu'il étudiait des *« mesures additionnelles »* contre Pretoria en consultation avec les principaux alliés de Washington.

La question des sanctions sera au centre des entretiens qu'aura, le 9 septembre à Washington, le secrétaire d'Etat George Shultz avec son homologue britannique, Sir Geoffrey Howe. Celui-ci se rendra aux Etats-Unis après la réunion, ce week-end, à Hertfordshire, au nord de Londres, des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, qui doivent tenter d'adopter une position commune sur l'application de sanctions économiques contre Pretoria.

En Afrique du Sud, une vive tension a régné jeudi à Soweto, où l'appel à une grève générale a été massivement suivi. Enfin, la Cour suprême du Natal a invalidé les dispositions prises par le gouvernement sud-africain pour restreindre la liberté de la presse et saisir ou interdire toute publication contenant un article jugé *« subversif »*. A la suite d'une décision similaire de la Cour, le mois dernier, le gouvernement avait réimposé ces restrictions mercredi, après les avoir modifiées *(AFP, Reuter.)*

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Des morts enterrés à la sauvette et sur instigation de la police, des affrontements de rue à l'issue incertaine et une confusion générale due au black-out de l'information extra-officielle : tels sont les points saillants de la journée de deuil et de contestation vécue, jeudi 4 septembre, par le million et demi d'habitants de Soweto, claquemurés dans leur logis pendant que plusieurs centaines d'activistes défiaient les forces de l'ordre dans la rue.

Soweto est un symbole, et il n'est pas douteux que la réunion des non-alignés qui se déroule depuis la semaine dernière à Harare, presque à portée de voix de l'Afrique du Sud, n'est pas étrangère à l'effervescence qui règne dans cette cité depuis la flambée de violence du 26 août dernier.

L'opposition au gouvernement du président Botha a enregistré à cet égard un succès indéniable, que les pays qui soutiennent l'ANC (Congrès national africain), représentés à Harare, n'auront pas manqué de remarquer : le mot d'ordre de grève générale d'un jour a été suivi à 86 %, a assuré le Labour Monitoring Group, institut de recherche indépendant, pour qui ce débrayage massif a été *« le plus significatif »* de tous ceux organisés à Soweto depuis dix ans.

En revanche, les obsèques collectives prévues parallèlement à cette grève n'ont pas eu lieu. Une foule estimée à cinq mille personnes avait convergé de bonne heure vers le stade où elles allaient se dérouler. En vain. Les cercueils de la plupart des vingt et un morts de la semaine dernière n'étaient pas au rendez-vous, et la police a sommé les manifestants de se disperser. Un affrontement violent a été évité de justesse quand les ecclésiastiques qui devaient présider à la cérémonie se sont interposés et ont réussi à persuader la foule d'obtempérer.

Au lieu des obsèques collectives promises par l'opposition, mais interdites par la police, Soweto a eu droit à des inhumations individuelles, « encouragées » par la police et menées à bien par les entreprises de pompes funèbres, qui conservaient les corps depuis les émeutes de la semaine dernière.

Inhumés à la sauvette

Selon un pasteur anglican de l'église Saint-Paul à Soweto, quinze dépouilles ont ainsi été enterrées à la sauvette et, dans plusieurs cas, sans la présence de leur famille. C'est *« honteux, inhumain et barbare »*, a déclaré le Dr Nthato Motlana, président de l'Association civique de Soweto et coorganisateur de cette journée de contestation.

La police n'a signalé ni morts ni blessés, mais des témoins oculaires ont rapporté qu'une femme qui tentait d'échapper à des militants occupés à déloger les passagers d'un train de banlieue, pour les empêcher d'aller travailler, a sauté sur la voie et a trouvé la mort sous les roues d'un autre convoi.

Dans le reste de Soweto, pendant ce temps, d'autres « camarades » érigeaient des barricades, lançaient des pierres et des cocktails Molotov contre les voitures, les bus et les taxis. La police a dispersé plusieurs de ces groupes à coups de grenades lacrymogènes et, selon une rumeur non confirmée qui fait état d'une douzaine de blessés, à l'aide de fusils à plomb.

(Intérim.)

TCHAD

« Il n'est pas question d'envisager une reconquête »

déclare M. Baudouin, porte-parole de M. Chirac

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, jeudi 4 septembre, que les accords passés avec le Tchad sont *« défensifs »* et qu'il n'est par conséquent pas question d'*« envisager une reconquête de tel ou tel pays »* en faveur d'un autre. Cette mise au point intervient après les propos prêtés à M. André Giraud, ministre de la défense, évoquant une aide possible de Paris à N'Djamena pour reconquérir le nord du Tchad (*le Monde* du 2 septembre).

M. Baudouin a précisé : *« Nous avons, avec le Tchad, des accords de coopération militaire comme avec d'autres pays de l'Afrique francophone, ces accords, chaque fois que nous avons eu à les respecter, nous les avons toujours respectés (...), mais ce sont des accords défensifs. Il ne s'agit pas d'envisager une reconquête de tel ou tel pays en faveur de tel ou tel gouvernement avec l'aide militaire française. M. Chirac m'a dit que, de toute façon, il ne sera jamais question pour la France, au Tchad, ou ailleurs dans cette partie du monde, de s'engager dans des actions qui transformeraient la politique traditionnelle que son gouvernement et que lui-même, depuis un certain nombre d'années, ont menée, notamment à l'égard du monde arabe. »*

D'autre part, les « tendances » de l'opposition tchadienne qui ont rompu avec M. Goukouni Oueddei, président du GUNT, doivent se réunir courant septembre dans une capitale africaine afin d'établir la *« nouvelle plate-forme de lutte »*, distincte de celle du GUNT. M. Acheikh Ibn Omar, secrétaire général du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), est à l'origine de ce texte.

Les participants

Voici la liste des participants au sommet. Selon un décompte établi mercredi 3 septembre, en l'absence d'indications officielles de la part des autorités zimbawéennes.

● **Afrique** (50 membres, 49 Etats et la SWAPO). — 28 chefs d'Etat et de gouvernement : MM. Chadli Bendjedid (Algérie), José Eduardo Dos Santos (Angola), Mathieu Kérékou (Bénin), Quett Masiré (Botswana), Thomas Sankara (Burkina-Faso), Aristidès Pereira (Cap-Vert), Ahmed Abdallah (Comores), Denis Sassou Nguesso (Congo), Menguistu Haïlé Mariam (Ethiopie), Omar Bongo (Gabon), Joao Bernardo Viera (Guinée-Bissau), le roi Moshoeshe II (Lesotho), MM. Samuel Doe (Liberia), Mouammar Kadhafi (Libye), Didier Ratsiraka (Madagascar), Moussa Traoré (Mali), Samora Machel (Mozambique), Hamid Al Gabid (Niger, premier ministre), Ibrahim Babaginda (Nigéria), Yoweri Museveni (Ouganda), Pinto Da Costa (sao Tome et Principe), Abdou Diouf (Sénégal), France Albert René (Seychelles), Ahmed Osmane Al-Mirghani (Soudan), Ali Hassan Mwinyi (Tanzanie), Kenneth Kaunda (Zambie), Kengo wa Dondo (Zaïre, premier ministre). Le Zimbabwe, pays hôte, est représenté par son premier ministre, M. Robert Mugabe et la SWAPO (mouvement de libération de la Namibie) par son chef, M. Sam Nujoma. La RASD (République arabe sahraouie démocratique), bien que reconnue par 61 membres du mouvement, n'en fait pas partie.

● **Asie et Pacifique** (17 pays). — Quatre chefs d'Etat, trois vice-présidents et six chefs de gouvernement : les rois Jigmé Kingyé (Bhoutan) et Birendra (Népal) ; les présidents Maamoun Abdel Qoyoum (Maldives) et Zia Ul Haq (Pakistan) ; les vice-présidents Pak Song Chol (Corée du Nord), Nguyen Hu Thoo (Vietnam), Umar Wirahadikusuman (Indonésie) et les chefs de gouvernement suivants : Sultan Ali Kheshmend (Afghanistan), MM. Masimi Rahman Choudry (Bangladesh), Rajiv Gandhi (Inde), Mahatir (Malaisie), Ranasinghe Premadasa (Sri Lanka), Walter Lini (Vanuatu).

● **Amérique latine et Caraïbes** (17 Etats). — Cinq chefs d'Etat et un vice-président : MM. Raoul Alfonsin (Argentine), Fidel Castro (Cuba), Desmond Hoyte (Guyane), Daniel Ortega (Nicaragua) et Alan Garcia (Pérou) ; la Jamaïque, par le vice-président, M. Hugh Shearer, et les autres pays par des délégations ministérielles.

● **Proche-Orient** (14 membres, 13 Etats et l'OLP). — Deux chefs d'Etat, MM. Ali Khamenei (Iran) et Haidar Abou Bakr Al Attas (Yémen du Sud) ; un vice-président, M. Abdel Halim Khaddam (Syrie) ; deux vice-premiers ministres, MM. Sabah Al Ahmed (Koweït) et Abdel Karim Iriani (Yémen du Nord), et l'OLP par son chef, M. Yasser Arafat. Les autres pays ont délégué soit des ministres, soit des hauts fonctionnaires.

Sur les 101 membres du mouvement, un, Sainte-Lucie, s'est officiellement abstenu de prendre part aux travaux, tandis que le siège controversé du Cambodge a été déclaré « vacant ». D'autre part, le FLNKS (Front national de libération kanak et socialiste) de Nouvelle-Calédonie, dont le chef, M. Jean-Marie Tjibaou, est à Harare, a été admis comme observateur. Le mouvement compte également comme « observateurs » seize pays du tiers-monde et deux mouvements de libération d'Afrique du Sud : l'ANC (Congrès national africain) et le PAC (Congrès panafricain).

Enfin, quatre pays européens (Autriche, Finlande, Suisse et Suède) ainsi que l'Australie et la Mongolie participent à titre d'« invité » au sommet des non-alignés. — *(AFP.)*

Europe

URSS : le naufrage de l'« Amiral-Nakhimov »

Les capitaines des deux navires ont été arrêtés

MOSCOU
de notre correspondant

Cent seize corps des victimes du naufrage du paquebot *Amiral-Nakhimov* ont été retrouvés, a annoncé jeudi 4 septembre, au cours d'une conférence de presse, M. Albert Vlasov, premier adjoint au chef du département de la propagande du comité central. Il y a deux cent quatre-vingt-deux disparus. Une grande partie de ces derniers pourraient avoir été surpris dans leurs cabines des ponts inférieurs. Des rumeurs ont couru selon lesquelles certains d'entre eux auraient survécu grâce à des poches d'air. M. Vlasov s'est montré pessimiste à ce sujet, même si les recherches continuent. Les plongeurs, qui ont inspecté à plusieurs reprises l'épave qui repose par 46 mètres de fond, doutent de l'existence de telles poches d'air. Le bilan définitif lui-même n'est pas encore établi car, à la grande indignation des *Izvestia*, il n'a pas encore été possible d'obtenir une liste complète et précise des passagers et de l'équipage.

M. Vlasov a encore révélé que le capitaine de l'*Amiral-Nakhimov* et celui du cargo que l'a éperonné avaient été arrêtés.

La commission d'enquête dirigée par M. Gueidar Aliev, vice-président du conseil des ministres, a déjà interrogé plus de quatre cents témoins (il y avait mille deux cent trente-quatre personnes à bord parmi lesquelles trois cent quarante-six membres d'équipage). Un procès aura lieu et *« les coupables seront punis »*. M. Vlasov a laissé entendre que la responsabilité principale incombait au capitaine du cargo, mais la *Pravda* met en cause les « négligences » des deux côtés et les violations par les deux capitaines des règles de sécurité. Les deux navires étaient en contact radio au moment de la collision et maintenaient également une liaison avec une station à terre.

La façon dont la presse a rendu compte de l'événement tranche avec la discrétion habituellement observée par le passé dans des cas semblables. Les *Izvestia* citent ainsi un plongeur qui pu s'approcher des hublots et a eu du mal à soutenir le spectacle.

La prévenance des autorités envers les familles des victimes mérite également d'être signalée. Un aussi haut personnage que M. Aliev, membre du bureau politique, rencontre deux fois par jour les parents ou amis accourus à Novorossiisk, le port de la mer Noire au large duquel a eu lieu le naufrage.

Il faut noter enfin le rôle du parti dans toute cette affaire, lequel contraste singulièrement avec le profil bas qu'il avait adopté lors de la catastrophe de Tchernobyl. C'est un responsable du département de propagande du comité central qui a été chargé de l'information. Tass a, d'autre part, fait savoir avec insistance que les comités locaux et régionaux du parti ont été très vite mobilisés et avaient coordonné l'envoi des premiers secours.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Diplomatie

TUNISIE

Les Etats-Unis réaffirment leur soutien « économique et militaire »

TUNIS
de notre correspondant

« Les Etats-Unis continueront d'apporter à la Tunisie leur aide économique et militaire et n'épargneront aucun effort pour améliorer la qualité des forces armées tunisiennes », a déclaré jeudi 4 septembre M. Richard Armitage, sous-secrétaire d'Etat à la défense pour les affaires internationales, après s'être entretenu à Monastir, dans le Sahel, avec le président Bourguiba.

Assez curieusement, de façon aussi peu amicale que diplomatique à l'égard de la France, M. Armitage a cru bon de souligner que son arrivée officielle en Tunisie — pour participer à la réunion de la commission militaire mixte tuniso-américaine (*le Monde* du 5 septembre) — coïncidait *« avec l'anniversaire de la première épreuve de force contre le colonialisme »*, engagée par le Combattant suprême. M. Bourguiba avait en effet été arrêté pour la première fois par les autorités du protectorat français le 3 septembre 1934.

Autre coïncidence ? Au moment où M. Armitage était reçu par le chef de l'Etat, un engin explosif de très faible puissance était lancé devant le centre culturel américain de Tunis, sans toutefois faire de victimes, ni provoquer de dégâts.

C'est là seconde fois en moins de six mois qu'un incident de ce genre se produit à Tunis. Déjà, au mois d'avril, au lendemain du raid américain sur Tripoli, un cocktail Molotov avait été lancé contre une voiture de l'ambassade américaine.

M. D.

● **Réunion à Londres des ministres des affaires étrangères des Douze.** — Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne se réuniront de façon informelle, samedi 6 et dimanche 7 septembre, dans la résidence de Brocket Hall au nord-ouest de la capitale britannique. Ils débattront notamment des sanctions occidentales contre l'Afrique du Sud, du terrorisme et des relations commerciales entre la CEE et les Etats-Unis. *(AFP.)*

● **Nouveau représentant de l'URSS auprès des Nations unies à Genève.** — M. Evgueni Makeev a été nommé représentant permanent de l'URSS auprès des Nations unies à Genève, en remplacement de M. Mikhail Sytenko, annonce l'agence Tass. M. Makeev dirigeait depuis 1980 le département des organisations économiques internationales au ministère soviétique des affaires étrangères. — *(AFP.)*



L'élaboration de l'ordonnance sur le découpage électoral

L'assemblée générale du Conseil d'Etat qui doit examiner en séance plénière le projet de découpage électoral devrait être convoquée pour le 18 septembre, soit une semaine plus tard que la date prévue. Les critiques adressées par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, font l'objet de vives réactions parmi les socialistes. Un millier d'élus communistes ont manifesté, jeudi 4 septembre, devant le ministère de l'intérieur.

Un « embranchement » important sur les « rails » de la cohabitation selon l'hôtel Matignon

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, le jeudi 4 septembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que *« tout le monde s'énerve un peu »* au sujet de l'ordonnance sur le découpage des circonscriptions électorales, mais que, à l'Hôtel Matignon, *« on reste extrêmement serein »*. *« Nous attendons,* a dit M. Baudouin, *les réflexions, remarques, recommandations ou demandes du Conseil d'Etat. »*

A propos de l'attitude qu'adoptera M. François Mitterrand, le porte-parole du premier ministre a déclaré : *« Le président de la République signera* [l'ordonnance] *ou ne la signera pas. Nous nous plierons à ce qui sera fait et nous ferons face. »* M. Baudouin a ajouté : *« La cohabitation n'est pas la méthode la plus facile pour gouverner, mais elle se passe convenablement. A certains moments, il y a des embranchements ou des aiguillages. Un de* [ceux-ci] *sera la présentation de cette ordonnance. Si cette ordonnance — ou ce projet de loi, selon la décision du président de la République — passe, la cohabitation a des rails à peu près droits devant elle pour un certain temps. »*

Au sujet des critiques portées par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, contre le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, M. Baudouin a déclaré que M. Jacques Chirac *« n'entend pas s'engager dans cette voie »*, mais qu'*« un parlementaire a parfaitement le droit de faire les critiques qu'il a envie de faire sur le fonctionnement des institutions »*.

Le PCF manifeste place Beauvau

« Noyer des quartiers ouvriers de Nanterre à Neuilly-sur-Seine, c'est tout un programme ! » Cette remarque de M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, à l'égard du découpage électoral résume le discours du PCF, dont les élus étaient appelés à manifester, le jeudi 4 septembre, devant le ministère de l'intérieur à Paris. Ils étaient un bon millier — *« près de trois mille »* selon *l'Humanité* — à avoir fait le déplacement entre le rond-point des Champs-Elysées et la place Beauvau pour soutenir une délégation de maires, députés et sénateurs conduite par M. Georges Marchais, qui a été reçue par le directeur de cabinet de M. Charles Pasqua.

La délégation a remis une résolution des élus communistes, adoptée à l'*« unanimité »* sur le pavé, qui proteste *« solennellement contre l'atteinte grave à la vie démocratique du pays que représente le découpage électoral gouvernemental »*. Ce texte, qui s'adresse prioritairement à MM. Chirac et Pasqua, ne cite pas une seule fois le nom de M. François Mitterrand, dont M. Lajoinie a rappelé qu'il *« peut refuser de signer l'ordonnance et demander au gouvernement de revoir sa copie »*.

M. Fabius dénonce le « chiracutage »

TULLE
de notre correspondant

La Corrèze passe pour être un département enclavé. Mais, depuis quelques semaines, tous les chemins politiques y mènent. Après avoir accueilli récemment seize ministres à Ussel, à l'occasion des universités d'été du RPR, la région de Brive a reçu MM. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, puis Laurent Fabius, jeudi 4 septembre, suivi, le lendemain, par M. Jacques Chirac.

Ces trois dernières visites ont pour point commun l'élection cantonale partielle qui aura lieu le 7 septembre à Malemort, commune de la banlieue de Brive. M. Fabius a arpenté le canton en compagnie du candidat socialiste, M. Jean Le Panse, avant de participer, dans la soirée, à une réunion politique. *« Sur un certain nombre de points, j'approuve le gouvernement, notamment en ce qui concerne l'ouverture des échanges extérieurs et la lutte contre l'inflation,* a-t-il dit. *J'aurais fait de même si j'avais été aux affaires. »* Mais, pour lui, le bilan de M. Chirac est *« médiocre »*. A propos du découpage électoral en Corrèze, il a déclaré : *« Charcutage bien ordonné commence par soi-même (...). Il serait dommage que Chirac laisse un nouveau nom dans l'histoire : le chiracutage »*.

M. D.

Vives réactions au PS après les critiques de M. Toubon

Les vives critiques formulées par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, à l'encontre du Conseil d'Etat ont provoqué des réactions non moins vigoureuses du Parti socialiste.

A M. Toubon, qui avait *« regretté beaucoup que le Conseil d'Etat* [qui examine en ce moment le projet de redécoupage électoral] *manifestement soit en train de perdre son indépendance »*, le PS a répliqué, le jeudi 4 septembre, par la voix de son porte-parole, M. Jean-Jack Queyranne : *« Ces propos sont doublement révélateurs. D'abord, des craintes des responsables du RPR, qui se montrent bien mal assurés dès qu'il s'agit d'examiner un projet gouvernemental sur le plan du droit et de l'équité. Ensuite, d'une conception surprenante de l'indépendance des grandes institutions (...). M. Toubon les veut soumises et dociles. Quand elles ne se conforment pas aux vues du gouvernement, il n'hésite pas à les accuser de comportements partisans. Il annonce aussi la chasse aux sorcières dans l'administration au mépris des principes qui fondent la fonction publique. »*

« M. Toubon veut restaurer l'Etat RPR, conclut M. Queyranne, *de tels propos traduisent la fébrilité d'une majorité confrontée à ses divisions et incapable de faire face à la situation économique et sociale. »*

D'autre part, M. François Loncle, député socialiste de l'Eure, a qualifié de « délirante » et d'« inadmissibles » les propos de M. Toubon.

● **Le PS et la « mesquinerie lamentable ».** — M. François Loncle, député socialiste de l'Eure, a qualifié, jeudi 4 septembre, de *« mesquinerie lamentable »* le fait de dissocier, dans le projet de découpage du département de l'Eure, la ville dont il est le maire (Brionne) de la circonscription de Louviers, dont il a été le député de 1981 à 1986.

● **Le découpage électoral en Loire-Atlantique.** — La fédération du PS de Loire-Atlantique estime que dans ce département *« le parcage des électeurs de gauche — tel qu'il ressort du projet de découpage — s'apparente davantage à la technique des bantoustans qu'à la recherche d'une juste représentation des populations par secteurs géographiques homogènes »*. Elle dénonce notamment le transfert du canton Nantes VIII de la 2ᵉ circonscription à la 5ᵉ, à caractère rural, proposé par la commission des « sages ». Le PS compte actuellement quatre députés, dont deux à Nantes, sur les dix sièges de Loire-Atlantique. Le projet de découpage réduirait le nombre d'élus socialistes dans le département à trois, estime-t-on généralement, dont aucun à Nantes.

● **Le PCF et l' « intégrité territoriale » du Havre.** — Le maire communiste du Havre, M. André Duroméa, a adressé une lettre au Conseil d'Etat lui demandant de maintenir l' *« intégrité territoriale »* de sa ville, dont un canton est rattaché, dans le projet de découpage électoral, à une circonscription extérieure. Les quartiers qui composent ce canton seraient *« noyés demain dans une circonscription qui s'étendrait, hors des limites du Havre, sur une trentaine de kilomètres vers l'est »*, écrit M. Duroméa.

L'élection législative partielle de Haute-Garonne

M. Jospin joue gros

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, chef de file de la liste socialiste aux élections législatives partielles de Haute-Garonne, a accepté un face-à-face télévisé sur Antenne 2, avec M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, tête de liste de la majorité. Contrairement à M. Jospin qui veut donner un tour national à cette campagne, M. Baudis considère qu'une explication locale suffit. Le maire de Toulouse préfère donc le face-à-face proposé par FR 3-Toulouse.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« Je vivrai ici la deuxième partie de ma vie politique ! » Combien de fois, d'ici au 28 septembre, M. Lionel Jospin devra-t-il renouveler cet engagement ? Certes, pas plus que les socialistes toulousains, le premier secrétaire du PS ne se plaint d'un accueil traditionnellement chaleureux. Mais quand même... Cette histoire de *« parachutage »* titille une partie du petit peuple, celle-là même qui est souvent venue d'ailleurs mais qui, depuis, comme le dit l'un des collaborateurs de M. Jospin, *« a oublié qu'elle s'appelle Lopez ou Gonzalez »*.

C'est pourquoi, dans la petite mairie de Montastruc-la-Conseillère, face aux élus du canton, M. Jospin ne « coupe » pas à la question sur ses racines locales. Heureusement, il en a du côté de sa mère. Ce sont des radicelles. Le premier secrétaire ne s'attarde pas sur cette querelle d'origines, une querelle *« passéiste »*, dit-il. La meilleure preuve qu'il puisse donner de sa détermination à s'implanter ici, c'est l'ardeur qu'il met à visiter les marchés, à battre la campagne, à sillonner les routes. *« Il fait en un mois ce que les autres font en cinq ans »*, soupire l'un de ceux qu'il a entraînés dans ce tourbillon... En quelque sorte, M. Jospin force les rythmes biologiques : la petite racine finira bien par devenir grande, avant terme.

Il était difficile, pour M. Jospin, de rester à Paris. Un dirigeant politique national ne peut pas danser sur un volcan, en occupant une circonscription constamment menacée. M. Jospin, en outre, vit mal le statut un peu artificiel du député parisien... Mais le voyage de Toulouse relève peut-être, avant tout, de l'application d'un vieil adage mitterrandien, qui dit en substance : pas de vraie carrière politique sans enracinement provincial.

Il semble que M. Jospin n'ait pas, de prime abord, partagé cette intime conviction. Le premier secrétaire, qui protège sa vie familiale et privée plus que la moyenne des hommes politiques nationaux, s'est d'abord organisé en Parisien. Malgré tout, l'idée d'une implantation provinciale, pour celui qui n'était encore qu'un pur amateur en politique, est apparue avant même les élections municipales de 1977. Elle a resurgi périodiquement depuis, sans que M. Jospin, qui, entre-temps, a participé à la reconquête de la fédération de Paris par le courant A (mitterrandiste), franchisse le pas. L'occasion toulousaine s'est présentée alors qu'il était « mûr » pour faire le grand saut.

Le premier secrétaire du PS prend un risque réel. Il n'est pas évident, pour un homme politique, de changer de département à quarante-neuf ans. Encore moins quand on dirige le premier parti de France. Le « patron » en campagne est aujourd'hui le point de mire de tous les regards. *« S'il fait quatre élus et 40 % de voix* , lance un dirigeant mitterrandiste, *ce sera le dieu, sinon, il y aura un passage un peu difficile »*. Sur place, la perte du quatrième siège — quelles que soient les circonstances atténuantes dont pourrait se prévaloir M. Jospin — serait durement ressentie et rendrait la suite aléatoire.

En se présentant à l'élection législative partielle de Haute-Garonne, M. Lionel Jospin cherche un enracinement provincial pour un avenir national.

La prise du Capitole

La suite... Pour nombre de militants, la prise du Capitole (la mairie de Toulouse) représente la prochaine étape. En témoigne cette plaisanterie lancée par une ménagère sur le marché de Bessières, aux confins du département : *« Eh, Monsieur Jospin, vous n'auriez pas un frère pour le parachuter ici comme maire »* Mais le fauteuil de M. Baudis n'est pas si facile à prendre, et M. Jospin, comme la plupart des dirigeants socialistes locaux, se garde bien d'en annoncer l'attaque.

Il est, de toute façon, tentant de considérer le voyage à Toulouse comme une étape dans l'ascension politique d'un homme qui n'a cessé, depuis 1981, de prendre du poids dans le PS, et jusqu'en 1986 dans l'appareil du pouvoir socialiste. En 1981, la tâche du nouveau premier secrétaire, désigné par M. Mitterrand avant d'être confirmé par les militants, est doublement ingrate. Considéré par les barons du socialisme comme une sorte d'intérimaire, il assume une succession impossible, écrasante, au moment où le PS se trouve dans la situation inédite, et paradoxalement peu confortable, de parti au pouvoir. De 1981 à 1986, il s'attachera à faire entrer le PS dans un costume dont personne ne connaissait les mesures.

Il choisit le juste milieu, entre une soumission totale à l'exécutif — le parti « godillot » — et une attitude « impérialiste » ou de contestation permanente vis-à-vis du gouvernement. Ce débat, compliqué par les ambitions personnelles de ceux auxquels M. Jospin fait de l'ombre, sera pratiquement permanent. Certains lui reprocheront ce choix, et du même coup les hésitations d'un parti qui ne parvient pas à trouver ses marques. M. Jospin, lui, s'emploie à assurer la cohésion du PS, et pousse pas à pas — là encore trop vite pour certains, pas assez pour d'autres — à la modernisation de son parti. La défaite électorale de 1986 change les données du problème, mais le PS, confronté à la cohabitation, retrouve finalement la même difficulté à vivre. Ainsi M. Mauroy s'inquiète-t-il, avec quelques autres, des silences d'un parti si soucieux de ne pas gêner M. Mitterrand qu'il deviendrait muet.

Un futur présidentiable ?

M. Jospin, en réalité, semble entretenir avec ceux qui le critiquent un dialogue de sourds. Engagé à corps perdu dans la bataille de Toulouse, le premier secrétaire se mure face à ce qu'il considère comme des attaques injustifiées. Il affirme que le PS lui doit, depuis 1981, toutes ses grandes initiatives spectaculaires, alors même que ses détracteurs le considèrent comme un gestionnaire fonctionnarisé de la vie politique.

Toulouse, justement, c'est plus spectaculaire que l'ordinaire d'un parti. C'était un passage obligé, peut-être. Mais c'est une audace, sûrement. C'est aussi le test de la capacité d'un homme à se forger un destin qui sort du commun, ou du moins des carrières d'appareil. Est-ce, sous le regard bienveillant de M. Mitterrand, une nouvelle étape dans la formation, d'un futur « présidentiable ? » Il est vrai que M. Jospin n'a pas encore réalisé une vraie percée dans l'opinion. Il a donc besoin de temps : le baromètre *INFO-Journal du dimanche* du mois d'août le créditait de 37 % de bonnes opinions seulement, contre 43 % de mauvaises, alors que MM. Laurent Fabius et Michel Rocard recueillaient respectivement 44 % et 53 % de bonnes opinions, contre 41 % et 26 % d'opinions défavorables. Quelques socialistes, néanmoins, voient en M. Jospin le candidat qui pourrait préserver la cohésion du PS si M. Mitterrand ne se représentait pas. Mais de telles motivations « d'appareil » ne suffisent pas à assurer la crédibilité d'un candidat...

M. Jospin, en réalité, ne donne pas l'impression de s'être fixé, pour les quelques années à venir, d'autre objectif précis que la réussite de son implantation à Toulouse. Il n'est pas, explique-t-il, un « drogué » de la politique d'appareil. En 1988, M. Jospin sera premier secrétaire du PS depuis sept ans. Le rester ne peut pas être l'ambition d'une vie.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Une lettre de M. Piquet

A la suite de la publication d'un reportage sur l'élection législative partielle du 28 septembre prochain en Haute-Garonne (*le Monde* du 21 août), nous avons reçu de M. René Piquet, membre du bureau politique du PCF et candidat communiste à cette élection, la lettre suivante :

« Le Monde *(...) écrit que l'objectif du Parti communiste est de prendre un siège au Parti socialiste. Le journaliste est libre d'apprécier comme il le juge bon les caractéristiques de cette élection partielle. Mais, pour ma part, je voudrais préciser plusieurs points. Je considère que les manipulations qui ont marqué le scrutin du 16 mars ont privé le PC d'un siège de député au profit de la droite. Face à cette dernière, l'attitude des communistes (...) est de tout faire pour repousser les mauvais coups du gouvernement Chirac et du patronat,* [pour] *proposer une autre politique. Je ne suis pas candidat contre le député de Paris. Je suis candidat pour lutter contre les forces réactionnaires et leur reprendre un siège qu'elles n'auraient jamais dû obtenir. C'est tout à fait clair. Je pense que, ne pas faire pis pour les travailleurs en 1986, c'est nécessairement faire du neuf. »*

[*Le Monde* n'a pas écrit que l'objectif de M. Piquet était de *« prendre un siège »* au PS mais qu'il convoitait un des quatre sièges qui, du moins en bonne logique, pourrait être perdu par le PS conduit par M. Lionel Jospin en Haute-Garonne en raison de la présence des listes de MM. Gérard Houter (socialiste dissident) et Henri de Lassus (MRG), tous deux absents le 16 mars. Mis à part cette nuance, le complément d'explication à la candidature communiste donné par M. Piquet tranche surtout avec l'attitude résolument antisocialiste développée depuis de nombreux mois par une partie, celle qui s'exprime publiquement, de la direction du PCF. — O.B.]

● **Arrestation d'un réfugié basque.** — Francisco Imas Martiarena, réfugié basque espagnol, a été arrêté, jeudi 4 septembre, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour infraction à un arrêté d'assignation à résidence. Membre présumé des Commandos autonomes anti-capitalistes, il avait été condamné, le 28 avril dernier, à trois mois de prison ferme pour la même infraction.

Société

La réforme du service de protection des personnalités

Réticences à l'Elysée

Signera, signera pas ? La question semble *a priori* incongrue pour la création d'une direction centrale de la sécurité et de la protection officielles, annoncée jeudi 4 septembre au ministère de l'intérieur (*le Monde* du 5 septembre). S'agissant d'une réforme fonctionnelle, dont les premières esquisses avaient été ébauchées sous la gauche, avant le 16 mars, on ne voit pas pourquoi le président de la République refuserait sa signature au décret concerné, faisant de cette question un *casus belli* entre la place Beauvau et le palais de l'Elysée.

Dans l'entourage de M. François Mitterrand, on ne faisait pas mystère, jeudi, de réticences à l'égard des projets de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, laissant entendre que, pour des *« raisons de principe »*, le président pourrait aller jusqu'à refuser son paraphe. Il y aurait donc bien un enjeu politique derrière cette réforme apparemment technique. Et les mêmes interlocuteurs de préciser que ce n'est pas tant la philosophie de la réorganisation qui est en cause que la personnalité de son initiateur, M. Raymond Sasia.

En effet, en repensant l'architecture du dispositif de protection des personnalités françaises et étrangères, le projet de décret élaboré par le ministère de l'intérieur prend soin de dissiper la première inquiétude de l'Elysée. On y craignait que, sous prétexte de reprendre en main l'ancien service policier dit des « voyages officiels », les occupants de la place Beauvau n'en profitent pour annexer la protection rapprochée du président et en détourner l'objet. *« La protection, cela aurait pu être alors du renseignement »*, confie-t-on dans son entourage. D'où l'insistance du projet de décret sur le fait qu'il ne modifie pas les attributions du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR) et que la nouvelle direction ne se préoccupe que des *« mesures générales »* concernant la sécurité du président, et non de sa protection *« rapprochée »*.

Or cette bonne manière ne paraît pas suffire. C'est qu'il y aurait aussi des réticences sur l'homme pressenti pour diriger cette direction centrale, M. Raymond Sasia : *« Ce n'est pas une question secondaire, cette nouvelle direction aura des pouvoirs et des moyens importants. Elle sera notre interlocuteur auprès des personnalités étrangères. On ne peut pas s'engager à la légère. Et M. Sasia fait problème... »* M. Sasia n'est, en effet, pas un policier ordinaire et fait même figure, dans l'institution policière, d'homme à part sinon de franc tireur.

Son métier d'origine : professeur d'éducation physique. Sa référence : avoir été durant sept ans garde du corps du général de Gaulle. Sa fierté : avoir été le *« premier non Américain »* à suivre, en 1962, le stage de l'académie du FBI, et il en garde une reconnaissance éternelle à John Edgar Hoover, alors directeur général dudit FBI. Sa spécialité : les armes, pour lesquelles il a inventé une technique de *« tir rapide »* — *« aujourd'hui appliquée à travers le monde par les polices de nombreux pays »*, assure-t-il.

Etonnant parcours ! Entré dans la police en 1960 comme simple *« chargé de mission »*, envoyé en stage aux Etats-Unis, il devient, en 1962, l'un des quatre gardes du corps du général après l'attentat du Petit-Clamart, où les services de sécurité n'avaient pas été à la hauteur. Fait sans précédent, en 1965, il est intégré au corps des commissaires de police par... un additif à la loi de finances. Parmi les quatre gardes du corps du général, le premier d'entre eux, Paul Comiti, était au Service d'action civique (SAC), qu'il présidera d'ailleurs durant les années 60.

Les fidélités de M. Sasia

Et M. Sasia ? Mis en cause par la commission d'enquête parlementaire sur le SAC, en 1982, notamment parce que le club de tir de la police nationale qu'il présidait avait eu quelques faiblesses à l'égard de membres du SAC, il se défendit comme un beau diable. Assurant qu'il n'avait jamais appartenu à cette officine, il proclama ses liens avec un socialiste, André Boulloche, mort en 1978. Le SAC, selon lui ? *« Une association comprenant des gens peu recommandables. »*

Gaulliste, proche des Américains, ayant des amis à gauche, M. Sasia a surtout, depuis quinze ans, une autre *fidélité* qui semble fort déranger l'Elysée : le roi Hassan II.

C'est lui qui, en effet, réorganisa la sécurité du souverain marocain en 1972, après la tuerie de Skhirat. Depuis, il veille toujours sur la protection du roi d'un pays où il a ses entrées et dont il se fait, sans mystère, l'ambassadeur chaleureux en France.

Or, l'Elysée n'apprécierait pas : le responsable de la sécurité, même *« générale »*, du président ne peut être si proche d'un chef d'Etat étranger, y dit-on en substance. Le paradoxe, c'est que, si les réserves présidentielles persistaient, elles ne manqueraient pas de relais dans la police, où M. Sasia, avec ce parcours hors normes, ne s'est pas fait que des amis.

EDWY PLENEL.

L'affaire du Carrefour du développement

M. Daniel Ronjat met de nouveau en cause M. Nucci

M. Daniel Ronjat, imprimeur à Beaurepaire (Isère), s'est rendu jeudi 4 septembre au palais de justice de Paris, où lui ont été notifiées, une nouvelle fois, les inculpations de faux en écritures privées et recel d'abus de confiance dans l'affaire du Carrefour du développement. Des chefs d'inculpations identiques lui avaient été signifiés le 23 juillet dernier par le même magistrat, M. Jean-Pierre Michau, mais le 12 août la chambre criminelle de la Cour de cassation avait prononcé l'annulation de cet acte judiciaire, en considérant qu'elle aurait dû être saisie avant l'inculpation de l'imprimeur, dont les déclarations mettaient en cause M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération.

Mᵉ André Soulier, avocat au barreau de Lyon, conseil de M. Ronjat, a déclaré, après l'inculpation de son client : *« Je vais provoquer l'audition de tous ceux qui sont intervenus dans le circuit. M. Nucci devra être entendu, sinon l'inculpation de M. Ronjat n'aurait pas de sens. Nous ne laisserons pas circonscrire ce dossier à la seule affaire de la campagne électorale de M. Nucci, M. Ronjat allant se faire pendre tout seul. Ou l'affaire du Carrefour du développement sera réglée en entier, ou il n'y aura pas d'affaire ! Toute autre attitude relèverait de l'hypocrisie. »*

Ainsi, l'avocat se refuse au découpage de l'affaire du Carrefour du développement en plusieurs dossiers, dont certains pourraient être jugés devant une obscure chambre correctionnelle. Mᵉ Soulier adopte la stratégie du « tout ou rien » et vise la haute cour de justice. Pour cela, il s'appuie sur les déclarations de l'imprimeur, expliquant comment il a été amené à établir des factures de fournitures ne correspondant pas aux travaux et à les adresser à des organismes qui n'avaient pas passé de commandes.

Selon M. Ronjat, les commandes étaient habituellement transmises sous forme verbale par M. Hugonard, l'attaché parlementaire de M. Nucci, mais c'est ce dernier qui lui a donné le numéro de téléphone de l'OFRES (société qui s'était spécialisée dans l'édition de publications proches du PS) en l'invitant à prendre contact avec cet organisme pour se faire préciser les modalités de facturation.

A l'OFRES, un correspondant non identifié a indiqué à M. Ronjat qu'il devait adresser des factures portant sur la réalisation de bulletins municipaux des villes de Romans, Bourgoin-Jallieu et Vienne. Pour d'autres factures, concernant notamment des imprimés nécessaires au concert de Manu Dibango, à la venue des Bballets du Bénin et à la visite des ambassadeurs africains à Beaurepaire, c'est toujours M. Hugonard qui aurait indiqué à l'imprimeur d'établir des factures au nom de M. Yves Chalier pour certaines et au nom du SIVOM-Carrefour du développement pour d'autres.

En tout cas, M. Ronjat est formel, il n'a facturé que le montant exact des travaux réalisés, et précise en outre qu'il n'a jamais reçu de commande écrite ou verbale de M. Mermaz. *« J'étais de bonne foi*, a-t-il ajouté. *Pour savoir qui devait payer, j'ai agi sur instructions de M. Nucci. Il était ministre en exercice. Je ne veux pas être le lampiste de cette affaire. »*

Il reste que M. Ronjat n'a pas de chance. Lors de la visite des ambassadeurs africains à Beaurepaire, un maire de la Côte-d'Ivoire qui les accompagnait lui a commandé cinq cents brochures pour « appuyer » ses campagnes électorale, municipale et législative. Mais les brochures n'ont pas permis au candidat d'être élu au deuxième scrutin, et M. Ronjat attend toujours le règlement d'une facture de 34 055 francs...

M. P.

REPÈRES

Education

Le SNES mécontent de la rentrée

« Les enseignants sont mécontents et vont le montrer », a déclaré le SNES, lors d'une conférence de presse le jeudi 4 septembre, citant trois grands sujets de mécontentement :

1) L'accroissement des effectifs : dans les lycées et collèges, le nombre de classes de plus de trente élèves a augmenté de 7 % à 10 % en moyenne. Dans certaines académies, des élèves n'ont pas pu être affectés, c'est le cas de Créteil et d'Aix-Marseille. Dans les collèges, la suppression de deux mille postes conduit, compte tenu du coût de la rénovation, à un déficit de mille postes, estime le syndicat ; 2) Les nouvelles règles d'affectation et de mutation des enseignants, qui, selon le SNES, *réserveront les agrégés aux seuls lycées*, privant ainsi les collèges des enseignants ayant reçu la formation la plus longue ; 3) La suppression du droit des enseignants à des réunions syndicales pendant les heures de service.

Indiquant que des grèves avaient déjà eu lieu dans plusieurs établissements, le syndicat annonce qu'il pourrait décider des actions plus importantes lors de la réunion de son bureau national, le 9 septembre.

Aventure

Douze Français dans le sillage de Dieuleveult

Une douzaine de Français s'apprêtent à effectuer une nouvelle descente du fleuve Zaïre et pensent pouvoir franchir les célèbres rapides d'Inga, où ont disparu l'an dernier Philippe de Dieuleveult et six de ses compagnons.

Le chef de l'expédition « Zaïre 86 », M. Renaud Lavergne, trente-deux ans, d'Aix-en-Provence, espère mettre ses embarcations à l'eau dès la semaine prochaine. Celles-ci sont du même type que celles de l'*Africa- Raft* de Dieuleveult, mais la structure métallique reliant les deux flotteurs a été modifiée pour lui apporter davantage de souplesse et de sécurité.

Les organisateurs de « Zaïre 86 » pensent mettre un mois pour descendre le cours supérieur du fleuve et arriver à Kinshasa avant d'entreprendre la descente jusqu'à l'océan Atlantique, en franchissant les fameuses chutes d'Inga, jusqu'ici inviolées.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

DEPUIS le temps que politiques et sociologues, écrivains et journalistes opposent Paris et le reste du pays ; depuis le temps que cette distinction est jugée de mauvais aloi, il est sidérant de constater combien elle est exacte. Entre Paris et son « reste », ce sont des relations d'antipodes. A peine franchi le boulevard périphérique, c'est la Nouvelle-Zélande. Même, sur la voie publique, pour tourner à gauche, la procédure n'est pas semblable. Mais force est de constater que la méthode parisienne est meilleure...

A cent et quelques kilomètres de Paris, sur une terre que régissent les mêmes lois et que grèvent les mêmes impôts, on ne marche plus du même pas. Les mêmes sons n'ont pas le même sens, et il faudrait parfois un interprète pour traduire le français en lui-même, afin d'atténuer cette mutuelle incompréhension qui découle d'imperceptibles nuances.

Même si la télévision triomphante a été un instrument d'égalité entre les Français, puisque, à tous, où qu'ils soient, étaient fournis la même information et le même divertissement, le Parisien (ne serait-il qu'un banlieusard usurpant cette étiquette) et son compagnon du reste du pays ne regardent pas la vie du même œil. Cette différence, qui tient à des riens, ne se démontre pas, ne s'enseigne pas ; elle se sent ou ne se sent pas, et voilà tout.

C'est si vrai que les PTT ont mangé le morceau l'an passé en *coupant la France en deux*. D'un côté, un ghetto ultra-riche (collectivement), sûr de lui-même et dominateur, Paris ; de l'autre, le reste, non pas la province, elle-même divisible entre la ville et la terre, mais un *no Paris'land*. Entre les deux zones (quel *mot !*), *un mot de passe sous la forme d'un* nombre, le 16. Hors de Paris ou dans Paris, à l'intérieur de chacune de ces zones, point n'est besoin de ce Grand Seize ; mais pour passer de l'une à l'autre, il faut présenter son Seize pour franchir cette version anodine, ou du moins sans péril, de la ligne de démarcation.

⁂

A la différence de la province (le mot est lâché), Paris est la seule ville de France à n'avoir pas de journal local. Pris individuellement, les gens n'y existent pas, il ne leur arrive jamais rien, puisqu'il n'est jamais question d'eux s'ils ne sont ni délinquants ni victimes. Les couples ne célèbrent jamais leurs noces d'or, les receveurs des PTT ou les percepteurs ne sont jamais mutés « au soleil » ou « dans le Nord », à croire qu'ils sont nommés *une fois pour toutes et qu'ils sont immortels*.

Pourtant, plus d'un Parisien-fier-de-l'être serait encore plus fier s'il voyait son visage dans le journal parce qu'il prend sa retraite, qu'il a reçu le Mérite ou que sa petite-fille a intégré l'école des Mines.

On pourrait croire aussi que la médisance n'a pas cours à Paris puisqu'on ne relève pas, dans un journal qui est à venir : *« Mᵐᵉ Patricia K. demeurant à M. prie certaines personnes de cesser toutes calomnies mensongères sur son compte, sinon plainte sera déposée. »* Ou bien que les maris ne sont jamais cocus puisque aucun n'annonce en ces termes : *« M. X. signale qu'il ne répond plus des dettes de sa femme, née Antoinette Z., qui a quitté le domicile conjugal depuis le 17 août. »*

Serait-ce que le Parisien ne s'intéresse pas à lui, tout occupé qu'il est à éclairer la France ? De fait, s'il y a eu des tentatives pour créer un journal local dans la capitale, sur le modèle de ce qui prospère ailleurs, elles ont toutes avorté. Le Parisien, *décidément*, ne veut pas paraître.

A *quoi*, non sans hauteur, plus d'un répond que la vie, la *mort* et les *décorations*, les calomnies, les dettes et les concours, ce sont là des soucis ou des faits bien étriqués pour avoir droit de cité à Paris ; qu'à Paris, tout confiné qu'on soit dans quelques dizaines de kilomètres carrés, on respire au souffle de la vie politique et au grand large des relations internationales. Tu parles !

D'autant que c'est se fourrer le doigt dans l'œil d'imaginer que la relation des noces d'or élimine *ipso facto* les tours et détours du pas-de-deux Mitterrand-Chirac, les vociférations de Kadhafi ou les polypes de Reagan. Certains journaux hors de Paris savent abolir le 16 et concilier les intérêts des deux zones. Du moins ceux qui ne sont pas le maillon interchangeable d'une chaîne commerciale de l'information préemballée.

L'*Yonne républicaine* fait partie de ces quotidiens dont l'existence réjouit et rassure celui qui prend pied dans une nouvelle région. Ils ne sont pas nombreux. *L'Yonne* n'en est que plus remarquable et ce n'est pas pour rien qu'elle est dite « républicaine ». Car ce sont les valeurs de la République qui forment son tissu moral.

Ce qui lui donne, par exemple, l'occasion de monter en épingle, c'est-à-dire en « une », une affaire de violences policières constatée à Grenoble. Comme quoi le journal d'un département ne se préoccupe pas uniquement de celui dont il est la mémoire. Comme quoi, aussi, il n'y a pas que les intellos parisiens pour exiger que les commissariats soient des endroits sûrs.

Rentrée

SERAIT-CE être utopique ou iconoclaste que d'imaginer une époque qui serait affranchie du rituel de la rentrée des classes ? Non pas que nos successeurs *auraient la science infuse ou qu'ils seraient dispensés* d'apprendre. Mais parce que les progrès techniques auraient permis que les enfants soient scolarisés à domicile : la restauration des précepteurs de bonne maison par la généralisation de l'ordinateur.

Ainsi *serait-on débarrassé* de l'*inévitable* « marronnier » (1) sur « le premier jour à l'école Jules-Ferry » (ou Salvador-Allende ou Paul-Valéry), les larmes des chers petits, les tourments des parents et la fugace importance des maîtres. Comment appeler événement ce qui se passe chaque année dans les mêmes termes et au même moment ?

Il n'y a guère que le coût de l'opération qui change, toujours vers la hausse, tant par la déraison des prix que par la vanité des parents. Si les enfants éduqués à l'ordinateur n'avaient pas à se montrer, peut-être ferait-on l'économie de ces achats proches du somptuaire mais très éloignés de la pédagogie.

Car, si l'on en croit l'étude récemment publiée sur la lecture, ces sommes sont déboursées afin que les chers petits, dans une importante proportion, apprennent à ne pas lire. Du temps de la civilisation de l'ardoise, les résultats étaient, paraît-il moins bons encore ; au moins ces échecs étaient-ils plus économiques pour la famille.

Ce lamentable constat pour un pays qui s'enorgueillit de sa tradition écrite et de sa variété (écrivains, épistoliers, *mémorialistes*, etc.) pourrait être aussi l'occasion d'une réflexion sur la condition de l'instituteur à la fin du vingtième siècle. En l'espace de cent ans, son statut social a chuté selon le principe de Newton. Aujourd'hui, pour être un enseignant *considéré, il ne faut pas être moins qu'agrégé*. La lecture et l'écriture étant désormais — théoriquement — le fait de tout le monde, le prestige de celui qui enseigne l'une et l'autre s'est dévalorisé à mesure que lire et écrire devenait aussi banal que respirer.

Cette évolution est, à terme, un drame national, quelque part que doive se reconnaître la profession. Celle-ci ne saurait en effet s'accorder sans examen le bénéfice d'une absolution plénière. Un drame, car il y a tout lieu de craindre que l'enfant qui lit mal son livre de lecture ne lira pas mieux les signes plus compliqués qui passeront sous ses yeux dans sa vie d'adulte. Celui qui écrit mal risque fort de ne pas pouvoir utiliser correctement d'autres signes, fussent-ils mathématiques, dont l'usage sera requis de lui. Tout comme l'ignorance de l'histoire éloigne l'individu de sa nation. Mais c'est une autre... histoire que celle-là.

Le premier investissement d'un pays, ce n'est ni le nucléaire, ni l'ordinateur, ni les fusées, ni même la recherche, pourtant essentielle ; c'est l'enseignement, et avant tout l'enseignement primaire.

Or, d'agaçants qu'ils étaient au début de l'enseignement laïque, parce qu'ils savaient tout, les instituteurs sont maintenant délaissés, sinon dédaignés, parce que tout un chacun sait tout ce qu'ils savent. Comme si l'on pouvait confondre le savoir et sa transmission, cher Socrate !

C'est un glissement fatal que celui-là. Aucun professionnel n'accomplit durablement avec ferveur un métier qui ne l'enrichit ni de son salaire (cela ne fut jamais) ni de la considération qu'il devrait apporter. A ce compte, un garagiste est plus heureux. Et il y a tout lieu de penser que, rapidement, un professionnel insatisfait se laisse aller vers le médiocre. Alors, dans le court espace d'une génération, c'est tout un pays qui paie les pots cassés.

Bien sûr, il y aura toujours une notable proportion d'enfants pour s'en sortir malgré tout, soit que la vie les ait fait naître dans une famille prospère, soit que la nature les ait dotés de capacités exceptionnelles. Mais, alors, seules seront vivantes les élites, cependant que la masse de la population continuera de vagir, fin prête pour les petits boulots et les parloirs de prison.

⁂

SERGE LIVROZET est en prison. C'est la mauvaise nouvelle de *la* rentrée, *qui* s'ajoute à ce qui n'est pas devenu bon. Par exemple le sort de Jean-Paul Kauffmann et de ses compagnons de misère. Avec dignité, avec ardeur, Joëlle Kauffmann, son épouse, laboure la mer. Non sans lâcher de terribles *questions comme cette dernière à la télévision* : *« S'ils étaient tués, est-ce que cela n'arrangerait pas tout le monde ? »* Si cela devait être, le drame ne ferait pas taire cette femme aux dimensions des plus grandes.

Serge Livrozet *en prison, qu'il soit innocent ou qu'il soit coupable, qu'il ait été berné par sa* jeune compagne ou que le dur métier de petit éditeur (Les lettres libres) lui ait fait préférer le jeu des faux-monnayeurs (raccourci involontaire que les circonstances excusent), le résultat est le même : la prison a repris sa proie. L'immanence délinquante, arrière-pensée permanente du policier, trouve ici sa pâtée. Serge Livrozet en prison, c'est un retour à l'ordre des choses. Pour ceux qui ont de l'ordre une vision de cet ordre.

⁂

AVANT le mois d'août et après les premières bavures policières de l'été, était parvenue à l'auteur de ce « journal » une nouvelle intitulée *Contrôle d'identité*. Elle n'était pas sans mérites littéraires. Mais l'écrivain avait sciemment caché *sa propre* identité. *Sans doute pour mieux soutenir sa* thèse. *Cela* ne facilite pas la correspondance et interdit toute vie future à la nouvelle, convenez-en, Monsieur.

(1) Version journalistique de la tarte à la crème.

A Toulon

Démission du président de la Maison du para

M. Bernard Bagur, le président de la Maison du para à Toulon (Var), a démissionné de son poste, expliquant sa décision dans une lettre publiée par le quotidien *Var-Matin*, jeudi 4 septembre.

« Très éprouvé, écrit-il, *moralement et physiquement suite aux événements derniers »*, M. Bagur *« démissionne »*, comme il en avait l'intention, précise-t-il, *« pour raison de santé dès le mois de juillet (...). Pour l'avenir, tous faits et dires de la Maison du para ne me seront plus imputables »*.

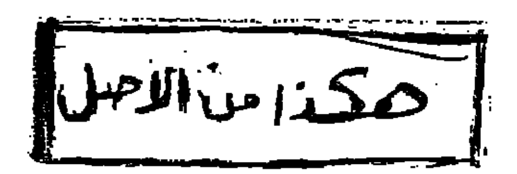
M. Bernard Bagur, interrogé après la mort de quatre membres de SOS-France, organisation d'extrême droite liée à la Maison du para, avait été inculpé, le 21 août, pour port d'arme prohibé emprisonné pendant quatre jours et remis ensuite en liberté sous contrôle judiciaire (*le Monde* des 23 et 26 août).

Commentant l'assassinat, le 29 août, de Daniel Perrin, deuxième adjoint UDF-PR de La Seyne-sur-Mer, M. Bagur avait affirmé que la victime était membre d'honneur de la Maison du para et qu'il avait fait son service militaire dans l'infanterie de marine pendant la guerre d'Algérie — un propos démenti par le fils de la victime.

● **Incendies de forêts dans l'Ardèche et l'Aude.** — Un important incendie a ravagé, jeudi 4 septembre dans l'après-midi, les environs d'Aubenas (Ardèche). Trois foyers ont été repérés sur la commune de Labégude-de-Vals.

Dans la nuit, le feu s'est étendu vers le sud-ouest d'Aubenas, sur la commune de Saint-Etienne-de-Fontbellon. Plus de 1 000 hectares ont brûlé. Deux pompiers ont été blessés, mais leur état n'inspire pas d'inquiétude.

D'autre part, deux nouveaux incendies de forêts ont éclaté ce même après-midi dans l'Aude. Sur la commune de Talairan, dans les Corbières, 200 hectares de garrigues et de chênes verts ont brûlé. Quelques heures plus tard, trois foyers sont apparus sur la commune de Bize-Minervois.



هكذا من الأصل

Ceux qui font l'actualité sont dans PARIS MATCH

ALEXANDRE DE MARENCHES

L'ancien patron des Services secrets va plus loin avec Paris Match.
Il révèle à Jean Larteguy :
« NOUS AVONS REGLE 30 GREENPEACE EN ONZE ANS. SANS VAGUE »

BALLADUR

Le ministre-clé du gouvernement parle enfin :
« OUI, 50 % D'IMPOTS, C'EST UN MAXIMUM »

HAROUN TAZIEFF

Ses photos sur la tragédie du Cameroun. Et son appel :
« IL FAUT SURVEILLER
LES LACS VOLCANIQUES. MEME EN FRANCE »

PATRICK MODIANO

Le plus secret de nos écrivains lève le voile sur les mystères de son œuvre

THIERRY LE LURON

PARLE DE SA MALADIE. IL FAIT LA PART DE LA CALOMNIE
ET LE COMPTE DE SES VRAIS AMIS

KHASHOGGI

Le richissime Saoudien avoue :
« OUI, J'AI PERDU 5 MILLIARDS DE FRANCS »

Paris Match s'épanouit aussi dans ce qui est sa tradition : le grand reportage.
Cette semaine, le début d'une série exceptionnelle. **Le Pacifique.**
Serge Lentz a visité 19 pays et parcouru 72 000 km. Il vous entraîne à la découverte des nouveaux maîtres du monde.

Dans **Paris Match, Stéphanie, la princesse rock.**
Elle nous reçoit à Monaco et nous déclare : « J'avance sur les traces de ma mère.
Ma chanson pour Paul Belmondo : le souvenir d'une
très belle histoire d'amour ».

ET BIEN ENTENDU, LES PHOTOS QUE VOUS N'AVEZ VUES ET NE VERREZ NULLE PART AILLEURS :

L'avion de Los Angeles touché en plein ciel. Le crime de la Seyne : un meurtre à l'italienne

PARIS MATCH le poids des mots le choc des photos



Le Monde
sans visa

L'AFRIQUE ET LA FAIM

Agronome engagé, René Dumont dit sans détours leur fait à tous ceux qui prétendent aider l'Afrique asséchée, affamée, surpeuplée. Un continent où l'auteur de « L'Afrique noire est mal partie », 1962, vient, à regret, de vérifier cette sombre prophétie. Son nouveau livre est un constat et un pamphlet, écrit avec la liberté de ton que donne l'expérience à ceux que l'âge n'a pas fait taire.



UN LIVRE-CRI

BIEN que René Dumont trouve *« ingrat »* de jouer les Cassandre, il est excellent dans ce rôle. Dès le début de son livre *Pour l'Afrique, j'accuse,* il jubile en rappelant que son prophétique *L'Afrique noire est mal partie,* paru en 1962, en pleine euphorie des indépendances, fut interdit dans tous les pays francophones du continent noir.

Cette mesure ne l'a pas empêché de faire par la suite de nombreux séjours dans la zone, d'y avoir des conversations à tous les niveaux, et surtout d'observer les campagnes de son regard d'ingénieur agronome. Son « J'accuse » est tour à tour un carnet de route et une réflexion de portée générale, assortie de nombreux documents ainsi que de photos éloquentes, le tout postfacé par Michel Rocard.

Au banc des accusés, donc, vont se succéder : *« tous les gouvernements français depuis 1960 »,* pour *« s'être surtout souciés de maintenir leur influence » ;* la coopération française dans son ensemble, *« pour avoir financé des projets aberrants » ; « la majorité des dirigeants africains, pour avoir d'abord profité des privilèges du pouvoir » ;* le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, pour avoir financé de préférence les cultures d'exportation *« qui permettant de rembourser les emprunts ».*

Les fonctionnaires internationaux sont la cible préférée des morceaux de bravoure. Jamais on n'avait ainsi dit leur fait aux *« experts »* étrangers bénéficiaires de *« salaires extravagants »* pour des missions aux pays de la misère noire. Le réquisitoire commence par le récit d'un séjour dans un village du Burkina où douze experts italiens de la FAO, chargés d'un projet de plusieurs millions de dollars, *« absorberont plus du tiers de cette dépense, lorsqu'on y inclut les logements confortables qu'ils réclamèrent, avec des groupes électrogènes alimentant des climatiseurs ».* Un récit qui fera grincer bien des dents dans les administrations « onuesques », où la pauvreté du tiers-monde sert trop souvent à alimenter de savantes études dans des revues sur papier glacé.

Seuls trouvent grâce aux yeux de l'atrabilaire voyageur quelques organisations non gouvernementales — pas toutes — et surtout des missionnaires *« compétents et sérieux ».*

On ne dira jamais assez, en effet, quel rôle capital jouent encore les missions dans la survie des populations rurales d'Afrique. Si, au bout de deux jours, la nouvelle de la catastrophe du lac Nyos est parvenue jusque dans la capitale du Cameroun, c'est, semble-t-il, parce qu'il y eut un religieux étranger pour donner enfin l'alerte...

Sur le fond, René Dumont reprend ses thèses sur l'abandon des paysans au profit des villes, aberration encouragée par la détérioration des termes des échanges, le *« système économique dominant »* faisant que les matières premières agricoles ne sont pas payées à leur juste prix. Cela s'accompagne d'un cri d'alarme devant l'explosion démographique dont l'Afrique noire est menacée à son tour.

Si les dirigeants africains peuvent applaudir l'appel à une revalorisation de leurs exportations, bien peu suivront l'auteur sur le terrain du contrôle des naissances, tant, dans les minuscules rivalités régionales, il importe de compter plus d'habitants que le voisin.

Malgré son titre, ce livre ne contient pas seulement des vues sur l'Afrique. L'ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974 y continue parfois sa campagne d'une façon insistante. Le passage où René Dumont renvoie dos à dos Américains et Soviétiques paraît expéditif, tout comme l'appel à la création *« de nouveaux tribunaux de Nuremberg »* pour juger les dirigeants *« qui se sont arrogé le droit de condamner à mort une part de la population des pays pauvres ».* Mais ces excès de langage appartiennent à un personnage qui a décidé — si l'on ose dire à propos d'un continent affamé — de mettre les pieds dans le plat.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

► Pour l'Afrique, j'accuse, *de René Dumont. Plon, collection « Terre humaine », 448 p., 150 F*

LES VERTES COLÈRES DE RENÉ DUMONT

par Pierre Lepape

AU hasard de la consultation d'un annuaire, vous apprenez que René Dumont a quatre-vingt-deux ans. De quoi autoriser tous les optimismes : ce n'est pas un vieillard miraculeusement conservé, c'est un jeune homme inaltérable. Le corps mince, moulé dans un pull rouge et dans un pantalon étroit, les cheveux, blancs, certes, mais aussi drus qu'un champ de blé en août, le geste rapide, l'œil allumé, la parole précise. Foin de nostalgie, évocations rêveuses ou de litanie des souvenirs : si l'on parle du passé, c'est en fonction du présent... et de l'avenir :

« J'ai fait agro, branche cultures coloniales. Trois ans à Hanoï, jusqu'à ce que je me rende compte que ce que je pouvais apporter ne compensait pas ce que le système colonial volait. Démission. On m'a renvoyé à Paris, où j'ai été nommé chef de travaux à l'École nationale d'agronomie.

» Le chef du gouvernement d'alors, c'était en 1932, proclamait partout que nous vivions une période de prospérité formidable et que nous avions trop de tout. J'ai dit à mes étudiants : si nous avons trop de tout, nous ne servons à rien, il vaut mieux faire autre chose. C'est à ce moment que la Société des nations a lancé ses études sur la malnutrition dans le monde. »

Il fallut pourtant attendre 1949 — l'administration est lente, et plus encore lorsqu'elle est internationale — pour que René Dumont, expert agronome, reconnu de tous tant pour sa compétence que pour son refus de se soumettre aux compromis politiciens, soit enfin autorisé à exercer ses activités de consultant dans le secteur géographique où il n'y avait pas « trop de tout », le tiers-monde, comme on l'appelait alors.

Dès lors, il est demandé partout, en Chine, aux Indes, en Amérique latine, en Afrique. Il fait partie de comités officiels, comme le Fonds d'aide et de coopération ou comme le comité des douze « sages » de la recherche scientifique et technique.

Chaque fois ou presque, le scénario se reproduit : Dumont enquête, proteste lorsqu'on cherche à lui cacher des informations, établit des rapports où il ne ménage personne. Les personnalités locales protestent, les rapports filent au panier, Dumont persiste et signe : *L'Afrique noire est mal partie* (1962).

Chaque fois aussi, dans le tiers-monde, l'agronome gagne en crédibilité auprès de ce qu'on pourrait appeler « la conscience du tiers-monde ». Mais Dumont a été aussi vacciné contre les fièvres du tiers-mondisme :

« J'ai débarqué à Cuba en mai 1960. Je faisais un livre sur les questions agricoles de l'Amérique latine, et je désirais évidemment me renseigner sur cette révolution agraire que l'on proclamait. On m'a promené dix-huit jours ; c'était une pagaille invraisemblable. Les paysans des coopératives recevaient du gouvernement de l'argent qu'ils plaçaient dans une boite à biscuits. Celui qui en avait besoin piochait dans la boite.

» J'ai suggéré qu'on place à côté de la boite un petit carnet dans lequel chacun inscrirait l'argent qu'il prélevait. Même pas une comptabilité en partie double : un petit carnet de ménagère.

» On m'a répondu que, bien sûr, tout le monde ici était honnête et que l'introduction de ce petit carnet posait un problème politique. Il fallait remonter à l'étage supérieur, c'est-à-dire au bout du compte à Fidel Castro lui-même. Qui m'a reçu. Je lui ai expliqué ce qui, à mon sens, fonctionnait mal dans son système agricole. Il a paru surpris : « Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir viennent de faire un long séjour à Cuba, et ils m'ont dit que tout ce qui se faisait ici était bien. Vous me dites qu'il y a des choses qui ne vont pas du tout. Jean-Paul Sartre est pourtant un ami de Cuba... » J'ai essayé de lui faire comprendre que j'estimais beaucoup Jean-Paul Sartre comme philosophe, mais que comme agronome... »

L'orage avec Castro sera évité. Dumont reviendra plusieurs fois, mais sans davantage mâcher ses mots sur ce qui lui semble être des erreurs, et sans manquer de le publier : *« Cuba est un modèle pour l'Amérique latine. Mais si demain le Mexique ou le Brésil empruntaient la même voie, jamais l'URSS ne serait capable de financer les faillites de ces grands pays comme elle le fait pour Cuba. Il est donc nécessaire que tout le monde connaisse les erreurs à éviter. »*

L'invité de Fidel

Résultat : René Dumont est une dernière fois en 1969 à Cuba l'« invité personnel » de Fidel. Il est logé dans la résidence réservée aux chefs d'Etat... truffée de micros : *« Quand je recevais un membre de l'« opposition », les ventilateurs de la résidence se mettaient immédiatement en panne ; alors je l'emmenais faire un tour dans le jardin. »*

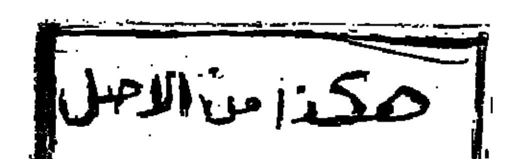
Plus tard, René Dumont sera mis en scène dans un film de la télévision cubaine et présenté comme un agent de la CIA. Des aventures comme celle-ci, il en a connu beaucoup : *« Lorsque j'arrive, on déroule le tapis rouge ; on me reçoit comme un chef d'Etat ; on souligne que j'ai mis le doigt avec clairvoyance sur les tares du régime précédent. Quand je repars, je suis la plupart du temps tout seul. »*

Est-ce à dire que les diagnostics et les prévisions de René Dumont, lorsqu'elles concernent l'agriculture du tiers-monde, c'est-à-dire la possibilité pour les deux tiers du globe de survivre, ne sont jamais que bonnes paroles prêchées dans un désert qui ne cesse de s'étendre ? Dumont se refuse au pessimisme autant qu'à l'abandon.

Il dénonce la corruption des régimes, l'incurie internationale, les illusions et les alibis de l'aide alimentaire, les arrière-pensées stratégiques des grandes puissances, le poids des technocraties onusiennes et des banquiers du FMI ; il vitupère le gaspillage des grands travaux : *« Avec les 800 millions de dollars consacrés au barrage — aujourd'hui à sec — sur le Sénégal on pouvait créer deux cents barrages de reprise et équiper quarante mille villages en outils individuels et collectifs, en moyens d'enseignement et en grains. Mais pour cela il faut écouter les paysans, qui savent, eux, ce dont ils ont besoin ; au lieu de tout décider dans les bureaux des villes. Ce sont les villes qui gouvernent les campagnes et qui exploitent les paysans pour avoir des céréales à meilleur marché. »*

L'agronome polémiste ne baisse pas les bras. Inlassablement, de Ceylan à Bamako et du Niger à Taiwan, il continue à observer, à conseiller, à rédiger des rapports pour les dirigeants et les organisations internationales, convaincu que les vérités qu'il assène sans complaisance finiront un jour par tomber dans la bonne oreille : *« Quand je suis arrivé au Burkina-Fasso, le président Sankara m'a dit : « Je risque en vous lisant de recevoir un coup de poing, mais un coup de poing peut être salutaire. »*

Mais il faut faire vite maintenant. *« La situation du Sahel est épouvantable, des pays entiers risquent d'être effacés de la carte. Des foules de paysans chassés par la famine fuient vers le sud et vers les villes et risquent de déstabiliser politiquement tous les régimes de la région et d'encercler les villes d'immenses bidonvilles incontrôlables. Pour ne pas vouloir libérer les paysans, ce qui est la première phase obligée du développement agricole, le pouvoir des villes pourrait connaître des situations plus explosives encore. »* ■



l'enquête



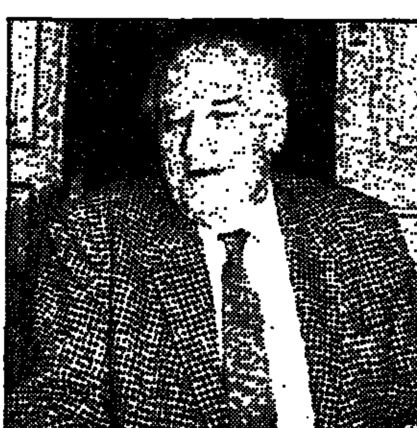
ROBERT BADINTER
Né le 30 mars 1928. Avocat, universitaire, garde des sceaux avant d'être nommé membre et président du Conseil constitutionnel par *François Mitterrand, en* février 1986.



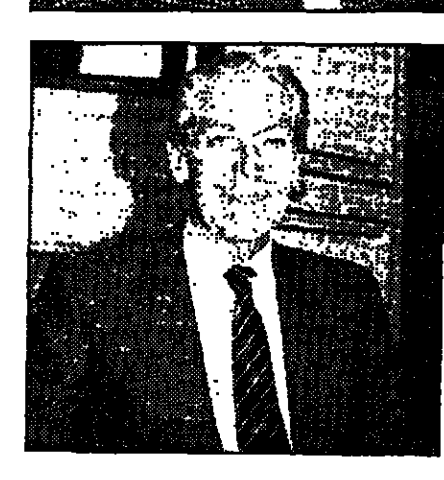
ROBERT LECOURT
Né le 19 septembre 1908. Avocat honoraire, an*cien député, ancien* ministre, ancien président de la Cour de justice des Communautés européennes. Nommé en septembre 1979 par Alain Poher pour remplacer Paul Coste-Floret, décédé. Renouvelé en *février 1980.*



GEORGES VEDEL
Né le 5 juillet 1910. Professeur de droit public. Nommé par Valéry Giscard d'Estaing en février 1980.



PIERRE MARCILHACY
Né le 14 février 1910. Avocat, ancien conseiller général, ancien sénateur. Membre du comité consultatif constitutionnel en 1958. Nommé en février 1983 par Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.



ROBERT FABRE
Né le 21 décembre 1915. Pharmacien, ancien député, cosignataire du programme commun du gouvernement de la gauche en 1972, ancien médiateur. Nommé en février 1986 par Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.

QUI EST LE CONSEIL

L'élément le plus neuf et le plus secret tout l'été au cœur de l'actualité politique. (lois sur la sécurité publique ces à la mi-septembre), il s'impose désormais

Par
Michel Kajman

LES débuts du Conseil constitutionnel ? Modestes, oblige à dire la bienséance. Rétrospectivement, un peu ridicules, serait-on tenté d'affirmer aujourd'hui. Créé par la Constitution de 1958, organisé par une ordonnance, la même année, il est formé pour la première fois à la fin du mois de février 1959. La présidence de la République s'empresse alors de préciser : « *On sait que le Conseil constitutionnel a, d'une manière générale, pour attribution d'examiner la conformité des lois organiques, des règlements des Assemblées parlementaires et, le cas échéant, des lois ordinaires, par rapport à la Constitution...* »

« *Le cas échéant* »... la formule passe alors le plus souvent inaperçue. Mais elle fait sursauter quelques spécialistes, comme ce professeur de droit public, Charles Eisenmann, qui trempe sa plume dans l'ironie pour écrire au *Monde* : « *Tel qu'il a été façonné par nos fougueux constituants, ce Conseil constitutionnel n'est que bien peu de chose : consciemment sans doute, ils ont émasculé la seule fonction qui aurait pu faire son prestige, celle de se prononcer sur la conformité des lois à la Constitution.* »

Cette remarque peut être relue aujourd'hui comme une sorte de prophétie involontaire. Elle nous renseigne aussi sur une évidence bien oubliée aujourd'hui : la jeune institution naissante sonnait creux. Comment en aurait-il été autrement ? De Gaulle voulait ramener et contenir l'Assemblée, dont il haïssait l'omnipotence passée, dans un pré étroitement borné. Le Conseil constitutionnel, en plus de quelques autres menues tâches, l'y aiderait, si nécessaire.

Nul besoin d'embarquer Superman sur la nouvelle galère. Des amis sûrs, sûrs et mûrs de préférence, feraient l'affaire, à côté d'un ou deux noms illustres et pas trop encombrants. C'est ainsi que Louis Pasteur Vallery-Radot fera partie de la première promotion. Il y côtoie des Jean Gilbert-Jules, Maurice Delépine et autre Maurice Patin, qui n'y acquièrent pas un *surcroît de notoriété*. Pas davantage celui que d'autres circonstances feront entrer dans l'histoire quelques années plus tard : Georges Pompidou.

Par la force des choses, le gotha de la vie publique n'est pas sous-représenté au Conseil : les anciens présidents de la République en sont membres de droit à vie. René Coty sera assidu jusqu'au bout. Vincent Auriol partira en claquant la porte en 1960, « *décision qui équivaut à une démission* », écrira-t-il au premier président du Conseil constitutionnel, Léon Noël.

Le premier chef de l'Etat de la IVe République n'a pas vraiment de motif de colère contre ses pairs du Palais-Royal. Mais l'air politique de l'époque ne lui convient pas. De plus, il a soutenu, en vain, que le Conseil constitutionnel devrait pouvoir se saisir « *de tout texte ou de tout acte* » qu'il jugerait « *non conforme à la charte nationale* ». Il est beaucoup trop tôt pour de telles audaces.

Du reste, cela n'empêche pas le Conseil constitutionnel de *continuer à couler des jours paisibles et* obscurs. Il a beau accueillir tel nouveau « grand » nom (René Cassin en 1960), il demeure toujours aussi atone et décevant pour ceux qui ont cru un moment, en 1958, à une innovation intéressante.

Colère de Gaston Monnerville

Une innovation : le contrôle de constitutionnalité est resté longtemps étranger aux mœurs politiques françaises. La Révolution de 1789 s'y montre farouchement opposée ; la nation est souveraine, par l'intermédiaire des députés qu'elle se donne. De temps à autre, par la suite, une esquisse, généralement caricaturale, apparaît (par l'intermédiaire du Sénat). Mais il faut attendre 1958 pour ne voir apparaître... que l'ombre de ce qui pourrait être une véritable institution de *recours, gardienne de la Constitution* et de son respect.

Sollicité en 1962, dans la tempête soulevée par les conditions du recours au référendum sur l'élection au suffrage universel du président de la République, le Conseil se déclare incompétent. Colère de Gaston Monnerville, le *président du Sénat, qui* l'avait saisi. Il affirme que le Conseil « *s'est suicidé* ». Mais, en 1974, il viendra y siéger. Courroux aussi de Vincent Auriol, revenu exceptionnellement — ce sera la dernière fois — s'asseoir avec ses pairs pour cette occasion mémorable.

Alors, ce Conseil constitutionnel ne peut-il que laisser indifférent, ou attrister, ou irriter (en raison du copinage politique caractérisé qui préside alors à la plupart des nominations) ? La réponse a tout l'air d'être : oui. « *Le Conseil constitutionnel tend (...) à devenir le bureau de tabac suprême* », écrit encore en mars 1971 le juriste Maurice Duverger. Une institution anodine, frileuse, voire suspecte : le bilan, à ce moment, est maigre.

Le 16 juillet 1971, le Conseil constitutionnel, saisi par le président du Sénat, déclare non conforme à la Constitution un article de loi qui soumet les associations en voie de formation à un contrôle judiciaire préalable. L'événement — majeur — est né de la façon la plus ordinaire, dans la routine. Le rapporteur, François Goguel, est d'avis de déclarer l'article litigieux, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, conforme. D'autres membres du Conseil, pas. Des arguments sont échangés. Finalement, c'est non.

Dans les jours qui suivirent l'historique décision, il se murmura beaucoup que le président du Conseil constitutionnel, Gaston Palewski, gaulliste entre les gaullistes, avait fait pencher la balance en faveur des partisans de l'inconstitutionnalité.

Première audace

Exacte ou fausse, la précision illustre en tout cas une vérité : on avait trop longtemps cru que les membres du Conseil constitutionnel étaient, pour la plupart, trop marqués par leur passé, leurs amitiés politiques, l'obligation de renvoyer l'ascenseur après leur nomination pour neuf ans dans une sinécure, pour faire preuve d'indépendance d'esprit, d'audace. Désormais, en tout cas, c'était faux. On devait, par la suite, en avoir bien des preuves.

Historique, la décision du 16 juillet 1971 l'était à plus d'un titre : l'appétit effréné du pouvoir exécutif était arrêté net pour la première fois par une institution officielle, au seuil de l'arbitraire ; autre première : un texte était déclaré non conforme à la Constitution par référence à son préambule. Le corset des « seuls » quatre-vingt douze articles craquait.

Désormais, *via* le préambule de 1958, les juges constitutionnels avaient à leur disposition la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1789 et un autre préambule, celui de 1946, qui, lui-même, renvoyait aux « *principes fondamentaux reconnus par les lois de la République* ». Un groupement désuet de greffiers vaguement constitutionnels venait de disparaître, une véritable cour constitutionnelle lui succédait.

La première révolution avait été intérieure. La seconde fut extérieure. En 1974, le jeune président de la République que la France vient de se donner, soucieux de conférer à l'opposition des droits inédits, promet et fait adopter une réforme du droit de saisine. Ce ne sont plus seulement le chef de l'Etat, le premier ministre, le président de l'Assemblée ou



UN MOIS POUR DIRE

« Contraire à la Constitution », « conforme à la Constitution... » Quel cheminement suit une loi votée mais contestée ? Comment travaillent les neuf juges du Palais-Royal avant que ne tombe la petite phrase fatidique ?

AUCUN de ses dignes membres ne s'exprimerait ainsi, et pourtant il n'est pas de meilleure façon de décrire les « missions » du Conseil constitutionnel : quantité de petits boulots et une tâche principale.

Petits..., ponctuels plutôt, car certains peuvent être « lourds ». Tantôt le Conseil constitutionnel est associé à la « naissance » des présidents de la République. Ou bien, au sens cette fois le plus tristement littéral, il est sollicité en cas de mort (ou d'empêchement) de ce dernier. La surveillance de la frontière à tracer entre la loi et le règlement, c'est encore le travail du Conseil. Il contrôle automatiquement les lois organiques. Proclamer les résultats des référendums et des élections présidentielles, trancher certaines contestations électorales (députés et sénateurs), tout cela lui échoit aussi, par surcroît, chaque fois que le calendrier politique en renouvelle l'occasion.

C'est beaucoup, au total, et c'est peu de chose, à côté de l'activité qui a tiré de l'obscurité et placé régulièrement sous les feux de l'actualité les neuf juges du Palais-Royal : le contrôle de conformité à la Constitution des *lois dites ordinaires*.

En principe, le chef de l'Etat, le premier ministre, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ou soixante parlementaires peuvent saisir le Conseil. En fait, depuis la réforme de 1974 qui a conféré ce droit auparavant refusé aux députés et aux sénateurs, ce sont ces derniers qui, la plupart du temps, demandent au Conseil d'« annuler », à tout le moins de « vérifier ».

Entrons avec eux dans le vif du sujet et dans l'enceinte du Conseil constitutionnel, rue Montpensier. Ou plutôt suivons le recours, une simple lettre ou de nombreux feuillets débordant d'analyses et d'arguments qu'apporte le facteur ou un messager zélé.

Pas d'effet de surprise : le plus souvent, la rumeur publique, des déclarations explicites de l'opposi*tion du* moment, des coups de téléphone courtois, ou l'âpreté des débats parlementaires (quand ils ont vraiment lieu), laissent pressentir cette issue qui suspend le délai (quinze jours) de promulgation d'une loi définitivement adoptée.

Le recours est enregistré. Dès cet instant, le Conseil a un mois pour se prononcer. Ce délai peut être réduit à huit jours par demande expresse du gouvernement, qui n'en abuse pas, sachant les conseillers susceptibles sur ce chapitre. D'autant qu'il leur arrive de travailler eux-mêmes en hâte lorsque le bon sens suggère que le plus vite sera le mieux.

On s'est souvent, dans le petit monde des *spécialistes*, demandé ce qui arriverait si le Conseil outrepassait le délai maximum d'un mois qui lui est imparti pour élaborer sa décision — ce qui ne s'est jamais produit. Si cela advenait un jour, peut-être serait-on conduit à constater que, tout simplement, le compte à rebours du délai de promulgation de la loi reprend alors son cours.

Le président ne rapporte jamais

« L'accusée » : une loi votée par le Parlement. Les présidents des deux Chambres, le premier ministre et le président de la République *sont officiellement* avertis des « poursuites » par le président du Conseil constitutionnel, ainsi que le secrétariat général du gouvernement, organe qui dépend du *premier ministre*.

Il revient alors au président du Conseil constitutionnel, aujourd'hui Robert Badinter, de désigner officiellement un rapporteur : *toujours l'un des neuf* membres lorsqu'il s'agit du contrôle constitutionnel (pour le

PLAN DE CHARGE

Le Conseil constitutionnel n'est pas menacé de chômage technique.
Fin juin : il rend sa décision sur la loi d'habilitation qui prévoit les privatisations.
Début juillet : il se penche sur la réforme électorale, puis sur le collectif budgétaire.
Aussitôt après, le voilà qui change de casquette et annule les élections législatives du 16 mars en Haute-Corse et en Haute-Garonne.
Fin juillet : les juges du Palais-Royal écornent la loi sur la presse.
Vacances ? oui, mais courtes et chahutées. La majorité grogne contre le Conseil, accusé (une fois de plus !) de se muer en « gouvernement des juges ».
Il faut réformer l'institution, lui donner des Tables de la loi, car elle dispose d'« *un pouvoir discrétionnaire* » qui est une « *anomalie* », laisse tomber le garde des sceaux. Le tintamarre (auquel le Conseil ne prendra part... que pour dire qu'il n'a pas à s'en mêler) bat son plein.
Le 30 juillet, le Conseil a été saisi de la loi sur les contrôles et vérifications d'identité ; le 8 août, des trois autres « lois Chalandon » : terrorisme, application des peines et lutte contre le terrorisme, ainsi que de la « loi Pasqua » sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers.
Au cours du week-end du 15 août, *enfin, les députés socialistes lui* ont déféré la loi sur l'audiovisuel : cent onze articles.
Après une « petite » rentrée, le 12 août, nouvelle pause avant la véritable remise en route : 26 août, le Conseil avalise la loi sur les vérifications et contrôles d'identité.
Les 2 et 3 septembre, il a rendu ses décisions sur les trois lois Chalandon qui restaient en suspens et sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Au bout (*très provisoirement*) *du chemin* : la « grosse » décision sur l'audiovisuel, à la mi-septembre.
En attendant d'autres lois (le Parlement fait sa rentrée le 2 octobre) et donc, peut-être, quelques nouveaux recours.

CONSTITUTIONNEL ?

de l'édifice institutionnel français a été
Au fil de décisions toujours plus attendues
jours-ci, réforme de l'audiovisuel
comme gardien de l'Etat de droit.

PHOTOS MANUEL VIMENET/COLLECTIF



Robert Badinter, Daniel Mayer et Pierre Marcilhacy.

du Sénat qui peuvent déférer un texte au Conseil, mais soixante députés ou sénateurs. VGE veut même aller beaucoup plus loin : le Conseil devrait pouvoir se saisir lui-même, soutient-il. Cette dernière volonté restera sans lendemain, après le tir de barrage vigoureux de l'Assemblée nationale.

Amorce d'un contre-pouvoir

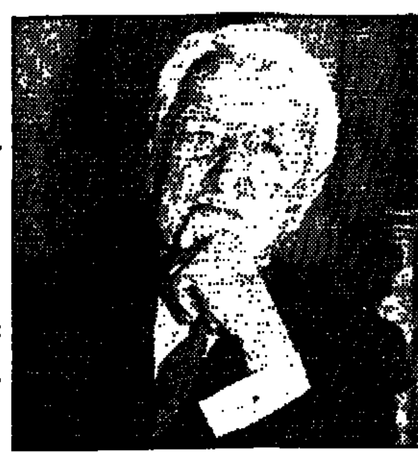
Mais la machine est lancée. L'opposition d'alors fait pourtant la dégoûtée. Ce sont les parlementaires de la majorité qui se tournent, en vain, vers le Conseil constitutionnel pour lui demander, en 1975, d'annuler la loi sur l'interruption volontaire de grossesse qui soulève tant de passions contraires.

En juillet 1975, le Conseil refuse l'institution du juge unique. Au début de 1977, il annule le principe de la fouille de tout véhicule sur la voie publique en vue de la recherche et de la prévention des infractions. Son président se nomme alors Roger Frey. Encore un gaulliste grand teint qui, de surcroît, a laissé place Beauvau la réputation d'un ministre de l'intérieur à poigne. 1980 : les juges constitutionnels « cassent » une partie de la loi Bonnet sur les immigrés qui autorisait la détention d'un immigré en cours d'expulsion, sans intervention judiciaire.

L'opposition a maintenant bien compris (trop, parfois) quel rôle devait ou pouvait jouer le Conseil. La majorité devenue opposition en 1981 retiendra la leçon. Redevenue majorité le 16 mars, elle s'offusquera de voir les socialistes agir comme elle un peu plus tôt (et quelquefois avec plus de discernement...). Autant de signes de la nécessité du Conseil dans l'édifice institutionnel.

Nationalisations, enseignement supérieur, décentralisation, presse, audiovisuel : le Conseil est sollicité sur tous les fronts de 1981 à 1986, que ce soit avant ou après le 16 mars : lois d'habilitation, presse, etc.

Décision après décision, polémique après polémique, les juges constitutionnels du Palais-Royal intéressent, irritent. Et sans doute en sera-t-il longtemps ainsi. Le temps, en tout cas, où il faisait sourire ou hausser les épaules est bien révolu. ■



LOUIS JOXE

Né le 16 septembre 1901. Ambassadeur de France, ancien député, ancien ministre. Nommé en octobre 1977 par Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, pour achever le mandat d'Henry Rey, décédé. Reconduit en 1980 par Jacques Chaban-Delmas.



DANIEL MAYER

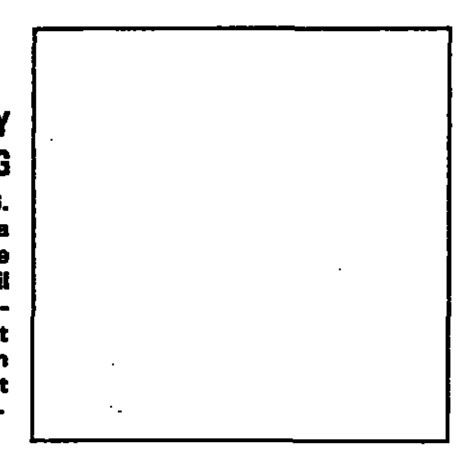
Né le 29 avril 1909. Ancien journaliste, ancien député, ancien ministre, ancien président de la Ligue des droits de l'homme. Nommé par François Mitterrand en février 1983 (président du Conseil constitutionnel jusqu'en 1986).



LÉON JOZEAU-MARIGNÉ

Né le 21 juillet 1909. Avoué honoraire, conseiller général, ancien maire, ancien sénateur. Nommé en février 1983 par Alain Poher.





MAURICE-RENÉ SIMONNET

Né le 4 octobre 1919. Professeur de droit, ancien député, ancien ministre, ancien secrétaire général du MRP. Nommé en octobre 1984 par Alain Poher, président du Sénat, pour terminer le mandat de Louis Gros, décédé. Reconduit en février 1986.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Né le 2 février 1926. Ancien président de la République. Membre de droit à vie du Conseil constitutionnel. N'a jamais siégé, et ne peut le faire actuellement en raison de son mandat de député du Puy-de-Dôme.

SI LA LOI FERA LOI

contentieux électoral, des rapporteurs adjoints, issus du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, désignés chaque année, « officient »).

Sauf exception rarissime (un rapporteur qui abandonne son rôle en cas de contestation de ses conclusions), le président ne rapporte jamais. Il ne s'autodésigne pas, en tout cas, comme premier rapporteur.

Bientôt une réunion de travail regroupe des représentants des administrations, un membre du secrétariat général du gouvernement et le rapporteur du Conseil constitutionnel, qui s'informe, demande des éclaircissements, s'enquiert de la raison d'être de telle ou telle disposition de la loi contestée et de sa genèse quelquefois obscure. Car la fin du parcours législatif, avec ses commissions mixtes paritaires, ses conciliabules de dernière minute, ses amendements surprises, est parfois aussi obscure que le début en est clairement consigné dans des rapports ou les comptes rendus du *Journal officiel*.

En réponse à ces questions, le secrétariat général du gouvernement fournira un peu plus tard un mémoire écrit argumenté. Autant que faire se peut, la procédure est contradictoire. Les chers professeurs de droit dont c'est la spécialité — ou que démange la plume ou le souci de se faire connaître ou de ne pas se faire oublier — envoient au Conseil des analyses, des réflexions, des avis que ce dernier répercute sur le secrétariat général du gouvernement, « avocat » de la loi « accusée ». Il est aussi arrivé que quelques-uns de ceux qui sont concernés par une loi (grandes entreprises au moment des nationalisations) se manifestent auprès du Conseil.

Il suit de près, coordonne, accompagne...

Le rapporteur nourrit de toutes ces données et de celles qu'il se procure lui-même en les puisant dans la jurisprudence et les conversations discrètes qu'il peut avoir avec qui bon lui semble, les solutions et les termes d'un projet de décision. Il peut entre autres s'entretenir avec le mandataire des députés ou sénateurs qui ont déposé le recours, voire lui fournir certains éléments d'appréciation qui sont des réponses partielles à certaines objections ou questions contenues dans le recours.

Officiellement, il ne rencontre pas ès qualités ses « collègues » rapporteurs des projets devant les Chambres : leurs deux présidents se sont offusqués de cette suggestion qu'avait faite à la fin du mois de juin M. Badinter.

Le secrétaire général du Conseil constitutionnel (Bruno Genevois) suit de près, coordonne, accompagne toute cette procédure. Les uns et les autres... et les membres du Conseil qui veulent aussi préparer la discussion finale ont à leur disposition pour s'informer un service juridique et la possibilité d'avoir recours aux documentations les plus diverses.

Tout ce travail débouche sur un projet de décision du rapporteur, distribué au moins vingt-quatre heures avant la séance aux membres du Conseil, qui disposent aussi d'un dossier (textes, débats parlementaires, rapports, avis) fort complet, préparé pour être soumis à leur sagacité une semaine avant la (ou les) séance(s) du Conseil, d'où sortira la décision.

Le déroulement des séances est jalousement protégé par le secret du délibéré. Le rapporteur rapporte, bien sûr. Une partie de ses propos, des éléments ou le principe même du projet de décision sont discutés ou font l'objet de demandes de précisions.

Témoin de l'achèvement (avec le responsable du service juridique) du processus comme de toutes ses phases précédentes, le secrétaire général prend acte de l'éventuelle évolution (voire de l'orientation radicalement nouvelle) du projet de décision et en fait assurer la mise en forme définitive.

De la discussion ou d'un vote naît enfin l'assentiment à propos de ce qui est devenu la « décision » du Conseil constitutionnel.

Les juges peuvent alors rentrer tranquillement chez eux. Ils n'ont pas besoin de rechercher la moindre publicité : les téléscripteurs, les petites phrases du Landerneau politique et les plumes derechef crissantes des chers professeurs s'en chargent excellemment chaque fois que le Conseil constitutionnel redevient pour quelques heures ou quelques jours le nombril d'une France souvent goguenarde à l'égard du droit et que peuplent 55 millions de plaideurs en puissance. ■

NI GAUCHE, NI DROITE

Lorsqu'elle ronchonnait contre le Conseil constitutionnel, la gauche avait une explication toute prête des avanies qu'il faisait subir à certaines de ses lois : le Conseil est de droite.

Aujourd'hui, à droite, pour expliquer la mauvaise humeur ou les perplexités du pouvoir face aux neuf juges du Palais-Royal, on laisse volontiers entendre qu'avec cette cohorte à majorité de gauche entraînée *par M. Badinter...*

Quatre membres sur neuf du Conseil ont été nommés par une autorité de gauche au pouvoir depuis 1981 : MM. Badinter, Mayer, Fabre et Marcilhacy. Au demeurant, ce critère d'appréciation est inopérant depuis de nombreuses années. Parvenus en fin de carrière, n'ayant plus rien à espérer et donc personne à ménager ou à flatter, presque tous les membres du Conseil ont d'entrée de jeu ou acquièrent très rapidement une indépendance totale que rien ni personne ne peut entamer.

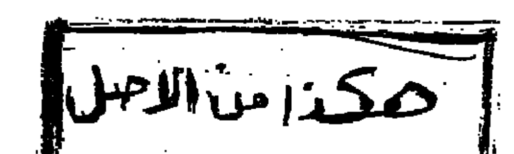
Faut-il ajouter que l'importance grandissante prise par le Conseil constitutionnel ces dernières années et la pente naturelle de toute institution à renforcer ces caractéristiques et à étendre son emprise sont autant d'incitations supplémentaires pour ses membres à demeurer des incorruptibles du droit politique.

Il est vrai que dans « droit politique » il y a le mot « politique ». Le seul sans doute qu'aient retenu MM. Laignel, Jospin, Chirac ou Mitterrand quand ils critiquaient, à des époques diverses, l'institution ou tel de ses membres.

Aujourd'hui, M. Jospin constate sagement que *« garant de la constitutionnalité des lois, il n'a pas, c'est certain, à se transformer en gouvernement des juges ou en juge des gouvernements, même s'il a parfois, avant 86 et après 86, pondéré certaines de leurs ardeurs successives et contradictoires ».*

M. Mitterrand confie volontiers que s'il a beaucoup dénigré le Conseil dans un passé lointain c'est parce que les juges constitutionnels ne faisaient pas leur travail...

Quant à M. Chirac, de petites colères politiciennes le conduisirent jadis à clamer publiquement son mépris pour M. Roger Frey, alors président du Conseil ; il n'affiche aujourd'hui aucune opinion de ce genre à l'encontre de son deuxième successeur, M. Badinter. Obligation de réserve ou estime personnelle, allez savoir...



هكذا من الأصل

inédit

FOUCAULT, PASSE-FRONTIÈRES DE LA PHILOSOPHIE

Deux ans après sa mort, Michel Foucault fait la une des librairies. Voici, à cette *occasion, des propos inédits* sur la littérature, et les moyens d'échapper à l'enfermement de la philosophie.

par Roger-Pol Droit

VIVANT, Michel Foucault avait mille visages : explorateur d'archives, amoureux *fou de musique*, militant, journaliste, et tant d'autres. Son parcours philosophique s'est enraciné dans une vitalité protéiforme. Signe rare : la mort même ne lui a pas laissé un masque unique. Il reste difficile à « cerner » – terme qui ne lui convient pas : comme tout guerrier, il demeure rebelle aux *manœuvres d'encerclement*.

Le fragment d'entretien que nous publions est très précisément daté : 20 juin 1975, soit après la publication de *Surveiller et punir* (février 1975) et avant celle de *la Volonté de savoir* (décembre 1976).

Il faut en préciser les circonstances. En juin 1975, je travaillais avec Michel Foucault à un livre d'entretiens. Il s'agissait de cerner des questions que son œuvre laissait en suspens, de tenter de faire la lumière sur quelques points obscurs, de prolonger quelques pistes esquissées ici ou là. Bref, nous voulions essayer, au moyen du dialogue, un livre un peu différent.

J'avais relu tous ses textes, et nous nous sommes rencontrés pour une dizaine de séances de travail. Il en est resté environ quinze heures d'enregistrement et leur transcription brute en trois cents pages dactylographiées. Le tout, depuis, dort dans mes archives.

Car cette tentative n'a pas abouti, pour des causes très perceptibles mais difficiles à élucider. Foucault désirait avancer, *faire quelque chose de neuf*. Mes questions le ramenaient à son œuvre, le mettaient en situation d'avoir à s'expliquer. Ces interrogations sur son parcours le conduisaient – autant du fait de ma maladresse que de son malaise face à un « interrogatoire » – à se rabattre sur le plan de l'autobiographie intellectuelle, qu'il n'aimait guère. Le projet fut donc abandonné, d'un commun accord.

Ces propos n'ayant fait l'objet d'aucun *découpage ni d'aucune* réécriture que Foucault ait pu relire, je me suis borné à choisir un passage sur la littérature, extrait de la sixième bande magnétique. J'ai supprimé quelques parenthèses ou digressions. Pour le reste, mon intervention a consisté à reformuler selon les règles de l'expression *écrite* des phrases parlées. Ce texte porte donc mon entière et unique responsabilité. Il y manque le rire, les gestes, l'animation de Foucault, qui était aussi – il suffit de l'avoir vu faire un cours ! – un acteur de grande envergure. J'espère seulement qu'il y reste quelque témoignage de sa lucidité.

« Quelle place, ou quel statut, ont les textes littéraires dans les enquêtes que vous avez menées ?

– Dans *l'Histoire de la folie*, dans *les Mots et les Choses*, je les indiquais seulement, je les pointais comme en passant, j'étais l'espèce de promeneur qui dit : « Eh bien là, vous voyez, on ne peut pas ne pas parler du *Neveu de Rameau* ». Mais je ne leur faisais jouer aucun rôle dans l'économie même du processus.

» Pour moi, la littérature était à chaque fois l'objet d'un constat, pas celui d'une analyse ni d'une réduction ni d'une intégration au *champ* même de l'analyse. *C'était* le repos, la halte, le blason, le drapeau.

– Vous ne vouliez pas faire jouer à ces textes le rôle d'expression ou de reflet des processus historiques.

– Non... *(silence, réflexion)*. Il faudrait aborder la question à un autre niveau.

» On n'a jamais réellement analysé comment, depuis la masse des choses qui sont dites, depuis l'ensemble des discours effectivement tenus, un certain nombre de ces discours (le discours littéraire, *le discours philosophique*) reçoivent une sacralisation et une fonction particulières.

» Il semble que traditionnellement *on ait fait fonctionner* les discours littéraires ou philosophiques comme substituts ou comme enveloppe générale de tous les autres discours. La littérature doit valoir pour le reste. Des gens ont fait l'histoire de ce qui se disait au dix-huitième siècle en passant par Fontenelle, ou Voltaire, ou Diderot, ou *la Nouvelle Héloïse*, etc. Ou encore ils ont considéré ces textes comme l'expression de quelque chose qui, finalement, n'arrivait pas à se formuler à un niveau qui aurait été plus quotidien.

» A l'égard de cette attitude, je suis passé de l'expectative (signaler la littérature là où elle était, sans indiquer ses rapports avec le reste) à une position franchement négative, en tentant de faire réapparaître *positivement tous les discours* non littéraires ou paralittéraires qui ont pu effectivement se constituer à une époque donnée, et en excluant la littérature. Dans *Surveiller et punir*, il n'est question que de la mauvaise littérature...

– Comment distingue-t-on la mauvaise de la bonne ?

– Justement, ce sera ça qu'il faudra tout de même aborder un *jour. Il faudra se demander, d'une* part, quelle est au juste cette activité qui consiste à faire circuler de la fiction, des poèmes, des récits... dans une société. On devrait analyser aussi une seconde opération : parmi tous ces récits, qu'est-ce qui fait qu'un certain nombre sont sacralisés, se mettent à *fonctionner comme « littérature »* ? Ils sont aussitôt repris à l'intérieur d'une institution qui était à l'origine fort différente : l'institution universitaire. Maintenant, elle commence à s'identifier avec l'institution littéraire.

» Il y a là une ligne de pente très visible dans notre culture. Au dix-neuvième siècle, l'Université a été l'élément à l'intérieur duquel se constituait une littérature dite classique, qui par définition n'était pas une littérature contemporaine, et qu'on faisait valoir à la fois comme seul socle pour la littérature contemporaine et comme critique de cette littérature. D'où un jeu très curieux, au dix-neuvième siècle, entre la littérature et l'Université, entre l'écrivain et l'universitaire.

» Et puis, petit à petit, les deux institutions, qui, en fait, sous leurs chamailleries, étaient profondément jumelles, ont tendu à se confondre totalement. On sait parfaitement qu'aujourd'hui la littérature dite d'avant-garde n'est jamais lue que par des universitaires. On sait bien que maintenant un écrivain qui a dépassé la trentaine a autour de lui des étudiants qui font leur diplôme sur son œuvre. On sait bien que les écrivains vivent pour la plupart en faisant des cours et en étant universitaires.

» On a donc là, déjà, la vérité de quelque chose : le fait que la littérature fonctionne comme littérature grâce à un jeu de sélection, de sacralisation, de valorisation institutionnelle dont l'Université est à la fois l'opérateur et le récepteur.

– Y a-t-il des critères internes aux textes, ou bien n'est-ce qu'une affaire de sacralisation par l'institution universitaire ?

– Je n'en sais rien. Je voudrais simplement *dire ceci* : pour couper avec un certain nombre de mythes, dont celui du caractère expressif de la littérature, il a été très important de poser ce grand principe que la littérature n'a affaire qu'à elle-même. Si elle a affaire à son auteur, c'est plutôt sur le mode de la mort, du silence, de la disparition même de celui qui écrit.

» Peu importe qu'on se réfère ici à Blanchot ou à Barthes. *L'essentiel, c'est l'importance* de ce principe : l'intransitivité de la littérature. Ce fut, en effet, la première étape grâce à laquelle on a pu se débarrasser de l'idée que la littérature était le lieu de tous les transits, ou le point auquel aboutissaient tous les transits, l'expression des totalités.

» Mais il me semble que ce *n'était encore qu'une étape. Car*, à maintenir l'analyse à ce niveau, on risque de ne pas défaire l'ensemble des sacralisations dont la littérature a été affectée. Au contraire, on risque de la sacraliser davantage. Et c'est effectivement ce qui s'est passé, encore jusqu'en 1970. Vous avez vu utiliser un certain nombre des thèmes de Blanchot ou de Barthes à une espèce d'exaltation, à la fois ultralyrique et ultrarationalisante, de la littérature comme *structure* de langage ne pouvant être analysée qu'en elle-même et à partir d'elle-même.

» *Les implications politiques* n'étaient pas absentes de cette exaltation. Grâce à elle, on en arrivait à dire que l'écriture en elle-même était à ce point affranchie de toutes les déterminations que le fait d'écrire était en lui-même subversif, que l'écrivain a, dans le geste même d'écrire, un droit imprescriptible à la subversion ! Par conséquent l'écrivain était révolutionnaire, et plus l'écriture était écriture, plus elle s'enfonçait dans l'intransitivité, plus elle produisait par là même le mouvement de la révolution ! Vous savez que ce sont des choses qui ont malheureusement été dites...

» En fait, la démarche de Blanchot et celle de Barthes tendaient à une désacralisation de la littérature, en rompant les liens qui la mettaient en une position d'expression absolue. Cette rupture impliquait que le mouvement *suivant serait de la désacraliser* absolument, et d'essayer de voir comment, dans la masse générale de ce qui se disait, avait pu, à un moment donné, sur un certain mode, se constituer cette région particulière du langage à laquelle il ne faut pas demander qu'elle porte les décisions d'une culture, *mais à laquelle il faut demander* comment il peut se faire qu'une culture ait décidé de lui donner cette position si singulière, si étrange.

– Pourquoi étrange ?

– Notre culture accorde à la littérature une part qui en un sens est extraordinairement limitée : combien de gens lisent de la littérature ? Quelle place a-t-elle effectivement dans l'expansion générale des discours ?

» Mais cette même culture impose à tous ses enfants, comme acheminement vers la culture, de passer par toute une idéologie, *toute une théologie de la littérature* pendant leurs études. Il y a là une espèce de paradoxe.

» Et il n'est pas sans rapport avec l'affirmation que l'écriture est subversive. Que quelqu'un l'affirme, dans telle ou telle revue littéraire, ça n'a aucune importance et aucun effet. Mais si au même moment tous les professeurs, depuis les instituteurs jusqu'aux professeurs de faculté, vous disent, explicitement ou non, que les grandes décisions d'une culture, les points où ça s'infléchit... il faut aller les chercher dans Diderot, ou dans Sade, ou dans Hegel, ou dans Rabelais, vous voyez bien que finalement c'est de la même chose qu'il est question. Les uns et les autres font fonctionner la littérature de la même façon. A ce niveau, les effets de renforcement sont réciproques. Les groupes soi-disant d'avant-garde et la grosse masse de l'Université s'accordent. Cela a conduit à un blocage politique très pesant.

– Comment vous-même avez-vous échappé à ce blocage ?

– Ma manière de reprendre le problème, ce fut d'une part le livre sur Raymond Roussel, et puis surtout le livre sur Pierre Rivière. Entre les deux, il y a la même interrogation : quel est ce seuil à partir duquel un discours (que ce soit celui d'un malade, d'un criminel, etc.) commence à fonctionner dans le champ qualifié de littérature ?

» Pour savoir ce qu'est la littérature, ce ne sont pas ses structures internes que je voudrais étudier. J'aimerais plutôt saisir le mouvement, le petit processus, par lequel un type de discours non littéraire, négligé, oublié aussitôt que prononcé, entre dans le champ littéraire. Que se passe-t-il là ? *Qu'est-ce qui se déclenche ?* Comment ce discours est-il modifié dans ses efforts par le fait qu'il est reconnu comme littéraire ?

– Vous avez cependant consacré des textes à des œuvres littéraires à propos desquelles cette question ne se pose pas. Je pense notamment à vos articles parus dans *Critique* sur Blanchot, sur Klossowski, sur Bataille. Si on les réunissait en un volume, ils donneraient de votre parcours une image peut-être inhabituelle...

– Oui, mais... *(silence)*. Ce serait assez difficile d'en parler. Au fond, Blanchot, Klossowski, Bataille, qui ont été finalement les trois auxquels je me suis intéressé dans les années 60, étaient pour moi *beaucoup plus* que des œuvres littéraires ou des discours intérieurs à la littérature. C'était des discours *extérieurs* à la philosophie.

– C'est-à-dire ?

– Prenons Nietzsche, si vous voulez. Nietzsche représente, par rapport au discours philosophique universitaire, qui ne cesse de renvoyer à lui-même, le bord extérieur. Bien sûr, toute une filière de la philosophie occidentale peut se retrouver chez Nietzsche. Platon, Spinoza, les philosophes du dix-huitième siècle, Hegel... tout ça passe par Nietzsche. Et cependant, par rapport à la philosophie, il y a chez Nietzsche une rugosité, une rusticité, une extériorité, une espèce de paysannerie montagnarde qui lui permet, d'un coup d'épaule et sans que ça soit aucunement ridicule, de dire avec une force que l'on ne peut pas éviter : « *Allez, tout ça, balivernes...* »

» Se débarrasser de la philosophie implique nécessairement une pareille désinvolture. Ce n'est pas en restant dans la philosophie, ce n'est pas en la raffinant au maximum, ce n'est pas en la contournant avec son propre discours *qu'on en sortira. Non. C'est en lui* opposant une espèce de bêtise étonnée et joyeuse, une sorte d'éclat de rire incompréhensif et qui, finalement, comprend, ou, en tout cas, casse. Oui... il casse plutôt qu'il ne comprend.

» Dans la mesure où j'étais tout de même universitaire, *professeur de philosophie*, ce qui restait de discours philosophique traditionnel me gênait dans le travail que j'avais fait à propos de la folie. Il y a là un hégélianisme qui traîne. Faire apparaître des objets aussi dérisoires que des rapports de police, des mesures d'internement, des cris de fous, ça ne suffit pas forcément pour sortir de la philosophie. Pour moi, Nietzsche, Bataille, Blanchot, Klossowski, furent des manières de sortir de la philosophie.

» Il y avait dans les violences de Bataille, dans les espèces de douceurs *insidieuses et inquiètes* de Blanchot, dans les spirales de Klossowski, quelque chose qui à la fois partait de la philosophie, la mettait en jeu et en question, puis en sortait, et y rentrait... Quelque chose comme la théorie des souffles chez Klossowski tient, par je ne sais combien de fils, à toute la *philosophie occidentale. Et puis*, par la mise en scène, la formulation, la manière dont ça fonctionne dans *le Baphomet*, elle en sort tout à fait.

» Ces allées et venues autour de la paroi même de la philosophie rendaient perméable – donc finalement dérisoire – la frontière entre le philosophique et le non-philosophique. » ■

PARMI TOUS CES RÉCITS, QU'EST-CE QUI FAIT QU'UN CERTAIN NOMBRE SONT SACRALISÉS, SE METTENT A FONCTIONNER COMME « LITTÉRATURE » ?

PHOTO MICHÈLE BANCILHON



Voyages







A gauche, mariage de Japonais en Nouvelle-Calédonie.
Ci-contre, l'île des pins.

HEUREUX COMME UN CAGOU HEUREUX

Par
Alain Hervé

DEVANT la porte pousse un jamelonier aux fruits bleus délicieux que tous ignorent. Le patron de l'hôtel s'appelle Abdel, il est tunisien. La téléphoniste wallisienne porte une fleur d'hibiscus rose sur l'oreille et tient salon avec ses copines. L'économe, Pierre, est normand. La clientèle est japonaise et australienne. Où sommes-nous ?

Je monte dans ma chambre. Numéro 616. Par la fenêtre, je vois, sur la mer bleu inoxydable, un paquebot russe et blanc entrer dans la rade. La température doit dépasser 40 degrés. La réponse est enfantine. Elle se trouve au fond de la baignoire où je vois, entre mes pieds, le tourbillon d'évacuation de l'eau tourner autour de la bonde en sens inverse de ce que j'observe chez moi, en France. Je suis dans l'hémisphère austral, à l'antipode, en Nouvelle-Calédonie, côté plage, au Club Méditerranée de Château Royal. Si l'insécurité existe, elle est invisible ici.

A l'heure de l'apéritif, assis sur des poufs de velours de nylon mauve, dans un lieu qui doit, plus tardivement, tourner au night-club, nous avons une courte conversation arrosée d'expressos, avec deux « gentils membres » : Katsutoshi Kawasaki, vingt-trois ans, qui, comme son nom ne le laisse pas supposer, est ingénieur chez Sony, et sa femme Keiko, vingt-cinq ans, ingénieur chez Sony, belle et grande. C'est Taka, un « gentil organisateur » japonais du Club, diplômé de lettres et de cinéma français, qui traduit. Katsutoshi me fait savoir : *« Nous nous sommes mariés il y a quatre jours ici. »* Silence. *« Nous nous sommes connus dans l'entreprise, nous n'avons pas le temps d'avoir des relations à l'extérieur. »* Silence. *« Au Japon, un mariage coûte 4 à 5 millions de yens* (environ 200 000 F). *Ici, presque rien. Ici, tout est compris : le windsurf, le tir à l'arc, la nourriture et tout le reste. Nous n'avons pas à aller au restaurant et à nous faire expliquer le menu. »* Silence. *« Nous sommes sortis du Club pour aller au Casino royal à Nouméa. Nous avons joué 500 F et nous les avons perdus. Nous avons fait l'excursion à l'îlot du phare Amédée. »* Silence. *« Dans deux jours, nous rentrons à Tokyo pour soulager nos camarades qui font notre travail en notre absence... »* Ils se sont levés, m'ont souri, salué, sont partis. Ils n'ont pas touché à leurs cafés.

Taka ajoute : *« Quand mes compatriotes arrivent ici, nous les asseyons tous dans la salle de spectacle. Les valises sont encore dans le car. Je leur explique ce que signifie le mot « vacances ». C'est un mot récent en japonais. Avant, ce qui s'en approchait le plus, c'était le mot « découverte ». Puis nous traduisons G.O., Gentil Organisateur. Ça donne à peu près « leader de vacances ». Mes compatriotes impressionnent en six jours cinq à dix rouleaux de photos, et jusqu'à trente. De retour au Japon, ils nous envoient les photos qu'ils ont prises de nous. Pour eux, la Nouvelle-Calédonie est « l'île la plus proche du paradis ». Ils ont tous lu, avant de venir, ce livre écrit en 1975 par la jeune femme écrivain Morimura. C'est aussi ce qu'ils appellent le « french touch » : pain, vin, fromage, Cardin, Delon... »* Pour le remercier, j'ai invité Taka à venir déguster des pâtisseries de son pays, rue Saint-Florentin, s'il passe par Paris. Tout à coup le hall se vide, obéissant à une loi non formulée de la vie en hôtel. La baignade est terminée, plus de jeux autour de la piscine, le dîner n'est pas encore servi, la clientèle se réfugie dans les chambres pour réfléchir à sa destinée. J'obéis aux reflux et partage l'ascenseur avec une Australienne dont les seins mettent en valeur, sur son tee-shirt, un slogan caldoche : *« Je suis un cagou heureux. »* Le cagou est un oiseau indigène sans ailes et qui aboie.

Il est dix-neuf heures à ma montre. Cette île est-elle en guerre ou en vacances ? Je débarquais, il y a douze heures à peine, avec deux cents voyageurs au crâne rasé, la relève des CRS, en tenue bourgeoise pour ne pas transformer le vol en transport de troupes.

Le hasard des places libres autour des tables rondes m'invite à dîner avec une famille blonde. Présentations : *« Je suis Steve, de Sydney. Nous venons tous les ans au Club. Cette année, malgré ce que nous avons lu dans la presse australienne sur l'insécurité en Nouvelle-Calédonie. C'était l'apocalypse. Notre presse est très antifrançaise. Toutes ces histoires nucléaires en Polynésie... Nous sommes juifs. Beaucoup de juifs de Sydney viennent au Club. Nous aimons l'atmosphère, les fêtes chaque soir, le mini-club qui nous débarrasse des enfants. Nous venons ici parce que, ici, c'est la France. Il y a chez nous un slogan qui dit : « So near and yet so French. » Si près et cependant si français. Quand le Club ouvrira à Bali à la fin de cette année, nous irons aussi. Maintenant l'Europe c'est trop loin, trop cher, trop pollué... »*

Cette île est-elle en guerre ou en vacances ? Pour les touristes japonais qui viennent s'y marier, la Nouvelle-Calédonie est la « plus proche du paradis »...

L'Europe, douze heures de décalage horaire, semble continuer de s'éloigner dans les brumes boréales et dans sa vieille histoire. Ma tête se réorganise autour du pôle pacifique et austral.

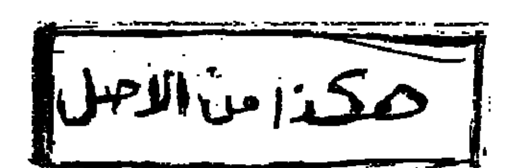
Le lendemain matin, je monte dans le premier bus qui passe. Ils vont tous côté ville, à Nouméa. Je descends devant la porte du Musée d'ethnographie mélanésienne. J'entre chercher la fraîcheur et m'absorbe devant le « iarik », un paquet magique qu'emportent, pour la bonne chance, les navigateurs canaques dans leurs pirogues. Il contient une cordelette en fibre de coco, un morceau de bois d'un arbre de terrain sec, un morceau de minerai de fer. Dans d'autres vitrines, des objets sortis d'un poème de Saint-John Perse : de la monnaie en radius d'albatros, des tambours de feuilles, des jupes en poil de roussette, des sonnailles en fruits de *Cycas circinalis*, des jarretières en racine de banian, des manteaux de pluie en paille. Cette assemblée de masques de bois géants a été sculptée par les ancêtres des Canaques actuels qui, le 4 septembre 1775, découvrirent dans une baie de leur territoire, au nord-est de leur île, un bateau haut sur l'eau, qui ne ressemblait à aucune pirogue connue. En descendirent des êtres blancs qu'ils pensèrent être leurs pères morts. Beaucoup plus tard, ils apprirent que le chef de cette tribu flottante s'appelait James Cook... Il prétendait, à son tour, les avoir découverts. Il avait pris la liberté de leur donner de nouveaux noms. Il les avait appelés Néo-Calédoniens par une obscure référence à sa froide patrie, l'Ecosse.

Rambo et *Terminator* sont à l'affiche des deux cinémas de Nouméa. Au-dessus de la gare routière, un panneau publicitaire géant annonce *« le cidre Star-jet, la boisson de l'espace »*. Des bombages sur les murs blancs des vieux entrepôts coloniaux appellent *« Fidel Castro à l'aide »* ou bien *« rattachement de la Nouvelle-Calédonie aux USA »*. Et parce que le centre des villes, même petites, aspire irrésistiblement le flâneur qui débarque, je me retrouve sur la fameuse (pour ses manifestations politiques) place des Cocotiers, mais sans son kiosque à musique qui vient d'être démonté, tirant des bords d'une flaque d'ombre à l'autre, jusqu'à un vieux bâtiment qui abrite une collection de bonsaïs.

Je reprends mon souffle dans un courant d'air et j'essaie de faire coïncider ce que je vois avec ce que je sais : le bagne, Louise Michel et les déportés de la Commune, la colonisation, le boom du bois de santal et le boom du nickel, la revendication permanente des Canaques à la propriété de leurs terres – révoltes de 1878, de 1917 et de 1985 – et la revendication des Blancs à la propriété de leur travail. Un groupe de jeunes Canaques à la chevelure léonine descend la place avec un transistor gros comme une caisse sur l'épaule. Ils déploient, dans la chaleur stagnante, un air de rock américain.

Deux jours plus tard, je cède à une boulimie d'îles. Assis dans un « douze places » d'Air Calédonie, je suis reparti pour le côté plage, en route pour Lifou, la plus désirable des îles de l'archipel des Loyauté. Physiquement imposant, Joseph Chaï, journaliste canaque, présentateur à la télévision à Nouméa, déborde de son siège, à côté de moi. Dans un sac en plastique rose, il emporte du tissu et du tabac. *« C'est pour faire la coutume. (...) Chaque fois que je visite ma famille, qui est restée à Lifou, j'apporte ce petit cadeau au chef de ma tribu à We. »* Devant l'aérogare-jouet, deux gendarmes venus chercher le courrier administratif, les seuls Blancs de l'île avec quelques fonctionnaires-métro qui pratiquent le délicat équilibre entre la coutume de la réserve indigène intégrale et la loi française.

(Lire la suite page 14.)



escales

ALEXANDRIE-SUR-PLAGE

Il y a trois plages à Alexandrie. Trois façons de fréquenter la mer, trois rites.

LES barbares arrivent ! Les chars de deux millions d'envahisseurs cairotes forment une colonne ininterrompue marchant sur Alexandrie...

Trônant sur un fauteuil de plage en plastique vert posé sur le trottoir, le courtier, dégoulinant de sueur sous son parasol effiloché, guette. Arrive un couple accompagné de deux enfants. *« Bonjour, mealem* (patron) *! »*, dit l'homme, âgé d'une quarantaine d'années.

Un coup d'œil suffit au courtier expérimenté pour classer le client : un fonctionnaire cherchant un meublé bon marché, dans les 300 livres par mois (1), soit 30 livres seulement de courtage. Le loueur d'appartements préfère son thé à une éventuelle affaire. *« Ali, occupe-toi du monsieur ! »*, lance-t-il à l'un de ses innombrables adjoints.

Le *hag* (celui qui a fait le pèlerinage à La Mecque) ne daigne s'occuper que de la clientèle en Mercedes. Même si le marchandage est souvent long et difficile. Ce sont des clients *« sérieux » :* hommes d'affaires, médecins, ingénieurs ou professeurs expatriés, de retour du golfe Persique ; ils louent des appartements de 600 livres à 1 500 livres par mois.

Stanley, plage d'Alexandrie, amphithéâtre où la mer a mangé la scène, sans pour autant porter préjudice aux jeux. Une foule compacte occupe les gradins. Une nuée d'enfants se jette à l'eau, boivent la tasse, pleurent, donnent des coups de pied dans un ballon ou font voler des cerfs-volants en nylon *made in Taiwan*. Le temps n'est plus où les balles étaient faites de chaussettes retournées, agglomérées et cousues, et les cerfs-volants ne sont plus ces merveilles planantes, amoureusement confectionnées avec du jonc et du papier par les gamins eux-mêmes.

Des draps à carreaux rouges et blancs font office de tapis de sol pour les adultes. Les hommes sont pour la plupart en maillot de bain. Certains les ont loués aux vestiaires. Les femmes, elles, se contentent de faire la causette. Si d'aventure elles se baignent, c'est tout habillées, la robe à fleurs criardes collée au corps. Les rares jeunes filles qui portent un maillot ont pris la précaution de passer dessus... un jean et une blouse.

Ancienne résidence d'été de la famille royale, Montaza demeure toujours la plus belle plage d'Alexandrie. Grâce à ses 150 hectares de jardins elle conserve son caractère majestueux, malgré la multiplication des cabines-studios. Les quelques milliers de privilégiés y possédant pignon sur mer peuvent jouir d'un calme que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la ville.

Le problème de la pollution par les égouts, aigu l'an dernier, a été en grande partie réglé. Mais, par mesure de précaution, les résidents préfèrent se mouiller le moins possible. Tel n'est pas le cas des visiteurs occasionnels qui envahissent chaque jour la parcelle de sable payante de Montaza. Mais, comme sur les plages populaires, les femmes en une ou deux-pièces sont une espèce en voie de disparition. Par contre, les bosquets et les immenses allées hantés jadis par le roi Farouk et ses seuls familiers fourmillent de jeunes couples se tenant tendrement par la main. S'ils restent jusqu'au soir...

A l'autre extrémité de l'interminable cité : Agami, désert livré aux bédouins il y a vingt ans, est aussi aujourd'hui une plage huppée. Les bédouins se sont sédentarisés grâce à la fortune amassée *en vendant* des terrains qui appartenaient à l'Etat... Les loyers des villas s'échelonnent de 1 000 à 5 000 livres par mois. Agami est quasiment le monopole des Egyptiens « arrivés » et des résidents étrangers. Cosmopolite, cette agglomération rappelle vaguement l'Alexandrie de Lawrence Durrell. On y vit au rythme de l'Europe.

A Paradise-Beach, les bikinis sont la règle et le bronzage est de rigueur. Planche à voile, surf et jogging sont pratiqués. Des concours pour choisir Miss Plage ou la reine du disco sont régulièrement organisés. Les restaurants refusent des clients. Le vin et la bière locaux accompagnent whisky et vodka de contrebande dans les surprises-parties. Mais cette *dolce vita* est menacée par les tours de béton et par ceux qui ont déjà envahi Alexandrie...

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) 1 livre égyptienne = environ 4 F.

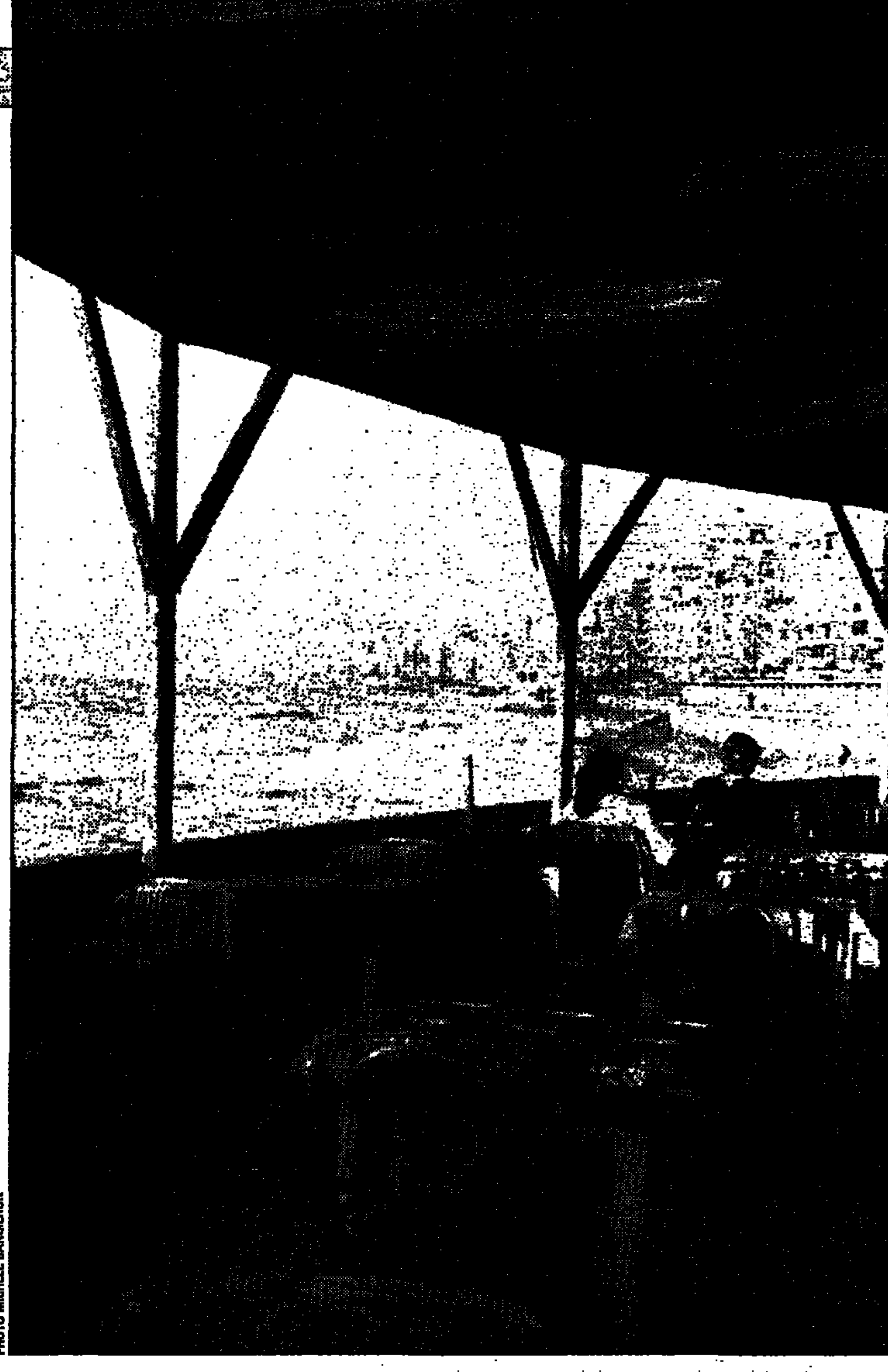


PHOTO MICHÈLE BANGILHON



HEUREUX COMME UN CAGOU HEUREUX

(Suite de la page 13.)

Conduite par Joseph, la vieille 504 fonce sur la route déserte. A droite et à gauche, des maisons de style européen, en matériaux légers, mais toujours doublées de la case traditionnelle ronde aux parois en écorce de niaouli où les Canaques préfèrent aller dormir. Je pense à la Polynésie, mais ici la lumière est différente, les cocotiers plus petits.

L'île est plate, immense, plus grande que la Martinique, très peu peuplée. Lorsque deux voitures se croisent, elles s'arrêtent au milieu de la route. Ainsi Joseph, le coude à la portière, prend des nouvelles de toute sa famille. Puis, baignade et déjeuner dans un restaurant de brousse. Le patron nous ouvre à la machette des noix de coco pour l'apéritif. Au menu, beignets de papayes vertes, salade de papayes vertes et crabe de cocotier au lait de coco, un crabe terrestre.

L'île des Pins, au sud de la Grande Ile, serait, aux dires de certains, la plus belle île du monde. Les pins colonnaires, qui sont des araucarias maigres et tendus vers le ciel, donnent son nom à l'île. Le maire me reçoit dans une somptueuse mairie récemment construite en style néo-canaque pour 33 millions de francs CFP.

La climatisation fonctionne à fond, toutes fenêtres ouvertes. Il m'explique le dilemme de l'île des Pins, et des Canaques en général : comment recevoir des touristes sans en subir les inconvénients. Le chef coutumier, Hilarion Wandegon, qui décide en dernier ressort, vient de refuser que l'on amène des chevaux, mais les touristes sont là, heureux et discrets, sur les plages des gîtes tribaux, l'équivalent local de l'accueil à la ferme.

Je regrette de ne pouvoir aller plus loin encore, sur l'îlot Beautemps-Beaupré, du nom du célèbre hydrographe français. Il se trouve isolé, à 37 milles au large de l'archipel. Des Canaques vont y cultiver des légumes, parce qu'il y a de l'eau dans ce potager de la haute mer. Joseph me dit : *« Les Mélanésiens aiment la solitude, le calme, ils sont timides et réservés. »* Ils appartiennent à cette grande traînée migratoire d'hommes noirs, qui, partie de l'Asie du Sud-Est, a peuplé la Nouvelle-Guinée, les Nouvelles-Hébrides, tandis que les Polynésiens (blancs) partaient vers l'est, jusqu'à l'île de Pâques, et vers le nord, jusqu'à Hawaii.

Je me prépare à partir pour la Nouvelle-Zélande, lorsque je rencontre le botaniste Jacques Kusser. Il me propose un tour, côté plantes. Je reste. Il me fait connaître le jamelonier devant ma porte et me raconte les arbres de Nouvelle-Calédonie. La flore est une des plus riches du monde avec 3 000 espèces endémiques, c'est-à-dire spécifiques à l'île. Il n'y a que 1 450 espèces en Nouvelle-Zélande, 1 800 aux Fidji. Un seul pays au monde est plus riche, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec 18 000 espèces. Qui dit endémisme dit très long confinement, probablement de 250 millions d'années. Et fragilité des espèces, non soumises à la concurrence.

Récemment, l'introduction des mimosas a entraîné des ravages, mais ils sont eux-mêmes agressés par une petite cigale importée il y a trois mois d'Australie. Le Muséum d'histoire naturelle a entrepris un recensement de cette flore exceptionnelle. Onze tomes sont déjà parus. Où l'on apprend que sur les dix-neuf espèces d'araucarias existantes quatorze viennent de Nouvelle-Calédonie ; que le kauri, ce géant des forêts australes, a un représentant à la rivière Bleue de 30 mètres de fût ; que le niaouli est une sorte d'eucalyptus dont on extrait le goménol cher à notre enfance.

Un botaniste américain, Harold E. Moore, a passé vingt ans de sa vie a étudier les palmiers calédoniens : les *Basselinia*, les *Archonto phoenix*, les *Clignostigma*, mais plus qu'à tout autre il rêvait du *Pritchardiosis jeanneneyi*, disparu avec sa légende. En 1980, Moore, quelques mois avant sa mort, explorant une petite forêt du Sud, retrouva un adulte et trente-quatre jeunes plants, les seuls de leur espèce existant au monde. Cette fois, je rends la clé de la chambre 616, je salue le jamelonier, l'avion m'attend.

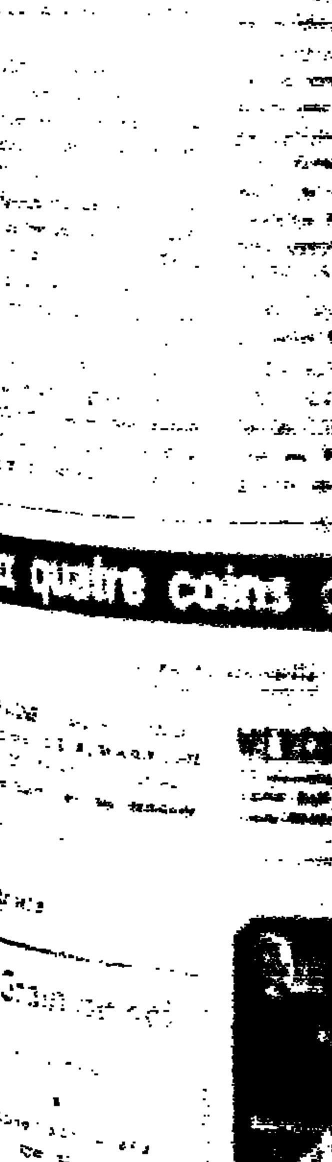
ALAIN HERVÉ.

REPÈRES

Pour aller en Nouvelle-Calédonie par la route de l'Est, Singapour et Djakarta, deux vols UTA chaque semaine, trente et une heures de trajet. Par Air France *et UTA, via* Los Angeles et Tahiti, deux vols par semaine. Pour aller aux îles Loyauté et à l'île des Pins, un vol quotidien Air Calédonie, aéroport de Magenta (tél. : 27.21.77). Le séjour de deux semaines au Club Méditerranée de Château Royal, voyage compris, coûte 23 340 F.

A propos de la culture canaque, lire *Notes d'ethnologie néo-calédoniennes* du missionnaire ethnologue Maurice Leenhardt. Pour l'actualité, *l'Enjeu calédonien* de Patrick Petel.

Pour loger à Ouvéa (îles Loyauté), le « faré » de Raymond et Suzanne ; à l'île des Pins, le gîte de George Lepers ; à Ouaméo, le gîte de la Reine Hortense et celui de Christine Kaouté. Réservations dans les gîtes tribaux par l'intermédiaire d'Air Calédonie, au 25-20-20.



EN ARLES ET EN CAMARGUE


FRANÇOIS LE DIASCORN

par
La Reynière

UN paysage de vacances exceptionnel : la Camargue ! Un paysage de rêve... lorsque les vacanciers ne sont plus là ! Aussi, les Camarguais vous convient souvent à venir les voir en hiver.

Sans attendre jusque-là, profitons de l'automne pour découvrir – ou retrouver – le pays de « Crin-Blanc ». Les occasions ne manquent point.

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, après la Journée du cheval (6 septembre) et la Jornado di Biou (ferrade mais aussi course de taureaux et fêtes du costume provençal, le 7), voici, le 14, l'« abrivado » (l'arrivée des taureaux). Puis, en attendant le grand pèlerinage d'octobre et les messes solennelles des Saintes-Maries, ce sera, cette année, le Festival international du film animalier (30 septembre-4 octobre) organisé par Marlyse de la Grange. Plus de quatorze pays représentés.

Belle occasion d'aller admirer la collection d'oiseaux du musée Baroncelli, de visiter le parc ornithologique (au Pont de Gau), etc. Et surtout, en ce qui nous concerne, de découvrir les plats de là-bas, les tellines (coquillages à l'aïoli), le bœuf à la gardiane (et la daube de taureau, quelquefois), les anguilles du Vaccarès, la poutargue des Saintes-Maries, etc. Avec le riz de Camargue, dont, je crois, la production s'est ralentie depuis que j'assistai, il y a des lustres, aux premières Fêtes du riz, en Arles.

A l'entour, évidemment, les grandes étapes gourmandes :

En Arles (40 km), *le Vaccarès* (9, rue Favorin, tél. : 90-96-06-17), d'où la vue sur la statue de Mistral s'accorde avec le gratin de poireaux à la brandade, les pieds et paquets, la brousse provençale fraîche, le sandre à la poutargue, etc., cuisinés par un disciple du cher André Guillot.

Aux Baux (55 km), bien entendu, *l'Oustau de Baumanières* (tél. : 90-54-33-07) de l'inaltérable Raymond Thuilier (et de son petit-fils J.A. Charial, très cuisinier). Les Baux, ce paradis du plaisir de vivre !

Vous pourrez aussi pousser jusqu'au moulin de Daudet, à Fontvieille, et découvrir cet autre moulin, à huile, lui, transformé en hôtellerie de charme, *la Regalido* (rue Frédéric-Mistral, tél. : 90-97-60-22), où les moules de Bouzigues sont aux épinards, la baudroie au safran, le loup à l'anis et le gigot à l'ail.

Puis, revenant vers les Saintes-Maries, découvrir *le Mas de la Fouque* (route d'Aigues-Mortes, tél. : 90-47-81-02), ses viandes grillées et ses terrines, sa piscine et ses tennis, la pêche et la chasse alentour.

Ou encore, à 7 km par la D 85, *le Mas du Clarousset* (route de Cacharel, tél. : 90-97-81-66). Là, par-dessus l'étang de Gines, luit sous la lune la Camargue la plus intime, la plus exaltante. Et s'ajoute à tous vos plaisirs la cuisine d'une Dame d'ARC, Henriette Eysette. Cuisine typiquement camarguaise (aïgo boulido, fougasse à l'anis, cardons à l'anchoïade, escargots à la provençale, etc.), avec, le samedi soir, une animation gitane. C'est ici qu'il faudra revenir faire la veillée de Noël, pour découvrir, au retour de la messe, les traditionnels « treize desserts » et le vin doux chers à Mistral.

Mais nous ne sommes qu'en automne, au Festival du film animalier. Et bien d'autres attractions vous attendent, avec celles de l'appétit (renseignements : 42-04-45-43 et 90-47-82-55). ■

ENSEIGNE

BORDEAUX BON, TROP BON

GRAND soleil sur le vignoble bordelais, le plus grand vignoble de vins fins du monde. Après un superbe millésime 85, l'année 1986 apparaît elle aussi pleine de juteuses promesses. Sans doute convient-il encore d'être prudent. Les vendanges ne sont pas faites et le vin loin d'être tiré. Mais tout laisse présager que, sauf catastrophe climatique, ce millésime devra être rangé au rang des « très bons ».

Le Médoc, les graves comme les vins de Pomerol et de Saint-Emilion sont concernés. « *Après un printemps frais et pluvieux, tout a été pour le mieux,* explique Christian Moueix (Libourne). *La fleur est apparue vers la mi-juin de manière uniforme et très rapidement. Puis l'été a été très chaud et sec. En août, nous avons eu à Libourne deux orages sur mesure, apportant au bon moment l'exacte quantité d'eau. Ce qui fait qu'aucune vigne ne souffre actuellement de la sécheresse.* »

Reste septembre et ses incertitudes. « *En toute hypothèse,* confie Bruno Prats, président du Syndicat des crus classés, *la situation est satisfaisante. Si la sécheresse continue, 86 sera comparable au millésime 61. S'il pleut, la silhouette se rapprochera de celle de 1976. Disons que nous oscillerons entre le bon et le très bon.* » Pour M. Bruno Prats, la pluie, si elle survient, « *bénéficiera surtout aux grands crus, les seuls capables d'éliminer rapidement un excès d'eau* ». « *En cas de sécheresse,* ajoute-t-il, *le millésime sera très bon même dans les crus les plus modestes.* » Le seul risque pour M. Henri Dubosq (château Haut-Marbuzet, Saint-Estèphe) serait un déséquilibre dû au manque d'eau entre l'énorme richesse en tanin et la maturité du fruit. Cela donnerait alors un vin comparable à ceux de 1975.

Comble de chance, tout laisse penser que la quantité sera équivalente à la récolte de l'an passé (près de 5 millions d'hectolitres au total). Pour l'heure, entre Saint-Estèphe et Pomerol tout est apparemment calme.

Les raisins ont commencé à mûrir vers le 15 août et les vendanges ne débuteront que dans les premiers jours d'octobre.

Déjà, les grandes manœuvres commerciales ont commencé. Car si personne ne comprend pourquoi la nature est, ces temps-ci, à ce point prodigue (on comptera, avec 86, cinq grands millésimes en six ans), tout le monde sait en revanche que l'équilibre ainsi constitué est fragile. L'inflation sur les cours, le volume des stocks et les habitudes prises par les consommateurs risquent de faire du premier « petit » millésime à venir un véritable casse-tête commercial.

JEAN-YVES NAU.

ÉCHOS GOURMANDS

LE RELAIS LAMARTINE A BUSSIÈRES

Gault-Millau l'ignore, Michelin le mésestime et les Parisiens ont oublié Michel Gacon, qui les attirait en sa Chaumière de l'avenue Secrétan voici plus d'un lustre. Le cher homme, habile et sage cuisinier, s'est installé ici, sur la RN79, entre Mâcon et Milly-Lamartine. Quelques chambres et surtout une cuisine qui ose se référer à la tradition, du ris de veau aux écrevisses, au parfait de foie de volailles au cassis, de la blanquette de lotte à la Newburg au jambon de pays. Très belle cave de vins de Bourgogne, des menus de 85 F à 190 F (à la carte 200-250 F). Des portions qui osent dire leur nom, un accueil bourru-sympathique jamais anonyme. Bref, mérite le détour, et tant pis pour Michelin.

▷ LE RELAIS LAMARTINE, à Bussières (Saône-et-Loire). Tél. : 85-36-64-71. Fermé dimanche soir et lundi jusqu'au 15 juin.

MAILLY-CHAMPAGNE

La société des producteurs du grand cru de Mailly-Champagne lance pour cet automne une bouteille personnalisée d'un coteau champenois : *mailly-champagne rouge.*

Comme généralement ces vins « calmes » de la Champagne, il est à la fois franc et charpenté, mais plus léger que son voisin, le bouzy, très bouqueté, parfait à boire à la température de 13-14 degrés.

C'est le vin « de tout un repas » en quelque sorte et qui convient aussi bien aux entrées, à un poisson grillé ou à la nage, aux viandes rôties, aux fromages et aux pâtisseries.

VITELLO TONATO

J'ai évoqué ce plat italianissime mais rare aux cartes parisiennes (mais excellent au Carpaccio). Un lecteur, sans le comparer, me parle avec amitié du vitello tonato de La Maison italienne (5, rue Delacroix), à Marseille.

Aucun guide ne cite cette trattoria, et je serais heureux d'avoir l'avis de lecteurs marseillais.

ADRESSES FAVORITES

Le plus petit mais aussi le plus compact des guides, et le plus international, vient de paraître. C'est *les Adresses favorites de J. S.,* ou puisqu'il est bilingue : *The Favorite Places of J. S. The World over.*

Jacques Souvairan vous entraînera ainsi de l'Arabie saoudite aux îles vierges, de l'Allemagne au Venezuela. Fredy Girardet pour la Suisse, Raymond Thuilier pour la France présentent ce recueil pratique autant qu'inspiré, indispensable aux modernes Phileas Fogg. (12/14, rue du Cendrier - Genève.)

SPÉCIAL THÉATRE

Il y avait déjà les restaurants servant, en avant-spectacle, dès 19 heures, comme le Relais Basque (11, rue Saint-Lazare) et le Cartouche-Edouard-VII (18, rue Caumartin). Il y a les restaurants (de plus en plus rares si l'on excepte les mangeoires) où l'on peut souper après-spectacle. Dans sa nouvelle maison (25, rue de Richelieu), Hubert propose un menu Spécial Théâtre : un plat, salade ou fromage, un dessert : 150 F plus service.

EN BELGIQUE

Au Moyen Age déjà on célébrait le fromage de Lo, en Belgique (Flandres). Les fromagers de cette petite ville (à 12 kilomètres de Dixmude) fêtent cette année les cinquante ans de leur association. Pour ce jubilé, ils lancent un fromage à pâte molle, le Jubilo. Au bon restaurant du pays *(Oude Abdij, 3, Noordstraat - tél. 28-82-65), on* le sert sur une salade de « feuilles de chêne », en tranches fines chauffées et avec des cerneaux de noix.

Jacques Le Divellec a quitté quelques heures son restaurant de l'esplanade des Invalides pour mettre au point, avec le chef du *Hilton* de Bruxelles, l'excellent Michel Theurel, une quinzaine norvégienne consacrée à la morue ; à la carte : poêlée de morue au foie gras, goujonnettes de morue au basilic, pot-au-feu de morue à l'aioli, etc.

Walter Fostier, mon confrère belge, créateur de la chronique gastronomico-touristique à la radio belge il y a... disons longtemps, vient de fêter ses soixante-quinze ans et annonce ses Mémoires. On va s'amuser !

POUR MONSIEUR LE MAIRE

Chanéac (une commune de deux cent soixante habitants, dans le Vivarais, aux frontières de l'Ardèche et de la Haute-Loire) a aménagé, en 1977, un bâtiment de pierre en auberge (douze chambres).

Monsieur le maire n'a pas vocation d'aubergiste. Il voudrait vendre cette Auberge de Chanéac, pas cher, à qui saurait et surtout aimerait en faire un petit centre attractif touristique en ce beau pays de la jambonnette, des caillettes et des truites encore sauvages. Mairie de Chanéac, 07310 Saint-Martin-de-Valamas.

CARPACCIO

Gualtiero Strano, journaliste à l'hebdomadaire *Epoca,* à Milan, et lecteur fidèle de la rubrique gastronomique du *Monde,* nous écrit pour ajouter à la recette du carpaccio parue le 26 juillet « *un composant essentiel : le citron* ». S'il n'est pas « *délicatement arrosé d'un filet de citron,* écrit notre amateur, *le carpaccio perd une de ses caractéristiques principales : la légère marinade à froid qui en relève agréablement le goût et lui donne cette originale teinte de « cuit ».* D'autre part, le carpaccio de thon, n'est pas, selon lui, « *une invention de la trop brillante imagination des cuisiniers italiens pour étonner les palais français. C'est un ancien plat ligure que les pêcheurs préparent pendant le passage du thon en mai et juin et que l'on peut encore goûter dans un restaurant de Camogli, près de Gênes. La préparation de poisson cru, avec huile, citron, sel et poivre, est aussi courante en Sicile pour l'espadon et en Calabre pour le carpaccio de morue* ».

L. R.

jeux

échecs

N° 1193

FACE A FACE

(Onzième partie du match de championnat du monde, Londres, 1986)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : G. KASPAROV
Défense Grunfeld.

1. d4	Cf6	22. Rh2! (q)	Db5
2. ç4	g6	23. Céxg6+!	hxg6
3. Cç3	d5	24. Dxg6! (r)	Dé5!! (s)
4. Ff4	Fg7	25. Tf7	Txf7 (t)
5. é3	ç5	26. Dxf7	Cg5! (u)
6. dxç5 (a)	Da5	27. Cg6+	Rh7
7. Tç1 (b)	dxç4 (ç)	28. Cxé5	Cxf7
8. Fxç4	0-0 (d)	29. Cxf7	Rg6!
9. Cf3 (é)	Dxç5 (f)	30. Cd6	fxé3! (v)
10. Fb3	Cç6	31. Cç4	éxf2
11. 0-0	Da5 (g)	32. Txf2	b5
12. h3! (h)	Ff5	33. Cé3	a5
13. Dé2 (i)	Cé4	34. Rg3	a4
14. Cd5! (j)	é5	35. Tç2	Tf8
15. Txç6! (k)	éxf4	36. Rg4	Fd4
16. Tç7	Fé6	37. Té2	Fxé3
17. Dé1! (l)	Db5	38. Txé3	Tf2
18. Cé7+	Rh8	39. b3	Txg2+
19. Fxé6	fxé6	40. Rf3	Txa2
20. Db1!! (m)	Cg5! (n)	41. bxa4	nulle. (w)
21. Ch4! (o)	Cxh3+! (p)		

NOTES

a) La tentative de gagner un pion par 6. Fxb8, Txb8 ; 7. Da4+, Fd7 ; 8. Dxa7 donna aux Noirs une claire initiative (Donner-Gheorghiu, Amsterdam, 1969) : 8..., çxd4 ; 9. Dxd4, 0-0 ; 10. çxd5, Da5 ; 11. Dd2, b5 ; 12. Fd3, b4 ; 13. Cç-é2, Dxd5 ; 14. Cf3, Tf-d8 ; 15. 0-0, é5!

b) 7. Da4+ ne donne rien aux Blancs : 7..., Dxa4 ; 8. Cxa4, Ca6 ; *9. Cf3, Fd7 ; 10. Cç3, dxç4 ; 11. Fxç4*, Cxç5. Quant à la variante 7. çxd5, Cxd5 ; 8. Dxd5, Fxç3+ ; 9. bxç3, Dxç3+ ; 10. Ré2, Dxa1 ; 11. Fé5, Db1!, l'expérience montre que les chances pratiques des Noirs sont supérieures à celles des Blancs.

ç) La suite 7..., Cé4 ; 8. çxd5, Cxç3 ; 9. Dd2, Dxa2 ; 10. bxç3, Dxd2+ ; 11. Rxd2, jouée dans la cinquième partie de Londres, coûta un point au champion du monde, à la suite d'une faute au dix-huitième coup et non pas *en raison d'une déficience* de l'ouverture. Néanmoins, Kasparov reprend la suite calme de la neuvième partie, qui n'est pas tellement prisée par les théoriciens.

d) Sur 8..., Dxç5 ; 9. Cb5! est *embarrassant pour les Noirs.*

é) Et non 9. Da4, Dxç5 ; 10. Cb5, Cd5 ; 11. Cé2, Ca6 ; 12. Db3, Cxf4 ; 13. Cxf4, Db4+ et les Noirs sont mieux (Farago-Schmidt, Bugojno, 1980). 9. Cé2 est jouable.

f) *Ou 9..., Cç6 ; 10. 0-0, Fg4!*

g) Sortant de la ligne de tir de la Tç1.

h) Empêche 12..., Fg4 tout en donnant une case au Ff4.

i) Plus énergique que 13. Cd4, joué dans la neuvième partie, qui ne posa aucun problème aux Noirs et aboutit rapidement à la nulle après 13..., Fd7 ; 14. Dé2, Cxd4 ; 15. éxd4, é6 ; 16. Fd2, Db6 ; 17. Tf-d1, Fç6 ; 18. Fé3, Da5 ; 19. Fd2, Db6 ; 20. Fé3, Da5. Maintenant les Blancs menacent 14. é4.

j) Et non 14. Cxé4, Fxé4 ; 15. Cd2, Ff5 ; 16. é4, Cd4! A noter maintenant la menace curieuse 15. Fç7! gagnant une pièce (si 15..., b6 ; 16. Dxa6, bxa6 ; 17. Txç6).

k) Karpov, en pleine création, sacri*fie élégamment la qualité : si 15...,* bxç6 ; 16. Cé7+, Rh8 ; 17. Cç6, Db6 ; 18. Cçxé5 avec deux pions et l'initiative.

l) Une idée de champion du monde : l'échange des D ne fera qu'améliorer la position des Blancs (17..., Dxé1 ; 18. Txé1) ; en même temps se trouve réglée la défense de la Tç7.

m) On ne sait s'il faut admirer la beauté de ce coup si « long » ou sa profondeur mais le fait est que Karpov a trouvé le moyen d'attaquer le Cé4 et derrière lui le complexe vulnérable de la phalange g6-h7, tout en esquivant le piège : 20. éxf4, Cg3! ; 21. fxg3, Db6+ et 22..., Dxç7.

n) Une bonne défense. Si 20..., Cf6 ; 21. Cxg6+, hxg6 ; 22. Dxg6 suivi de 23. Cg5.

o) L'ancien champion du monde se déchaîne mais cette double attaque des C blancs était contenue dans le déplacement long et profond de la D blanche au vingtième coup.

p) La juste riposte.

q) Et non 22. gxh3 à cause de 22..., Dg5+ ; 23. Cg2, f3 suivi du mat ni 22. Rh1, Cxf2+ ; 23. Txf2, Dh5!

r) Karpov refuse la nulle par échec perpétuel (24. Cxg6+, Rg8 ; 25. Cé7+) *et engage un nouveau combat.*

s) Il faut bien reconnaître que Kasparov trouve à chaque fois la parade unique et ici la contre-attaque la meilleure (défense du Fg7, attaque de la Tç7 et menace déclouage par fxé3+).

t) *Sauver le C par 25..., Cg5 serait* une erreur : 26. éxf4!

u) Et c'est Kasparov qui saisit joliment l'occasion d'un échange de D.

v) La pointe : si 31. fxé3, Fé5+ gagnant le C. La nulle est assurée.

w) Si 41..., Txa4 (ou bxa4) ; 42. Txé6+. Une belle partie.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1192

V. KOROLKOV. 1938.

(*Blancs : Rf8, Db1, Fg8, Pd6, f6, f7, h7.* Noirs : Rh8, Tg5, Pb2, d7, g2.)

1. Dg1, b1=D ; 2. Dxb1, g1=D ; 3. Dxg1, Tg3!! (après 3..., Txg1 ; 4. Ré7, Té1+ ; 5. Rxd7, Té7+ ; 6. fxé7 il n'y a plus de pat ; après 3..., Tg2? ; *4. Ré7, Té2+ ; 5. Dé3!, Txé3+ ;* 6. Rxd7 les Blancs gagnent ; de même, si 3..., Tg4 ou 3..., Tg6 ; 4. Ré7).

4. Dg2! (et non 4. Ré7? à cause de 4..., Té3+ ; 5. Rxd7, Té7+ ; 6. Rç6, Tç7+ ; 7. Rd5, Tç5+ ; 8. Ré4, Té5+). Tg4! ; 5. Dg3!, Tg5! ; 6. Dg4!, Txg4 ; 7. Ré7, Té4+ ; 8. Rxd7, Td4 seule ressource ; 9. f8=D, Txd6+ ; 10. Ré7, Td7+ ; 11. Ré6, Té7+ (si 11..., Td6 ; 12. Ré5) ; 12. Rd6, Td7+ ; 13. Ré5 et les Blancs gagnent.

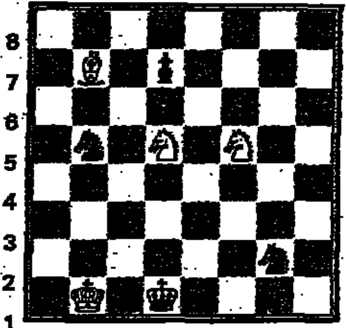
Une lutte hallucinante de la D blanche et de la T noire.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

G. KASPARIAN

(1934)



BLANCS (4) : Rb1, Fb7, Cd5 et f5.

NOIRS (4) : Rd1, Cb5 et g2, Pd7.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1191

CANDIDATE A L'OSCAR

« Cette main – écrit Kalen Karoly dans le magazine hongrois *Bridgeselet – a été jouée à Carrare, en Italie, par le Hongrois Lajos Lincmayer. »*

La donne a été aussitôt publiée dans l'IPBA (le bulletin des journalistes internationaux) et elle a été candidate au Solomon Award, le prix de la meilleure donne jouée en 1981,

	♠ R V ♡ V 1064 ◊ – – – ♣ D 1098532	
♠ D 1083 ♡ R D 852 ◊ D 52 ♣ 7	N O E S	♠ 9654 ♡ 7 ◊ A V 109643 ♣ 6
	♠ A 72 ♡ A 93 ◊ R 87 ♣ A R V 4	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	1 ♡	2 ♣	3 ◊
3 SA	passe	5 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest trouva l'excellente entame *d'atout car il était peu vraisemblable* qu'Est pût avoir la Dame de Trèfle troisième. *Comment Lincmayer, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant a pris avec le Valet de Trèfle afin de couper un Carreau, puis il a repris la main avec le Roi de Trèfle pour couper un deuxième Carreau, ensuite Lincmayer a joué le 4 de Cœur dans l'espoir qu'Est aurait un gros honneur sec (ce qui aurait simplifié la tâche). Mais Est fournit le 7 de Cœur, et Sud, après avoir mis l'As, a fait l'impasse à la Dame de Pique, puis il a tiré le Roi de Pique et est revenu chez lui grâce à l'As de Trèfle. Enfin il a réalisé l'As de Pique (pour la défausse du 6 de Cœur) et a joué *le Roi de Carreau sur lequel il a jeté le 10 de Cœur !* Est a pris avec l'As, mais il n'a eu d'autre ressource que de rejouer Carreau (ou le 9 de Pique) dans coupe et défausse :

♡ V ♣ D 10 ♠ 9 ◊ V 10
♡ 9 3 ♣ 4

Sud a coupé le retour d'Est avec le 4 de Trèfle et a jeté le Valet de Cœur...

Championnat junior

Chaque année a lieu un championnat d'Europe junior qui, malgré le jeune âge des participants (moins de vingt-cinq ans), est le théâtre de jolis coups comme celui réussi par le Norvégien Tor Helness.

	♠ A 653 ♡ R V 72 ◊ 6 ♣ 9542	
♠ 94 ♡ 863 ◊ R V 83 ♣ V 1073	N O E S	♠ D V 82 ♡ 1094 ◊ 1075 ♣ R 86
	♠ R 107 ♡ A D 5 ◊ A D 942 ♣ A D	

Ouest ayant entamé un petit Trèfle pour le Roi de Trèfle d'Est, *comment Tor Helness, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Les annonces n'ont pas été publiées car elles étaient trop compliquées, et c'est à la suite d'un malentendu qu'elles ont abouti au chelem.

En enchères naturelles on se serait arrêté à 3 SA :

Sud	*Nord*
2 SA	3 ♣ (Baron)
3 ◊	3 ♡
3 SA	passe

Championnat d'Europe junior

Les Néerlandais ont nettement remporté (avec 364 points de victoire), le championnat d'Europe junior qui s'est déroulé cet été à Budapest, mais les Français, avec 341 points, ont terminé deuxièmes devant les Danois (329), les Anglais (328), les Norvégiens (327), les Italiens (323) et treize autres pays.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 284

CE CARACTÈRE ÉVOLUTIF

Championnat d'URSS 1986 (Minsk)
Blancs : A. Presman
Noirs : A. Verchovich
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22	24. 26x17	12x21
2. 28x17	11x22 (a)	25. 41-37	8-12
3. 37-32	12-17	26. 44-40	11-17
4. 31-26 (b)	6-11	27. 49-44	21-27
5. 36-31	8-12	28. 32x21	17x26 (i)
6. 32-27 (c)	16-21	29. 37-32	12-17! (j)
7. 27x16	22-28	30. 42-37! (k)	18-22! (l)
8. 33x22	18x36	31. 37-31! (m)	26x37* (n)
9. 39-33	19-23	32. 32x41	20-25 (o)
10. 44-39	14-19	33. 29x20	15x24
11. 41-37	10-14	34. 34-29	10-15! (p)
12. 46-41	12-18	35. 29x20	15x24
13. 37-32 (d)	7-12 (e)	36. 38-32* (q)	13-18
14. 16x7	2x11	37. 41-37	9-13
15. 42-37	20-24	38. 40-34! (r)	18-23
16. 50-44	5-10	39. 33-29! (s)	24x33* (t)
17. 48-42 (f)	15-20		
18. 34-29	23x34	40. 44-40! (u)	33x44
19. 40x29! (g)	10-15	41. 40x49	22x33
20. 45-40	4-10	42. 34-30!	25x34
21. 32-28	3-8	43. 43-39	34x43
22. 40-34	1-6	44. 49x20! (v)	19-23
23. 37-32	17-21 (h)	45. 20-14	23-29
		46. 14-9	Abandon.

NOTES

a) Un jeu relativement ouvert est obtenu par 2... (12x21) ; 3. 34-30 (7-12) ; 4. 30-25 (1-7) ; 5. 40-34 (11-17) ; 6. 31-26 (19-23) ; 7. 35-30 (7-11) ; 8. 45-40 (13-19) ; 9. 40-35 (9-13) ; 10. 44-40 (4-9) ; 11. 50-45 (2-7), etc. [W. Milsjin-W. Wirny, championnat d'URSS, 1986].

b) Mouvement d'enveloppement que les Blancs diffèrent fréquemment, dans une attitude d'attente 4. 41-37 (6-11) ; 5. 46-41 (8-12) ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 32-28 (18-23) ; 8. 40-35 (23x32) ; 9. 38x18 (13x22) ; 10. 45-40 (14-20) ; 11. 43-38 (20-24) ; 12. 33-29 (24x33) ; 13. 38x29 (9-13) ; 14. 31-26 (10-14) ; 15. 42-38 (3-8) ; 16. 37-31 (12-18) ; 17. 30-24 (19x30) ; 18. 35x24 (7-12) ; 19. 31-27 (22x31) ; 20. 26x37 (5-10) ; 21. 38-33 (14-20) ; 22. 48-42 (1-6) ; 23. *50-45 (16-21)*, etc., [L. Tsipes-Tchegolev, tournoi de Lvov, novembre 1985].

c) On manifeste aussi l'intention de gagner un sentier, *provisoirement* moins ardu, par 6. 32-28 (2-8) ; 7. 41-36 (19-23) [jeu frontal] ; 8. 28x19 (14x23) ; 9. 35-30 (20-25) ; 10. 40-35 (9-14) ; 11. 33-29 (4-9) ; 12. 45-40 (14-20) ; 13. 50-45 (10-14) ; 14. 31-27 (22x31) ; 15. 26x37 (17-22) ; 16. 46-41 (5-10) ; 17. 37-32 (22-27) ; 18. 32x21 (16x27) ; 19. 39-33 (11-17) ; 20. 41-37 (1-6) ; 21. 29-24 (20x29) ; 22. 33x24 [l'esprit de combativité] (6-11) ; 23. 36-31 (27x36) ; 24. 24-19 (13x24) ; 25. 30x28! (8-13) ; 26. 38-33 (13-19) ; 27. 44-39 (18-23) ; 28. 37-32 (17-21) ; 29. 33-29 (3-8) ; 30. 29x18 (12x23) ; 31. 39-33 (8-12) ; 32. 32-27 (23x32) ; 33. 27x38 (12-18) ; 34. 43-39 (7-12) ; 35. 42-37 (19-23) ; 36. 49-43 (9-13) ; 37. 33-29 (21-26) ; 38. 38-32 (11-17) ; 39. 48-42 (17-22) ; 40. 35-30 (14-19) ; 41. 40-35 (10-14) ; 42. 30-24 (19x30) ; 43. 35x24 (14-19)! ; 44. 45-40 (19x30) [N + 1] ; 45. 43-38 (12-17) ; 46. 38-33 (17-21) ; 47. 42-38 (21-27) ; 48. 32x21 (26x17) ; 49. 38-32 (13-19) ; 50. 33-28 [l'ultime effort pour rétablir l'égalité numérique] (22x35) ; 51. 29-24 (30x39) ; 52. 24x11 et les Noirs répliquent 52... (39-44) ! ; 53. 11-7 (44-50)! [dame] ; 54. 7-2 [dame aussi] (23-29)! ; 55. 32-27 (29-34)! ; N+ [A. Tsjizjow-A. Bezwersjenko, Minsk, février 1986].

d) Jusqu'au douzième temps inclus, début identique à la partie A. Presman-A. Baljakin (Minsk, février 1986), qui prit le tour suivant : 13. 38-32 (7-12) ; *14. 16x7 (2x11)* ; 15. 42-38 (5-10) ; 16. 48-42 (3-8) ; 17. 50-44 (1-7) ; 18. 32-28 (23x32) ; 19. 37x28 (18-23) [retour de transition à un jeu central] ; 20. 38-32 (13-18) ; 21. 42-38 (9-13) ; 22. 41-37 (4-9) ; 23. 34-29 (23x34) ; 24. 40x29 (20-24) ; *25. 29x20 (15x24)* ; 26. 44-40 (11-16) ; 27. 37-31 (36x27) ; 28. 32x21 (16x27) ; 29. 28-22 (17x28) ; 30. 33x31 (19-23) ; 31. 40-34 (14-19)! ; 32. 38-32 (18-22) ; 33. 43-38 (13-18) ; 34. 47-42 (9-13) ; 35. 34-30 (10-14) ; 36. 45-40 (22-28)! ; 37. 42-37 (12-17) ; 38. 40-34 (8-12) ; 39. 31-27 (17-22) ; 40. 37-31 (28x37) ; 41. 31x42 (22x31) ; 42. 26x37, etc. ; la partie, après une lutte très dense, pendant 5 h 15, fut nulle au soixante-cinquième *temps.*

e) Redonne dynamisme à l'aile droite dans la perspective, encore hypothétique, d'apporter un rôle actif au pion à 36.

f) Dans la logique du renforcement de l'aile gauche exposée à des menaces d'enveloppement.

g) Une activité cohérente avec la double idée de maintenir en situation opérationnelle l'aile gauche tout en écartant les Noirs du centre.

h) Il faut s'attacher à résoudre le problème de l'isolement du pion à 36.

i) On perçoit clairement l'objectif des Noirs pour le moyen terme : harceler les Blancs sur leur aile gauche tout en réactivant le pion à 36, dont la présence à cette case résulte d'un plan que seuls les Noirs et quelques experts de rang mondial définiraient avec exactitude.

j) L'esquisse de l'enveloppement de l'aile gauche prend corps.

k) Le coup juste qui constitue à nouveau une colonne d'attaque ou de défense.

l) L'esquisse a pris corps.

m) Contre cette tentative d'enveloppement et donne des temps de réserve.

n) Forcé.

o) Le plus fort certainement.

p) Une nouvelle et terrible menace.

q) Forcé pour parer la menace de coup de dame.

r) Sur la défensive à ce très excitant trente-sixième temps, les Blancs, mus par un sang-froid de grand maître, mettent, à leur tour, en péril leur adversaire. Un bel exemple de ce caractère évolutif, riche, du jeu de dames, où très souvent rien n'est définitivement acquis.

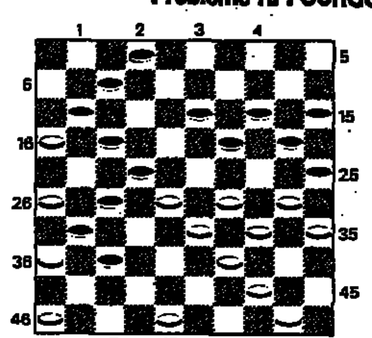
s) L'illustration de ce grand péril que sonne une réplique forcée.

t) Forcé.

u) Assimilons ce mécanisme, pas de haute lignée, mais élégant et très efficace.

v) L'affaire est entendue.

Problème R. FOURGOUS (Elancourt) 1985



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION 28-23 !! [Le signal d'un feu d'artifice s'achevant sur un motif final majeur de l'enfermé en pyramide *non tronquée*] (19 x 28) 29-24 ! (20 x 49) 46-41 ! [Un collage ou l'étincelle d'une explosion dévastatrice] (25 x 43) [prise majoritaire prioritaire] 41 x 1 (28 x 39), 36 x 20 (15 x 24), 16 x 7 (2 x 11), 35-30 (24 x 35), le rôle de la *dame* est alors sublime 1-40 !! (35 x 44) 26-21 !!+, gain par opposition.

A partir d'une position naturelle, le grand maître problémiste R. Fourgous a conçu une combinaison très pure ponctuée magistralement par un *double* motif final :

– enfermé en pyramide non tronquée ! (pions à 50, 49, 48, 44, 43, 39) ;
– opposition sur le pion à 11.

JEAN CHAZE.

mots croisés

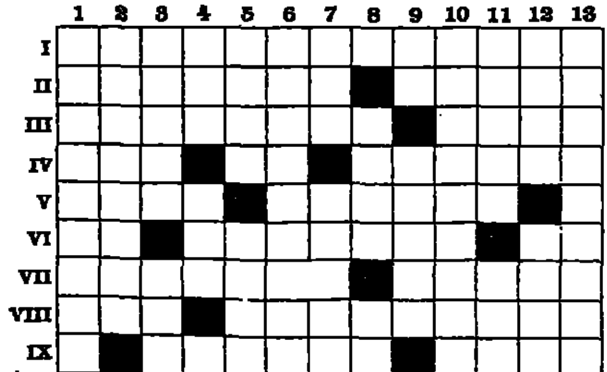
N° 422

Horizontalement

I. On a retiré ses pavés sans avoir trouvé la mer. – II. On l'a tout près de la main. Impossible à faire sans *témoin.* – *III. Ils sont* au *midi.* Attacha. – IV. C'est encore le même numéro. Note, en un sens. A flotté, mais, espérons-le, sans plonger. – V. Passerai. Quel pied ! – VI. Préposition. Un certain état de fraîcheur. Adverbe. – VII. Plutôt leste. Soulager ainsi, ça peut gêner. – VIII. Maintenant. Nourris. – IX. Pour célébrer. Sur le clown. – X. Coups de cœur.

Verticalement

1. Ceux de Paris sont du soir ou du matin. – 2. Fâchent. – 3. Mit au port. Il sait cajoler. – 4. Presque un trait. Il a son compte d'images. Ce sont des manières. – 5. Toujours enfantin. Très apprécié des professionnels. – *6. Ce sont des furieux.* – 7. Elle est apparue de bas en haut. Manifestes. – 8. Un travail comme ça, c'est démoralisant. En mesure. – 9. Note. Après la fusion. – 10. Rançon de la fidélité. – 11. Par-dessus la tête. Fait le pont d'une certaine manière. – 12. Du bric ou du vrac. Ça ou rien... – 13. Elles sont trop bêtes.



SOLUTION DU N° 421

Horizontalement

I. Illusionniste. – *II.* Moisis. Aigues. – III. Musiciens. Roc. – IV. Ilet. Suturera. – V. Goret. Sise. – VI. Rue. Osts. Vleo. – VII. Surpassai. – VIII. Ne. Peccadille. – IX. Tater. Hie. Leu. – X. Subrogé tuteur.

Verticalement

1. Immigrants. – 2. Loulou. Eau. – 3. *Liserés.* TB. – 4. Usité. Uper. – 5. Sic. Torero. – 6. Isis. Spc. – 7. Eustache. – 8. Nantissait. – 9. Nisus. Sdeu. – 10. Ig. Rêvai. – 11. Sure. Lille. – 12. Téorbe. Leu. – 13. Escamoteur.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 422

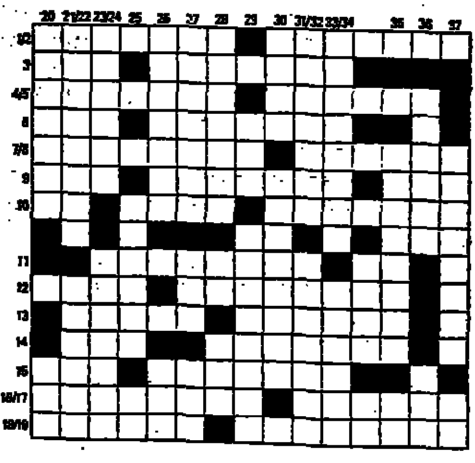
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. CEEGORT. – 2. ACEFLOS. – 3. EEGNRUV. – 4. INOSTTU. – 5. AELSUV (+ 1). – 6. ADEELRS (+ 2). – 7. ADEEIPSU. – 8. EHIMST. – 9. EEESSUY. – 10. EFIPRTU. – 11. AADMORST. – 12. AILMNOTU. – 13. EGILOT. – 14. CENNOSU. – 15. DEEGIIR. – 16. ADEIILNR. – 17. EIMNOT. – 18. EESTUU. – 19. AAEIRSSS (+ 3).

Verticalement

20. ACDORST (+ 1). – 21. ADIOOUVX. – 22. EENRTU (+ 5). – 23. EINRSU (+ 4). – 24. AEELLMR. – 25. AIKOPS. – 26. DEEEISV (+ 1). – 27. EEEGNSU. – 28. AEENSST (+ 1). – 29. CILOORSU. – 30. AEGILNRY. – 31. EIORRUV. – 32. EGINSST. – 33. ACERSSUX. – 34. EENOSU (+ 1). – 35. EHIISTTT. – 36. EIMORS (+ 3). – 37. ADEEFILN.



SOLUTION DU N° 421

Horizontalement

1. SETACEE, *en forme de soie de porc.* – 2. INERTIE. – 3. VILENIE. – 4. EPIDURAL, autour de la dure-mère (PALUDIER, PLAIDEUR, PRELUDAI). – 5. CROUPIT. – 6. ICONIQUE. – 7. DIVINES. – 8. EGAREREZ (AGREEREZ). – 9. DETESTE. – 10. AJISTE (JETAIS). – 11. ETALIER (ALTIERE, ATELIER, REALITE). – 12. UNISEXE. – 13. CELTIUM. – 14. ABSURDE. – 15. CASANIER (CASERNAI, SERANÇAI, ACARIENS, CANERAIS, CARENAIS). – 16. ETETERA (RETATEE). – 17. EXTREME.

Verticalement

18. SPECIMEN. – 19. ERUCTE (CURETE). – 20. PACAGEAT. – 21. TRIPOTA (PORTAIT). – 22. JACISTE. – 23. *RUILERA (LAURIER, LEURRAI,* RELUIRA). – 24. CRUDITE (TRUCIDE). – 25. SILENCE (ENCLISE). – 26. EVALUEE. – 27. ERIGERA (GERERAI, GREERAI, REGREAI). – 28. NEGROIDE. – 29. TRISSENT. – 30. RIPUAIRE (ancien peuple) des bords du Rhin. – 31. TERPINES, hydrate de térébenthène (PEINTRES, REPENTIS, REPEINTS). – 32. ECRASE (ACERES, RACEES, RECASE, SACREE). – 33. TAXODIUM, cyprès chauve de Virginie. – 34. EROTISEE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



EMPLOI 16/25 ANS

MOINS DE CHARGES POUR LES ENTREPRISES, C'EST PLUS D'EMPLOIS POUR LES JEUNES.

25%

25% d'exonération des cotisations sociales jusqu'au 30 juin 1987 pour toute entreprise qui embauche un jeune de 16 à 25 ans d'ici au 31 janvier 1987.

50%

50% d'exonération des cotisations sociales pendant 1 an pour toute entreprise qui embauche d'ici au 1er octobre 1987, un jeune sortant d'une formation en alternance (contrat de qualification ou d'adaptation, stage d'initiation à la vie professionnelle), d'un stage d'apprentissage, d'un T.U.C...

100%

100% d'exonération des cotisations sociales pour toute entreprise qui accueille un jeune de 16 à 25 ans en :
- *Contrat d'apprentissage : formation en alternance d'une durée de 2 ans.*
- *Contrat de qualification : formation en alternance d'une durée de 6 à 24 mois.*
- *Contrat d'adaptation : formation en alternance d'une durée de 6 mois minimum ou durée indéterminée (exonération 100% limitée à 12 mois, au-delà exonération à 50%).*
- *Stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) : formation en alternance d'une durée de 3 à 6 mois.*

VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR CES EXONÉRATIONS :

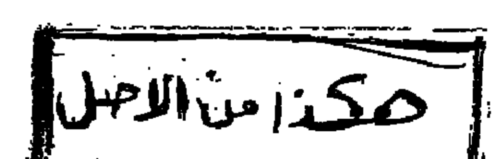
Chefs d'entreprise, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, particuliers...

Un dépliant détaillé sur ces exonérations est à votre disposition à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, et à l'ANPE ou dans votre organisme professionnel.

Votre URSSAF vous indiquera comment réduire très simplement vos cotisations sociales.

LA FRANCE S'ENGAGE. MAINTENANT.

Ministère des Affaires Sociales & de l'Emploi.



Culture

CINÉMA

Quand les Américains se mêlent du film français

Les « majors » ne sont pas tombées sur la tête

Le 12e Festival de Deauville s'ouvre ce vendredi 5 septembre et dure jusqu'au 15. Il est consacré aux films américains, qui viennent en tête des recettes, de toute façon, en France. Comment donc travaillent les Américains?

Les Français vont de moins en moins au cinéma, pour voir de plus en plus de films américains. Au premier trimestre 1986, ces derniers ont attiré, pour la première fois, plus de la moitié des spectateurs. Quarante ans après la signature des accords Blum-Byrnes (1) qui ouvraient largement les portes du marché français au cinéma américain, ce résultat *confirme un tournant historique :* la production nationale est devenue minoritaire en France. Comme dans l'ensemble des autres pays européens.

Il n'y a guère plus de films *made in USA* que de films français distribués chaque année dans l'Hexagone. Simplement, si on peut dire, ils marchent mieux. Et paradoxalement, les Français connaissent mal la diversité du cinéma américain d'aujourd'hui. Car les Etats-Unis n'exportent que le tiers de leur production globale. C'est d'ailleurs la première fonction des filiales des « major companies » — les sociétés issues des grands studios hollywoodiens de l'âge d'or — installées en France : décider de la sortie de tel ou tel titre, conformément aux attentes du public local.

A produits américains, méthodes américaines. Les « majors » « testent » leurs films.

« *C'est une pratique très courante aux Etats-Unis où la majorité des films sont testés*, explique Steve Rubin, séduisant New-Yorkais de trente ans, à la tête du groupement Warner-Columbia France. *Les tests ne sont pas infaillibles ; ils indiquent une tendance et contribuent à déterminer une stratégie de lancement.* »

Steve Rubin visionne donc l'ensemble des films produits par les sociétés qu'il représente. Puis il projette à une audience sélectionnée *(recruted audience acreening)* une version sous-titrée ou parfois même doublée en français. Si le film ne sort pas, le doublage servira à l'édition vidéo. Les spectateurs-cobayes répondent ensuite à plusieurs questions. En particulier, on cherche à évaluer le « taux de recommandation ». Autrement dit, le bon vieux bouche à oreille, capital pour le succès d'un film. On peut aussi tester le titre, l'affiche ou la bande-annonce.

Une bonne opération financière

« *Nous sommes dans un marché très sélectif*, souligne Daniel Goldman, un Français, patron depuis sa création, en 1970, de la puissante Cinema International Corporation (CIC), qui distribue les productions MGM, United Artists, Paramount et Universal. *Je compte aussi de nombreux échecs, certains films ne couvrant pas les frais d'édition de plus en plus élevés* ».

Le public français a ses humeurs. Vedette nationale en Suède où triomphe la comédie légère américaine, Goldie Hawn est à peu près inconnue au pays de la nouvelle vague. Berceau de la politique des auteurs, et détour obligé pour une reconnaissance critique, la France réserve, en revanche, un meilleur accueil à certains réalisateurs élevés à la dignité de « cinéastes ». Nuance.

Un film refusé par une « major » peut revenir sur le marché par l'intermédiaire d'un distributeur indépendant. Et les « majors » peuvent laisser à de petites sociétés françaises le soin d'exploiter les vieux titres de leurs catalogues. Par exemple, les nombreuses rééditions de classiques du cinéma américain effectuées à Paris, depuis bientôt vingt ans, par les studios Action. *Foor for love, Runaway train, Down by law, Out of Africa, After hours, Short circuit, Act of vengeance*... Snobisme du public ou arrogance des distributeurs ? Un nombre croissant de films sortent désormais sous leur seul titre original, sans autre forme de traduction. Parce qu'une marque anglaise attire davantage les jeunes consommateurs, pas seulement au cinéma. Ainsi, par ailleurs, des *I love you, Subway* et autres *Golden eighties*, réalisés respectivement par des cinéastes italien, français et belge. Parce que certains films bénéficient d'une notoriété internationale avant même leur arrivée en France. Et parce qu'une traduction serait parfois ridicule. Pourquoi parler de « Sous la lune cerise » quand le film de Prince n'est distribué qu'en version originale et que la chanson *Under the cherrymoon* envahit la bande FM. Un dilemme vieux comme *My fair lady*.

« *C'est aussi très difficile de trouver un bon titre en français* », glisse en souriant, un professionnel américain. Walt Disney France cherche toujours un équivalent à *Tough guys*, provisoirement intitulé *Tendres durs*. Et n'a pas hésité à traduire *Ruthless people*, par « *Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ?* ». Titre qui correspond parfaitement au film concocté par l'équipe de *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* En VO : *Airplane*...

Les Anglo-Saxons ne sont pourtant pas entièrement responsables de cet hégémonisme linguistique. Les « major companies » n'ont pas l'exclusivité de la distribution du cinéma américain en France. *Apocalyspe Now, Cotton club, Maria's lovers, Dreamscape, Hitcher*, et tant d'autres, ont été lancés par des distributeurs français.

Encore plus fort : la société Cosmos, contrôlée par M. Jean-Baptiste Doumeng, qui distribue en URSS des films français et en France des films soviétiques, sortira en janvier prochain *Walls of glass*, premier film du jeune Américain Scott Goldstein, présenté l'autre jour en ouverture de la Semaine de la critique à Venise !

Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, les compagnies américaines purent craindre un instant de voir leurs activités contrariées par un regain de protectionnisme. Il n'en fut rien. Ministre de la culture, M. Jack Lang refusa d'honorer de sa présence le Festival de Deauville, Mais rencontra volontiers, en marge du Festival de Cannes, l'un des personnages-clefs d'Hollywood : Jack Valenti, président de l'incontournable Motion Picture Association of America (MPAA), le syndicat des producteurs. Comme dans les films noirs.

Un « gentlemen's agreement », véritable accord tacite, fut alors discrètement conclu. Les « major companies » s'engagèrent à tirer dans les laboratoires français les copies de leurs films destinées à l'Hexagone. En échange de quoi, le Centre national de la cinématographie (CNC) paye l'internégatif, sorte de matrice qui reste la propriété du laboratoire. Une aide qui ne dit pas son nom.

Les résultats sont à la hauteur de l'effort. En 1985, le tirage en France des copies d'exploitation de films américains représentait 44,5 millions de francs. Lesquels s'ajoutent aux sommes déjà très importantes investies dans le doublage, le sous-titrage et la publicité.

Responsable de la Twentieth Century Fox où il travaille depuis quarante-deux ans, Robert Balk a distribué huit films français produits par Hachette, entre 1983 et 1986, dans le cadre d'un contrat qui n'a pas été renouvelé. Une politique d'activités diversifiées, puisque la Fox distribue aussi un film refusé en son temps par toutes les autres sociétés de la place : *Les dieux sont tombés sur la tête.*

A CIC, Daniel Goldman marche aux « coups de cœur ». Il a voulu aider la sortie du film de Robert Enrico, *Au nom de tous les miens*, qui s'est soldé finalement par une bonne opération financière. Il a distribué *la Nuit du risque*, qui n'a pas marché, et lancera bientôt *la Rumba*, le nouveau Roger Hanin.

La palme d'or de la collaboration franco-américaine pour 1985 revient cependant à la Warner Bros, qui a financé — cuisant échec — le dernier film de Claude Lelouch, *Un homme et une femme, vingt ans déjà*, et le prochain film de Bertrand Tavernier, *Autour de minuit*, qui sort le 24 septembre.

A l'instar de Paramount et Fox, Warner possède bien une société de production française, la PECF, qui a participé depuis dix-huit ans à des films comme *Compartiment tueurs, la Nuit américaine* ou *le Dernier Amant romantique.* Mais le véritable financement est apporté par la société mère californienne, sous forme de pré-achats des droits de cinéma, de vidéo et de télévision pour le monde entier. Produits avec des capitaux américains, les films de *Lelouch et de Tavernier ont juridiquement* la nationalité française. Car aucun accord de coproduction n'existe entre les deux pays !

« *Il y a un divorce entre le droit et le fait de plus en plus fâcheux*, reconnaît volontiers Christian Charret, directeur de la production et de la distribution au CNC. *Un tel accord permettrait de faire au grand jour ce qu'il faut faire cas par cas, avec de grandes difficultés de mise en œuvre. Mais le gouvernement fédéral américain n'est pas compétent pour réglementer en la matière.* » Pour résoudre cet imbroglio juridique, M. François Léotard, nouveau ministre de la culture, va rencontrer à son tour l'inévitable Jack Valenti. A Deauville.

L'enjeu est de taille. Depuis dix-huit mois, seize producteurs américains ont reçu une autorisation de tournage en France, où ils ont déjà investi 336 millions de francs. Séries télévisées (*Monte-Carlo*, avec Joan Collins, George Hamilton, Robert Carradine et Malcolm McDowell) ou films de cinéma (*l'Insoutenable légèreté de l'être*, de Philip Kaufman, d'après Kundera) : ces productions font appel à des comédiens, techniciens et prestataires de service français. Même si le Syndicat *national des techniciens de la production* cinématographique proteste contre la violation de la réglementation.

Il est vrai qu'en venant tourner en France, les Américains réduisent considérablement leurs coûts, n'étant plus soumis aux contraintes imposées par les différentes *unions*...

A Nice, les studios de la Victorine remis à neuf assurent 90 % de leur remplissage avec des productions américaines. Faute de films français. Basé à Los Angeles, un bureau permanent de quatre représentants vante aux responsables hollywoodiens les charmes de la Riviera. Et une villa vient d'être mise à la disposition de Michael et de Joel Douglas pour servir de quartier général à leur société : *The Stone Group.* La pierre, toujours. Car les heureux producteurs d'*A la poursuite du diamant vert* et du *Diamant du Nil*, en partie réalisé à Nice, préparent plusieurs projets dont le tournage se fera à la Victorine, forcément.

En 1987 un nouveau venu pourrait encore créer la surprise. Filiale du spectaculaire empire bâti en quelques années par deux producteurs américains d'origine israélienne, Menahem Golan et Yoran Globus, Cannon-France se lance dans toutes les directions, sous la houlette de son président, Jean-Luc Defait.

Les films Cannon, cela va de Sylvester Stallone à Placido Domingo, mais concerne aussi la distribution et la production de films français. Cannon-France a investi deux millions de francs dans le prochain film de Jean-Pierre Mocky, *le Miraculé*, avec Jean Poiret et Michel Serrault. Un projet est en cours de développement avec Alain Resnais ; un autre avec Patrick Sabatier, ce qui n'a rien à voir. « *Je cherche désespérément un sujet d'auteur qui ne soit pas une expérience de laboratoire* », dit Jean-Luc Defait qui a réuni une équipe de lecteurs. Avis aux amateurs.

Enfin, Cannon n'hésiterait pas à franchir le pas qui sépare la distribution de l'exploitation, en rachetant des salles de cinéma, comme en Grande-Bretagne ou en Italie. « *Juste quelques boutiques*, précise-t-il. *Des points de vente où exposer notre marchandise...* »

VINCENT TOLEDANO.

(1) Signé à Washington le 28 mai 1946 par Léon Blum et le secrétaire d'Etat James Byrnes, ces accords prévoyaient de supprimer les quotas de films américains en France après une période de protection de quatre ans, les Etats-Unis annulant en contrepartie 1 800 millions de dollars de dettes françaises. Malgré les protestations des professionnels, ces accords furent rapidement ratifiés.

Les chiffres-clefs

Certains chiffres sont trompeurs. En moyenne, depuis dix ans, la production nationale attire environ 49 % de la fréquentation française ; contre 33 % pour le cinéma américain. Mais il faut également tenir compte des films de nationalité britannique, en réalité financés par des capitaux venus d'outre-Atlantique, soit encore 5 % d'un marché en légère régression.

En 1985, les spectateurs des films français ne représentaient plus que 44,28 % des entrées, contre 47,33 % pour le bloc anglo-saxon. A titre de comparaison, la production nationale n'atteint pas le cinquième des recettes en Allemange fédérale et au Royaume-Uni.

Toujours en 1985, selon les statistiques fournies par le Centre national du cinéma, 158 films français ont été distribués pour la première fois, ainsi que 121 films américains et 25 films britanniques. La production globale américaine totalisait environ 300 titres, dont plus de la moitié réalisés par les indépendants.

Enfin, pour les seules « major companies » regroupées au sein de la MPAA, la France a constitué, l'an dernier, le troisième marché mondial, avec 66,2 millions de dollars de recettes-distributeur ; derrière le Japon et le Canada, mais devant l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et l'Italie. Si les films américains réalisent toujours la majorité de leurs recettes sur le marché domestique (USA et Canada), les recettes aux Etats-Unis ont chuté de 7 % et la fréquentation de 11 %. Plus qu'en France !

V. T.

Ils sont à Deauville

Un hommage à Tony Curtis et un à James Coburn.

Le retour de la bête immonde *Aliens* (elles sont plusieurs).

Deux films avec Bette Midler.

Des histoires de drague et d'amour, *A propos d'hier soir*, d'après une pièce de David Mamet.

Robert Redford dans *Legal eagles*, un Mike Nichols, et *la Brûlure*...

The Great Wall d'un sino-américain Peter Wang, une satire des « vendeurs d'hommes politiques », *les Coulisses du pouvoir* de Sydney Lumet, Gregory Hines dans un polar de Peter Hyams, Gene Wilder aux prises avec les fantômes... C'est juste un aperçu du programme pour le festival du film américain qui se tient à Deauville du 5 au 15 septembre.

La télévision aide le cinéma !

Le film d'Eric Rohmer *le Rayon vert* est sorti le 3 septembre dans cinq salles sur Paris, après avoir été diffusé par Canal Plus. Pour son premier jour d'exploitation il a réalisé une moyenne de 514 entrées par salle, le meilleur score de ce mercredi. Le film de Rohmer bat en effet *Jean de Florette* (285 entrées par salle), *Melo* d'Alain Resnais (245), *l'Invasioin venue de Mars* (132), *Act of vengeance* avec Charles Bronson (120) et *Sauve-toi Lola* (100). C'est, du point de vue d'un exploitant, la meilleure affaire du jour. En effet, si le nombre total des entrées est la clé du succès d'un film pour son producteur, seul compte pour l'exploitant, le taux de remplissage de ses salles.

Le résultat est remarquable si l'on songe à la polémique qui oppose depuis des années le cinéma et la télévision. La programmation du *Rayon vert* sur Canal Plus, avant sa sortie en salles, avait soulevé les inquiétudes de nombreux professionnels qui jugeaient l'expérience particulièrement dangereuse. Force est de constater que la télévision, cette fois, n'a pas vidé les salles et a même servi la promotion du film. Il est vrai que Canal Plus est une chaîne payante qui ne touche qu'un million deux cent mille abonnés. Des abonnés d'ailleurs cinéphiles puisqu'une récente étude du Centre national du cinéma montrait que, seul, 1 % d'entre eux allaient moins souvent au cinéma depuis qu'ils regardaient la chaîne payante.

La Mostra de Venise



« L'Apiculteur », « Fatherland »

La gravité des sentiments

La Grèce où il fait froid de Théo Angelopoulos. Le monde occidental dur à vivre de Ken Loach. Deux films ambitieux, des prix en vue ?

On a peut-être projeté, mercredi 3 septembre, au Lido ce qui sera le Lion d'or 1986 : *l'Apiculteur*, de Théo Angelopoulos. Une œuvre ample, qui laisse, sinon beaucoup à penser, du moins largement le temps pour cela (plus de deux heures) ; d'une sobriété écrasante, d'un dépouillement digne des premiers Antonioni.

Angelopoulos et Tonino Guerra ont raconté l'histoire d'un pauvre apiculteur, Spyros (Marcello Mastroianni, magnifique, grisonnant, moustachu, opaque), qui sillonne la Grèce dans sa camionnette un peu mitée et note scrupuleusement l'état de ses ruches. Il est très seul, depuis qu'il est séparé de sa femme et qu'il a marié sa fille. Taciturne, à mettre un *sous-titreur au chômage.* Il embarque une jeune auto-stoppeuse (Jenny Roussea) qui ne comprend pas pourquoi ce rustique quinquagénaire ne lui fait pas illico son affaire et s'endort tranquillement de son côté dans la chambre d'étape.

Pourtant, un drôle de lien se noue entre lui, qui n'a plus que des amis mais ne sait plus aimer les femmes qu'en les désirant brutalement et en les prenant gauchement, sans préambule, et elle, qui, tour à tour, pique et donne son miel, sans qu'on puisse la commander, comme les abeilles. La Grèce que montre Angelopoulos (et c'est un des côtés forts du film) n'est pas celle des agences de voyage. Il y pleut, il y neige, on ne voit ni monuments ni dentelles pittoresques, C'est un pays pauvre, *simple*, abstrait, à la Wenders, où l'on peut mourir sans un mot lorsque l'espérance et la grâce ne sont plus là.

Tout cela est puissant et beau, filmé majestueusement (même si l'épisode de l'ami éthylique et malade, Serge Reggiani, n'est pas d'un pathétique très original) ; mais on ne saurait dire que cette majesté aille sans pesanteur. Les amants font l'amour devant un écran vide, dans un cinéma désaffecté ; ralenti, symbole. Ils s'embrassent sur un quai de gare, bien sûr, un train passe, pas un express, un train de marchandises. Spyros ramasse des pierres pour couvrir le toit de ses ruches, il ramasse la montagne entière. Comme c'est noble, comme c'est long. Et si ce rythme-là, pas vraiment nouveau, ni nécessaire, finit par impressionner, c'est que, parfois, l'une des ruses de l'ennui est de nous consoler en nous laissant croire au passage en nous d'une émotion profonde.

Ce souci de travailler dans le grave a, dans un tout autre style, animé un réalisateur anglais de la même génération (1936), Ken Loach (*Kes, Family Life*). Klaus Dritteman est un chanteur contestataire en RDA, que l'on pousse gentiment et fermement vers l'Ouest. Il quitte sa famille, sans trop de regrets ; c'est son père qui lui manque, et cela depuis des années. On ne sait même pas s'il est vivant. L'Ouest, donc, avec ses charmes perfides, ses drogues, ses espions, ses contrats louches, sa CIA trop curieuse. L'Ouest vaut l'Est, donc, sous d'autres atours. Dritteman, qui est une forte tête, file en Angleterre en compagnie d'une jeune Française (Fabienne Babe, que nous embrassons au passage), spécialiste en personnes disparues. Ce qu'ils découvriront ensemble sur le véritable passé du papa de Klaus, on le devinera aisément. Le tout est filmé très linéairement, comme en marchant le long de l'histoire et de l'Histoire, avec des semelles de plomb mais une certaine assise au bout du compte.

Le titre vient à point nommé nous rappeler le genre d'un mot, féminin en français, comme dans la plupart des langues romanes, le plus souvent associé à la mère : « *Fatherland* », la patrie. C'est d'abord la terre du père. *Surtout quand l'une et l'autre sont perdus.*

MICHEL BRAUDEAU.





Culture

Le nouveau musée de Cologne

Le mariage de l'ancien et du contemporain

Un nouveau musée en Allemagne où l'ancien et le nouveau sont censés faire bon ménage. Pour Cologne et la gloire d'un célèbre collectionneur mécène, Peter Ludwig.

Cologne a une particularité immédiatement visible : le raccourci historique qui permet au voyageur de passer sans transition d'une cathédrale, celle dite des temps modernes – la gare, – à l'autre – la cathédrale gothique, et de là aux musées : le Musée romain germanique construit il y a une dizaine d'années et le nouveau musée qui le jouxte entre chevet, rails et Rhin, ouvert au public le 6 septembre. Projeté en 1976, mis en chantier en 1982, lui aussi joue du raccourci, qui abrite dans le même bâtiment anciens et modernes, primitifs et contemporains, pour une lecture en continu de l'histoire de l'art. Le nouveau musée est le Wallraf-Richartz dont les anciens bâtiments étaient trop petits et auquel désormais est associé le nom de Ludwig.

F.-F. Wallraf, à sa mort, en 1824, avait légué sa collection à la ville de Cologne moyennant la création d'un musée. J.-H. Richartz, trente ans plus tard, apportait le financement jpour sa réalisation. Le premier musée de Cologne était ouvert en 1861. Détruit en 1943, il était reconstruit en 1953-1956, les collections ayant pu être sauvées. Peter Ludwig, l'industriel mécène d'Aix-la-Chapelle, donnait en 1976 à la ville trois cent cinquante œuvres d'art contemporain fortes en signatures de pop'artistes américains, contre la création d'un nouveau musée dans lequel ses collections seraient voisines de celles du Wallraf-Richartz. Un concours fut lancé. L'équipe des architectes de Cologne, Peter Busmann et Godfried Haberer, fut choisie (contre Stirling notamment). Les choses ont traîné ; Ludwig s'est, semble-t-il, fâché ; finalement le musée a été réalisé. Pose de la première pierre (si l'on peut dire d'un bâtiment en brique, zinc, acier et verre) en 1982 dans le périmètre de la cathédrale, qui n'avait pas encore été reconstruit depuis la guerre.

C'est un gros complexe culturel, qui comprend 10000 mètres carrés de salles d'expositions, auxquelles il faut ajouter une cinémathèque, une cafétaria et une salle de concert de deux mille places en sous-sol (elle sera inaugurée le 14 septembre). Le tout a coûté 278 millions de marks – à la ville, au Land, à l'Etat. Son programme est particulièrement ambitieux, qui veut à la fois être un lieu d'accueil pour des chefs-d'œuvre de l'art passé, présent, futur et un centre de communication urbaine, ouvert sur la ville, les rues ; le contraire même du mausolée, ou du bunker. En termes d'architecture, cela se traduit par la transparence chaque fois que possible, et une circulation interne appelant la promenade plutôt que la contemplation. Ce qui, en matière de muséologie, date un peu.

Le nouveau musée n'est ni une réussite ni un ratage complet. Il procède de quelques bonnes idées d'intégration au site et d'aménagements urbains qui aident à faire passer le festonnage de la toiture. Celui-ci raccroche le plateau au pont Hohenzollern et ses trois volées de métal, selon un chemin marqué par une œuvre de l'artiste israélien Dani Karavan, qui contribue utilement à l'ordonnance architecturale de la place (dédiée à l'écrivain Heinrich Böll), et empêche l'addition catastrophique de mobilier urbain, des lampadaires aux bancs, en passant par les « protège-troncs » d'arbre que l'on retrouve plus bas en descendant vers le Rhin.

Formellement, c'est une architecture compliquée par trop de décrochements, fonctionnelle, marquée aussi par le souci de dépasser cette perspective – mais insuffisamment inspirée pour imposer ses volumes.



Un musée neuf au chevet de la cathédrale de Cologne (ci-contre). *Une salle du département du Moyen Age* (ci-dessus).

Au-dedans, c'est un peu la même chose, passé l'envol grandiloquent de l'escalier, qui sonne creux, on y trouve du bon, on y fait d'agréables découvertes sur la ville, la cathédrale : les ouvertures dans les murs ajoutent de la lumière, une lumière qu'on a voulue non pas uniforme et neutre, mais au contraire changeante, ce qui se défend, mais on voit trop les sources aussi bien naturelles qu'artificielles : rails, spots, néons. C'est regrettable. Avec les lignes courbes, cela pèse vraiment trop sur les cimaises.

L'aménagement intérieur est un assez bon mélange de salles de différentes grandeurs qui devraient permettre de modifier et de renouveler l'accrochage. Actuellement celui-ci n'est pas satisfaisant.

On l'a dit, il est fondé sur le mariage de l'ancien et du contemporain. Plus exactement les collections du Wallraf, au premier étage, sont prises en sandwich entre les collections du Ludwig en sous-sol et au second étage, le rez-de-chaussée abritant le hall, la cafétéria et des espaces d'expositions temporaires (pour l'inauguration : « Les rapports de fascination entre l'Europe et l'Amérique », un thème qui convient).

Le pop'art à l'honneur

Au premier, par exemple, si l'idée d'avoir placé les peintures du Moyen Age dans la partie donnant sur le chevet de la cathédrale est bonne, on a par contre l'impression curieuse d'un accrochage absolument en cours, d'une sorte d'inventaire où tout est ramené au même niveau, œuvres maîtresses et œuvres mineures classées par thèmes, par genres. Ainsi des retables, qui sont regroupés, et tous décollés du mur pour permettre aux visiteurs de voir les revers des panneaux latéraux. L'effet n'est pas heureux. De la Renaissance jusqu'à l'impressionnisme, un long couloir dessert des salles et des voies latérales. De ce côté-là, les choses vont beaucoup mieux. La salle des portraits de Rembrandt et de Hals est fort belle. D'autres grandes surprises sont ménagées, comme le cabinet des dessins, indispensable au musée, dont c'est une des très grandes richesses – huit mille numéros. Une centaine sont présentés temporairement : des feuilles rares, des enluminures, jusqu'à Rodin.

La présentation des collections contemporaines laisse souvent perplexe. On ne saisit pas forcément les articulations, ni le jeu des rapprochements. Pour le pop'art, à l'honneur, c'est naturel, c'est le point fort de la collection Ludwig, rien à dire si ce n'est pour Lichtenstein dont les tableaux sont tout de même un peu trop en rangs serrés dans le passage près de l'escalier, lieu de rendez-vous et de chocs : où Léger coiffe Rubens, et où l'on ne peut voir Murillo sans apercevoir les paquets de Brillo. Ce qui ne rime pas à grand-chose. Ailleurs, on ne saisit pas bien ce qu'un Bacon vient faire pas très loin de Morandi, c'est un exemple parmi d'autres. On pourrait encore citer le cas du Motherwell et des deux Tàpies dans la zone des réalistes, de la porte de Brandebourg d'Immendorf et d'un environnement de Kienholz. Par contre, on jubile plus du côté des classiques modernes, notamment des avant-gardes soviétiques bien accrochés, dans une perspective qui conduit au Bauhaus.

Picasso est à l'honneur, et dispose d'une salle centrale pour lui. En explorant les arrières, on peut découvrir de vraies petites merveilles sans trop savoir comment on en est arrivé là. *Grosso modo,* le principe a été de partir du plus récent pour remonter le temps et le fil de l'histoire, et de ne jamais perdre de vue les retours et les regards en arrière de l'art d'aujourd'hui. Va pour Baselitz, et Penck dans une grande salle pas très loin des expressionnistes classiques.

Si franchement l'accrochage est confus, il reste quand même là une grande collection d'art moderne, celle de Peter Ludwig, et d'autres collectionneurs donateurs, qu'il ne faut pas oublier, car le musée Ludwig englobe toutes les collections d'art du vingtième siècle de l'ancien Wallraf, et notamment celle que Josef Haubrich (1889-1961) avait rassemblée, y compris pendant la guerre, et sauvée malgré les nazis. Un collectionneur exemplaire, qui a servi d'exemple à Peter Ludwig, aujourd'hui comblé par la création d'un musée qui porte son nom, associé à l'art ancien, pour l'histoire, et sa propre image dans l'histoire.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Renseignements téléphoniques au musée du Louvre

Les étrangers et les provinciaux qui voudraient obtenir des précisions *sur les horaires d'ouverture* et les collections du musée du Louvre pourront composer le 42-86-99-00. Des hôtesses d'accueil donneront aux heures ouvrables (9 h 45-18 heures) tous les renseignements que les visiteurs peuvent souhaiter. En dehors des heures d'ouverture du musée ainsi que le mardi, jour de fermeture, un répondeur automatique donnera en français, en anglais et en italien les informations sur les heures d'ouverture, les tarifs et les diverses entrées du musée.

COMMUNICATION

Pour défendre la chanson française

M. de Villiers impose le sous-titrage des vidéo-clips étrangers

Les vidéo-clips en langue étrangère diffusés sur les chaînes de télévision publiques devront être sous-titrés en français. Cette obligation a été annoncée, mercredi 3 septembre, par le secrétariat d'État à la culture et à la communication, et sera inscrite dans le cahier des charges d'Antenne 2 et de FR3. Des « *contrats de programmes* » contraindront également les radios et les télévisions du service public à « *passer, aux heures de grande écoute, une majorité d'œuvres originales d'expression française et nationale* ».

Le sous-titrage concerne essentiellement les vidéo-clips et les émissions « *à dominante thématique musicale d'expression étrangère, tels « Les enfants du rock » sur A2* », a précisé le secrétariat d'Etat, en déclarant : « *Nous refusons d'être une poubelle de la production vidéo-clip anglo-saxonne.* » L'effort financier ainsi que le sous-titrage devront être « *supporté et réalisé par les producteurs* », les chaînes, dit-on, ne devraient pas être pénalisées. La future Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) décidera si les chaînes de télévision privées devront aussi se soumettre à ces obligations.

Inscrites dans un plan de défense de la chanson française, ces dispositions ont été diversement accueillies par les milieux professionnels. M. Henri de Bodinat, PDG de CBS Disques-France, estime qu'il s'agit là d'« *une mesure antilibérale assez étonnante pour un gouvernement qui prône le libéralisme* ». M. Jean-Loup Tournier, président de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musiques), exprime un avis contraire, soucieux qu'il est d'une situation de la chanson française qui, selon lui, « *se dégrade depuis dix ans* ».

Chargé du dossier de candidature à la « 5 » M. Claude Lemoine entre à la CLT

M. Claude Lemoine, ancien directeur général de FR 3 et chroniqueur hebdomadaire de notre rubrique « échecs », vient d'entrer à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion comme chargé de mission auprès de M. Jacques Rigaud, administrateur général. Il devra préparer le dossier de candidature de la CLT et de ses partenaires (Havas, Moët-hennessy, Paribas) à la cinquième chaîne de télévision, dossier qui sera soumis à la Commission nationale de la communication audiovisuelle. M. Rigaud et M. Pierre Dauzier, P.-D.G. d'Havas, mènent pour leur part les négociations afin de rassembler les partenaires financiers de l'opération.

D'autre part, la CLT devrait procéder dans les jours qui viennent à une restructuration de son capital. Ses deux actionnaires principaux, Havas et le groupe belge Bruxelles Lambert, ont en effet invité le géant de l'édition allemande, Bertelsman, à prendre une participation minoritaire dans Fratel, société filiale d'Audiofina, qui devrait lui donner 5 % à 6 % du capital de la CLT.

Cette alliance doit permettre aux groupes allemand et luxembourgeois de marier leur stratégie audiovisuelle sur le marché allemand et d'avoir des initiatives communes dans d'autres pays européens. Toutefois, Bertelsman ne devrait pas participer au tour de table pour la reprise de la cinquième chaîne française. La nouvelle loi limite en effet à 20 % le montant des participations étrangères, part qui serait entièrement souscrite par la CLT.

J.-F. L.

Pour faire face au nouveau paysage audiovisuel

Trois centrales d'achat d'espaces créent une filiale commune

Trois centrales d'achat d'espaces, Initiatives Média, contrôlée par le groupe Lintas, Universal Média, détenue majoritairement par l'agence de publicité Mac Cann-Erikson, et Idémédia, propriété de Daniel Adam et d'Interplans, ont créé une filiale commune, Publi Média Service. Les trois partenaires mettront en commun leur documentation média et développeront ensemble des recherches destinées à améliorer les outils audimétriques et les techniques d'enquête.

Cette initiative est due aux changements du paysage audiovisuel. En effet, les nouvelles télévisions, dotées de caractéristiques propres (rediffusion de programmes, durée de diffusion accrue, publics définis), et la privatisation future de TF 1 modifient les habitudes de mesure de l'audience. Une connaissance de plus en plus précise de celle-ci devient un élément déterminant pour fixer le prix d'un écran publicitaire.

Ainsi, les trois centrales d'achat d'espaces ouvriront des banques de données, que pourront consulter les agences de publicité liées à ces trois centrales et leurs clients. Les trois partenaires garderont avec ceux-ci des relations autonomes, mais Publi Média Service assurera leur gestion informatique d'achat d'espaces.

Laurène L'Allinec licenciée par l'INC

Madame « Consommation » quitte le petit écran

Ce punch. Ce sourire. Ce débit... Cette voix énergique et ce style sans flon-flon. Un air de bonne élève, des cheveux de provinciale... L'Allinec bien sûr ! Impossible de ne pas la connaître, de ne pas l'avoir croisée. Sur TF1 ? Allons donc ! Sur TF 1, sur Antenne 2, sur FR 3. Les unes après les autres, dans l'ordre et dans le désordre puisqu'elle les faisait toutes. Oui, toutes ! Et pas n'importe quand : entre 19 heures et 21 heures – plutôt vers 20 h 30, – l'heure de plus grande écoute. Et pas en une seule fois, mais en sept, rendez-vous (en tout vingt-quatre minutes) répartis sur la semaine... Etonnant privilège.

Elle n'en abusait pas, tenez. Elle ne gaspillait pas. Elle fonçait tête baissée, fustigeait, dénonçait, conseillait. Sans une minute à perdre pour quelque rond de jambe ou quelque battement de cil. Quelle avocate nous avions là ! Une avocate et une amie puisque les téléspectateurs lui attribuaient dans les sondages jusqu'à 80 % d'indice de confiance et d'utilité.

Las ! Laurène L'Allinec va quitter le petit écran qu'elle fréquentait assidument depuis maintenant huit ans. Arrivée à l'Institut national de la consommation en 1973, pour s'occuper d'urbanisme et d'environnement, elle était entrée à son service audiovisuel en 1977 pour devenir rapidement rédactrice en chef du magazine « *D'accord, pas d'accord* », diffusé invariablement sur les trois chaînes et dont elle a assuré depuis la présentation. Les changements survenus à la tête de l'INC, plusieurs désaccords et des divergences d'opinion sur la forme de l'émission – il est prévu de dépersonnaliser l'émission et de remplacer le présentateur par une voix off – ont cependant eu raison de sa passion. Laurène L'Allinec quitte l'INC, licenciée et indemnisée. Avec l'espoir de faire un jour prochain à la télé un magazine de « société ». « *D'accord, pas d'accord* » continue, mais sans son avocat. A qui, désormais, confier notre tracas ?

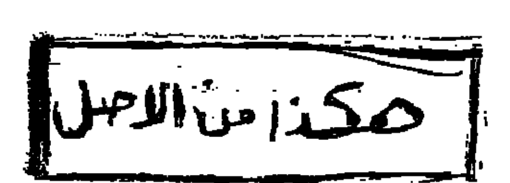
A. Co.

La COMAREG s'implante aux Etats-Unis

La première société éditrice de journaux gratuits en France, la Communication pour les marchés régionaux (Comareg), présidée par M. Paul Dini, poursuit son développement. En France, elle vient de prendre une participation majoritaire dans le groupe de presse gratuite Périosud, qui contrôle dans le Sud-Est (*Béziers, Mende, Montpellier, Sète, etc.*) dix publications dont la diffusion hebdomadaire totale est de 561 000 exemplaires.

Grâce à cette prise de contrôle, la COMAREG confirme sa place de leader de la presse gratuite, avec plus de huit millions d'exemplaires diffusés chaque semaine, et de la publicité directe, avec plus d'un milliard de documents distribués cette année dans les boîtes aux lettres.

La COMAREG s'implante aussi outre-Atlantique. Elle a récemment pris le contrôle de la société éditrice du *Pennysaver*, la Pennysaver Publications Inc. Le *Pennysaver* diffuse 800000 exemplaires de journaux gratuits dans la région de Pittsburgh (Pennsylvanie) grâce à ses soixante-dix-huit éditions.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA DRAGUE, LA MARIÉE MISE A NU PAR SES CÉLIBATAIRES, MÊME, le Grand Edgar (43-20-90-09), 20 h 15 et 22 h.

COUSCOUS AU CŒUR, l'Espace Gaîté (43-27-95-94), 22 h.

FANDOS ET LIS, Jardin des Abbesses (42-62-40-93) 20 h 30.

LES AMOUREUX DE MOLIÈRE, Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 21 h, dim. 15 h 30.

VINGT ANS DE PIANOS FORCÉS, Fontaine (48-74-74-40), 20 h 30, mat. sam. à 17 h.

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) (Mar.) Vidéo-musique : tlj. à 13 h, Musiques du Mali, de J.-F. Schiano ; 16 h, Samson et Dalila, de Saint-Saëns ; 19 h, le Messie, de Haendel.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : les Amoureux de Molière.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de piano forcé.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée du soir.

GRAND EDGARD (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 22 h 30 : la Leçon.

JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93), 20 h 30 : Fandos et Lis.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 22 h : l'Amour goût. – Petite Salle, 20 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h 30 : Fantomas, Elysées Chicago.

MARIE STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule (à partir du 9).

THÉATRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre ; 18 h 30 : Buffo.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian.

POTINIÈRE (42-61-44-16), à 21 heures : les Aventuriers de la gauche perdue.

Danse

MAIRIE DU IVe (42-78-60-56), place Baudoyer, à 21 h : Ballets historiques du Marais.

Opérettes, comédies musicales

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), à 20 h : Blues à la caisse.

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), à 20 h 30 : le Roi du Pacifique.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : J. Daubigney, flûte, F. Michel, clavecin. (Vivaldi, Marcello, Telemann...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (monodies et polyphonies au Moyen Age, musique espagnole du 16e, musique française des 17e et 18e s.) (+ le 6).

Eglise Saint-Etienne du Mont, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi) (+ le 4).

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h 45 : « Curlew River », « The Prodigal Song », opéra d'Eglise de B. Britten. Dir. musicale P. Crockford, mise en scène P. Piffault.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Parrot, hautbois, R. Siegel, piano. (Bach, Mozart, Marcello...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (art de G. de Machaut, Age d'or de la musique espagnole (16e s.), J. Dowland).

Table Verte, 22 h : Le Concert du Marais (Monteverdi, Dowland, Janequin...).

Tour Eiffel, Salle G. Eiffel, 19 h 45 : A. Fasang, piano.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Betina.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : W. Donni Jazz Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Emea Zita.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Sexteto Tango de Buenos-Aires.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : M. Maria.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : C. Baker Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (Me.), 23 h : T. Curson, G. Arvanitas, J. Samson, C. Saudrais.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Météo.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Whopee Makers et B. Lecroart.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Trio Barret, Texier, Romano.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h, 24 h : O. Piro Quintet.

Festival estival de Paris

(42-27-12-68)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, à 20 h 30 : J. Taddei, orgue (Boelmann, Brahms, Liszt).

BANLIEUES 89 – FÊTES ET FORTS (45-76-15-50)

Fort de Champigny, à 23 h : Nuit tropicale.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Forfaiture, de C.B. de Mille ; l'Homme aux yeux clairs, de W.S. Hart ; 21 h, les Trois Lumières, de F. Lang.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Big brown Eges, de R. Walsh (v.o.) ; 19 h, la Course de Broadway-Bill, de F. Capra (v.o.).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h.sp.), 6e (46-33-97-77).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.f.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CASH-CASH (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CENT FRANCS L'AMOUR (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 5 septembre

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-Belge) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).

IL ETAIT UNE FOIS LA TERRE (A) : La Géode, 19e (42-45-56-00).

LE JARDIN D'ENFANTS (Sov, v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-98-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé (2 salles), 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE MAL PAR LE MAL (A.) : V.f. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).

LE MÉTRO DE LA MORT (*) (Brit., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MOME (*) (Fr) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PIRATES (A., v.o. et v.f.) : George V, 8e (45-42-41-46).

POLTERGEIST (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHORT CIRCUIT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (hsp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TEEN WOLF (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN SACRÉ BORDEL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UNDER THE CHERRYMOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-52-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (43-36-23-44).

YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

L'ARBRE AUX SABOTS (It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

BLADE RUNNER (A., v.o) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). – V.f. : Images, 18e (45-22-47-94).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAMPION (A., v.o) (1949) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

COMMANDO (A.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES ENFANT DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V. f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (H.s.p.), 15e (45-54-46-85).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (H.s.p.), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LILI MARLEN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

NAZARIN (Mex., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A.) (*) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (H.s.p), 15e (45-54-46-85).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROCKY IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE SOLITAIRE DE FORT HUMBOLT (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOOTSIE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (H.s.p), 15e (45-54-46-85).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., vo) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 19 h 30, + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 50.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LA DAME DE SHANGHAI (A., vo) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

DÉLIVRANCE (A., vo) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 22 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, 0 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

WITNESS (A., vo) : Rialto, 19e (46-07-87-61), 18 h 40.

LES FILMS NOUVEAUX

ACT OF VENGEANCE, film américain de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AVENTURES DE JACK BURTON, film américain de John Carpenter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-409) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INVASION VIENT DE MARS, film américain de Tobe Hooper, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-56-01).

MELO, film français d'Alain Resnais : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY BEAUFIFUL LAUNDRETTE, film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE RAYON VERT, film français de Eric Rohmer : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SAUVE-TOI LOLA, film français de Michel Drach : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

«Le cimetière Saint-Vincent et la butte Montmartre insolite», 15 heures, métro Lamarck (Approche de l'art).

«La rue Montorgueil, l'ancienne cour des Miracles», 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection de Paris).

« Le palais du Luxembourg », 15 h 20, rue Tournon (M. Pobyer), ou 10 h 30, 15, rue de Vaugirard (Mme Vermeersch).

« Abbaye Saint-Martin-des-Champs», 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Anne Ferrand).

«La crypte archéologique, découverte d'une maison romaine et de maisons médiévales dans l'île de la Cité», 15 heures, entrée crypte parvis Notre-Dame (E. Romann).

«Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux», 16 heures, 9, rue Malher (Vieux Paris).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (M. Dussart).

«Le château de Maisons-Laffitte», 15 h 30, vestibule château (accès par Saint-Lazare) (Mme Hulot).

«Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges», 15 heures et 17 heures, grilles Carnavalet (C.-A. Messer).

« Rodin et Camille Claudel », 10 h 30, musée Rodin (Ch. Merle).

«La Conciergerie de Philippe le Bel à la Terreur», 15 heures, entrée (M.-Ch. Lasnier).

« Les salons du ministère des finances », 16 heures, 93, rue de Rivoli (AITC).

«Journée à thème : quelques jardins et leurs histoires», inscriptions 42-82-08-88 (M. Hager).

«De Monet à Picasso», 10 h 30, entrée musée Orangerie, et «Le faubourg Saint-Germain, des salons de l'hôtel du Châtelet à l'hôtel de Saint-Simon», 15 heures, 127, rue de Grenelle (P.-Y. Jaslet).

«Une heure au Père-Lachaise», 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, entrée principale (V. de Langlade).

«La basilique de Saint-Denis et ses dernières fouilles», 14 h 30, hall station Saint-Denis, basilique (M. Banassat).

«Notre-Dame», 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

«Loches», tél. 48-87-24-14 (Caisse nationale des monuments historiques).



CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures, «Les morts mystérieuses de l'histoire contemporaine», par M. Bernard Czarny ; «Nostradamus et les événements actuels» (Natya).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Variétés : Mireille Mathieu au Palais des congrès.
L'émission sur Mireille Mathieu en Chine a été remplacée par un enregistrement du spectacle donné par la chanteuse au Palais des congrès, à Paris en février dernier.
21 h 30 Variétés : Serge Gainsbourg au Casino de Paris.
23 h 5 Journal.
23 h 15 36, photos de vacances.
23 h 20 Télévision sans frontière.
Rocksodie hongroise.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : *Le privé* : Contrebande.
21 h 35 : Apostrophes
Sur le thème : Des hommes dans l'ombre. Sont invités : Pierre Assouline. (Une éminence grise : Jean Jardin (1904-1976) ; Bernard Sichère (La gloire d'un traître) ; Patrick Modiano (Dimanches d'août) ; Christine Ockrent et Alexandre de Marenches (Dans le secret des princes).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club : Le général de l'armée morte. ■
Film franco-italien de Luciano Tovoli (1982). Avec Marcello Mastroianni, Michel Piccoli, Anouk Aimée.
D'après un singulier roman d'Ismaïl Kadaré, un beau film d'auteur passé assez injustement inaperçu.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Série : Celebrity.
21 h 20 Magazine : Taxi.
De Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson.
Au sommaire : Reportages sur les jeunes démocraties : Haïti, les Philippines et l'Argentine ; Rétroviseur.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Décibels.
Emission rock présentée par Jean-Lou Janeir. Avec Alain Bashung, The Blow Monkeys, The Lords of the New Church, Lou Reed, Spy Vergus Spy, Senso, Minimal Compact, Fixed Up.

23 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les Triplés ; 20 h 55, Cinéma : The Dark Mirror ■ film américain de Robert Siodmak (1946), en v.o. et noir et blanc. Avec O. De Havilland, L. Ayres, T. Mitchell, R. Long ; 22 h 25, Cinéma : New York, 2 heures du matin □ Film américain d'Abel Ferrada (1984). Avec T. Berenger, B. Dee Williams, J. Scalia ; 0 h, Cinéma : Le rayon vert ■■ film d'Eric Rohmer (1986). Avec M. Rivière, Rosette, B. Romand, V. Gauthier ; 1 h 35, Cinéma : Massacre au drive-in □ film américain de Stu Segall. Avec A. Lawrence et J. Barnes, D. Gudbye, N. Sderlock, N. Naushaus ; 2 h 45, Téléfilm : Charlie Muffin ; 4 h 30, Cinéma : Electrochoc □ film américain de Gregory Goodell (1980). Avec L. Haynes, G. Lewis, J. Koogan ; 5 h 55, Document : Automobile.

LA « 5 »

17 h, Tennis : en direct de Flushing-Meadow ; 21 h 30, Téléfilm : Un amour de toutes les couleurs ; 23 h 20, Tennis : en direct de Flushing-Meadow.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Feuilleton : Au-delà du fleuve et sous les arbres.
20 h 30 Le roman du cinéma.
21 h L'épopée de la France libre.
22 h My sweet destiny... Obsession. D'Yvane Daoudi.
23 h 50 Musique : Festival Bach-Betove-Laverne et Cie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Les pêcheurs de perles : Le piano rare de Claude Debussy : (1re partie).
20 h 30 Concert donné le 8 février 1985 en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris : Cantique de Jean Racine, de Gabriel Fauré ; Psaume XXIII, de Franz Liszt ; Requiem, de Gabriel Fauré, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Garcia-Navarro ; chef des chœurs : Jacques Jouineau ; chef de chant : Monique Pauhon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; Le piano rare de C. Debussy (suite) ; à 24 h : Musiques traditionnelles.

Samedi 6 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 La séquence du spectateur.
14 h 20 Série : Les Buddenbrook.
15 h 25 Tiercé à Vincennes.
15 h 35 Variétés : Festival de Cabourg de la chanson pour enfants.
17 h 10 Feuilleton : Les dames de cœur (rediff.).
18 h 20 SOS-Animaux.
18 h 35 Magazine : Auto-moto.
19 h La vie des Botes.
19 h 40 Le masque et les plumes.
20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Columbo.
21 h 50 Les étés de Droit de réponse.
On nous dore la pilule. Rediffusion d'extraits de l'émission du 4 février 1984 sur les médicaments, suivie d'un débat. Avec Charles Hagege, gastro-entérologue ; Pr Jean-Paul Giroud, pharmacologue à l'hôpital Cochin ; Marie-Claude Tesson-Millet, directrice du *Quotidien du médecin* ; Dr Paul Perreve, généraliste ; Dr Florent Chayet, généraliste ; Jean-Michel Bader, journaliste à *Science et Vie* ; Marie-Josée Caumon, pharmacienne.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 20 Les jeux du stade.
▶ Automobile : Rallye des Mille Lacs.
Athlétisme : Mémorial Van Damme à Bruxelles.
Cyclisme : championnat du monde sur route professionnel à Colorado-Springs (Etats-Unis).
Sumô : le poids des dieux.
8 h Série : Amicalement vôtre.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Affaire suivante.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Toutes folles de lui.
21 h 35 Série : La flèche brisée.
22 h Variétés : La fièvre du Balajo.
A l'occasion des cinquante ans du Balajo, un concours de danses est organisé entre cinq couples.
23 h Cyclisme.
Championnats du monde sur route à Colorado-Springs.
0 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Espace 3 : Objectif santé.
14 h 45 Sports loisirs.
17 h Série : Cheval mon ami.

17 h 30 Série : Les grandes conjurations.
Le coup d'Etat du 2-Décembre.
19 h 4 Coups de soleil : le Festival d'Uzeste.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : La panthère rose.

20 h Sac à dingues surprise.
21 h 5 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Série : Mission casse-cou.
23 h 10 Musiclub.

CANAL PLUS

14 h, Téléfilm : L'or du fond des mers ; 15 h 30, Cabou Cadin ; 16 h 45, Série : Miki Hammer ; 17 h 30, Document : Animaux d'Australie. Les petits carnivores ; 17 h 55, Téléfilm : Les folles aventures de Robin des Bois ; 19 h 35, Top 50 ; 20 h 35, Téléfilm : Cœur en sursis ; 22 h 05, Les superstars du catch ; 23 h 05, Série : Espion à la mode ; 0 h, Cinéma : Tenue correcte exigée. ■ Film classé X de Paul Reindel (1980), avec R. Allan, C. Stewart ; 1 h 25, Cinéma : No man's land. ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1985), avec H. Quester, M. Mézières, J.-P. Ecoffey ; 3 h 10, Cinéma : Electro-choc. □ Film américain de Gregory Goodell (1980), avec L. Haynes, G. Lewis, J. Koogan ; 4 h 30, Cinéma : New-York, 2 heures du matin. □ Film américain d'Abel Ferrada (1984) avec T. Berenger, B. Dee Williams, J. Scalin, M. Griffith ; 6 h 05, Série : Comics.

LA « 5 »

17 h, Tennis : en direct de Flushing-Meadow. (première demi-finale simple messieurs ; finale simple dames ; deuxième demi-finale simple messieurs) ; 1 h, Téléfilm : un amour de toutes les couleurs.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Richard Anconina ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6. (rediff.) ; 23 h, Live 6. Invité : Paul Young ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Qui se souvient de Jonathan, ou fragments retrouvés d'un manuscrit mis en pièce. De Henri-Michel Boccara.
22 h 10 Démarches. Jean-Noël Schifano présente : Souvenirs, d'Alberto Savinio.
22 h 30 Musique : Perspectives du vingtième siècle. (Enregistrement public le 16 novembre 1985 au grand auditorium de la maison de Radio-France) : Symphonie nº 39, K 543, concerto pour piano et orchestre en la majeur, K 488, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre Prima Sinfonia de Roque-Alsina ; avec l'Orchestre national de France, dir. Lucas Vis.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (retransmis dans le cadre des Semaines internationales de musique de Lucerne), en direct du Kunsthaus. Concerto pour violon et orchestre en la mineur, op. 53, de Dvorak et Symphonie nº 6 en fa majeur, op. 68, Pastorale, de Beethoven par l'Orch. de la Philharmonie tchèque, dir. Vaclav Neumann; sol. : Josef Suk, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : Archives ; à 1 h, Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

Dimanche 7 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe, célébrée en la paroisse Saint-Côme-Saint-Damien, à Luzarches (Val-d'Oise).
12 h Télé Foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch (rediff.).
14 h 20 Sports dimanche vacances.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : *Pour l'amour du risque.*
19 h Magazine Sept sur sept.
19 h 55 Loto sportif.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Oscar. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1967). Avec L. de Funès, C. Rich, A. Natanson. S. Saurel, C. Gensac.
21 h 50 Sport dimanche soir.
22 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Les chevaux du tiercé.
11 h 15 Les carnets de l'aventure.
12 h Informations et météo.
12 h 10 Récré A 2.
12 h 45 Journal.
13 h 5 Juste pour rire.
14 h 5 Série : Les deux font la paire.
14 h 55 Documentaire : Les aventures de la vie.
15 h 50 Elle court, elle court, l'opérette.
16 h 35 Série : Mussolini et moi.
Dernière partie. La fin est proche pour le Duce.
18 h 5 Stade 2.
19 h 30 Série : Ma sorcière bien-aimée.
20 h Journal.
20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret (rediff.). Maigret se fâche.
21 h 50 Musiques au cœur : Orfeo.
▶ En stéréo sur France-Musique.
Opéra en cinq actes de Claudio Monteverdi. Livret d'Alessandro Striggio. Direction musicale Michel Corboz. Film de Claude Goretta.
Avec G. Quilico (baryton) ; A. Michael (soprano) ; C. Watkinson (alto) ; F. Voutsinos (basse) ; F. Le Roux (barython) ; G. de Mey (ténor) ; H. Ledroit (haute-contre) ; C. Alliot-Lugaz (soprano) ; D. Borst (soprano) ; S. Whittingham (mezzo-soprano) et la participation *exceptionnelle d'Eric Tappy (ténor)*.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

8 h 45 Espace 3.
12 h Magazine : D'un soleil à l'autre.
13 h Sport loisirs.
14 h 30 Espace 3 : Bailly.

14 h 45 Sports-spectacle.
19 h Jeu : Génies en herbe.
19 h 25 Taupinette.
19 h 30 Les nouvelles aventures de Saturnin.
19 h 35 Dessin animé : Les entrechats.
20 h L'oiseau bleu.
20 h 30 Série : Témoins
Portrait du mime Marceau, réal Katherine Adamov.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
La rentrée, film de Serge Korber.
Patience dans l'azur, film de Luc Bongrand.
21 h 55 Soir 3.
22 h 30 Cinéma de minuit : Yoshiwara. ■
Cycle France, l'avant-guerre.
Film de Max Ophüls (1937), avec M. Tanaka, L. Le Marchand, F. Sen, P.-R. Willm, S. Hayakawa.
0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

12 h, Dessins animés ; 12 h 05, Série : Super Durand, détective de choc ; 13 h 05, Deux secondes pour un livre. Le livre des nuits, de Sylvie Germain ; 13 h 09, Top 20 ; 14 h, Téléfilm : Les révoltés d'Attica ; 15 h 30, Série : Les monstres ; 15 h 55, Série : Cisco Kid ; 16 h 25, Football américain ; 17 h 25, Cinéma : Chapitre deux. □ Film américain de Robert Moore (1980), avec J. Caan, M. Mason, V. Harper, J. Bologna (1980) 19 h 35 Ça Cartoon ; 20 h 35, Cinéma : Maria's Lovers. ■ Film américain d'Andréi Konchalovsky (1984), avec N. Kinski, J. Savage, R. Mitchum, K. Carradine, A. Morris, B. Cort, K. Young, T. Nelson ; 22 h 25, As-tu vu Montbéliard ? Le 3e Festival de vidéo et télévision de Montbéliard ; 22 h 50, Cinéma : Lola Montès. ■■ Film français de Max Ophüls (1955), avec M. Carol, P. Ustinov, A. Walbrook, I. Desny ; 0 h 40, Cinéma : L'amour propre. ■ Film français de Martin Veyron (1985), avec J.-C. Dauphin, N. Nell, J.-L. Bideau, M. Basler ; 2 h 05, Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

18 h 05, Série : Riptide ; 19 h 05, Comédie : Happy Day ; 19 h 30, Série : Star Trek ; 20 h 30, Téléfilm : Le soleil se lève aussi (1re partie) ; 22 h, Tennis : en direct de Flushing-Meadow (finale du simple messieurs).

TV 6

14 h, 18 h 30, 19 h, 20 h Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique. Aventures pastorales.
22 h 30 Musique : de l'écriture musicale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert donné le 18 mai 1986 à Royaumont dans le cadre du Festival de l'Ile-de-France. Jeu des pèlerins d'Emmaüs, *XII*, drame liturgique normand de Sicile.
22 h Concert (retransmission simultanée avec A2) : Orfeo, de Claudio Monteverdi.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : ex-libris ; à 1.00, les Hollywoodiens : Dimitri Tiomkin.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps entre le vendredi 5 septembre à 0 heure et le dimanche 7 septembre à 24 heures.

L'Europe reste sous l'influence de hautes pressions, ce qui a pour effet de maintenir un temps plutôt ensoleillé sur la plus grande partie du pays. Mais une perturbation nuageuse traversera à partir de samedi la moitié nord, en se désagrégeant au fur et à mesure de sa progression.

Samedi matin, les bancs de brumes et de brouillards seront encore nombreux sur la moitié nord. Les nuages pré-orageux recouvriront le Sud-Ouest des Pyrénées au Massif Central et à l'Aquitaine, donnant surtout un voile de nuages élevés. Partout ailleurs ciel clair.

En cours de journée, des nuages arriveront sur les côtes de la Manche et progresseront lentement jusqu'à la Loire sur le nord et le nord-est du pays. Dans le Midi, il y aura encore un voile de nuages élevés et quelques nuages instables qui donneront des orages isolés en montagne.

Sur les autres régions, le temps ensoleillé persistera. Il fera en général 8 à 10 degrés dans l'intérieur, 10 à 12 degrés sur les côtes le matin, avec localement 4 à 6 degrés dans le nord-est et 14 à 16 degrés sur le bord de la Méditerranée.

L'après-midi, il fera 22 à 24 degrés sur la plus grande partie du pays, mais seulement de 18 à 20 degrés près de la Manche et encore localement 28 à 29 degrés dans le Sud.

Dimanche : Les nuages vont progresser vers le centre du pays, mais ils se désagrégeront dans la journée. Sur la moitié nord, il fera progressivement un temps bien ensoleillé. Sur la moitié sud, les nuages élevés le matin seront suivis d'un ciel clair et de soleil.

Le matin, il y aura des bancs de brouillards près des côtes atlantiques.

Les températures seront en hausse. Il fera en général de 9 à 11 degrés. L'après-midi les températures seront stationnaires par rapport à la veille.

SITUATION LE 5 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLÉ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARDS; SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 6 - 9 - 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 4-9-1986 à 6 h TU et le 5-9-1986 à 6 h TU — **Temps observé** le 5-9-1986 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	14	S
BIARRITZ	24	10	S
BORDEAUX	25	6	S
BOURGES	19	6	S
BREST	20	7	S
CAEN	18	5	S
CHERBOURG	17	7	S
CLERMONT-FERR.	20	5	S
DIJON	18	8	S
GRENOBLE St-M-H	23	0	S
LILLE	18	5	S
LIMOGES	19	9	S
LYON	20	6	S
MARSEILLE-MAR.	24	12	S
NANCY	17	3	S
NANTES	21	9	S
NICE	25	18	N
PARIS-MONTS.	19	9	S
PAU	26	7	S
PERPIGNAN	31	12	S
RENNES	20	6	B
ST-ÉTIENNE	20	5	S
STRASBOURG	18	5	S
TOURS	20	7	S
TOULOUSE	27	7	S
POINTE-A-P.	30	24	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	30	15	S
AMSTERDAM	17	9	S
ATHÈNES	29	19	S
BANGKOK	32	22	C
BARCELONE	25	18	N
BELGRADE	24	9	S
BERLIN	18	8	C
BRUXELLES	17	6	S
LE CAIRE	34	24	S
COPENHAGUE	18	10	C
DAKAR	27	23	P
DELHI	37	27	S
DJERBA	30	20	S
GENÈVE	20	6	S
HONGKONG	30	26	A
ISTANBUL	26	18	S
JÉRUSALEM	28	18	S
LISBONNE	31	17	S
LONDRES	20	7	S
LOS ANGELES	22	16	N
LUXEMBOURG	14	6	S
MADRID	34	17	S
MARRAKECH	39	23	S
MEXICO	24	15	B
MILAN	28	15	N
MONTRÉAL	23	15	A
MOSCOU	18	14	C
NAIROBI	20	13	C
NEW-YORK	23	17	P
OSLO	17	10	P
PALMA-DE-MAL.	29	16	S
PÉKIN	28	18	S
RIO-DE-JANEIRO	24	16	N
ROME	25	17	S
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	14	7	N
SYDNEY	28	15	C
TOKYO	35	26	S
TUNIS	31	20	S
VARSOVIE	15	9	N
VENISE	23	15	N
VIENNE	18	11	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 5 septembre :

DES ARRÊTÉS

● Du 26 août 1986 relatif au montant maximum des travaux d'amélioration de l'habitat et de la vie quotidienne.

● Du 1er août 1986 relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement.

DES DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

● N° 86-213 DC du 3 septembre 1986 (lutte contre le terrorisme) ;

● N° 86-214 DC du 3 septembre 1986 (application des peines) ;

● N° 86-215 DC du 3 septembre 1986 (lutte contre la criminalité et la délinquance) ;

● N° 86-216 DC du 3 septembre 1986 (entrée et séjour des étrangers en France).

EN BREF

● **CHASSE : précision.** – L'ouverture générale de la chasse aura lieu, dans le département de l'Oise, le 28 septembre et non le 5 octobre comme il avait été indiqué précédemment (*le Monde* du 4 septembre).

● **EXPOSITION : la Seine et le Danube.** – Jusqu'au 14 septembre, la tour Eiffel accueille l'exposition *Regards sur la Hongrie*. Les visiteurs peuvent admirer la copie des insignes royaux (couronne, sceptre et globe) des objets et costumes du folklore hongrois, etc. Des panneaux retracent l'histoire de la restauration de la gare de l'Ouest à Budapest par l'ingénieur Gustave Eiffel. Tous les soirs, deux films réalisés par les plus célèbres metteurs en scène hongrois sont projetés. Entrée gratuite.

WEEK-END D'UN CHINEUR

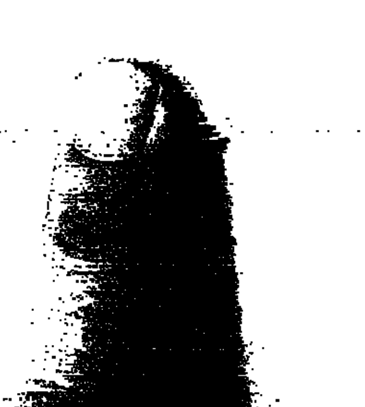
Dimanche 7 septembre

Château de Champ-de-Bataille, 27110 Le Neubourg, à 16 heures : vente sur le thème de la chasse.

FOIRES ET SALONS

Gouvieux (60) (dimanche seulement), **Lectoure (32)**, **Parly II, Paris (village Saint-Paul)**, **Saint-Tropez**, **Villefranche-de-Rouergue** et **Villeneuve-lès-Avignon**.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16





Médecine

Un congrès international à Paris

Pour un dépistage systématique du cancer du sein

Le quatrième congrès international de sémiologie et de pathologie mammaire vient de réunir à Paris plus de mille trois cents médecins spécialistes des maladies du sein. Au centre des débats : le cancer du sein, une maladie dont la fréquence va en augmentant et qui, en France, est responsable de près de dix mille décès chaque année. Au-delà des acquis et des espoirs thérapeutiques, une évidence s'impose : il faut organiser dès aujourd'hui un dépistage systématique de cette tumeur par radiographie.

L'équation est on ne peut plus simple : plus le cancer du sein est dépisté précocément, plus les chances de guérison de la femme sont élevées et moins les gestes thérapeutiques seront mutilants. L'objectif essentiel consiste donc à tout mettre en œuvre pour que la tumeur soit dépistée au stade le plus précoce de son évolution. Sur ce thème, plusieurs campagnes d'information ont été lancées ces dernières années, vantant en particulier les mérites de l'auto-palpation des seins. C'est à la femme, disait-on en substance, de s'examiner régulièrement et d'apprendre à découvrir chez elle l'existence d'une tumeur mammaire. Bien que simple et fort utile, ce geste de surveillance n'est pas, en pratique, d'une réelle efficacité. La majorité des femmes ne le pratiquent pas. Il n'est en effet ni gratifiant ni véritablement rassurant de surveiller chez soi l'apparition d'un hypothétique cancer. Cet auto-examen peut également être chez certaines femmes à l'origine d'investigations médicales injustifiées.

Un autre examen permet aujourd'hui d'envisager raisonnablement le dépistage systématique précoce de cette tumeur. Longtemps considérée comme potentiellement dangereuse, compte tenu des doses de rayonnement utilisées, la radiographie de sein (ou mammographie) permet en effet de dépister les tumeurs malignes à un stage très précoce de leur développement, souvent même avant qu'elles ne soient cliniquement perceptibles. L'utilisation répétée de cet examen est aujourd'hui possible, compte tenu des progrès techniques accomplis et des doses très minimes de radioactivité utilisées (vingt-cinq à trente fois inférieures à celles d'il y a quinze ans).

C'est le docteur Lazlo Tabar (département de mammographie, hôpital central de Salun en Suède) qui a, le premier, apporté de manière indiscutable la preuve des bénéfices dus à ce dépistage systématique. Ses conclusions ont été publiées l'an dernier dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet*, à partir d'une étude comparative menée auprès de cent soixante mille femmes âgées de quarante ans et plus. Il est ainsi apparu que la surveillance radiographique (un examen en moyenne tous les deux ans) permet de réduire de 30 % la mortalité féminine due à ce cancer. A ce gain important en vies humaines, il faut ajouter d'importantes économies financières. On sait, par exemple, qu'en France la prise en charge thérapeutique d'un cancer du sein à son début coûte environ 20 000 francs, alors que son traitement à un stade avancé revient au total à près d'un million de francs.

« Nous avons assez de preuves, a expliqué à Paris le docteur Tabar, *pour que notre étude comparative n'ait pas à être refaite. Il faut donc maintenant mettre ce dépistage en place en sachant toutefois qu'il demande toute une organisation : des médecins bien entraînés à la mammographie et, surtout, des femmes bien informées. »*

Des moyens insuffisants

L'une des clés du succès de l'étude *suédoise* tient en effet à l'extraordinaire taux de collaboration des femmes concernées (plus de 90 %). Une telle adhésion à un dépistage systématique est-elle envisageable en France où douze millions de femmes sont directement intéressées ? Les spécialistes français insistent en outre pour dire que l'infrastructure médicale nationale n'est pas actuellement capable d'assurer un tel dépistage systématique. *« En se basant sur un examen tous les dix-huit mois,* a expliqué le professeur Maurice Tubiana, directeur de l'institut Gustave-Roussy de Villejuif, *cela fera sept à huit millions de mammographies annuelles à faire et à interpréter. Nous n'en avons pas les moyens. »* Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, a d'autre part indiqué lors du congrès que, si elle entendait bien lancer prochainement une campagne de dépistage et de diagnostic des cancers féminins, celle-ci *« ne passerait pas forcément par la multiplication des examens mais par la sensibilisation de la population féminine... ».*

« S'il est effectivement inimaginable de lancer d'emblée un dépistage systématique national, pourquoi ne pas lancer en France dès maintenant des expériences régionales comme le font actuellement de nombreux pays », interroge le professeur Jacques Lansac (CHU de Tours) qui, avec le professeur Alain Brémond (hôpital Edouard-Herriot de Lyon) milite pour le développement de ce dépistage (1). *« Après les expériences suédoises, il reste plusieurs points à préciser concernant notamment la fréquence des mammographies entre quarante et cinquante ans, ou la place qui doit être réservée à l'examen clinique par le médecin. De toute manière, compte tenu de l'angoisse de nombreuses femmes vis-à-vis du cancer du sein, ces mammographies seront faites et remboursées par la sécurité sociale. Mais elles le seront dans le désordre, et sans qu'une exploitation médicale et scientifique puisse en être faite. Pourquoi ne pas associer au plus vite les secteurs public et privé dans des structures de dépistage les moins onéreuses possible ? »*

Un projet séduisant, mais qui se heurte encore au scepticisme de beaucoup. Un projet auquel ne s'opposerait pas le principal fabricant français d'appareils de radiologie, la Thomson-CGR, qui occupe une position dominante à l'échelle internationale sur le marché de la mammographie.

JEAN-YVES NAU.

(1) La seule initiative structurée de ce type est en cours de réalisation dans le département du Rhône. Elle est financée par le conseil général de ce département et menée sous la direction du professeur Brémond avec l'aide du docteur Tabar.

Le minoxidil sera commercialisé au Canada pour la repousse des cheveux

Les autorités canadiennes viennent d'autoriser la commercialisation du minoxidil sous forme de solution destinée à faciliter la repousse des cheveux (1). Le produit prendra, sous cette indication, le nom de Rogaine. Il s'agit, on le sait, d'un antihypertenseur dont les usagers s'étaient aperçus qu'il stimulait la pousse des poils. Depuis 1983, une expérimentation clinique a été entreprise dans de nombreux pays – dont la France, – et les dirigeants de la firme Upjohn qui le fabrique font état de 76 % de résultats favorables chez les hommes.

L'autorisation canadienne stipule que la solution anticalvitie ne peut être vendue que sous prescription et administrée sous surveillance médicale. Des effets secondaires éventuels risquent d'assombrir les résultats obtenus, si l'usage du Rogaine-minoxidil se faisait inconsidérément.

La mise sur le marché devrait être autorisée dans deux ou trois mois aux Etats-Unis.

Dr. E.-L.

(1) *Le Monde* du 9 octobre 1985.

RELIGIONS

Un archevêque américain sanctionné par le Vatican

Archevêque de Seattle (Etat de Washington) aux Etats-Unis, Mgr Raymond Hunthausen a fait l'objet d'une sanction sans précédent dans l'Eglise catholique : le Vatican lui a ordonné de remettre à son auxiliaire, nommé en novembre dernier, Mgr Donald Wuerl, la quasi-totalité de son pouvoir judiciaire et magistériel.

Il doit abandonner toute autorité sur les questions morales, liturgiques, sur la formation du clergé, le sort des anciens prêtres et l'officialité (pour les cas d'annulation de mariage). Dès 1983, une enquête avait été ordonnée sur cet évêque à la suite d'accusations selon lesquelles il disait sa messe de manière inappropriée et ignorait les enseignements de l'Eglise sur le contrôle des naissances, le divorce et l'homosexualité. C'est le nonce lui-même, Mgr Pio Laghi, qui avait précisé, en novembre dernier, les motifs de cette enquête.

[Cette sanction contre l'archevêque de Seattle, l'un des principaux auteurs du document de 1983 de l'épiscopat américain sur la paix, apparaît comme un coup sévère porté à la partie progressiste de l'Eglise des Etats-Unis. D'autant qu'elle survient en pleine affaire Curran – ce théologien privé de chaire à l'université catholique de Washington pour ses vues non conformes en matière de morale sexuelle et conjugale. Lorsqu'il arrive qu'un évêque soit privé de son pouvoir, ce qui reste très rare, cela se fait au profit d'un coadjuteur (appelé à lui succéder) et non d'un auxiliaire.]

JUSTICE

Deux juges pour un innocent

Patrick Deguin, jeune lycéen, n'était pas l'auteur du vol du sac à main qui lui a valu, le 16 mars dernier, d'être brutalement interpellé par la police et conduit au commissariat de la rue de Charenton (douzième arrondissement) où il aurait été frappé à plusieurs reprises (*le Monde* du 28 mars).

La concertation entre deux juges d'instruction chargés d'affaires similaires a permis de découvrir le véritable coupable : un carrossier de dix-neuf ans, Denis Porta, arrêté le 23 mars, a reconnu le vol, parmi une vingtaine d'autres agressions de femmes seules. Avant de se débarrasser du sac, Denis Porta avait pris l'argent qu'il contenait et un carnet de chèques dont il utilisa plusieurs formules. Inculpé de vol avec violences et de falsification de chèques, le jeune homme avait été écroué le 25 mars par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction.

Parallèlement, un autre juge, M. Philippe Jeannin, inculpait Patrick Deguin de vol avec violences au vu des procès-verbaux dans lesquels la victime reconnaissait son agresseur à son écharpe blanche, alors que les policiers précisaient avoir saisi sur le jeune lycéen, d'origine antillaise, 200 francs correspondant à la somme dérobée dans le sac.

Les deux instructions auraient pu continuer à se développer séparément si certains détails n'avaient conduit les juges à confronter leurs dossiers. Un non-lieu pourra donc intervenir prochainement en faveur de Patrick Deguin, qui s'est constitué partie civile, dès le 19 mars, par l'intermédiaire de son avocat, Me Yves Jouffa, en déposant plainte contre X... pour coups et blessures volontaires par des agents de la force publique.

MAURICE PEYROT.

Le Monde

SPORTS

Les Internationaux de Flushing-Meadow

Steffi dans la classe des grandes

Les deux reines du tennis, Navratilova et Evert Lloyd ne sont pas près d'abdiquer. Pourtant, quelques jeunes joueuses rêvent de renverser ces deux despotes. Révolution ou *statu quo ?* Vendredi 5 septembre en demi-finale des Internationaux des Etats-Unis, Navratilova devait affronter Graf, et Evert-Lloyd rencontrer Sukova.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Flushing-Meadow, désert des Tartares ? A l'instar du héros de Dino Buzzati, le chroniqueur du tournoi féminin des Internationaux des Etats-Unis se demande chaque matin s'il n'a pas la berlue, s'il a bien vu quelques espoirs poindre à l'horizon des courts. Celle-ci, avec son beau jeu de jambes, ou bien celle-là avec son grand coup droit se prépare-t-elle, à travers un océan d'ennui, à renverser la bastille Navratilova-Evert ?

L'occasion était belle, unique, pour briller, puisque ces Internationaux sont les centièmes disputés par les femmes. Une occasion encore manquée par Hana Mandlikova ! *Mais, cette fois,* on ne saurait lui en tenir rigueur. Elle souffrait d'une cheville, la chère Hana. Elle avait même pensé ne pas défendre son titre. Et Wendy Turnbull le savait bien qui est sa partenaire de double attitrée. L'Australienne, qui avait fait le même coup à Pam Schriver en 1984, en profita sans vergogne. Mais sans grand profit. Car, à maintenant trente-quatre ans, elle a son avenir derrière elle. Du haut de ses vingt et un printemps, Helena Sukova s'est chargée de lui rappeler. La Tchécoslovaque ne déplace toujours pas son mètre quatre-vingt-huit avec l'aisance d'une ballerine, mais elle bouge beaucoup mieux et elle est plus combative. Cela lui permettra-t-il d'interropre une série de quatorze défaites consécutives face à Chris Evert Lloyd ? Rien n'est moins sûr. L'Américaine, qui fêtera bientôt son trente-deuxième anniversaire, pourrait vouloir faire ici un dernier coup d'éclat, c'est-à-dire gagner un septième Open américain et un dix-neuvième titre du grand chelem avant d'annoncer sa retraite.

« Elle marche comme une championne »

Pour sa part, Navratilova ne joue pas très bien. Pas aussi bien que d'habitude en tout cas. La championne du monde n'a pas l'aisance souveraine qui était la sienne ces derniers mois. Voilà peut-être la grande chance de Steffi Graf.

« Elle marche comme une championne », s'est exclamé Hank Harris, l'entraîneur de Pam Schriver. Elle parle aussi comme une championne : *« Je suis jeune. La pression n'est pas pour moi. »* Dans le jargon tennistique, cela signifie qu'elle n'a pas peur de mal faire et de décevoir. A dix-sept ans, elle était déjà classée troisième mondiale. *« Elle n'a pas encore notre expérience des grands rendez-vous. Cela lui fera défaut lors de matches importants »*, ont dit avec plus ou moins de perfidie Navratilova et Evert Lloyd. Mais cela n'a pas empêché la jeune Allemande de les battre toutes les deux cette année. Et, comme l'an passé, elle se retrouve bien en demi-finale des Internationaux américains. Sans avoir musardé en chemin. A l'exception de la jeune Italienne Raffaela Reffi qui l'a retenue trois sets sur le court, elle a renvoyé ses rivales aux vestiaires en un temps record. Grâce à un coup droit qui est l'un des plus puissants jamais délivrés par une jeune femme, elle sait, en effet, apprécier les échanges, alors que des Sabatini, Fernandez et Maleva en sont totalement incapables.

Le père de Steffi Peter, qui dirige l'école de tennis de Bruehl, à quelques kilomètres de la résidence familiale des Becker, s'est appliqué à lui donner une telle arme depuis qu'il lui a mis une raquette dans les mains à quatre ans. *« Je lui ai appris à ne pas penser son tennis en termes de rallye : vingt-cinq ou trente échanges ne sont pas nécessaires pour faire un point. C'est le problème de beaucoup trop de jeunes filles qui, avec ce jeu, sont obligées de rester deux heures et demie sur le court. A force, elles sont écœurées. »*

Le destin de Tracy Austin et Andrea Jaeger, ces deux jeunes Américaines prématurément usées physiquement et psychologiquement, devrait ainsi être épargné à l'Allemande. Le plus grand danger qui la menace est la popularité. Un peu déçu par Boris Becker qui s'est exilé sur le rocher des Grimaldi pour fuir le fisc fédéral, les Allemands la considèrent déjà comme leur madone des courts.

ALAIN GIRAUDO.

Le fakir slovaque

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Il fallait s'y attendre ! Avec son air de ne pas y toucher, Miloslav Mecir a battu, jeudi 4 septembre, Joachim Nyström, après avoir éliminé Mats Wilander au tour précédent. Pour quelqu'un qui prétend avoir le mal du pays et être impatient de taquiner le goujon dans la Moldau, il n'est pas trop pressé de reprendre l'avion pour Prague.

Tel le fakir qui hypnotise le serpent avec la flûte pour éviter la piqûre mortelle, le Slovaque a endormi tranquillement le Suédois comme une dizaine de ses congénères auparavant. Nyström a eu des balles de break sur presque tous les jeux de service de Mecir. Pourtant il n'a pu arracher que le troisième set, incapable qu'il fut de retrouver la bonne cadence après deux interruptions dues à la pluie.

Pendant que les Américains constataient avec stupeur que les demi-finales de l'Open – cela s'était produit en 1958, 1961 et 1966 – compteraient seulement des Européens, un troisième Tchécoslovaque tentait de se glisser dans ce dernier carré : Milan Srejber.

Son énorme service, qui constitue son unique moyen d'expression, lui avait permis de battre Boris Becker à Boca-West au début de l'année. Mais le double *champion de Wimbledon*, qu'il retrouvait jeudi soir, avait fait savoir qu'il *« n'aimait pas perdre deux fois de suite contre le même adversaire »*. Srejber a pu vérifier que l'Allemand ne parlait pas à la légère. Le protégé de Tiriac s'est qualifié pour une demi-finale contre Mecir avec une extrême facilité en réalisant, de surcroît, une bonne opération : cette victoire *lui assure la* deuxième place mondiale, rang qu'aucun joueur de son âge n'avait atteint avant lui.

A. G.



Le Racing à l'issue de sa victoire contre Lens le 29 août dernier : resserrer les rangs.

FOOTBALL

La dérive des « Pingouins »

Racing-Monaco, le 3 septembre. Le Parc des Princes aux trois quarts vide lutte contre l'endormissement général à coups de sifflets. Sur la pelouse, vingt-deux virtuoses massacrent le football. Pour les deux équipes, l'ambition se résume à ne pas perdre. Car les deux équipes, qui revendiquaient les sommets, pataugent au fond du gouffre. Racing-Monaco aurait dû être un match de gala, ce fut une lugubre veillée, peuplée de fantômes.

Le spectre de cinq défaites concédées au cours des six premiers matchs continuait visiblement à hanter les esprits des Racingmen malgré l'heureuse victoire arrachée à Lens le 29 août. Les bonnes résolutions prises au terme d'une semaine de crise aiguë n'ont eu que peu de résonances sur le terrain. Jeu latéral, statique, sans inspiration ni pénétration. Jeu sans âme. Jeu d'états d'âme.

La nécessaire reprise en main, opérée la semaine précédente par Jean-Luc Lagardère, n'a pas été suffisante. En fin connaisseur du football et en patron avisé, le président tout-puissant du Racing-Matra avait eu la clairvoyance de ne pas sacrifier Sylvester Takac, l'entraîneur yougoslave du club parisien, au nom du sempiternel *« choc psychologique »*, qui, selon les termes du communiqué officiel, *« ne constitue pas la solution d'aujourd'hui »*.

Le texte rédigé après mûre réflexion de la main du président était en fait un *mea culpa* collectif, diagnostiquant des lacunes *« chez les joueurs, dans l'encadrement technique, dans l'organisation d'ensemble et chez les dirigeants »*. Outre une redistribution des tâches au sein de l'état-major, la suppression des primes de match (jusqu'à ce que le club soit dans les six premiers), l'appel au public (avec un prix de place de 19 francs) et l'exhortation à plus de solidarité entre les joueurs, le plan de redressement du Racing-Matra comprend une énorme épée de Damoclès : *« Une redescente en deuxième division mettrait un point final à l'association entre le Racing et Matra. »* Autrement dit, la seconde mort du Racing est programmée.

D'abnégation et de combativité, les « Pingouins » du RCP n'en ont pas manqué contre Monaco. En vain. La route du redressement sera longue car l'équipe souffre d'un mal originel. Le recrutement, sur lequel on s'extasiait, a été mal fait. Les Ciel et Blanc n'ont pas de numéro 10 capable d'inspirer le jeu. Ruben Umpierrez, ancien Racingman, n'en a pas l'étoffe. Ils n'ont pas non plus d'avant-centre après s'être débarrassé d'Eugène Kabongo. Enzo Francescoli tient, à contre-emploi, un rôle muet à la pointe de l'attaque. Le Racing n'a marqué que cinq buts depuis le début du championnat, dont trois « offerts » par les défenses adverses (Nancy, Lens, Monaco). Quant au secteur défensif, déstabilisé par l'indisponibilité de Maxime Bossis, il est apparu bien fébrile.

L'Europe auxquels les « milliardaires » du RCP rêvaient avant même d'avoir donné le premier coup de pied dans le ballon est loin. Il leur reste, jusqu'au 5 juin 1987, à purger une longue peine de travaux forcés pour ne pas perdre totalement les illusions dont ils se sont bercés avant l'épreuve.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

SPÉLÉOLOGIE

Le bonheur sous terre

Pour le centenaire de la spéléologie française, qui sera célébré dans les Cévennes en 1988, les amateurs d'exploration souterraine disposeront d'une « Maison internationale de la spéléologie ». Mais elle sera établie à La Chapelle-en-Vercors (Drôme), devenue en moins de dix ans la capitale française de ce sport, que beaucoup considèrent encore comme une science, voire un art – pour les photographes et cinéastes, – et qui reste pour tous une passion. Les travaux de cette maison, appelée à remplacer l'actuelle maison du parc et le Centre national de spéléologie de Saint-Martin-en-Vercors, commenceront au printemps prochain. Elle devrait ouvrir en novembre 1987.

La Chapelle-en-Vercors, cette année, a dû recevoir le neuvième Festival international du film de spéléologie dans son cadre habituel : une maison du parc comble pour l'état-major, une tente en guise de restaurant et l'ancienne scierie transformée en salle de projection pour le public. Les spéléologues, bien sûr, s'accommodent de l'inconfort. C'est pratiquement leur métier. Et s'ils acceptent de se retrouver chaque année dans le Vercors pour un grand rendez-vous avec le public, ils continuent pour la plupart à refuser les facilités des loisirs de masse et *surtout* du sport commercialisé. *« Nous ne voulons pas de compétition »*, a répété Gérard Duclaux, le président de la Fédération française de spéléologie. Que les cinéastes qui tournent dans les grottes ou accompagnent des expéditions cherchent des sponsors, soit. C'est aujourd'hui la loi du genre si l'on veut produire de la pellicule. Mais on ne suivra pas les traces de ces escaladeurs à la chaîne qui gravissent des sommets sous les caméras de la télévision pour se faire de la publicité.

C'est là du moins le discours officiel. En pratique, c'est aussi largement vrai, car on rencontre dans le milieu « spéléo » une majorité de « mordus » qui ne sont guère enclins à partager leurs expériences, ni même leurs découvertes. Le spécialiste des chauves-souris ne veut pas que son « élevage » soit dérangé. Le photographe de stalactites fistulées redoute que des malappris viennent briser ses délicates concrétions. Enfin, le spéléo purement sportif ne tient pas à ce que ses « trous » soient envahis. Il veut bien ouvrir un passage récalcitrant à l'explosif, mais il recimentera aussitôt l'étroiture pour éviter l'affluence et contraindre chaque visiteur aux contorsions et reptations indispensables pour qui veut mériter le titre de spéléo.

Petits secrets de fabrication

Même une vedette comme l'Allemand Jochen Hasenmayer, champion toutes catégories de la plongée « longue durée », préfère ne pas *révéler ses petits secrets de fabrication.* Il veut bien participer à une émission de télévision pour faire état de ses découvertes, comme celle du grand lac souterrain visité dans le Jura souabe au terme d'une plongée horizontale de trois heures, après 1 250 mètres de boyaux et vingt-six siphons, mais il poursuit ses explorations seul. D'abord parce que, techniquement, il est plus prudent de franchir *seul un siphon* (sinon, la vase remonte et rend l'eau aussi opaque que du café au lait pour le plongeur suivant). Ensuite parce que, comme tout spéléo, Jochen préfère mettre son matériel au point lui-même (notamment une étonnante batterie de quatre bouteilles qui, sur son dos, mesure un mètre de large ; les astronautes, en comparaison, sont libres comme des papillons !).

Il en va de même pour *un spéléo* de base comme Robert Lavoignat, un conducteur de trains de quarante ans qui passe ses loisirs au Spéléo Club de Dijon. Il s'est lui aussi pris au jeu de la plongée subaquatique, car *« dans une grotte, on est toujours arrêté par un siphon »*. Il s'efforce même de mettre au point un caisson de secours pour le franchissement des siphons par les spéléos blessés. Et il filme sous terre, ou sous l'eau, mais *toujours pour son* plaisir, pas pour le public. *« Si je ne m'amuse plus, je m'arrête »*, dit-il.

Certains, néanmoins,ont franchi le pas de la médiatisation. C'est le cas notamment d'Alain Baptizet, ancien explorateur des grottes de sa Haute-Saône natale devenu cinéaste (vingt et un films spéléologiques à son actif) et même conférencier dans le circuit de Connaissance du monde.

Beaucoup, aujourd'hui, se démènent pour faire des « premières », que ce soit à Fontaine-de-Vaucluse, en Grèce ou à Bornéo. Et ils se démènent ensuite pour le faire savoir. La spéléologie n'incite peut-être pas d'emblée à la compétition, mais elle pousse les meilleurs à se dépasser, à atteindre en même temps les limites de leurs forces et d'une cavité.

Dans le Vercors, les jeunes spéléos qui passent leur été à conduire des groupes en sous-sol rêvent entre eux de concours de vitesse. *« Pour moi, la spéléo c'est d'abord une gestuelle »*, avoue Daniel Domingo, Valentinois de vingt-deux ans qui se livre à la pluriactivité classique du montagnard drômois : ski (y compris sur herbe), escalade et spéléo.

Pour les jeunes comme lui, la descente dans une grotte est avant tout un exercice de maîtrise de son corps : il faut en même temps aller vite et bien mesurer chaque geste pour aller le plus loin possible en conservant la force de remonter. A ce stade, les concrétions deviennent seulement un plus : le plaisir des yeux s'ajoute à la satisfaction de contrôler chaque muscle de son corps. Qui disait que tout spéléo, trouvant son plaisir à se vautrer dans la boue et à patauger dans l'eau froide, est toujours un tantinet masochiste ?

ROGER CANS.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Championnat du monde des rallyes. Rallye des mille lacs. Jusqu'à dimanche 7 septembre en Finlande.
(A2, vendredi 5 et samedi 6, à 15 h 50 et 14 h 30, TF1, dimanche 7, *à partir de 14 h 20*).
Championnat du monde de formule 1. Grand Prix d'Italie. Dimanche 7, à Monza.
(TF1, dimanche 7 septembre, à 14 h 20 (direct).

Athlétisme

Mémorial Van Damme. Vendredi 5 septembre, à Bruxelles.
(A2, samedi 6, à partir de *14 h 30 « Les jeux du stade »*).
Finale du Grand Prix Mobil. Mercredi 10, à Rome.

Boxe

Championnat du monde poids lourds à Las Vegas (E.-U.) : Michael Spinks-Steffen Targstad. En différé lundi 8 septembre, à 22 h 35, sur la 5.

Cyclisme

Championnats du monde. Jusqu'à dimanche 7 septembre, à Colorado Springs.
(A2, tous les jours à partir de 15 h 45, samedi 6, à 23 heures (direct), (TF1, samedi 6, à minuit).

Football

Championnat d'Europe des nations : Islande-France, mercredi 10 septembre, à Reykjavik, (TF1, en direct à partir de 19 h 55).

Parachutisme

Championnats du monde. Jusqu'au 12 septembre : épreuves de précision d'atterrissage et de voltige individuelle, sur l'aérodrome de Turkkusu, près d'Ankara (Turquie).

Tennis

Internationaux des Etats-Unis. Vendredi 5 septembre, en direct sur la « 5 » à partir de 17 heures, demi-finale dames Sukova-Evert-Lloyd. Finale double messieurs Gomez-Zivojinovic contre Nyström-Wilander. A partir de 23 h 20, demi-finale *dames Navratilova-Graf.*

Voile

Multi-Figaro. Une quinzaine de multicoques de Brest à La Rochelle, en passant par les côtes anglaises, jusqu'au dimanche 14 septembre.

CYCLISME

Longo et Hinault font du tandem

L'image de Bernard Hinault et de Jeannie Longo réunis dans la victoire *à l'issue du tour du Colorado* (baptisé Coors Classic) est symbolique à bien des égards. Le champion et la championne ont suivi des routes parallèles depuis le Tour de France, qu'ils avaient terminé à la deuxième place, le premier derrière l'Américain Greg LeMond, la seconde derrière l'Italienne Maria Canins, et la revanche qu'ils ont prise dans l'épreuve la plus importante des *Etats-Unis confirme* leur grande forme, autant que leur panache.

Le Breton et la Grenobloise possèdent d'ailleurs de multiples qualités en commun : l'ambition, l'énergie, la puissance athlétique, mais aussi l'intelligence de la course et la ponctualité. Ce n'est pas sans raisons qu'on a surnommé Jeannie Longo le Hinault du cyclisme féminin.

Ces deux vedettes des pelotons poursuivront un objectif identique au cours du week-end lors du championnat du monde sur route disputé à Colorado-Springs. Jeannie Longo entend conserver le maillot arc-en-ciel conquis l'an passé en Italie, et Bernard Hinault envisage de reprendre le titre mondial qu'il avait obtenu en 1980 à Sallanches.

Pour atteindre ce but, les deux leaders du cyclisme français devront résoudre des problèmes délicats. Le championnat du monde sur route, ouvert à toutes les rivalités, est une compétition pleine d'incertitudes, et l'on sait par expérience qu'elle réussit souvent aux outsiders habiles à exploiter le marquage des favoris. Cette fois, Hinault et LeMond n'auront pas partie liée comme dans le Tour de France. *Ils seront* des adversaires déclarés puisque le championnat du monde a lieu selon la formule des sélections nationales, et leur duel risque de les condamner.

Quant à Jeannie Longo, elle redoute une coalition des Américaines qu'elle vient de battre à deux reprises sur leur terrain, mais elle pourra compter sur sa pointe de vitesse qui la rend généralement irrésistible dans les sprints.

Quel que soit le résultat, Hinault respectera sa décision de renoncer au sport actif et fera ses adieux le 9 novembre, à l'occasion d'une fête qu'il organisera dans son village, au Quessoy, près d'Yffiniac. Après le championnat du monde, qui sera vraisemblablement sa dernière course, il quittera le milieu cycliste avec la satisfaction d'éviter le déclin qui accable tant de champions, autrement dit de réussir sa sortie.

Jeannie Longo – et c'est ici que leurs chemins divergent – tentera de gravir un nouvel échelon en s'attaquant vers la mi-septembre à La Paz au record du monde de l'heure détenu par la Néerlandaise Cornelia Van Oosten-Hage (43,082 km) depuis 1978. Eblouissante championne du monde de poursuite, elle a les moyens d'accomplir une performance d'un haut niveau et la certitude d'être la meilleure cycliste de sa génération, ainsi que la meilleure française de tous les temps.

JACQUES AUGENDRE.

Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

Annonce la vacance, à partir du 1er octobre 1986, d'un ENSEMBLE DE COURS DE SCIENCES POLITIQUES pouvant constituer une charge de professeur à temps plein.

Le titre exigé est celui de DOCTEUR (thèse d'Etat), à moins que le candidat puisse faire la preuve d'une notoriété exceptionnelle.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Economiques (Tél. : 19-322/642-39-05, Monsieur BERCHEM).

Les candidatures aux divers cours vacants, accompagnées d'un curriculum vitae complet, doivent parvenir à Monsieur le Recteur de l'Université Libre de Bruxelles. Av. F.D.-Roosevelt, 50 à B, 1050 BRUXELLES pour le 30 septembre 1986.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. américain, 25 ans, 1er examen de droit allemand : mention bien, bac allemand : mention TB, bilingue allemand, anglais, français couramment, espagnol moyen rech. emploi dans cabinet d'avocats en région parisienne ou bien étudierait toute proposition. Dierk Schlosshan, Wilhelm - Beer-Weg 30, 6000 Frankfurt Main 70, RFA.

Cadre export, nat. holl, basé à Paris, 34 ans, niv. H.E.C., angl., alld et néerl. courants, praticien Europe du Nord et Etats-Unis M. Bos (Ass. GIER-CADRES Ile-de-France) Tél. 42-04-26-70 avant 10 h ou après 17 h.

Dr en maths rech. classes terminales ou plus haut Téléphone : 48-28-49-43.

J. F. sérieuse et motivée cherche emploi stable Paris ou banlieue Sud. STENO-DACTYLO. Libre de suite. Tél. 69-24-77-78.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

Employeurs : des ingénieurs, des cadres, sans emploi et désireux de ne pas le rester : prêts à examiner vos propositions (emplois ou missions)

Réunion : lundi 8 septembre 12 h à 13 h, salle 343 14, avenue Duquesne (Mo Ecole-Militaire) ou tél. : 42-04-26-70, après 17 h.

MOI... JE

Vous vivez seul (e) avec votre enfant

Vous avez des amis (es) ponctuels

Comment votre enfant vit-il la chose ?
Tél. au 42-99-54-13.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS

MAGNIFIQUE DUPLEX 130 m², 2 ch., 2 bains, dans SUPERBE HOTEL 17e rénové, parking. DORESSAY 46-24-93-33.

ILE-SAINT-LOUIS

4-5 P., caractère lumineux 46-08-53-84 - 60-60-54-94.

5e arrdt

Mo LUXEMBOURG

Séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bns, chf. centr. individuel, 4, impasse Royer-Collard samedi, dimanche, 11 h à 13 h.

6e arrdt

Mo DUROC

Imm. P. de taille, ascenseur séjour, 1 chbre, entrée, cuis. bains, soleil, chf. central 15, bd du MONTPARNASSE Samedi, dim., 14 h à 17 h.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE

Imm. pierre de t., ascenseur, chf. centr. indiv., peu de chges, séj., salle à manger, 2 chbres, entrée, cuisine, bains PRIX INTÉRESSANT 10, rue CHORON 3e étage Samedi, dim., 15 h à 18 h.

12e arrdt

Mo MICHEL-BIZOT

Imm. récent, tt cft, 8e ét., salon, 1 chbre, entrée, cuis., bns, balcon, parking, 97, avenue Général-Michel-Bizot, samedi, dimanche, 14 h à 16 h 30.

14e arrdt

LIMITE MONTSOURIS Pptaire vend. à rénover

10 VRAIS LOFTS

gde hauteur ss/plafond, dble exposition, sur place, sam. 6 de 11 h. à 18 h. 10, rue BRILLAT-SAVARIN.

15e arrdt

Mo LOURMEL

Imm. récent, tt cft, 7e ét., séj., s. à manger, 3 chbres, entrée, cuis., 2 bns, 2 w.-c., 122 m² + balcon. Park., soleil. 106, avenue Félix-Faure Sam., dim., lundi, 15 h/18 h.

16e arrdt

61, BOULEVARD SUCHET

dble liv., 2 chbres, tt cft 6e ét., asc., vue dégagée, soleil calme, ce jour 14 h à 18 h.

18e arrdt

Part. vend Mo Max-Dormoy, immeuble récent et stand., appt 3 P., neuf. 625.000 F. Poss. park. Tél. soir et w.-e. Téléphone : 42-03-77-32.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE R.E.R.

3 P., neuf, 65 m² + jardin privatif. Prêt conventionné 825.000 F.

CHARENTON-ÉCOLES

Appts NEUFS 2 et 4 P., chf. indiv. PRÊT CONVENTIONNÉ

THUMAL 48-83-12-11.

appartements achats

Rech. URGENT, 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT Téléphone : 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

Pour collaborateurs cadres et ensemble personnel IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. appts ttes catégories, studios et pavillons Paris et environs Téléphone : 45-04-48-21.

locations meublées demandes

Paris

Etablissement d'enseignement supérieur recherche pour ses étudiants chambres, studios, 8e, 17e Levallois et Neuilly

Tél. du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h au 42-70-34-80 ou 42-70-90-95.

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.

LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales

TÉL. 45-62-78-99.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et ts services. 43-55-17-60.

A L'ÉTOILE

DOMICILIATION

Bureaux, secrétariat, Télex DERNIS ORGANISATION 46-22-98-98 TÉLEX 649601.

INVALIDES

VOTRE SIÈGE SOCIAL DE PRESTIGE Domiciliations, secrétariat, permanence téléphonique, constitution de sociétés, formalités administratives.

UERC

Tél. : (1) 47-42-97-58.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

Domiciliations depuis 90 F/mois. Rue St-Honoré : 42-86-84-81. Paris-12e : 43-40-68-50. Constitution SARL 2.000 F/HT.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PIERRE-Ier-SERBIE-CHAILLOT Locaux cciaux ttes activités, boutiq. rue + entre-sol 400 m², jour artificiel, climatisé, imm. grand standing. 6.000.000. Tél. : 42-27-93-30.

villas

ARRIÈRE-PAYS BANDOL Villa récente, proche bourg. séj., salon, 2 chbres, cuis., bains, garage, 5.000 m² clos arboré 650.000 F Agence St-Eloi, BP 3 83 330 LE BEAUSSET. 94-98-73-12.

A vendre Tunisie Ez Zahra. Bord de mer, villa 7 pces tt cft, jard. Px 70 M.D. Vis. s/pl. 20 au 24/8 de 14 à 19 h. 8, rue Tah Haddad. 481.385. Fr. (16-1) 47-41-81-69

91 LARDY, 400 m RER. Villa 198 m² sur parc 2 577 m² Prix : 850 000 F. Téléphone : 60-82-75-31, après 19 heures.

maisons individuelles

LA GARENNE-COLOMBES résidentiel, pavillon 200 m² habitables, 7/8 P., jard., véranda, ss-sol tot. 1.400.000 F. Téléphone : 47-89-06-06.

BOUGIVAL MAISON S/1.000 m² terrain R.-DE-CH., boutique + bureau - 1er ÉTAGE, séjour, salon, cuisine, 2 chbres, cave. 1.700.000 F. 47-89-06-06.

maisons de campagne

VDS MAISON CAMPAGNE 3 h de Paris, cuis., salle à manger, cheminée rustique, 2 chbres, salle de bns, garage, cave, hangar, pêche, 1.000 m². 14 km de Moulins Prix 210.000 F à débattre Crédit possible 100 % Téléphone : 69-04-13-66.

pavillons

Particulier vend à St-Germain-lès-Corbeil (91) pavillon Koffmann, 5 pièces avec garage (salon, cuis., 4 chbres, 2 w.-c. ; 1 s. de bns, terrasse, terrain, 660 m² planté d'arbres, clos par haie de lauriers Prix : 700.000 F. Téléphone : 45-31-93-15 et/ou 60-75-05-31.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France. INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.

propriétés

SUR 3.800 m²
PROPRIÉTÉ EN U

150 KM SUD DE PARIS 5 P., cuis., bains, w.-c., dépend., chauf. URGENT. 460.000 F.

Crédit 100 %

Tél. (16) 86-74-08-12, h.b. ou après 20 h. : (16) 86-74-02-71.

Part. vend dans le Lot, ensemble de deux maisons avec terrain. Tél. 65-31-86-83.

95 km Paris, région Compiègne, gde maison ancienne, rénovée, tt cft, 140 m² hab. + dép. sur 4.400 m², joli site boisé bordure village 500.000 F (1) 47-97-17-75.

(77) Emerainville, part. vd pav. 5 pces (100 m²), 1 cuisine, 1 dble séj., 3 chbres, s. de bns, garage, 200 m², jard. clôturé à prox., gare, écoles, comm. 650.000 F. Tél. 60-17-97-77.

VDS CAUSE DÉCÈS

à 45 mn Paris direct aut. Sud NEMOURS, sur parc clos, 9 HA. Centre ville ts commerces, pisc., tennis, golf, séduisante ppté habit. de sté, gd cft, récept., séj. cathédrale, 110 m², chem., cuis., 6 chbres, 8 s. de bns, w.-c., dépend., caves. Px tot. 1.590.000 F. Crédit 100 %. 16-38-92-22-32 et après 20 h : 16-38-96-22-28, 24 heures sur 24.

84 — APT (6 km) Propriétaire vend sur 6 500 m² boisés, maison récente, 190 m² habitables, 2 niveaux, salon 80 m² avec cheminée, 3 chambres, 2 salles de bains, garage, piscine. Prix : 950 000 F. Tél. h. bureau : 90-74-21-64.

Dans le 61, très belle propriété en pierres de style XIXe siècle, dans une localité en pleine expansion et à 5 km de Bagnoles-de-l'Orne « Ville thermale », dans un parc de 4.800 m² entouré de murs en pierre, l'ensemble de l'habitation sur sous-sol, au rez-de-chaussée : grand hall d'entrée, salon, salle à manger, bureau, cuis. aménagée, arrière cuis., douche et w.-c., cheminée dans toutes les pièces. Au 1er ét. : 4 chbres avec cabinet toilette individuel, bains et w.-c., le tout en parfait état avec 2 communs en dépendances, garage, etc. Prix : 950.000 F. Tél. bureau : 16 (33) 38-24-68 et domicile : 16 (33) 38-01-86

L'AGENDA

Artisans

Entreprise de menuiserie, agencements, rénovations, travail sérieux et soigné, Paris, province, étranger. D.M.I. Tél. : (1) 43-83-92-28.

Bijoux

ACHAT BIJOUX
OR, BRILLANTS

Anciens, modernes argenterie. PERRONO, Boulevard Italiens, Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

Cours

La méthode accélérée d'enseignement musical de MICHEL SOGNY adultes et enfants
Cours : solfège, harmonie, piano, direction d'orchestre. Tous niveaux
Examens à la fondation CZIFFRA
Centre Michel Sogny 5, rue Drouot, 75009 Paris. Téléphone : 47-70-45-00.

Moquettes

A saisir

MOQUETTE 100 %
PURE LAINE

Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Jeune fille au pair

Institutrice, mère de 3 enfants (10, 9 et 6 ans), habite un petit village sur le lac de Constance (Allemagne du Sud). Je cherche une J.F. au pair pour un an.

Sports

ASSOCIATION DE CHASSE DES 3 MARES BALL-TRAP

6-7 SEPTEMBRE
PRESLES-EN-BRIE

Près de la RN4, à 3 km de GRETZ ou TOURNAN Samedi, 14 h 30 à 19 h dimanche, 9 h 30 à 12 h 30 14 h 30 à 19 h Rens. 64-25-63-11.

Vacances Tourisme Loisirs

Loue Mas Vallée du Gardon (30) avec beau terr., 3 ch., 2.500 F/15 jrs. 90-82-63-36.

NICE LOUE APPT

2 pièces à partir de septembre, tout cft, vues mer, terrasse. Tél. soir (1) 47-57-50-20.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Xavier DRIENCOURT,
Lise, née Monod-Broca,
et Marc
sont heureux d'annoncer la naissance de

Claire,

le 3 septembre 1986.

3, rue de Saintonge,
75003 Paris.

— Christine SELLIN
et Alain CATTA
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 20 août 1986.

2, rue Huysmans,
75006 Paris.

— Chantal
et Denis LEPARLIER-HERTZ,
Thomas et Sophie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon

le 26 août 1986.

54 *bis*, rue Devosge,
21000 Dijon.

Mariages

— Le docteur Pierre AMALRIC
et Mme Jacqueline RAYMOND

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Albi, le 4 août 1986.

6, rue Saint-Clair,
81000 Albi.
16, rue Bonaparte,
75006 Paris.

— Danièle et Jean-Pierre LETERRIER,
Henriette et Bernard FOURT

ont la joie d'annoncer le mariage de

Véronique et Gilles,

célébré dans l'intimité, au Mas Aout, le 6 septembre

Neuilly.
Le Vésinet.
Le Pompidou.

Décès

— Mme Daniel Accursi,
Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Daniel ACCURSI,

survenue le 1er septembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91 boulevard du Montparnasse, le mardi 9 septembre, à 10 h 30.

142, rue de Rennes,
75006 Paris.

— M. Claude Biessy
a le regret de faire part du décès de sa mère,

Mme Frans BIESSY
née Emma Guillepain,

à Nogent-sur-Marne, le 20 août 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Luzarches dans l'intimité.

86, rue d'Amsterdam,
75009 Paris.

— Mme Nicole Brétillard,
Son fils, Jérôme,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel BRÉTILLARD,
ancien secrétaire
de la Conférence des avocats de Paris,

le 1er septembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 6 septembre à Hyères (Var).

1, traverse de la Colline,
Hyères.

— M. Léon Chénard,
son époux,
Marie-Thérèse Chénard
et ses enfants,
Laurent Chénard, Bernadette Guéry
et leurs enfants,
Nicolas Chénard, Marie-Hélène Claudel
et leur fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon CHÉNARD,
née Michelle Fleury,

survenu le 2 septembre 1986, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 septembre, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

— Besançon. Talent (Côte-d'Or).

Mme Geneviève Etienne,
Mlle Marie-Louise Etienne,
Tous ses parents
Et ses amis,
vous invitent à partager leur peine à l'occasion du décès de

M. Jean ETIENNE,
agrégé de lettres,
secrétaire général honoraire de la FNM,

rappelé à Dieu dans la foi de son baptême, le 4 septembre 1986, en son domicile, 22 D, rue de Trey à Besançon, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Selon la volonté de la famille, les fleurs seront à déposer en la basilique Saint-Ferjeux de Besançon, où les obsèques se dérouleront le samedi 6 septembre, à 10 heures, et où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

La famille s'excuse de ne pouvoir recevoir à domicile, mais remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. André Gadaud,
son époux,
M. Jean Le Grauclaude de Gravelaine,
son frère,
Mme Jean Le Grauclaude de Gravelaine,
sa belle-sœur,
Mme Françoise et M. Gilbert Paradis,
sa belle-sœur et son beau-frère,
Mme Marie-Madeleine Sébileau,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique GADAUD,
née Le Grauclaude de Gravelaine,

survenu à Tourtoirac, le 29 août 1986.

Les obsèques ont eu lieu à Tourtoirac, le 1er septembre, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire part.

Château de Tourtoirac,
24390 Hautefort.
934, Fifth Avenue,
New-York, New-York 10021 (USA).

— La famille Lefebvre
a la douleur de faire part du décès survenu brutalement en sa soixante-cinquième année de

M. Georges LEFEBVRE,
ancien directeur technique de
Batimat, Expomat, Amelbat.

De la part de :
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, neveux et nièces,
Ses oncles et tantes.

L'inhumation aura lieu le lundi 8 septembre 1986, à 11 heures, au cimetière de Doucy-Tarentaise (Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Raclaz Doucy-Tarentaise,
73260 Aigueblanche.

— Le président,
Les membres,
Les anciens membres
Et le personnel du greffe du tribunal administratif de Rennes
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Fernand MIGUET,
président de tribunal administratif
vice-président au tribunal administratif
de Rennes,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 août 1986 à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Les obsèques ont été célébrées à Génolhac (Gard), dans une stricte intimité.

— Les familles Skurnik et Frydenzon
ont la douleur de faire part de la disparition de leur bien-aimé

Menasze (Marcel) SKURNIK,
chevalier de l'ordre du Mérite,
président de la société
Varsovie et ses environs,

décédé à Paris le 3 septembre 1986.

70, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

— Mme Désiré Toupance,
M. et Mme Camille Kobeh et leur fils,
M. et Mme Alain Carrière et leurs enfants,
Mme Mesbouri et son fils
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès survenu subitement le 14 août 1986, dans sa cinquante-deuxième année, de

M. Henri TOUPANCE,

leur fils, frère, beau-frère et oncle.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale à Châtillon-sur-Saône (Vosges), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

« Requiescat in pace »

39, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

— Mme Jacques Veslot,
née Françoise Benoist, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques VESLOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médecin-chef honoraire du centre hospitalier de Versailles,

survenu le 3 septembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 septembre, à 10 h 30, à la chapelle de l'hôpital, 78, boulevard de la Reine, 78000 Versailles.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a dix ans,

Pierre COUTENS

rejoignait la maison du Père.
Suzanne Coutens et ses enfants
le recommandent à la prière de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

2, rue Tramier,
69130 Ecully.

— Il y a dix ans, le 6 septembre 1976, un accident de la circulation arrachait brutalement

Françoise GIRAULT

à l'amour des siens, quelques jours avant ses vingt ans.

En souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Alain AUDIAT,

une messe sera célébrée le 10 septembre 1986, à 17 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

Communications diverses

— La prochaine assemblée du Musée du Désert aura lieu le dimanche 7 septembre au mas Soubeyran près d'Anduze (Gard). Elle s'associera à la commémoration de l'introduction de la Réforme à Genève et prendra pour thème les suites immédiates de la révocation de l'édit de Nantes : l'exode de deux cent cinquante mille huguenots et le refuge.

A 10 h 45, culte présidé par le pasteur O. Pigeaud. L'après-midi sera consacré à des allocutions historiques par le professeur O. Fatio de la faculté de théologie de Genève, Mme Gabrielle Cadier de l'université de Paris-IV, le pasteur R. Gigandet des églises wallonnes de Rotterdam, Delft et Dordrecht.

— M. Anatoli Chtcharanski, libéré en février dernier après neuf ans d'emprisonnement en URSS, participera jeudi 11 septembre à une soirée de solidarité au Cirque d'hiver, à l'occasion de la tenue à Paris du Conseil international de la conférence mondiale pour les juifs d'URSS. Ce Conseil international réunit les principaux responsables des communautés juives des cinq continents.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-II, vendredi 19 septembre, à 14 h 30, salle des conseils, M. Abdelkader Mrabti : « Contribution à l'étude de critique de la notion de lésion ».

— Université de Paris-VIII, mardi 23 septembre, à 14 h 30, salle B 132, M. Krikor Marchor : « La contamination dans la formation de la pensée arabe en Syrie, Liban, Egypte (1901-1970).

— Université de Paris-VIII, samedi 27 septembre, à 14 heures, salle F 288, M. Jacques François : « Changement, causation, action : trois catégories fondamentales de la description sémantique du lexique verbal (avec une attention particulière accordée à la mise en contraste du français et de l'allemand) ».

REPÈRES

Investissements

La France à la traîne selon la Banque de France

Dans son *dernier bulletin trimestriel*, la Banque de France s'inquiète du retard observé, en France, pour la reprise des investissements, par rapport aux évolutions enregistrées à l'étranger. Certes, la Banque constate une reprise sensible de *l'investissement* des entreprises au premier trimestre 1986 (+ 3,1 %, selon la commission des comptes nationaux), mais elle remarque que ce chiffre doit être *« interprété avec prudence »*. Malgré une conjoncture qui *« n'a guère été aussi favorable depuis longtemps »*, les entreprises françaises ne se sont encore pas résolues *« à un arbitrage franc en faveur de la formation de capital productif »*, note la Banque, qui souligne *« l'urgence d'une modernisation de notre appareil productif »*.

Urbanisme et construction

Plus de vingt propositions de simplification administrative présentées au gouvernement

La Commission nationale de déréglementation de l'urbanisme et de la construction, créée par le gouvernement de M. Fabius en mars 1985, vient de faire publiquement le point de son action. *« L'aboutissement de ses travaux*, selon le mot de son président, M. Jacques Danon, ancien président de la Fédération nationale du *bâtiment, est favorisé par la doctrine libérale du gouvernement né des élections du 16 mars. »* Plus de vingt propositions de simplification administrative ont ainsi été présentées au gouvernement : elles ont trait aussi bien à l'offre foncière qu'aux lotissements, aux prêts, aux assurances, aux marchés...

De plus, la Commission a été chargée par M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des *transports, de s'intéresser* à l'urbanisme et aux règles financières qui régissent la construction. L'objectif est de remédier à la rareté des terrains à bâtir et, en matière de financement, d'assouplir ces règles, qui entravent le développement des *sociétés de construction*, tout en permettant à l'épargne privée d'apporter un concours accru à la réalisation d'ouvrages de génie civil et de logements.

Paiements courants

Excédent de plus d'un milliard de dollars en Espagne

La baisse de la note pétrolière a permis à l'Espagne d'enregistrer un excédent de sa balance des comptes courants de 1,014 milliard de dollars en juillet, contre 301 millions en juin, annonce la Banque *centrale*. Le solde du commerce extérieur est, en revanche, resté déficitaire à 408 millions de dollars, une amélioration par rapport au déficit de 594 millions enregistré en juillet 1985. Quant aux investissements étrangers en Espagne, ils se *sont élevés à 2,93 milliards* de dollars durant les sept premiers mois de l'année, contre 1,245 milliard durant la période correspondante de 1985.

SOCIAL

La réorganisation de l'assurance-maladie

Le gouvernement veut restreindre les possibilités de remboursement à 100 %

Le gouvernement précise actuellement ses projets de réorganisation de l'assurance-maladie dans un sens plutôt plus rigoureux. Même si l'on se défend de vouloir faire un plan d'économies, l'objectif est bien, indique M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, de ramener l'augmentation *annuelle des dépenses* (7 % environ aujourd'hui) à un taux d'environ 3 % en francs constants, compatible avec la croissance économique actuelle.

La pièce essentielle des projets demeure la limitation des cas de remboursements à 100 %, notamment pour la médecine de ville. En ce qui concerne les maladies *« longues et coûteuses »* prises en charge en totalité lorsque la dépense revenant normalement à l'assuré dépasse 80 F par mois sur six mois (baptisées *« vingt-sixième maladie »)*, le gouvernement attend pour la mi-octobre les propositions de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés. Parallèlement, il compte réviser la liste des maladies (vingt-cinq) qui donnent droit automatiquement à un remboursement à 100 %. Celle-ci pourrait être allongée pour reprendre une partie des cas actuellement converts par la *« vingt-sixième maladie »*, mais les maladies couvertes seraient mieux circonscrites — des propositions ont été faites en ce sens par le Haut Comité médical de la Sécurité sociale — et la suppression du ticket modérateur s'appliquerait uniquement aux traitements concernant l'affection qui l'a motivée. On réduirait aussi les possibilités d'exonération dont bénéficient certaines catégories d'assurés (notamment les titulaires de certaines pensions d'invalidité).

Cinq millions de personnes bénéficient de remboursements à 100 % à un titre ou à un autre, pour une durée variable. Le gouvernement souhaite non seulement diminuer le *nombre d'entrées nouvelles (actuellement* d'environ 200 000 par an), mais aussi, si possible, rogner le stock. Toutefois, les droits acquis seraient sauvegardés : par exemple, l'exonération serait maintenue jusqu'à la fin de la durée prévue.

La deuxième pièce du dispositif reste le relèvement du forfait hospitalier annoncé par le ministre des affaires sociales. Destiné à représenter une participation aux dépenses d'hébergement à l'hôpital (d'où l'appellation aussi de *« forfait hôtelier »)*, il s'élève actuellement à 23 F. Le gouvernement souhaite en rapprocher le montant du coût réel de l'hébergement (75 F à 150 F par jour). Reste à trouver un chiffre acceptable : 50 F par jour, vingt jours d'hospitalisation représenteraient une somme non négligeable...

D'autre part, on envisage de relever de façon plus importante le forfait dans certains cas, notamment pour les établissements de long séjour ou les hôpitaux psychiatriques, afin de dissuader certaines hospitalisations abusives comme celles de personnes âgées atteintes parfois de légers troubles psychologiques.

Pour mieux contrôler, de façon générale, l'évolution des dépenses hospitalières, on souhaite accentuer le redéploiement des moyens non seulement à l'intérieur des établissements publics mais entre établissements. M. Zeller voudrait que dans chaque région 0,8 % de l'enveloppe accordée aux hôpitaux — ce chiffre correspond aux moyens, notamment aux emplois, qu'on pourrait, estime-t-il, faire glisser d'un hôpital à l'autre — soit affecté à ce redéploiement : cela pourrait représenter à peu près la moitié du relèvement accordé en 1987 pour les budgets hospitaliers...

Les médicaments de confort

Autre remise en ordre prévue : celle des deux mille médicaments dits de confort actuellement remboursés à 40 % au lieu du taux normal de 70 %. Une partie serait ramenée à 70 % : ceux dont le déclassement l'an dernier avait été contesté par la commission de la transparence (chargée de donner un avis sur les tarifs de remboursement des médicaments). Pour d'autres, au contraire, le remboursement serait purement et simplement supprimé.

Pour compenser la réduction des remboursements à *100 %, M. Zeller* voudrait établir un *« filet de sécurité »*, notamment pour les personnes âgées souvent dépourvues de couverture complémentaire, en fixant un plafond des dépenses pouvant être laissées à la charge des assurés, plafond correspondant à une certaine fraction de leurs revenus mensuels. Le reste serait pris en charge par les caisses d'assurance-maladie sur leurs fonds d'action sociale. Le secrétaire d'Etat compte présenter officiellement cette *« proposition personnelle »* aux caisses nationales.

Les assurés cependant ne seront pas seuls mis à contribution. Le gouvernement attend des caisses et des syndicats médicaux qu'ils trouvent un *« système de régulation »* pour limiter la croissance des prescriptions médicales et la multiplication de *certains actes. Si la liberté* des moyens est laissée aux deux partenaires, il semble clair que la revalorisation de l'acte médical sera liée à cette régulation et pas seulement pour l'année 1986, comme l'avait annoncé M. Chirac. M. Zeller évoque ainsi une mise en application de la *« remise conventionnelle »* prévue pour les biologistes par la loi de finances pour 1979 en cas d'accroissement important du chiffre d'affaires. Le secrétaire d'Etat veut aussi demander à l'Inspection générale des affaires sociales le soin de *répertorier ce qui, dans la réglementation*, incite à la multiplication des actes ou des prescriptions.

Les laboratoires pharmaceutiques devraient aussi apporter leur pierre à l'édifice : la libération des prix des médicaments devrait être associée à des mécanismes et à des engagements de régulation des dépenses. Enfin, les caisses elles-mêmes seront mises à contribution : on souhaite qu'elles profitent de l'informatisation pour limiter leurs dépenses de gestion administrative, notamment *en réduisant* leur personnel (le sureffectif, à terme, étant évalué à dix mille personnes).

GUY HERZLICH.

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE : le congrès de Brighton

Les syndicats demandent un « réexamen général » de la politique nucléaire

LONDRES
de notre correspondant

Le congrès des trade-unions qui devait s'achever vendredi 5 septembre à Brighton aura bien été celui de l'apaisement. La centrale syndicale unique n'a pas retrouvé un nouvel *élan, tant s'en faut, mais elle est au* moins parvenue à gommer les principaux sujets de dissensions et elle a évité d'adopter des résolutions susceptibles de gêner le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, dans sa tentative de reconquête du pouvoir. Après les tempêtes des deux années précédentes, le calme relatif qui a régné tout au long des travaux de cette semaine passerait presque pour la marque d'un succès, s'il ne traduisait la résignation de nombreux syndicalistes face à la diminution sensible de leur influence. Ce climat a de nouveau prévalu jeudi lors du dernier débat épineux consacré à l'avenir de l'énergie nucléaire en Grande-Bretagne.

A une faible majorité, il est vrai, les délégués ont rejeté une résolution réclamant l'arrêt complet et immédiat du programme nucléaire civil actuel, ainsi que l'abandon à terme de toutes les centrales déjà en fonctionnement. C'est une défaite pour M. Arthur Scargill, président du syndicat des mineurs, qui défendait ce texte. L'assemblée a préféré entériner les recommandations prudentes du secrétariat général qui propose un gel temporaire des projets en cours d'étude ou de réalisation afin de permettre un « réexamen général » du programme, notamment au plan de la sécurité. Le rapporteur de la motion a lui-même précisé que celle-ci n'était *« ni pour ni contre »* l'énergie nucléaire. De cette façon, le TUC décide en quelque sorte de ne rien décider.

Le soutien à M. Kinnock

Le résultat du vote est d'autant plus appréciable pour les dirigeants du TUC qu'il était très incertain. Le mouvement antinucléaire en Grande-Bretagne s'est en effet nettement renforcé non seulement depuis la catastrophe de Tchernobyl, mais encore en raison de l'émoi causé par une série d'incidents inquiétants survenus dans les installations du centre de recherche de Sellafield, au nord-ouest de l'Angleterre. L'issue de ce débat est aussi *une bonne nouvelle pour M. Kinnock* compte tenu des profondes divisions existant à ce sujet au sein du Parti travailliste.

Le bilan de l'assemblée du TUC aura été tout à fait positif pour le leader travailliste. Trois semaines avant l'épreuve toujours redoutable que constitue le congrès annuel du *Labour, M. Kinnock espérait que les* syndicats s'abstiendraient d'attiser les polémiques, de lui imposer des contraintes, et de dresser des obstacles sur sa route. Il n'aura pas été déçu. Les principales prises de position du TUC ont été conformes à son *attente. Malgré* de vives controverses, une majorité a finalement accepté le maintien de la consultation de la base à bulletins secrets avant le déclenchement d'une grève, ainsi que le principe de l'instauration d'un salaire minimum garanti.

Surtout le congrès a fait bon accueil à M. Kinnock, mardi, même quand il a souligné sous forme d'avertissement qu'un futur gouvernement travailliste devait jouir d'une certaine liberté de manœuvre à l'égard des syndicats (*le Monde* du 4 septembre). Alors que les congrès du TUC et du Labour seront peut-être les derniers avant les prochaines élections (qui pourraient avoir lieu l'an prochain), M. Kinnock a été épargné. Le TUC lui a évité les assauts de la gauche « dure » qui redoute sa modération. C'est une étape importante dans la démarche du leader travailliste, qui, plus que jamais, cherche à séduire un électorat britannique de plus en plus centriste.

FRANCIS CORNU.

Automobile

Escalade dans la guerre des crédits aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Sauf à offrir ses voitures, American Motors Corp. (AMC) n'aurait pas réussi plus *spectaculaire coup* publicitaire. Le président de la filiale américaine de Renault, M. Joseph Cappy, a, en effet, annoncé, mercredi 3 septembre, qu'il proposait pour cinq semaines un crédit de vingt-quatre mois sur tous ses modèles au taux record de ...0 %.

« On ne peut guère descendre en dessous », l'a-t-on entendu déclarer, tout sourire, sur les écrans de télévision, tandis que les lignes téléphoniques de ses concessionnaires étaient prises d'assaut par de potentiels acheteurs fébriles mais n'arrivant pas à croire qu'on rasait gratis.

C'est pourtant vrai, mais — sauf pour les consommateurs — la nouvelle est en réalité loin d'être bonne. Financièrement très coûteuse, cette décision a, en effet, été imposée à AMC par la concurrence des trois grands constructeurs américains qui, contrairement à elle, sont bénéficiaires, (AMC a perdu 125 millions de dollar en 1985).

C'est General Motors (GM) qui, la première, a lancé le mouvement il y a exactement une semaine en proposant un taux de 2,9 % sur trente-six mois afin d'écouler des stocks qui s'alourdissaient dangereusement. Ford, puis Chrysler ont alors relevé le gant avec des chiffres comparables.

AMC qui avait, au 1er août, cent dix-sept jours de stock contre soixante-dix-neuf à GM, n'avait dès lors plus guère le choix. D'autant que les ventes de ses Alliance et Encore (les versions américanisées des R 9 et R 11) ne cessent de s'effondrer. Sur un segment de marché, il est vrai, en perte de vitesse et fortement concurrentiel (une trentaine de marques dont les deux tiers japonaises), elles enregistrent une chute de 47 % pour les sept premiers mois de 1986 (par rapport à la même période de 1985).

L'opération crédit gratuit, même coûteuse, a l'avantage de faire renaître l'intérêt pour une marque dont les ventes de Jeep se portent par ailleurs bien (+ 18 % sur sept mois) et qui attend, pour 1987, l'arrivée de deux nouveaux modèles, la R 21 importée et la Premier, une grosse voiture à 100 % américaine.

BERNARD GUETTA.

ENVIRONNEMENT

Moins d'inspecteurs en 1987 pour contrôler les industries dangereuses

Les fonctionnaires chargés de surveiller les usines polluantes ou dangereuses seront encore moins nombreux en 1987. Alors que l'on compte environ 500 000 « installations classées » — de la porcherie industrielle à la raffinerie de pétrole, — on ne disposait, cette année, que de 485 fonctionnaires détachés à leur inspection.

Or, sur ce nombre, à peine plus de 400 sont véritablement des hommes de terrain, qu'ils soient inspecteurs d'installations classées à temps plein ou ingénieurs de la direction régionale de l'industrie et de la recherche assurant des missions d'inspection. Si l'on tient compte des transformateurs à pyralène, considérés maintenant comme installations à risques, on arrive à un total de 600 000 installations classées pour environ 400 inspecteurs, soit une moyenne de 1 500 établissements par fonctionnaire. C'est beaucoup trop pour assurer des contrôles sérieux et réguliers.

Et voici que les discussions budgétaires en cours annoncent une nouvelle diminution du corps des inspecteurs, alors même que les établissements dangereux prolifèrent, y compris aux abords des grandes agglomérations.

Au lieu des 34 postes supplémentaires demandés, les inspecteurs se verront amputer de quelque 7 postes si le projet de budget est approuvé. En outre, ils émargeront désormais au budget du ministère de l'industrie, comme *avant 1982*, ce qui représente évidemment un recul, étant donné que l'on confie à des fonctionnaires de l'industrie le soin de contrôler des industriels...

Paradoxalement, l'inspection des installations classées échappe au *ministère de l'environnement* au moment même où le nouveau ministre, M. Alain Carignon, se voit confier la charge directe des risques technologiques majeurs. Un signe, tout de même : la réduction budgétaire de 1,5 % ne s'appliquera pas aux inspecteurs de la sûreté nucléaire.

R. C.

Fonction publique

FO arrête le principe d'une « grève générale »

Trois jours après l'appel de la FEN à une convergence syndicale pour la *« défense du service public »*, FO a subitement élevé le ton dans la fonction publique, envisageant même une grève générale. Dans un communiqué publié le jeudi 4 septembre, l'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO *« récuse la politique de régression du pouvoir d'achat des fonctionnaires actifs et retraités menée par le gouvernement, laquelle sert de prétexte au patronat pour contenir les légitimes revendications salariales des autres secteurs »*. FO dénonce aussi les *« suppressions d'emplois »*, qui *« mettent en cause la continuité des services publics »*.

Pour l'Union interfédérale, l'intégration des effets de carrière *(GVT) dans la masse salariale* est une *« atteinte au statut général de la fonction publique »* et *« vide de tout contenu »* la politique contractuelle. FO *« exige du gouvernement qu'il maintienne en niveau et en masse le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique et qu'il leur donne des conditions de travail leur permettant d'assurer leur mission de service public. Si le gouvernement ne répondait pas rapidement à cette exigence en modifiant radicalement son attitude, il prendrait la lourde responsabilité d'un conflit, l'Union interfédérale Force ouvrière ayant arrêté le principe d'une grève générale. »*

De son côté, l'Union des fédérations de fonctionnaires CFDT a proposé aux six autres fédérations des rencontres bilatérales pour examiner éventuellement des *« modalités d'action »* pour *« la défense et l'amélioration des services publics »*. Rendez-vous ont déjà été *pris avec la CGC, la FEN et la* CFTC. Quant aux fédérations CGT du secteur public et nationalisé, qui se sont rencontrées jeudi, elles ont appelé à *« une riposte de haut niveau »*.

● ***Taxation des cassettes vierges : recours des professionnels devant le Conseil d'Etat.*** — Trois organisations professionnelles de matériel audiovisuel grand public ont annoncé qu'elles viennent d'introduire un recours en Conseil d'Etat contre la *décision* — publiée au *Journal officiel* du 23 août 1986 — fixant le montant du prélèvement destiné au paiement des droits d'auteur sur les ventes de cassettes vierges, audio et vidéo. Ces trois organisations, le Simavelec (Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques), le Secimavi (Syndicat des entreprises de commerce international de matériel audio, vidéo et informatique) et le GPSMVAV (Groupement professionnel des supports magnétiques vierges audio et vidéo), estiment que le régime institué *« est contraire aux engagements que la France a contractés en signant le traité de Rome. »* Les syndicats font d'autre part remarquer que *« l'ampleur des taux retenus (1,50 F par heure en audio et 2,25 F en vidéo) fera supporter à l'usager une majoration de l'ordre de 30 % audio et de 25 % en vidéo sur le prix hors taxe de la cassette vierge »*.



هكذا من الاجل

Les risques du ralentissement

(Suite de la première page.)

Le désir de consommer, de se rattraper, s'est d'autant plus donné libre cours que la Coupe du monde de football se jouait au Mexique, justifiant des achats exceptionnellement importants d'appareils de télévision et de magnétoscopes.

Curieusement, cette relance, qui a duré un an, est passée presque inaperçue. Elle est pourtant comparable à la relance de 1981 et a eu les mêmes effets négatifs sur notre balance commerciale. Les importations auront progressé cette année de 4,7 %, selon les comptes officiels, soit presque trois fois plus vite que les exportations. La seule différence avec 1981 est la baisse des prix pétroliers, *qui a effacé – apparemment* du moins – l'erreur de manœuvre, ou plutôt ce que celle-ci avait d'excessif.

Toujours est-il que notre appareil de production aura bien peu *profité de cette période d'euphorie*, si l'on en juge par les chiffres. Ceux-ci sont accablants pour notre industrie, avec une progression de la demande intérieure de produits manufacturés de 2,4 % pour une progression de la production nationale de 0,4 % seulement.

Nous en sommes là, en cette fin d'été, avec des perspectives il est vrai un peu moins favorables : le pouvoir d'achat va progresser moins vite parce que les prix devraient augmenter un peu plus rapidement. Quant aux réductions d'impôts programmées par les socialistes, l'essentiel en est maintenant derrière nous.

On comprend pourquoi la distribution en général, le commerce de détail en particulier, redoutent les mois à venir. Aux très beaux jours succèdent forcément des jours moins beaux. Mais le simple passage des uns aux autres est une épreuve difficile.

L'« effet pétrole »

N'exagérons rien, pourtant. La *consommation des ménages* va se ralentir un peu, mais probablement moins que prévu. Nous voyons plusieurs raisons à cela. La première, qu'on oublie trop, est que l'« effet pétrole », s'il est en partie derrière nous au niveau des chiffres, est encore largement devant nous dans la réalité. Beaucoup de familles ont rempli à plein bord leur cuve de fuel et l'ont fait en profitant des bas prix de l'été. C'est autant d'économisé sur des factures payées chaque année à l'automne ou durant l'hiver.

Un autre facteur peut soutenir la consommation : la baisse de 3 % des impôts sur le revenu jouera encore pour 2 milliards de francs sur les 6 milliards de francs de réduction, et cela au moment du paiement du dernier tiers provisionnel en fin d'année. Une compensation au relèvement des cotisations vieillesse décidé par *M. Séguin*.

Quant aux entreprises, les économies réalisées sur les prix de leurs approvisionnements en énergie sont telles (51 milliards de francs cette année) qu'il est difficile de ne pas miser sur un léger regain d'investissements. Mais il est vrai que, de ce côté, les évolutions en cours sont plutôt décevantes (+ 4 % prévus cette année), les firmes continuant de se désendetter en priorité.

La demande de logements semble bien repartie, si l'on en juge par l'optimisme des entrepreneurs du bâtiment. Il y a là un important soutien de la conjoncture en perspective. La demande étrangère va elle aussi beaucoup influencer notre économie.

La baisse absolue des prix qui est attendue cette année en RFA se conjugue à de fortes hausses de salaires (de l'ordre de 4 %) et à des baisses d'impôts, entraînant une amélioration sans précédent du pouvoir d'achat, qu'on peut estimer comprise entre 5,5 et 6 % (3). Du coup, la consommation des familles allemandes va faire un bond – le mot n'est pas trop fort, – passant d'une progression de 1,7 % en 1985 à plus de 4 % cette année et l'année prochaine. Encore le taux d'épargne en RFA aura-t-il fortement augmenté en 1986...

Dans le même temps, les entreprises allemandes, dont beaucoup se portent bien, ont considérablement accru leurs investissements : + 5,4 % en volume l'année dernière, + 10 % prévus cette année, et encore l'année prochaine. Globalement, la demande intérieure progressera cette année de 4 % environ contre 1,4 % en 1985.

Il est facile, dans ces conditions, de comprendre l'agacement des Allemands, auxquels on continue de demander de tirer plus fort pour stimuler la croissance en Europe. Les importations de la RFA devraient croître de quelque 6,5 % en volume cette année et de 7 % environ l'année prochaine. Il serait étonnant que les chefs d'entreprise français, qui écoulent 15 % de leurs exportations outre-Rhin, ne profitent pas de cette formidable aubaine.

Demande mondiale plus faible

Reste... le reste du monde. Et c'est bien là que l'analyse de la situation se complique singulièrement, obscurcissant le jugement. Une seule chose est sûre : la demande mondiale adressée à la France a été beaucoup plus faible *que prévu pendant le premier* semestre de cette année. Une déception qui s'explique surtout par l'attitude des pays non producteurs de pétrole, ces nouveaux pays industrialisés (Corée du Sud, Taiwan, Brésil...), qui ont généralement préféré réduire leur endettement ou même accumuler des excédents de balance des *paiements plutôt que d'opter* pour une croissance économique plus forte.

Cette défection, si l'on peut dire, a cumulé ses effets avec la chute, attendue celle-là, de la demande des pays de l'OPEP, appauvris par la chute des prix du pétrole.

Il est possible, mais pas certain, qu'une évolution plus favorable se dessine maintenant. Mais elle ne pourra pas compenser les mauvais résultats de l'année. Aussi peut-on prévoir que, globalement, la demande de produits manufacturés adressée à la France par le reste du monde croîtra sensiblement moins vite cette année qu'il n'avait été prévu il y a six mois : 2,8 % au lieu de 4 %. La déception n'est donc pas mince. Elle est d'autant plus sensible qu'en 1985 la demande mondiale avait progressé de presque 4 %.

En toile de fond, les Etats-Unis

Tel est le tableau, avec en toile de fond les Etats-Unis. La dépréciation de la monnaie américaine a été si forte (35 % par rapport au yen en un an, 25 % par rapport au DM) qu'elle produit maintenant des effets spectaculaires qui pèseront durablement sur le commerce mondial. Les exportations du Japon baissent en volume depuis mars dernier, entraînant un fort ralentissement de la croissance économique du pays (2 % prévus). Du coup, les industriels nippons, qui se heurtent à des produits américains beaucoup plus compétitifs, sont en train de déplacer leurs attaques et de les porter en priorité sur l'Europe. La concurrence faite à l'automobile française est déjà plus vive sur le marché allemand.

La compétitivité des prix allemands est, elle aussi, en train de diminuer, entraînant un fort ralentissement des exportations de la RFA : moins de 3 % cette année, un peu plus de 2,5 % prévus l'année prochaine, après une progression de 7,2 % en 1985.

A l'inverse, on peut penser que la croissance des importations américaines va beaucoup se ralentir, revenant à moins de 5 % cette année. L'année 1987 devrait enregistrer de façon magistrale les effets de la dépréciation du dollar, les exportations des Etats-Unis croissant deux fois plus vite que leurs importations, réactivant en même temps la croissance. Un schéma somme toute logique, qui éviterait aux Etats-Unis la récession que certains experts prévoient. Mais un schéma qui implique une vaste redistribution du commerce mondial, l'Europe supportant après les Etats-Unis – et peut-être pour longtemps – le choc des économies asiatiques.

Les industriels français devraient s'y préparer. En investissant beaucoup pendant qu'il en est encore temps.

ALAIN VERNHOLES.

(3) Ce chiffre est donné en termes de revenus disponibles des ménages, comprenant donc les baisses d'impôts. La progression du pouvoir d'achat du salaire est un peu moins forte, mais tout de même importante (plus 4,5 %).

Economie

L'accord mort-né entre les Chargeurs réunis et la Compagnie générale maritime

En arrière toute

Il y a quelques jours, dans l'entourage du secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, on se montrait confiant et optimiste : *« Encore des petits détails à régler et l'accord pour la reprise par la CGM compagnie nationale – des activités maritimes des Chargeurs réunis sera entériné. »* Ceux qui tenaient ces propos déchantent, et M. Guellec lui-même doit être bien déçu. Le communiqué publié le jeudi 4 septembre par lequel il annonce que le gouvernement a décidé de ne pas donner suite au projet négocié entre M. Jérôme Seydoux et M. Claude Abraham, respectivement présidents de Chargeurs SA et de la CGM, avec le bienveillant aval du ministre lui-même, confesse : *« Ce projet de regroupement est apparu* [au gouvernement] *prématuré, même si le principe en semblait intéressant face à une concurrence internationale accrue. »*

En vérité, ce qui était prématuré, c'était l'annonce, le 1er août, par M. Guellec et les deux compagnies, de cet accord (1). La hâte avec laquelle il avait été négocié, la manière dont M. Abraham avait laissé dans l'ignorance ses principaux collaborateurs, la précipitation qui avait conduit M. Guellec à annoncer imprudemment une conférence de presse pour l'annuler quelques heures plus tard, avaient troublé les observateurs et inquiété le personnel du groupe public. D'autant que la CGM est engagée dans un plan de redressement draconien pour la réussite duquel l'Etat déboursera 700 millions de francs et que le moment était mal choisi, dans ces conditions, pour lui demander de prendre des risques financiers supplémentaires. Racheter les Chargeurs réunis pour un franc symbolique que pouvait en apparence sembler séduisant et opportun, mais en apparence seulement, car cette cession quasi gratuite montrait bien l'état de dégradation des lignes maritimes à reprendre.

Le ministère des finances – qui n'a jamais beaucoup aimé ni la construction navale ni les armements maritimes, archétypes, pour lui, des secteurs dévoreurs de crédits budgétaires – veillait. Après avoir épluché les détails du protocole et avoir comparé l'intérêt stratégique d'un regroupement des forces maritimes françaises sur la desserte des Antilles, de l'Afrique australe et de l'Extrême-Orient avec les conséquences financières qui en résulteraient, la direction du Trésor a convaincu M. Balladur que le pari apparaissait trop risqué. Il a donc été demandé à M. Abraham de renoncer à ses rêves, et à M. Guellec, selon l'expression consacrée, de mettre « en arrière toute. »

Si l'affaire a échoué, c'est sans doute parce qu'elle avait été insuffisamment étudiée, et parce que M. Seydoux (engagé, par ailleurs, avec le gouvernement dans une partie de bras de fer pour garder le contrôle de la cinquième chaîne de télévision) n'a pas voulu verser au pot plus de 250 millions de francs pour garantir la CGM contre des pertes éventuelles ou de trop lourdes *charges d'exploitation des navires* qui allaient entrer dans son giron. M. Balladur, enfin, avait bien conscience des sarcasmes qui n'auraient pas manqué de se manifester à l'idée que, d'un côté, le gouvernement prêche la privatisation et, de l'autre, laisserait une entreprise nationale élargir son empire.

Bien décidé à se débarrasser d'un secteur déficitaire qui ne lui cause que des ennuis, M. Seydoux ne tardera pas – si ce n'est déjà fait – à rechercher des « repreneurs » pour le tout ou pour partie de son fonds de commerce. En France, mis à part Delmas Vieljeux, tous les armateurs affichent des bilans fragiles, voire désastreux. En revanche, à l'étranger et d'abord en Europe, les convoitises ne manquent pas...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Voir *le Monde* daté 3-4 août.

Les réactions

● **LA CFDT : un coup de poignard.** – Les organisations syndicales de marins et officiers CFDT dénoncent le veto du gouvernement, le qualifiant de *« coup bas porté non seulement à la compagnie nationale,* mais à l'ensemble de *la marine marchande française ».* La CFDT estime qu'*« une synergie réelle existait par la fusion des deux compagnies françaises* (...), *qui était ressentie par les personnels comme un gage d'avenir pour le fonds de commerce et donc pour leurs emplois ».* La CFDT *« condamne ce refus du gouvernement qui, sous couvert de libéralisme avancé, fait preuve d'un étatisme forcené et offre à l'étranger un fauteuil rêvé pour venir concurrencer la CGM. C'est un coup de poignard dans le dos de la compagnie nationale... »*

● **LA CGT : appel à la vigilance.** – La fédération des marins CGT s'inquiète de savoir si les Chargeurs réunis, *« compte tenu de la volonté déjà exprimée par cette compagnie d'abandonner ses activités de transport maritime, ne va pas brader son fonds de commerce et ses navires à l'étranger ».* Elle appelle, en conséquence, les marins des Chargeurs réunis *« à la vigilance puis à l'action pour s'opposer à toute tentative de vente de navires à l'étranger et aux licenciements qui s'ensuivraient ».*

● **M. LE PENSEC (PS) : variations et volte-face.** – Dans une question écrite adressée à M. Guellec, M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, député (PS) du Finistère, *« s'étonne des variations de notre politique maritime »* et s'interroge sur *« les motifs véritables de cette volte-face estivale ».*

Il demande à M. Guellec *« confirmation officielle du montant des concours publics annoncés pour consolider la situation de la CGM, et, d'autre part, des assurances sur l'avenir du fonds de commerce et de la flotte des Chargeurs réunis pour éviter l'abandon des positions maritimes de cette compagnie d'importance stratégique pour nos échanges extérieurs, notamment sur l'Extrême-Orient ».*

Nominations

● **A Pont-à-Mousson SA, M. BERNARD NOVEL,** cinquante-sept ans, délégué général de Saint-Gobain au Benelux, en poste à Bruxelles depuis 1980, a été nommé président. Il succède à M. Francis Mer, nouveau président des groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor. M. Novel prend également la direction de la branche canalisation et mécanique de Saint-Gobain. Il a été successivement directeur financier (1968-1974), directeur général adjoint (1974-1979) et directeur général (1979-1980) de Pont-à-Mousson SA. – *(Corresp.)*

● **Au Comité de décentralisation, M. JACQUES VOISARD,** ancien commissaire à l'aménagement de l'Ouest atlantique, connu pour professer des thèses novatrices sur l'aménagement du territoire, a été nommé président par arrêté du premier ministre, en remplacement de M. Jean-Paul Escande, PDG de la Société marseillaise de crédit.

● **Au groupe OGF** (Omnium de gestion et de financement), qui est le holding du groupe des Pompes funèbres générales, rattaché à la Lyonnaise des eaux, **M. HERVÉ P. RACINE,** quarante et un ans, a été nommé directeur financier. Il était précédemment secrétaire général du groupe COMEX (travaux sous-marins).

● **Au Centre de promotion et de recherche pour la monnaie européenne (CEPREM), M. GASTON THORN,** ancien président de la Commission des Communautés européennes, a été nommé à la présidence de cet organisme. La fonction de ce centre va se trouver renforcée avec l'adhésion de l'Association bancaire pour l'ECU (ABE), dont le président, M. Dominique Rambure, accède au bureau du CEPREM.

● **Chez Saint-Gobain, M. THIERRY MARRAUD,** quarante-quatre ans, a été nommé directeur des services financiers, en remplacement de M. Jacques-Henri David, nommé récemment directeur général du groupe. M. Marraud est entré chez Saint-Gobain en 1969, où il a été successivement contrôleur financier à la compagnie, puis directeur financier Pont-à-Mousson, directeur financier de la branche entreprises, puis directeur financier adjoint de la compagnie.

● **A IBM-France, M. CLAUDE ANDREUZZA,** quarante-six ans, prendra le poste de directeur général à partir du 1er octobre. Polytechnicien, il est aujourd'hui directeur général adjoint. Il remplacera M. Pierre Barazer, qui deviendra à la même date PDG d'IBM-France.

En gage de bonne santé le Crédit lyonnais augmente son dividende de 10 %

« Le Crédit lyonnais se porte bien, ce qui lui permet d'augmenter son dividende de 10 % », a annoncé M. Jean-Maxime Lévêque, président de la banque depuis le 25 juillet dernier, au cours d'une conférence de presse tenue dans un délai record. Visiblement soucieux de redorer le blason d'un établissement quelque peu égratigné par les médias (*le Monde* du 1er août 1986), M. Lévêque a, d'entrée, rendu publics des résultats tout à fait brillants pour le premier semestre 1986 : progression de 11 % pour le produit net bancaire (produit des emplois minorés du coût global des ressources), de 24,5 % pour le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions, et de 47,9 % pour le résultat avant impôt et participation (710 millions de francs pour la seule société mère). Pour l'année 1986 toute entière, le bénéfice net consolidé pourrait atteindre 1,6 milliard de francs, (contre 1,2 milliard). Ces résultats semestriels s'entendent après constitution de provisions en augmentation de 18 % (3 189 millions de francs), ce qui porte à 30 % contre 22 % au 31 décembre 1985 la part déjà provisionnée des créances sur les pays en voie de développement (risques souverains).

De tels résultats sont dus à la fois à l'augmentation sensible des recettes, surtout celles résultant de commissions, notamment sur placements financiers qui, pour la première fois, ont dépassé 20 % du total, à la progression des ressources non rémunérées (dépôts à vue) et d'épargne (épargne-logement) et à la maîtrise des frais généraux (+ 4,2 % seulement).

Ces performances, accomplies sous le règne du président sortant, M. Jean Deflassieux, que M. Jean-Maxime Lévêque a fait nommer président honoraire par le Conseil d'administration (c'était bien le moins), permettent d'en faire bénéficier les actionnaires. Ces derniers vont recevoir un certificat gratuit pour dix déjà émis dans le public en juin dernier, à hauteur de 25 % du capital, et une action gratuite pour dix encore détenues par l'Etat (75 % du capital). Le dividende nominal prévu restant inchangé. Cette opération effectuée par incorporation de réserves, revient à augmenter de 10 % le dividende versé pour 1986, sans modifier la répartition dudit capital.

Par ailleurs, M. Lévêque, soucieux de ne pas apparaître comme un « revanchard » au vu de sa réputation et de ses antécédents ultra-libéraux, a voulu rassurer. *« Après mon entrée dans une des plus grandes banques du monde, je n'ai absolument pas l'intention de modifier profondément les méthodes et les structures qui en font le succès, ni de changer les hommes. Je ne dois rien retrancher ni bouleverser, mais apporter quelque chose de plus. »* Ce quelque chose en plus, c'est la relance de certaines activités importantes pas suffisamment développées, du financement de l'immobilier, en France et à l'étranger, et des opérations financières internationales. Dans ce dernier domaine, il est de fait que le Crédit Lyonnais, très actif autrefois dans les eurocrédits, procédure en retrait aujourd'hui, se distingue moins dans les émissions d'euro-obligations et dans les opérations internationales en capital.

Plus généralement, le nouveau président veut modifier la façon dont la Crédit lyonnais se présente à l'opinion, notamment à la presse, et aussi à la Bourse : il a avoué que près de 20 % des certificats émis en juin dernier pour 4,3 milliards de francs avaient dû être rachetés par la banque pour éviter que leurs cours ne retombent en dessous de celui d'émission (725 F). M. Lévêque enfin a annoncé que dans le futur, le Crédit lyonnais réduirait ses provisions, jugées suffisantes, et distribuerait davantage de dividendes, contrairement à ce qu'il faisait antérieurement vis-à-vis de son unique actionnaire, l'État. C'est, déjà, une conséquence de la future privatisation, qui contraindra les établissements à rémunérer convenablement les actionnaires privés en fonction de leurs apports.

FRANÇOIS RENARD.

ENTREPRISES

Ceraver serait cédé à Alcoa

Selon le syndicat CGT, la Compagnie générale d'électricité (CGE) aurait cédé le contrôle de sa filiale Ceraver (céramiques techniques) à Alcoa, producteur américain d'aluminium. Cette transaction concernerait l'usine de Ceraver à Tarbes, l'usine de Saint-Vallier dans la Drôme, et un département de prothèses installé à Paris. Le laboratoire de Ceraver avait déjà été cédé récemment à Rhône-Poulenc. La direction n'a pas confirmé les informations données par la CGT, le jeudi 4 septembre. Cependant, un comité d'établissement et un comité central d'entreprise sont prévus pour le 11 septembre. – *(Corresp.)*

Jouets : Mattel va fabriquer les produits Smoby aux Etats-Unis

L'américain Mattel (1 milliard de dollars de chiffre d'affaires en 1985), un des premiers fabricants mondial de jouets, vient de signer avec Smoby (16 millions de francs de bénéfice pour un chiffre d'affaires de 240 millions), un important producteur français du secteur, un accord au terme duquel Mattel fabriquera une partie de la gamme de jouets de Smoby, pour en assurer la distribution en Amérique du Nord et du Sud, en Australie, en Inde et en Corée. Mattel, qui produira ces jouets sous la marque Smoby, versera à ce dernier des royalties correspondant à 5 % des ventes, avec un versement minimum de 1 million de dollars pour la première année. Ce contrat est d'une durée de trois ans renouvelable.

Economie

Italie : exportations de viande interdites

Le retour de la fièvre aphteuse coïncide avec la décentralisation des contrôles sanitaires

ROME
de notre correspondant

Seul pays de la Communauté européenne où sévissent encore de grandes épidémies de fièvre aphteuse, l'Italie déplore le cordon sanitaire qui sera mis en place à partir du samedi 6 septembre à ses frontières. Les responsables politiques tempèrent cependant la colère du monde agricole et reconnaissent que tout peut-être n'a pas été fait pour éviter la propagation du fléau.

« Je suis le seul ministre de l'agriculture de l'OCDE qui n'ait pas compétence en matière vétérinaire. » M. Filippo-Maria Pandolfi paraît bien amer. *« L'épidémie de fièvre aphteuse n'est pas un mal récurrent ; pendant vingt ans, de 1960 à 1980, l'Italie s'en était débarrassé. »* Il établit un parallèle entre le retour en force de ce fléau, qui s'est réinstallé en Italie de manière stable depuis deux ans, et la réforme sanitaire de 1980, qui a *décentralisé* à l'*extrême* les contrôles prophylactiques, les confiant aux deux mille huit cents vétérinaires des unités sanitaires locales (USL), déjà débordées de travail. Comment surveiller sérieusement un cheptel de 8 millions de bovins, 5 millions de porcins et 2 millions d'ovins avec si peu de personnel ?

Le collègue de M. Pandolfi pour la coordination des politiques communautaires, M. Fabio Fabbri, est du même avis : *« Les USL font preuve d'une maigre efficacité, au point de faire regretter les précédentes structures provinciales »*, déclare-t-il.

On ne peut pas dire pourtant que l'Italie n'ait pas été mise en garde. A la mi-août, le ministre de la santé, M. Carlo Donat-Cattin, invitait les éleveurs à une plus grande discipline, faute de quoi, estimait-il alors, la CEE pourrait bloquer toutes les importations de viande italienne : 75 000 tonnes de viande de bœuf (dont 17 500 tonnes vers la France) et 23 000 tonnes de viande de porc. Un avertissement tardif : devant l'expansion de l'épidémie, qui a contraint à l'abattage 51 000 porcs et plusieurs centaines de bovins depuis le début de l'année, la CEE *vient de fermer ses frontières pour* trois mois. Précédemment, la Grèce et la Grande-Bretagne avaient suspendu *de facto* leurs importations en provenance d'Italie.

La décision de Bruxelles est diversement jugée à Rome : les éleveurs estiment qu'elle ne tient pas suffisamment compte des efforts déployés récemment pour contenir l'expansion de l'épidémie, qui touche désormais toutes les grandes régions d'élevage. Seules pourront continuer à être exportées les viandes de cheval et de poulet, ainsi que celles ayant subi un traitement industriel de plus de soixante jours : Parme, qui a produit près de 6 millions et demi de jambons l'an dernier, *dont 15 % pour l'exportation*, respire à nouveau. Pour les autres éleveurs, le préjudice est lourd : 400 milliards de lires (210 lires = 1 F), selon les estimations professionnelles, et 140 milliards en manque à gagner pour l'industrie de l'abattage et de la transformation.

D'aucuns, à Rome, estiment le « choc » du blocus salutaire : il y a trop longtemps qu'on mettait l'Italie en garde. Si la CEE a tardé à prendre une telle mesure, malgré les avertissements réitérés, ce serait *uniquement pour des raisons politiques*. Si sévère qu'il puisse paraître, l'embargo s'imposait depuis plusieurs semaines. Naturellement, les éleveurs de la péninsule ne l'entendent pas de cette oreille : l'épidémie a été transmise par des animaux importés d'Europe de l'Est, affirment-ils. Ils demandent en retour la fermeture des frontières italiennes aux importations, autant pour protéger le marché intérieur que par mesure prophylactique. La France serait la première touchée : elle a exporté l'an dernier vers l'Italie 87 000 tonnes de viande de bœuf et 11 900 tonnes de viande de porc, ainsi qu'un million et demi de bovidés vivants, un commerce de 7,7 milliards de francs.

M. Pandolfi estime cependant hors de propos tout acte de représailles, l'Italie important 40 % de ses besoins en viande. Il propose en revanche, sous la tutelle de l'AIMA, l'organisme public de surveillance des marchés agricoles, un stockage extraordinaire, tant public que privé. *« Le coût en sera élevé mais les fonds d'intervention existent »*, dit-il. La CEE sera invitée à en financer un partie, comme elle le fit naguère pour soutenir les éleveurs néerlandais confrontés à une épidémie identique.

(Intérim.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE 1986

GROUPE C.G.E.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au premier semestre 1986 par le groupe de la Compagnie générale d'électricité s'est élevé à 35 370 millions de francs. Le mode de calcul ayant été mis en conformité avec celui utilisé lors de l'établissement du compte de résultat consolidé de l'exercice *1985 publié pour la première fois en juin dernier*, le chiffre d'affaires du premier semestre 1986 n'est pas directement comparable à ceux des publications trimestrielles antérieures. Ainsi sont désormais exclus les chiffres d'affaires des sociétés contrôlées n'atteignant pas les critères de taille retenus pour la consolidation ainsi que les ventes des sociétés affiliées, mais sont prises en compte, outre les ventes liées à l'activité principale, les ventes de marchandises et de produits annexes.

A méthodes rendues comparables et à l'exclusion de la société Framatome dans laquelle CGE a pris une participation de 40 % au début de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1986 marque une légère progression par rapport à la période correspondante de 1985.

Le tableau ci-après donne la répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires réalisé par le groupe pendant le premier semestre 1986 ainsi que les chiffres de l'ensemble de l'année 1985 établis selon les mêmes méthodes :

Secteurs	Année 1985	Premier semestre 1986
	(en millions de francs)	
Energie et transport	23 113	8 265
Nucléaire	–	2 400 (1)
Entreprise électrique et contrôle industriel	11 272	4 803
Télécommunications et communication d'entreprise	20 280	11 646
Câbles	9 905	4 852
Accumulateurs	3 658	1 417
Divers	3 714	1 987
TOTAL	71 942	35 370

(1) Chiffre d'affaires de Framatome retenu par intégration proportionnelle.

GROUPE CGE



En vue de trouver des chambres mortuaires ou des magasins qui n'auraient pas encore été découverts par les archéologues, des recherches sont entreprises actuellement à l'intérieur de la pyramide de Kheops, en Egypte.

Les prospections par microgravimétrie et les forages de vérification sont exécutés en étroite collaboration avec Electricité de France par la Compagnie de Prospection Géophysique Française (CPGF), société du Groupe Desquenne et Giral.

Ce bureau d'études, dirigé par M. Lakshmanan, a été le premier utilisateur au monde de cette technique de recherche de cavités ; il établit actuellement un rapport pour l'US Corps of Engineers sur l'utilisation de cette méthode pour la découverte de vides et l'auscultation d'ouvrages.

Avec la Compagnie de Prospection Géophysique Française (CPGF), le Groupe Desquenne et Giral continue son développement des techniques de pointe nouvelles.



PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT D'UN GRAND GROUPE DU SECTEUR TRANSPORT ET SERVICES

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX*

- Un holding financier - Une stratégie de diversification.
- Bénéfice net consolidé 1985 (part du groupe) : 120 F par action.
- Dividende global 1985 (avoir fiscal inclus) : 61,50 F par action.

LA SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX**

- La principale filiale de la Compagnie Financière Delmas-Vieljeux.
- Une réussite incontestable dans son secteur d'activité : transport maritime, auxiliaires du transport, commerce et tourisme.
- Une rentabilité élevée : Bénéfice net consolidé 1985 (part de la société mère) : 60,70 F par action. Dividende global 1985 (avoir fiscal inclus) : 31,50 F par action.
- Une croissance externe rapide.



*Société cotée sur le marché au comptant de la Bourse de Paris.
**Société cotée sur le second marché de la Bourse de Paris.

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX AUGMENTE SON CAPITAL



ÉMISSION DE 185 570 LOTS CONSTITUÉS CHACUN PAR :

- Un Certificat d'Investissement de la **Compagnie Financière Delmas-Vieljeux d'une valeur nominale de 300 F.**
- Un bon d'échange contre un bon de souscription à une action de la **Société Navale et Commerciale Delmas-Vieljeux** : ce bon confère à son titulaire le droit de souscrire à une action nouvelle d'une valeur nominale de 120 F à émettre au prix de 700 F entre le 1/1/1987 et le 31/12/1989.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION :

- Prix d'émission : 850 F par lot (un certificat d'investissement + un bon d'échange).
- Jouissance des Certificats d'Investissement : 1/1/1986.
- Parité d'émission : 1 Certificat d'Investissement pour 4 actions.
- Souscription du 8 au 29/9/1986 auprès de tous les intermédiaires financiers habilités.

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE :

- Mise en vente le 8/9/1986 de 388 000 droits de souscription aux Certificats d'Investissement.
- Prix du lot de 4 droits de souscription : 128 F, soit 32 F par droit.

Balo du 1/9/1986. Une note d'information (visa COB N° 86-285 en date du 20/8/1986) est tenue sans frais à la disposition du public.

omnium de publicité prodi

Marchés financiers

PARIS, 5 septembre ↑

Hausse de l'or

Les cours des métaux précieux continuent à s'envoler sur les marchés des changes et les valeurs liées de près ou de loin au cours international de l'or en ont tiré profit. Vendredi matin, cette tendance s'est accentuée au fur et à mesure que parvenaient les informations sur deux affaires susceptibles d'aggraver la tension internationale.

Il s'agit, bien sûr, de la capture par un commando que l'on suppose libyen d'un *Boeing* de la *PanAm* à l'aéroport de Karachi et, d'autre part, de nouveaux incidents survenus à Soweto, dans la banlieue de Johannesburg.

Du coup, le cours international du métal fin a vivement progressé. A Londres, l'or cotait 424 dollars l'once au premier « fixing » de la journée, soit une hausse de 17,5 dollars par rapport à jeudi après-midi. A ce niveau qui hisse le métal fin à son plus haut depuis 3 ans, la hausse ressort à 10 % en une seule semaine.

A Paris, où le volume des transactions atteignait 24 millions de francs sur le marché de l'or (contre 19 millions la veille), le lingot cotait 89 050 F (contre 85 600 F), tandis que le napoléon gagnait 4 F, à 550 F en second cours. Les emprunts indexés ont été également de la fête. A 1 760 F, le 4,5 % 1973 gagnait 5 %, tandis que le 7 % 1973, coté au comptant, se hissait à 9 090 F *(+ 380 F) à l'approche de la clôture.*

Sur le parquet, le ton était beaucoup plus discuté du côté des actions françaises. Après avoir gagné 1,1 % lors de la séance du matin, la cote accusait finalement un repli de 0,6 %. Les pétrolières étaient parmi les titres *les plus affectés par la baisse*, Esso et Raffinage cédant 4 % à 5 %. Baisse, également, de Penarroya, Chargeurs, BSN.

A l'inverse, Dumez et Bouygues, en hausse de 4 % et 2 % respectivement, se situaient à leur plus haut niveau de l'année. Bonne tenue, également, de Carrefour, SPIE Batignolles et Générale de Fonderie.

NEW-YORK, 4 septembre ↑

Le Dow Jones au plus haut

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a battu, jeudi, à Wall Street, son précédent record de *1 909,02, établi le 2 juillet*, pour terminer à 1 919,71, en hausse de 38,39 points. Le marché revigoré a ainsi enregistré sa plus forte progression depuis le 14 mars, tandis que le volume des transactions a retrouvé son meilleur niveau depuis le 28 février, 189 millions de titres ayant été échangés, contre 154,31 millions la veille. On notait 1 277 valeurs en progression, 420 en repli et 309 inchangées.

Les observateurs ont attribué la demande à l'anticipation, par les opérateurs, d'un nouvel abaissement du taux d'escompte. Elément positif de la hausse boursière, les investisseurs ont aussi réagi à la remontée des prix du pétrole, qui a dopé les valeurs pétrolières.

Les gains ont, enfin, été accentués par quelques projets de fusion. *Les grands magasins ont ainsi été* soutenus, dans la sillage d'Allied Stores, qui a gagné 10 1/2, à 59 1/8. Une firme immobilière a, en effet, proposé d'acheter Allied à raison de 58 dollars l'action. Parmi les valeurs les plus actives, figuraient Occidental Petroleum (4,13 millions de titres), Phillips Petroleum (3,73 millions) et American Motors (3,43 millions).

VALEURS	Cours du 3 sept.	Cours du 4 sept.
Alcoa	39	40 1/4
A.T.T.	25	25 1/4
Boeing	60	60 1/4
Chase Manhattan Bank	41 3/4	41 1/4
Du Pont de Nemours	83 1/4	87
Eastman Kodak	55 7/8	57
Exxon	69 1/8	70 3/4
Ford	57 7/8	57 3/4
General Electric	76 1/4	78 5/8
General Motors	70 5/8	71 3/4
Goodyear	34 7/8	35 1/8
I.B.M.	136	139 3/8
I.T.T.	53 1/4	53 7/8
Mobil Oil	37 3/8	38 7/8
Pfizer	66 5/8	65 5/8
Schlumberger	33 1/4	34 1/2
Texaco	34 3/8	35
U.A.L. Inc.	58 3/4	58 1/4
Union Carbide	22 1/2	22 3/4
U.S.-X Corp.	19 3/4	20 5/8
Westinghouse	58	59 3/4
Xerox Corp.	56 1/8	57 3/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,6580 F ↑

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, les cours *du dollar ont très légèrement progressé*, le sentiment des opérateurs se trouvant partagé : de meilleurs indices de production aux Etats-Unis, mais un déficit grandissant de la balance commerciale.

FRANCFORT	4 sept.	5 sept.
Dollar (en DM)	2,028	2,027

TOKYO	4 sept.	5 sept.
Dollar (en yens)	155,05	155

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 sept.)	7 %
New-York (4 sept.)	5 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 sept.	4 sept.
Valeurs françaises	154	155,5
Valeurs étrangères	112,2	113,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 sept.	4 sept.
Indice général	405,7	411,3

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	3 sept.	4 sept.
Industrielles	1881,32	1919,71

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	3 sept.	4 sept.
Industrielles	1 324,6	1 334,3
Mines d'or	283,5	281,2
Fonds d'Etat	88,98	88,76

TOKYO

	4 sept.	5 sept.
Nikkei Dow Jones	18 559,64	18 731,22
Indice général	1 519,6	1 534,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 septembre
Nombre de contrats : 5 987

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	112,50	113,50	113,50	113,25
Précédent	–	112,40	113,40	113,30	113,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU CERTIFICAT D'INVESTISSEMENT DE LA BIAO. – Introduit, le 3 septembre, à la Bourse de Paris à 170 F, le certificat d'investissement de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO) a suscité, depuis, une demande importante. Le 4 septembre, près de 118 000 CI étaient demandés, face à 16 000 offres, et la Chambre syndicale des agents de change a inscrit un prix indicatif, demandé, de 177 F par titre.

SCHLUMBERGER RAMÈNE A 4,2 % SA PARTICIPATION DANS GÉNÉRALE DES EAUX. – Schlumberger a informé les autorités boursières que, à la suite des différentes ventes d'actions de la Compagnie générale des eaux effectuée par ce groupe, sa participation dans le capital du numéro un français de la distribution d'eau était retombée de 10 % à 4,22 %.

OLIVETTI AUGMENTE SON CAPITAL. – Le groupe de M. Carlo De Benedetti a annoncé son projet d'augmentation de capital jusqu'à un montant de 500 milliards de lires.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6435	6,6465	+ 55	+ 67	+ 120	+ 145	+ 390	+ 470
$ can.	4,7905	4,7945	– 64	– 45	– 124	– 96	– 378	– 305
Yen (100)	4,2875	4,2925	+ 63	+ 79	+ 141	+ 166	+ 459	+ 519
DM	3,2770	3,2780	+ 59	+ 73	+ 127	+ 153	+ 396	+ 461
Florin	2,9045	2,9070	+ 39	+ 47	+ 83	+ 98	+ 260	+ 303
F.B. (100)	15,8215	15,8245	– 67	+ 9	– 128	+ 25	– 237	+ 137
F.S.	4,0440	4,0530	+ 93	+ 113	+ 187	+ 215	+ 568	+ 643
L (1 000)	4,7480	4,7520	– 214	– 172	– 410	– 351	– 1014	– 904
£	9,9875	9,9975	– 271	– 226	– 526	– 457	– 1332	– 1161

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8
F.B. (100)	7	8	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7	7 5/16
F.S.	1 1/8	1 7/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
L (1 000)	10	12	11 1/2	12 1/2	11 3/8	12 1/8	10 7/8	11 1/4
£	10	10 1/4	10 1/16	10 3/16	9 15/16	10 1/16	9 11/16	9 13/16
F. franç.	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/16	7 5/16	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 5 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 59

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1550	4,5 % 1973	1678	1760	1760	+ 4 88
4500	C.N.E. 3%	4590	4595	4595	+ 0 10
1120	B.N.P. T.P.	1157	....	....	....
1220	C.C.F. T.P.	1280	....	....	....
1094	Créd. Lyon. T.P.	1178	1180	1180	+ 0 16
2685	Électricité T.P.	2749	....	....	....
1970	Renault T.P.	1965	....	....	....
2348	Rhône-Poul. T.P.	2345	....	....	....
1290	St-Gobain T.P.	1395	....	....	....
1280	Thomson T.P.	1373	....	....	....
475	Accor	473	455	456	- 3 59
1830	Agence Havas	1930	1910	1910	- 1 03
1580	Ag. Havas C.I.	1670	1700	1700	+ 1 79
770	Air Liquide	752	750	750	- 0 26
1960	Alcatel	2265	2230	2225	- 1 76
1880	Als. Superm.	1595	1649	1649	+ 3 38
430	A.L.S.P.I.	456	459 90	459 90	+ 0 85
376	Alsthom	379	375	372	- 1 84
1980	Arjom. Prioux	1955	1945	1920	- 1 79
285	Aussedat-Rey	261	265	264	+ 1 14
1580	Aux. Entrepr.	1595	1615	1610	+ 0 94
1380	Avions Dassault	1410	1489	1410	....
610	Bail-Equipem.	621	617	617	- 0 64
1150	Bail-Investiss.	1165	1175	1175	+ 0 85
1380	Cie Bancaire	1363	1350	1345	- 1 32
670	Bazar H.-V.	700	680	681	- 2 71
465	Béghin-Say	512	514	506	- 1 17
345	Berger (Ma)	359	365	370	+ 3 06
635	Bic	667	670	670	+ 0 44
1490	B.I.S.	1620	1630	1600	- 1 23
2270	Biscuit (Géné.)	2320	2400	2400	+ 3 44
2070	Bongrain S.A.	2010	1965	1965	- 2 23
1450	Bouygues	1445	1470	1460	+ 1 03
4140	B.S.N.	4300	4250	4210	- 2 09
1240	Carnaud	1275	1246	1240	- 2 74
3380	Carrefour	3575	3660	3660	+ 2 37
1990	Casino	2153	2145	2145	- 0 37
1480	Casino A.D.P.	1685	1685	1685	....
910	C.C.M.C.	920	900	910	- 1 08
1660	Cetelem	1573	1575	1575	+ 0 12
1780	C.F.A.O.	1805	1805	1815	+ 0 55
520	C.F.D.E.	571	580	570	- 0 17
1340	C.G.I.P.	1255	1273	1258	+ 0 23
1480	Chargeurs S.A.	1382	1350	1341	- 2 96
58	Chiers-Châtill.	63 50	64	64	+ 1 42
720	Ciments franç.	732	748	739	+ 0 95
635	Club Méditerr.	639	633	632	- 1 09
240	Codetel	241	241	241	....
410	Cofimeg	412	415	415 80	+ 0 92
976	Colas	970	955	955	- 1 54
275	Compt. Entrepr.	275	279	278	+ 1 09
620	Compt. Mod.	619	620	620	+ 1 14
1770	Créd. Foncier	1532	1502	1502	- 1 95
505	Crédit F. Imm.	556	564	555	- 0 17
2190	Crédit Nat.	2080	2080	2021	- 2 83
285	Creusot ★	300	302 10	296 10	- 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2200	Damart S.A.	2265	2265	2265	....
3820	Darty	3800	3805	3805	+ 0 13
270	Dév. R.d.C. (Li)	270	270	270	....
535	D.M.C.	569	560	547	- 3 86
2480	Docks France ★	2385	2390	2430	+ 1 88
1470	Dumez	1575	1650	1629	+ 3 42
1380	Eaux (Gén.)	1410	1405	1395	- 1 06
3420	Ecco ★	3500	3490	3500	....
1000	Electro-Financ.	1060	1043	1043	- 0 88
315	Elf-Aquitaine	357 50	363	363 10	- 1 23
295	- (certific.)	333	330	330	- 0 90
2300	Epeda-B-Faure	2295	2300	2300	+ 0 21
3180	Essilor	3200	3300	3300	+ 3 12
530	Esso S.A.F.	615	598	590	- 4 06
3470	Eurafrance	3565	3590	3590	+ 0 70
1410	Eurocom ★	1458	1459	1440	- 1 23
2480	Euromarché	2500	2410	2430	- 2 80
1090	Europe n° 1 ★	1130	1130	1131	+ 0 08
1520	Facom	1590	1610	1610	+ 1 25
930	Fichet-Bauche	910	930	930	+ 2 19
320	Finextel	326	329	329	+ 0 92
315	Fives-Lille	310	310	305	- 1 61
18	Fonderie (Gén.)	18	18 70	18 50	+ 2 77
200	Fraissinet (Ma)	210	214 90	214 90	+ 2 33
355	Francarep	340	359	359	+ 5 58
1110	Fromageries Bel	1130	1152	1150	+ 1 78
1180	Gal. Lafayette	1320	1319	1319	- 0 07
420	Gascogne	429 90	430	430	+ 0 02
295	Géophysique	330	339	339	+ 2 72
1140	Gerland	1110	1110	1110	....
400	GTM-Entrepose	441	450	448	+ 1 58
740	Guyenne-Gas. ★	722	735	731	+ 1 24
2910	Hachette ★	2949	2950	2920	- 0 98
735	Hénin (La)	777	773	773	- 0 51
58	Imétal	74 50	73	70	- 6 04
855	Imm. Plaine-M.	855	845	845	- 1 16
4280	Inst. Mérieux	4230	4210	4230	....
695	Interbail	711	730	730	+ 2 67
2160	Intertechnique	1880	1810	1810	- 3 72
1050	J. Lefebvre	1000	1010	1010	+ 1
1980	Lab. Bellon	2005	1980	1975	- 1 49
1460	Lafarge-Coppée	1448	1459	1430	- 1 24
1390	Lebon	1450	1465	1460	+ 0 68
4680	Legrand	4475	4465	4455	- 0 44
1130	Lesieur	1065	1075	1075	+ 0 93
900	Locabail Immob.	940	950	950	+ 1 06
680	Locafrance	699	712	706	+ 1
1120	Locindus	1190	1210	1210	+ 1 68
1020	L. Vuitton S.A. ★	1086	1119	1080	- 0 55
765	Luchaire	848	820	820	- 3 41
1440	Lyonn. Eaux	1469	1490	1465	- 0 27
195	Mais. Phénix	207	208	204	- 1,44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
535	Majorette (Ly)	583	580	580	- 0 51
109	Manurhin	109 50	106 20	106 20	- 3 01
445	Mar. Wendel	449	448	448	- 0 22
1460	Martell	1490	1400	1420	- 4 69
2560	Matra	2560	2540	2540	- 0 78
3280	Merlin-Gerin	3310	3280	3280	- 0 90
3500	Michelin	3495	3400	3390	- 3
1740	Midi (Cie)	1775	1778	1751	- 1 35
590	Midland Bk S.A.	586	600	603	+ 2 90
515	Min. Salsig. (Ma)	592	632	635	+ 7 26
41	M.M. Penarroya	49 80	48	48	- 3 61
2320	Moët-Hennessy	2350	2391	2367	+ 0 72
1030	Mot. Leroy-S ★	1025	1030	1002	- 2 24
76	Moulinex	77 15	78	73 80	- 4 60
1220	Navig. Mixtes	1205	1200	1199	- 0 49
210	Nord-Est	207	207 80	207 50	+ 0 24
440	Nordon (Ny)	480	480	480	....
510	Nouvelles Gal.	550	554	554	+ 0 72
1040	Occident. (Gén.)	1085	1094	1087	+ 0 18
1430	Omn.F.Paris	1480	1480	1480	....
225	Olida-Caby	225	220	218	- 3 11
495	Opfi-Paribas	545	559	555	+ 1 83
3630	Oréal (L')	3710	3695	3699	- 0 29
940	Paris-Réescomp	940	925	925	- 1 59
1190	Pechelbronn	1185	1133	1140	- 3 79
1400	Penhoët	1428	1450	1450	+ 1 54
1080	Pernod-Ricard	1057	1039	1041	- 1 51
146	Pétroles B.P.	174	169 70	167	- 4 02
1160	Peugeot S.A.	1200	1218	1260	....
54	Poclain	58 60	58 30	58 30	- 0 51
1700	Poliet	1636	1630	1630	- 0 36
765	P.M. Labinal	752	727	727	- 3 32
2130	Presses Cité	2265	2250	2231	- 1 50
1630	Prétabail Sic.	1720	1725	1723	+ 0 17
460	Primagaz	515	522	521	+ 1 16
655	Printemps	658	690	648	- 1 51
1950	Promodès	2000	2000	2000	....
275	Prouvost S.A ★	298 50	302 90	283 10	- 2 13
910	Radiotechn.	1030	1000	1000	- 2 91
165	Raff. Dist. Total	220	209	204 40	- 7 09
2040	Redoute (La) ★	2020	2021	2040	+ 0 99
1690	Roussel-Uclaf	1700	1670	1700	....
1310	Roussel-C.N.I.	1265	1250	1285	+ 1 58
4650	R. Impériale (Ly)	4675	4735	4735	+ 1 28
265	Sade	276	274	274	- 0 72
3150	Sagem	3015	3015	3015	....
630	St-Louis B.	632	639	605	- 4 27
1700	Salomon	1840	1848	1848	+ 0 43
1210	Salvepar	1205	1211	1211	+ 0 49
710	Sanofi	767	780	763	- 0 52
455	S.A.T.	470	475	478	+ 1 70
855	Saupiquet (Na)	850	851	851	+ 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
730	Schneider ★	762	765	761	- 0 13
117	S.C.O.A.	126 20	126	125 70	- 0 39
....	S.C.R.E.G.	499	491	491	- 1 60
560	Seb ★	571	577	576	+ 0 87
495	Sefimeg	471	475	476	+ 1 06
1860	S.F.I.M.	1812	1800	1800	- 0 66
91	S.G.E.	86 10	87	85 50	- 0 69
625	Signaux Ent. El.	637	633	629	- 1 25
945	Silic	946	994	994	+ 5 07
625	Simco-U.P.H.	645	646	647	+ 0 31
360	Sinnor (Li)	368	355	355	- 3 53
1340	Skis Rossignol	1275	1275	1276	....
930	Sliminco	920	925	925	+ 0 54
245	Sodero (Na)	235 50	240	240	+ 1 91
2090	Sodexho	2100	2100	2100	....
420	Sogerap	450	441 50	441 50	- 1 88
1400	Sommer-Allib.	1352	1350	1350	- 0 14
785	Source Perrier	785	780	778	- 0 89
1540	Sovac	1520	1530	1530	+ 0 65
780	Spie-Batignol.	801	820	820	+ 2 37
540	Strafor	580	589	589	+ 1 55
380	Synthelabo ★	407 10	418 90	417 90	+ 2 65
670	Talcs Luzenac	593	579	576	- 2 86
3170	Tél. Elect.	3250	3180	3170	- 2 46
1780	Thomson-C.S.F.	1686	1675	1675	- 0 65
430	Total (CFP)	479 20	484	472	- 1 50
97	- (certific.)	110 10	105	105 90	- 3 81
3090	T.R.T.	3020	3030	3040	+ 0 66
1070	U.F.B.	1000	977	977	- 2 30
1630	U.I.C.	1630	1600	1600	- 1 84
595	U.I.F.	625	630	630	+ 0 80
1050	U.I.S.	1047	1045	1042	- 0 47
725	U.C.B. ★	781	790	785	+ 0 51
930	Unibail	940	940	938	- 0 21
485	Valéo	558	555	555	- 0 53
76	Vallourec	98 80	101 80	101 80	+ 2 83
4980	V. Clicquot-P.	5140	5110	5110	- 0 58
875	Via Banque	902	904	904	+ 0 22
750	Elf-Gabon	848	845	845	- 0 35
88	Amax Inc.	99 50	99 90	100	+ 0 50
436	Amer. Express	435	441	441	+ 1 37
160	Amer. Teleph.	168 50	170 50	170 50	+ 1 18
76	Anglo Amer. C.	95 05	103 80	103 80	+ 8 06
385	Amgold	482	516	513	+ 6 43
890	BASF (Akt)	935	950	940	+ 0 53
995	Bayer	1008	1025	1025	+ 1 68
129	Buffelsfont.	165	169	169 50	+ 2 72
285	Chase Manh.	280	279	279	- 0 35
205	Cie Pétr. Imp.	213	219 50	219 50	+ 3 05
42	De Beers	47 95	50	50	+ 4 27
2790	Deutsche Bank	2712	2780	2800	+ 3 24
43	Dome Mines	50 80	53 60	54	+ 6 29
1490	Dresdner Bank	1458	1490	1480	+ 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
84	Driefontein Cld	102	111	111 50	+ 9 31
540	Du Pont-Nem.	555	591	585	+ 5 40
385	Eastman Kodak	377	389	379	+ 0 53
31	East Rand	40 10	45 80	46	+ 14 71
295	Electrolux	284	283 50	283 50	- 0 17
220	Ericsson	220	220	220	....
445	Exxon Corp.	462	483	475	+ 2 81
430	Ford Motors	389	389	390	+ 0 25
58	Freegold	74 50	80 70	84	+ 12 75
71	Gencor	88	94	93 90	+ 6 70
515	Gén. Electr.	508	529	529	+ 4 13
500	Gén. Belgique	493	495	494	+ 0 20
505	Gen. Motors	476	483	483	+ 1 47
48	Goldfields	53 10	56	56	+ 5 46
39	GdMetropolitain	39 80	39 80	39 80	....
58	Harmony	70	75	76 10	+ 8 71
41	Hitachi	41 50	43 50	43 50	+ 4 81
915	Hoechst Akt.	910	915	915	+ 0 54
101	Imp. Chemical	109 20	109 90	109 90	+ 0 64
78	Inco. Limited	88 20	93	93	+ 5 44
950	IBM	919	948	948	+ 3 15
360	ITT	353 50	359	359	+ 1 55
187	Ito-Yokado	177 50	178 50	178 50	+ 0 56
62	Matsushita	67 50	70 20	70 20	+ 4
760	Merck	744	758	758	+ 1 88
765	Minnesota M.	750	752	752	+ 0 26
240	Mobil Corp.	251	265	265	+ 5 57
640	Morgan J.P.	618	618	622	+ 0 64
33300	Nestlé	35280	35700	35700	+ 1 19
137	Norsk Hydro	153 80	154 20	155 50	+ 1 10
147	Ofsit	193	206 80	206 80	+ 7 15
1390	Petrofina	1465	1500	1480	+ 1 02
510	Philip Morris	499	500	502	+ 0 60
158	Philips	165	164 80	164	- 0 60
505	Quilmès	488	475	477	- 2 25
480	Randfontein	577	605	600 c	+ 3 98
585	Royal Dutch	623	623	623	....
61	Rio Tinto Zinc	63	65 40	65 40	+ 3 80
67	St Helena Co	80 10	90	90	+ 12 35
210	Schlumberger	228	234 80	234 80	+ 2 98
87	Shell transp.	93 55	95 10	95 10	+ 1 65
2280	Siemens A.G.	2279	2288	2288	+ 0 39
130	Sony	136	139 10	139 50	+ 2 57
132	T.D.K.	146 50	151 80	152 10	+ 3 82
29	Toshiba Corp.	29 10	30 70	30 70	+ 5 49
1500	Unilever	1515	1518	1518	+ 0 19
305	Unit. Techn.	305	315	315	+ 3 27
415	Vaal Reefs	495	545	543	+ 9 69
400	Volvo	373	373	373	....
192	West Deep	220	242	240	+ 9 09
385	Xerox Corp.	375 40	394	394	+ 4 95
1 12	Zambia Corp.	1 44	1 49	1 49	+ 3 47

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	....	..
Emp. 8,80 % 77	....	2 556
9,80 % 78/93	....	1 504
8,80 % 78/86	....	6 461
10,80 % 79/94	....	0 059
13,25 % 80/90	....	3 449
13,80 % 80/87	....	12 288
13,80 % 81/89	....	8 947
16,75 % 81/87	....	16 595
16,20 % 82/90	....	10 475
16 % juin 82	128 20	3 301
14,60 % fév. 83	....	7 880
13,40 % déc. 83	131 65	9 508
12,20 % oct. 84	....	11 130
11 % fév. 85	....	5 937
10,25 % mars 86	....	5 004
ORT 12,75 % 83	1724	..
OAT 10 % 2000	119 88	2 795
OAT 9,90 % 1997	116 55	7 242
OAT 9,80 % 1996	113 76	5 880
Ch. France 3 %	172	..
CNB Bques janv. 82	....	1 554
CNB Paribas	....	1 554
CNB Suez	....	1 554
CNI janv. 82	....	1 554
PTT 11,20% 85	121	7 871
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	....	2 694
CNT 9% 86	107 75	3 373
CRH 10,80% déc. 85	121	8 719

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	615	572
Agache (Sté Fin.)	780	780
A.G.F. (St Cent.)	9710	9890
André Roudière	239	240
Applic. Hydraul.	605	625
Arbel	155	155
Astorg	270 10	270 10
Avenir Publicité	1780	1780
Bain C. Monaco	322	596
Banque Hypoth. Eur.	431	....
B.G.I.	384	385
Blanzy-Ouest	441	441
B.N.P. CI	512	....
B.N.P. Intercontin.	478 40	480
Bénédictine	4000	4000
Bon-Marché	500	500
Caff	1020	....
Cambodge	480 60	485
C.A.M.E.	252	252
Campenon Bern.	315	302 40 o
Carbone-Lorraine	650	640
C.E.G.Frig.	610	610
Cemen. Blanzy	2080	2225
Comexe (Ny)	247	247
Centrest	66 80	69 30 d
CERUS	880	705
Chambourcy (M.)	880	....
Champex (Ny)	172 40	174 50
C.I.C. (Franc.-de)	296	295
C.I. Maritime	461	461
Ciments-Sirom	1375	....
Citram (B)	218	219 d
Clause	940	926
Cofradel (Ly)	1100	1144
Cogifi	530	530
Comiphos	475	480
Cie Industrielle	4260	4250
Comp. Lyon-Alem.	500	520
Concorde (La)	1275	1350
C.M.P.	23 25	24 80
Crédit (C.F.E.I.)	701	700
Créd. Gén. Ind.	1192	1192
Crédit Lyonnais-CI	788	....
Cr. Universel (Cie)	880	870
Créditel	216	237
Dablay S.A.	495	....
Darty Act. d.p.	3100	3100
De Dietrich	1610	1675
Delalande S.A.	1170	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1644	1610
Didot-Bottin	825	815
Drag. Trav. Pub.	39 90	39 80
Eaux Bass. Vichy	1550	1491
Eaux Vittel	1745	1700
Economats Centre	583	....
Electro-Banque	480	484
El-Antargaz	360	374 40
E.L.M. Leblanc	635	640
Entrepôts-Bretagne	270	271
Entrepôts Paris	675	680
Epargne (B)	2528	2580
Europ. Accumul.	76 80	76 80
Eternit	2655	2680
Exor	3295	3375
Finalens	270 40	270
FIPP	280	170
Fnac	910	908
Foncière (Cie)	530	534
Fonc. Lyonnaise	3900	3900
Foncina	539	544
Forinter	1120	1120
Fougerolle	145	147 60
France I.A.R.D.	410	411
France (La)	7730	8040
From. Paul Renard	501	536 d
GAN	1575	1600
Gaumont	540	....
Gaz et Eaux	2351	2300
Gévelot	280	....
Gr. Fin. Constr.	550	426 d
Gds Moul. Paris	361	380
Groupe Victoire	4180	4200
G. Transp. Ind.	461	455
Hutchinson	868	868
Immindo S.A.	530	....
Imminvest	320	....
Immobail	565	585
Immobanque	900	900
Immob. Marseille	8100	8000
Immofice	571	579
Invest. (Sté Cent.)	3295	3350
Jaeger	288 10	....
Lafitte-Bail	592	592
Lambert Frères	134 40	119
Lille-Bonnières	1076	....
Loca-Expansion	374	376
Locafinancière	491	477
Locatel	333 60	320 30
Louvre (Sté)	1860	1865
Machines Bull	53 80	54
Magasins Uniprix	215 30	....
Magnant S.A.	134	....
Maritime Part.	360	338
M. H.	....	....
Métal Déployé	420	....
Mors	177	180
Naval Worms	130	130
Navig. (Nat.-de)	180	....
OPB Paribas	401	417
Optorg	205	203
Origny-Desvroise	360	375
Palais Nouveauté	1000	1020
Paribas-CIP	1005	1008
Paris France	260	250
Paris-Orléans	316	338 10
Part. Fin. Gest. Im.	1801	1845
Pathé-Cinéma	730	700
Pechiney (cert. inv.)	236	243
Piles Wonder	920	920
Piper-Heidsieck	1054	1100
P.L.M.	187 50	187
Porcher	277	287
Providence S.A.	1983	1846
Publicis	1870	1800
Raff. Souf. R.	200	190
Rhône-Poul. (c. inv.)	470	477
Ricqlès-Zan	154 50	154
Rochefortaise S.A.	210	195 50 o
Rochette-Cenpa	63 90	63
Rosario (Fin.)	200	208
Rougier et Fils	71 10	71 50
Sacer	180	180 d
Saclor	19 80	20
SAFAA	780	780
Safic-Alcan	569	569
SAFT	1555	1550
Saga	317 70	....
St-Gobain C.I.	346	360
Salins du Midi	584	585
Santa-Fé	179	179
Satam	129	127
Saulnes	77 90	78
Saunier-Duval	83	82
Savoisienne (M)	159	155
SCAC	635	635
Semelle Maubeuge	520	534
S.E.P. (M)	218	220
Serv. Equip. Véh.	96 50	100
Siel	165	150
Sicotel	411	418
Simim	319	317
Siph (Plant. Hévéas)	349	340
SMAC Acieroïd	66 50	67
Sté Générale-CIP	1300	....
Sofal financière	2044	2060
Sofio	340	345
Soficomi	920	930
S.O.F.I.P. (M)	136	....
Sofragi	1144	1148
Soudure Autog.	431	445
Sovabail	879	880
Speichim	80 30	89 90
S.P.I.	636	637
Suez (Fin. de)-CIP	1400	1390
Stami	601	603
Taittinger	2140	2140
Testut-Aequitas	410	426
Tour Eiffel	580	550
Ulmer S.M.D.	560	580
U.A.P.	3220	3245
Unimer	6 40	6 80
U.T.A.	2200	2155
Vicat	601	605
Virax	199	195
Waterman S.A.	560	650
Bras. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1120	....
Akzo	455	....
Alcan Alum.	210	210 c
Algemene Bank	1660	1700
American Brands	660	621
Am. Petrofina	300	....
Arbed	420	....
Asturienne Mines	154	....
Bco Pop Español	373	369 50
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	....
B. Régl. Internat.	32980	32980
Br. Lambert	515	520
Canadian-Pacific	75 25	77 60
Commerzbank	1130	1132
Dart. and Kraft	415 10	415 10
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	369	375
Gén. Belgique	493	494
Gevaert	880	....
Glaxo	102 20	102 20
Goodyear	226	....
Grace and Co	333	335
Gulf Canada Corp.	68	72
Honeywell Inc.	460	445
I.C. Industries	372	370
Int. Min. Chem	172	....
Johannesburg	768	779
Kubota	17 70	17 60
Latonia	294	294
Mannesmann	647	....
Midland Bank Plc	60	57 60
Mineral-Ressourc.	49	....
Noranda	92	97 90
Olivetti	48 60	47 40
Pakhoed Holding	190	192
Pfizer Inc.	454	450
Procter Gamble	520	520
Ricoh Cy Ltd	32 50	33 10
Rolinco	247 90	250
Robeco	275	277 90
Rodamco	389	389
Saipem	26 70	26 60
Shell fr. (port.)	90	92 50
S.K.F. Aktiebolag	300	319
Sperry Rand	504	503
Steel Cy of Can.	105	....
Stilfontein	41 90	....
Swedish Match	360	....
Tenneco	268	....
Thorn EMI	46	....
Thyssen c. 1 000	480	....
Toray indust. inc	31 50	31
Vieille Montagne	800	....
Wagons-Lits	920	916
West Rand	19 90	20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	14 70	15 80
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Copatex	399 50	400
Dubois Inv. (Certo.)	795	795
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	526	....
Réaltim	259	....
Rorento N.V.	144 10	144 60
Sopelem	212	93 10 o
S.P.R.	211 60	....
Ulinex	359	359
Union Brasseries	136 80	137

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1480	1480
Alain Manoukian	770	770
Asystel	375	384 50
BAFP	800	810
B.I.P.	1455	1461
Bolloré Technologies	989	995
Boiron	548	548
Cables de Lyon	889	889
Calberson	618	609
Cardif	3215	3215
Cap Gemini Sogeti	2395	2385
C.D.M.E.	749	751
C. Equip. Elect.	222	218
C.E.G.I.D.	1160	1178
C.G.I. Informatique	545	545
C. Occid. Forestière	120 10	125
Dafsa	182	182
Dauphin O.T.A.	1759	1725
Devanlay	1843	1845
Deville	980	979
Drouot-Assurances	555	555
Editions Belfond	332	318 70
Elect. S. Dassault	920	950
Expand	405	405
Filipacchi	820	852
Guintoli	370	370
Guy Degrenne	905	900
I.C.C.	321	309
IN Informatique	469	450 o
Loca-Investissement	389	375
Manutan	555	565
Marlin Immobilier	478	480
Métallurg. Minière	166 10	168 20
M.M.B.	715	730
Molex	300	300
Navale-Delmas	820	840
Om. Gest. Fin.	410	....
Patemelle-R.D.	3780	3765
Petit Bateau	249 50	244 90
Petrofigaz	520	520
Razel	930	....
St-Gobain Emballage	1410	1430
St-Honoré Matignon	253	253
S.C.G.P.M.	230	230
Sema-Metra	1010	1015
S.E.P.	1251	1301 d
S.E.P.R.	1619	1601
S.M.T. Goupil	310	297 60
Sofibus	369	379
Supra	900	890
Valeurs de France	350	350

SICAV (sélection) 4/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	76	72
Casino	215	....
Créd. Foncier France	312	300
Pernod Ricard	263 10	....
Total	13 80	13 80
Souscription		
Dafsa (B.)	9 50	10

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 839	6 852	6 350	6 850
ECU	6 886	6 888	....	....
Allemagne (100 DM)	327 800	327 900	318	338
Belgique (100 F)	15 829	15 828	15 150	16
Pays-Bas (100 fl.)	290 580	290 580	280	298
Danemark (100 krd)	86 610	86 570	85 500	90
Norvège (100 k)	91 380	91 390	87 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	9 980	9 986	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 972	4 972	4 700	5 500
Italie (1 000 lires)	4 747	4 748	4 500	5
Suisse (100 f.)	405 650	404 300	392	42 500
Suède (100 krs)	96 820	96 900	....	....
Autriche (100 sch)	46 690	46 550	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	5 003	4 986	4 600	5 300
Portugal (100 esc.)	4 581	4 582	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	4 787	4 805	4 550	5
Japon (100 yens)	4 295	4 294	4 130	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/9
Or fin (kilo en barre)	85300	88750
Or fin (en lingot)	85600	89050
Pièce française (20 fr)	546	550
Pièce française (10 fr)	360	....
Pièce suisse (20 fr)	554	572
Pièce latine (20 fr)	495	507
Souverain	628	641
Pièce de 20 dollars	3205	3220
Pièce de 10 dollars	1680	1630
Pièce de 5 dollars	1075	....
Pièce de 50 pesos	3250	3325
Pièce de 10 florins	517	517
Or Londres	404	418 25
Or Zurich	406	412 60
Or Hongkong	403 65	413
Argent Londres	5 29	....

مكرر من الاصل

Le Monde

Après la tentative d'attentat dans le RER

Renforcement des mesures de sécurité à Paris

(Suite de la première page.)

De quoi frémir rétrospectivement : un attentat dans le sous-sol parisien est, depuis l'émergence du terrorisme international, l'une des craintes tenaces des responsables policiers. Une bombe avait été désamorcée le 20 mars dernier dans le RER déjà, grâce à la vigilance d'un voyageur. La vague d'attentats du début de l'année avait marqué le passage à un degré supérieur de violence : les cibles *visées* étaient des lieux publics sans signification politique (grands magasins, galeries marchandes). Cette fois, les poseurs de bombes signifient qu'ils pourraient aller au-delà dans le carnage : viser le métro parisien à l'heure d'affluence, en fin de journée.

Seconde certitude, qui conforte ce raisonnement : les auteurs de l'attentat manqué de jeudi semblent être les mêmes que ceux des attentats de décembre, de février et de mars derniers. La nature de l'explosif est identique et, de plus, il était placé dans un sac Gibert-Jeune, comme pour rappeler l'attentat commis dans ce magasin en février. Surtout, le compte à rebours est cohérent : le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) avait prévenu, lundi 1er septembre, annonçant des *« attentats de plus en plus durs »* si n'étaient pas libérés les trois terroristes (un Iranien, un Arménien et un Libanais) dont il réclame l'élargissement, depuis son apparition, au début de l'année.

Bien que le CSPPA n'eût pas encore revendiqué vendredi en fin de matinée l'attentat manqué du RER, les *policiers estiment* que c'est bien lui qui a de nouveau mis sa menace à exécution. Pour les enquêteurs, ce mystérieux comité — sur lequel ils ne semblent détenir aucun renseignement opérationnel permettant d'enrayer son activité terroriste en France — recouvre en fait les amis du chef présumé des FARL (Forces armées révolutionnaires libanaises) détenu en France depuis octobre 1984. Les deux autres terroristes mentionnés dans les communiqués ne seraient cités que pour mémoire.

Condamnés tous deux à la prison à perpétuité, ils ne peuvent être remis en liberté que par l'effet d'une grâce présidentielle à laquelle se refuse M. François Mitterrand.

Le cas de Georges Abdallah Ibrahim est différent. Condamné à quatre ans de prison par un tribunal lyonnais en juillet, il pourrait être libéré par le jeu de classiques remises de peine. Mais il est inculpé dans un autre dossier, instruit à Paris : complicité d'homicide volontaire dans les assassinats, en 1982, de Robert-Charles Ray, attaché militaire adjoint à l'ambassade des Etats-Unis, et de Yaacov Barsimentov, deuxième conseiller à l'ambassade d'Israël. Deux crimes revendiqués par les FARL.

Or, selon le juge d'instruction chargé du dossier, un non-lieu en faveur d'Abdallah Ibrahim serait possible : s'il y a des soupçons, de fortes suspicions à l'encontre de celui que l'on considère comme le chef des FARL, rien dans le dossier ne constitue une preuve tangible — au sens où l'entend une justice d'Etat de droit — de sa participation à ces deux attentats.

Cette situation judiciaire arrangeait le gouvernement de M. Chirac, qui, dans un premier temps, avait opté pour ce règlement du problème : une peine légère au procès de Lyon (Abdallah Ibrahim aurait pu aussi bien écoper de huit ans) et un non-lieu décidé par le juge d'instruction. Mais les Etats-Unis, prompts à accuser les Européens de faiblesse coupable à l'égard du terrorisme, n'ont pas oublié que les cibles visées par les FARL étaient souvent américaines. *« Ne cédez pas ! »*, sont venus dire, fin juillet, au premier ministre des envoyés du président Ronald Reagan, tandis que l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris ainsi que la famille de l'attaché militaire Ray, se portaient partie civile contre Abdallah. Pendant ce temps, le CSPPA laissait un sursis au gouvernement, délai qui expirait le 1er septembre.

Que faire ? M. *Jacques Chirac* hésite encore. Après s'être, semble-t-il, rangé aux arguments américains, il paraît, aujourd'hui, envisager à nouveau l'hypothèse d'un élargissement du chef des FARL. *« La question Abdallah va se reposer, il n'y a pas de position arrêtée »*, confiait-on à l'hôtel Matignon, ce vendredi. La décision appartient au gouvernement, mais, cohabitation oblige, M. François Mitterrand a son mot à dire, et ce n'est pas forcément le même.

A l'Elysée, sauf revirement subit, *on s'en tenait, ces dernières* semaines, à un soutien de principe de la position américaine : céder, ce serait encourager les terroristes. Et l'on remarquera que l'avocat parisien choisi par les Etats-Unis dans cette affaire est Me Georges Kiejman, à qui l'Elysée fit appel dans le passé pour certains dossiers délicats.

Cédera, cédera pas ? Dans l'immédiat, le premier ministre, qui a réuni jeudi soir, autour de lui, MM. Charles Pasqua, Robert Pandraud et les principaux responsables de la police, se préoccupe de la sécurité de la population. Des renforts policiers — huit compagnies de CRS notamment — vont être déployés dans les lieux publics. Parallèlement, un appel au civisme est lancé à *« l'ensemble de la population, qui doit se montrer vigilante et solidaire »*. Ainsi, pour la première fois *devant une menace terroriste*, la préfecture de police de Paris devait diffuser, dans la journée, des consignes à la population contenant notamment des conseils techniques en cas de découverte d'un colis suspect.

EDWY PLENEL.

Témoignage

« Comme un ballon d'enfant... »

« J'ai cru à un ballon d'enfant qui explosait, mais dès que j'ai vu la fumée, j'ai compris... ». Des voyageurs se dressent et tirent le signal d'alarme.

Il est alors 18 h 25. Partie de la station Châtelet-les-Halles en direction de Boissy-Saint-Léger, la rame du RER file à belle allure vers *la* gare de *Lyon. Elle* est bondée de voyageurs regagnant l'est de Paris et la banlieue.

A l'arrêt du train, les passagers d'une voiture de deuxième classe, au centre de la rame, sortent, précipitamment et nerveusement, *sur les quais. Trois* minutes après, c'est la rame entière — quelques centaines de voyageurs — qui sera évacuée par son conducteur.

Entre deux banquettes un sac jaune. Déchiré par le haut, il laisse deviner une douzaine de pains de plastic d'égale longueur (dix centimètres environ), bien ficelé. Près de la charge explosive, les débris de la mèche qui a fait long feu.

En toutes lettres sur le paquet, le nom Gibert Jeune rappelle tout de suite aux voyageurs le souvenir encore vague d'une bombe qui celle-là, en février dernier, avait bien explosé. Le conducteur alerte les autorités de la station. Quelques minutes plus tard, il acheminera sa rame vers le dépôt de Fontenay-sous-Bois, emportant deux témoins et le sentiment d'avoir échappé à une effroyable tragédie.

Pas d'affolement sur les quais. Les voyageurs reprennent peu à peu leurs esprits. Les langues se délient : *« C'est après coup qu'on réalise ! »*. *« Quand je vois la taille de la bombe, je me dis que toutes les voitures auraient sauté et que la voûte elle-même aurait pu s'effondrer »*.

Quelques plaintes : *« La RATP devrait nous informer. Quand je pense qu'il faudra attendre ce soir la télé pour savoir ce à quoi j'ai échappé »*. Mais domine surtout l'impression d'une immense fatalité : *« On est complètement désarmés »*. A peine remis de leurs émotions, les voyageurs montent dans la rame suivante. La ronde du RER reprend. Celle de ce jeudi soir aurait pu être, au sens propre, infernale.

HENRI TINCQ.

Le ministère de l'intérieur appelle à la vigilance

Voici le texte du communiqué diffusé par le ministère de l'intérieur, dans la nuit de jeudi à vendredi, après la réunion convoquée par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon :

« Une tentative d'attentat dans une rame du métro à une heure de grande affluence a fort heureusement échoué hier soir à Paris. La brigade criminelle a immédiatement été chargée de l'enquête et poursuit actuellement ses investigations. Dès 23 heures, après s'être fait communiquer les premiers résultats de l'enquête, le premier ministre a présidé, à Matignon, une réunion à laquelle ont participé le ministre de l'intérieur, le ministre délégué chargé de la sécurité et les principaux responsables de la police nationale. Les décisions prises visent, à la fois, à renforcer la surveillance et la protection des lieux publics, et à mettre en œuvre des opérations de contrôle et de sécurité générale. Le gouvernement prendra toutes ses responsabilités et les Françaises et les Français peuvent compter sur l'action diligente et déterminée des forces de police et de gendarmerie.

» Mais, dans une démocratie confrontée à la menace d'un terrorisme aveugle, c'est l'ensemble de la population qui doit se montrer vigilante et solidaire pour la défense des libertés républicaines. Il importe que chaque citoyen s'attache à prévenir sans délai les autorités de police de tout incident, événement ou comportement anormal dont il pourrait être le témoin. »

Détournement d'avion à Karachi

Un passager américain a été tué

Un Boeing-747 de la compagnie américaine Pan Am qui assurait le vol reliant Bombay à New-York — via Karachi et Francfort — a été attaqué par un commando de quatre hommes armés sur l'aéroport de Karachi, vendredi 5 septembre vers 5 heures du matin.

Les quatre hommes, qui avaient revêtu des uniformes d'agents de sécurité de l'armée de l'air pakistanaise, étaient armés de mitraillettes et ont investi l'appareil au moment où les passagers commençaient à embarquer pour Francfort et New-York. Des informations contradictoires parviennent de Karachi quant au nombre d'otages aux mains des quatre hommes, mais le chiffre de quatre cents est souvent avancé.

Selon les agences de presse présentes à Karachi, quatre personnes auraient été blessées au cours des *tirs qui se sont produits au moment* de l'attaque, à la porte de l'appareil, puis, deux heures plus tard, contre des employés pakistanais de l'aéroport présents sur la piste. Un des blessés — un ressortissant américain d'origine indienne — est décédé peu après.

Par ailleurs, à Nicosie, un correspondant se réclamant des Cellules révolutionnaires libyennes a revendiqué la prise de contrôle de l'avion. Dans un appel téléphonique à une agence de presse occidentale, un homme, s'exprimant en arabe, a affirmé : *« Les Cellules révolutionnaires libyennes annoncent qu'elles sont responsables du détournement de l'avion américain à l'aéroport de Karachi, parce que se trouvent à bord des responsables des services de renseignements américains contre lesquels nos combattants révolutionnaires vont prononcer la sentence de mort. »*

Le chef des pirates, qui s'est appelé lui-même Mustafa, a dit à la tour de contrôle : *« Notre seul souci est de disposer de l'appareil jusqu'à Chypre et d'obtenir la libération de nos amis en prison »*.

Les quatre pirates, identifiés comme des Arabes, ont ajouté qu'ils n'avaient *« rien contre le Pakistan ou contre toute personne »* et ont indiqué qu'ils regrettaient la mort du passager américain.

Les autorités pakistanaises, qui ont entamé des négociations avec les pirates, ont déclaré que ces derniers étaient apparemment prêts à relâcher leurs otages si un nouvel équipage embarquait pour emmener l'avion à l'étranger. Les pirates auraient ensuite fait savoir qu'ils n'étaient prêts, dans cette hypothèse, qu'à libérer les femmes et les enfants.

Le pilote et ses deux adjoints, tous de nationalité américaine, avaient réussi à s'enfuir quand les pirates, déguisés en agents de la sécurité, étaient montés dans l'appareil.

« La priorité du gouvernement pakistanais est la sécurité de toutes les personnes à bord de l'avion, a déclaré M. Khurshid Anwar Mirza, le président de l'aviation civile pakistanaise, à des journalistes. *Nous essayons de ne pas affoler les pirates. »* Ceux-ci ont assuré la tour de contrôle qu'ils ne tueraient pas d'autres personnes, *« à moins que vous ne lanciez un commando contre nous »*.

Le gouvernement chypriote a fait savoir qu'il refuserait, le cas échéant, l'atterrissage à l'avion détourné. L'Iran a également annoncé qu'il interdirait son espace aérien à l'appareil.

La préparation de l'élection présidentielle

Les dirigeants de l'UDF calment le jeu

Les dirigeants de l'UDF n'ont pas défini la procédure de désignation de leur candidat à l'élection présidentielle, mais ont décidé qu'il y en aurait un seul.

« M. Jean Lecanuet et moi, nous sommes les deux dernières vestales de l'union de l'UDF », confiait récemment M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Après le bureau politique de l'UDF qui s'est réuni le jeudi 4 septembre, ces deux « vestales » sont toujours à la même place. Nul ne s'est aventuré à contester à nouveau la présidence de M. Lecanuet, et chacun s'est gardé (à l'instar de M. André Rossinot, qui en avait pourtant parlé le premier) d'évoquer le projet de création à l'Assemblée nationale d'un intergroupe UDF, menaçant pour M. Gaudin.

En revanche, ces deux « vestales » ont, une fois de plus, puisé jusqu'au fin fond de leurs ressources naturelles de diplomatie pour convaincre léotardiens, giscardiens, barristes et ceux que l'on peut se hasarder à appeler « rossinotistes » d'apposer leur signature au bas du même communiqué.

MM. Lecanuet et Gaudin ont pris leur petit déjeuner avec MM. Léotard, Méhaignerie et Rossinot. M. Gaudin a déjeuné avec les ministres du PR. Le texte d'une vingtaine de lignes était pratiquement rédigé quand le bureau politique se retrouva à 15 heures, en l'absence de M. Valéry Giscard d'Estaing, retenu par des obligations auvergnates, de Mme Simone Veil, en déplacement européen à Madère, et de M. Méhaignerie, en visite ministérielle en Alsace.

La première partie du texte réaffirme le soutien de l'UDF au gouvernement à l'occasion de la prochaine session budgétaire au Parlement et sur les deux objectifs jugés par elle prioritaires, l'emploi et la sécurité. La seconde — la plus attendue — concerne la future élection présidentielle. *« L'observation des courants actuels de l'opinion*, indique le communiqué, *montre que la majorité doit s'élargir et présenter, au premier tour de scrutin, deux candidats ; l'un soutenu par l'UDF, l'autre par le RPR, pour ensemble l'emporter au deuxième tour. La même observation souligne l'indispensable report des suffrages pour assurer le succès définitif contre le candidat socialiste, qui fera appel aux voix communistes. »*

Les optimistes se réjouiront que, pour la première fois, le principe d'une candidature unique UDF soit retenu par tous. Pour briser le fameux syndrome de la présidentielle de 1981, l'UDF prend apparemment la précaution d'en appeler à l'exigence de l'union UDF-RPR.

Les sceptiques remarqueront que l'UDF reste sujette à *« l'observation des courants futurs de l'opinion »* et réserve donc son jugement.

Rien n'a été réglé quant au principe de désignation du candidat UDF à l'élection présidentielle. Or c'est de cela qu'il fut presque exclusivement question jeudi après-midi, sans résultat significatif. Simplement, le rendez-vous a été repoussé. Selon le communiqué, *« la confédération déterminera, dans les mois qui précéderont l'échéance, les modalités de choix du candidat qu'elle soutiendra... »*. Le principe élaboré par M. Alain Madelin — *« un homme, une voix »* — pour la désignation du candidat n'a guère été défendu.

M. Léotard, qui l'avait mis en avant la semaine dernière, a fini par l'admettre. *« Cela ne peut pas marcher*, ont fait valoir ensemble MM. Lecanuet et Gaudin, *car ce serait à qui aurait le plus d'argent pour remplir des autocars. »*

Reste donc la solution préconisée par les centristes : *« Un élu, une voix. »* Se souvenant qu'il fut jadis garde des sceaux, M. Lecanuet a tracé une piste. Une loi organique, qu'il fit voter en 1976, établit en effet qu'un candidat à l'élection présidentielle doit pouvoir requérir, pour se présenter, la signature *« de cinq cents citoyens membres du Parlement, des conseils généraux, des assemblées territoriales d'outre-mer ou maires, élus au moins de trente départements »*. Impératif que M. Lecanuet estime être une bonne base de réflexion pour l'UDF.

Il n'a essuyé aucun refus, mais deux questions se sont immédiatement posées : faut-il intéresser les maires, voire les conseillers municipaux ?

Le vote des élus sera-t-il provoqué pour ratifier les choix émis au préalable par chacune des composantes ou, au contraire, chacune de ces formations conservera-t-elle un droit de veto, après les délibérations des élus UDF ? M. Lecanuet a plaidé pour la première hypothèse, MM. Léotard et Rossinot, notamment, pour la seconde. Pour d'autres, ce genre de débat relève *« de la spéculation pour microcosme »*, persuadés qu'il sont que, au bout du compte, ce choix du présidentiable UDF *s'opérera* non pas à la corbeille des élus, mais en fonction des courbes de popularité.

DANIEL CARTON.

M. Max Gallo victime d'un sabotage de sa voiture ?

M. Max Gallo, député européen (PS), ancien porte-parole du gouvernement, ancien directeur du *Matin*, a déposé une plainte, le 12 août dernier, auprès du procureur de la République de Grasse (Alpes-Maritimes).

Alors que, fin juillet, il regagnait Grasse au volant de sa voiture, une R 20, M. Gallo a perdu le contrôle de son véhicule dans un des virages de la route sinueuse qui conduit à sa résidence. Sorti indemne de l'accident, le député européen a confié sa voiture à un garagiste local, qui a constaté que la biellette de direction avait été dévissée.

Une enquête préliminaire de la gendarmerie est actuellement en cours, mais aucune information judiciaire n'a été ouverte pour l'instant.

● **NORVEGE : incendie dans un hôtel (quatorze morts).** — Quatorze personnes ont été tuées et plus de cinquante autres blessées dans *l'incendie qui a éclaté vendredi* 5 septembre aux premières heures de la matinée a l'hôtel Caledonia de Kristiansand, dans le sud de la Norvège, annonce l'agence norvégienne de presse NTB. — *(Reuter)*

● **Défection d'un artiste tchécoslovaque.** — Le chanteur et acteur Waldemar Matuska a récemment demandé l'asile politique avec sa famille aux États-Unis, a déclaré, jeudi 4 septembre, dans une interview au *Washington Times*, son épouse Olga Blechova.

Me Kiejman : « Un Etat ne doit pas renoncer à sa souveraineté »

Interrogé sur une éventuelle mise en liberté de Georges Abdallah Ibrahim, chef présumé des FARL, détenu en France depuis octobre 1984, condamné à quatre ans de prison à Lyon et inculpé dans un dossier instruit à Paris, Me Georges Kiejman, avocat des Etats-Unis, qui se sont portés partie civile contre Abdallah, nous a fait la déclaration suivante :

« Il paraît difficile qu'un Etat puisse abandonner une parcelle de sa souveraineté, en renonçant à mener à leur terme des procédures judiciaires et en renonçant à faire exécuter des condamnations prononcées. Le ferait-il que ce serait une décision purement politique qui, malgré les apparences, échappe à la compétence des juges. »

A B C D F G H

M. PIERRE MAUROY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Mauroy sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 7 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien premier ministre répondra en direct de la mairie de Lille aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 5 septembre 1986 a été tiré à 494 028 exemplaires